Le Monde

www.lemonde.fr

58e ANNÉE – Nº 17968 – 1,20 € – FRANCE MÉTROPOLITAINE — VENDREDI 1er NOVEMBRE 2002 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

SUPPLÉMENT

Le Monde DES LIVRES

Carl Einstein
Michel Chaillou
Les agents littéraires

ATTENTATS DE 1995

Bensaïd et Belkacem condamnés à la prison à perpétuité p. 12

BOURSE

Alcatel, cas d'école de la volatilité des marchés p. 20

RUSSIE

Confusion persistante sur la nature du gaz utilisé à Moscou p. 3

CHÔMAGE

La hausse marque le pas en septembre p. 11

DAMIR SAGOLJ/REUTERS

VISIONS D'IRAK

Les chrétiens face à l'islamisation p. 14

PARTI COMMUNISTE

Un point de vue de Robert Hue p. 15

JUSTICE

L'affaire Robert Boulin est rouverte p. 13

SCIENCES

Intelligence artificielle contre cerveau humain, étonnant match p. 25

SPORTS

Football, la Ligue des champions p. 27

CULTURE

Dominique Wallon, hussard retraité p. 32

International..... 2
Union européenne.... 7
France..... 8
Société..... 12
Horizons..... 14
Entreprises..... 20
Communication..... 22
Marchés..... 23
Aujourd'hui..... 25
Météorologie-Jeux.. 28
Carnet..... 29
Abonnements..... 29
Culture..... 30
Radio-Télévision..... 33

Enquête sur les nouvelles idées politiques de la droite

CINQ MOIS après sa double victoire électorale, la majorité chiraquienne veut gagner la bataille des idées en se forgant un nouveau corpus. L'UMP doit publier sa *« charte des valeurs »*, qui associe *« liberté »* et *« solidarité »*, *« Nation »* et *« Europe »*, et créer une fondation destinée à lancer des débats et à attirer des intellectuels et des chercheurs habituellement classés à gauche. Depuis plusieurs semaines, Jacques Chirac et la droite font assaut d'initiatives parfois contradictoires, prônant fermement le rétablissement de l'ordre républicain tout en s'attachant à promouvoir l'intégration des étrangers et la réduction des injustices. Président du groupe UMP à l'Assemblée, Jacques Barrot préconise une synthèse entre l'esprit de Mai 68 et *« une permissivité trop grande »*. De Nicolas Sarkozy à Alain Juppé, huit personnalités de la majorité disent au *Monde* ce que, pour eux, signifie aujourd'hui *« être de droite »*.

- Comment la nouvelle majorité veut gagner la bataille des idées
- Qu'est-ce qu'être de droite aujourd'hui ? Les réponses de huit chiraquiens
- Une revanche sur « la pensée 68 »
- Selon Alain-Gérard Slama, la droite est « fondamentalement récupératrice »

Lire pages 8 et 9

L'économie américaine donne des signes d'affaiblissement

LES AMÉRICAINS s'apprêtent à voter pour les élections de mi-mandat du président Bush, mardi 5 novembre, dans un climat économique subitement dégradé. La montée du chômage, la faiblesse de la Bourse et la perspective d'une guerre en Irak ont fait chuter l'indice de confiance des consommateurs à son plus bas niveau depuis neuf ans. Les Américains renouvellent le Congrès, un tiers du Sénat et de nombreux postes de gouverneur, alors que la croissance s'essouffle au lieu de repartir, conformément aux pronostics émis ce printemps par les économistes. La consommation, qui était restée solide jusqu'ici, pourrait ralentir à cause de la dégradation de la situation financière des ménages. Les entreprises n'investissent plus pour rétablir leurs marges. Eclipsée par les questions de sécurité, la situation économique revient sur le devant de la scène.

Lire page 4

En Israël, la fin de l'union nationale

LA COALITION d'union nationale forgée par le premier ministre Ariel Sharon en 2001 s'est effondrée, mercredi 30 octobre, avec la démission des ministres travaillistes, emmenés par le ministre de la défense, Benyamin Ben Eliezer (*photo*). Celui-ci a quitté le gouvernement à la suite d'un désaccord sur le budget des colonies de peuplement israéliennes en territoire palestinien, que M. Sharon refusait de réduire. M. Ben Eliezer tente de se mettre sur les rangs en vue d'éventuelles élections anticipées.

GALI TIBBON/AFP

- La gauche rompt avec Ariel Sharon
- Elle s'oppose au budget des colonies
- Vers des élections anticipées ?

Lire page 2 et notre éditorial page 18

DISPARITION

Raymond Savignac, dernier affichiste de l'âge d'or

SAVIGNAC

LE PLUS célèbre affichiste n'est plus. Dernier acteur de l'âge d'or du graphisme d'auteur, Raymond Savignac est mort à l'âge de 94 ans, mercredi 30 octobre. A l'unisson des débuts heureux de la société de consommation, il sut illustrer l'esprit des « trente glorieuses » à travers des centaines de publicités pour Bic, Seb, Citroën ou Monsavon – la vache qui le rendit célèbre en 1949 (*notre illustration*). *Lire page 30*

Quand Sylviane Agacinski se demande « Si j'avais su »...

COMME UNE star pressée. C'est à 18 h 50 que Sylviane Agacinski est arrivée, par la porte du fond, dans le grand salon de la maison de l'Amérique latine à Paris. C'était pourtant à 18 h 30 qu'une conférence était annoncée, mercredi 30 octobre, par les éditions du Seuil pour débattre du *Journal interrompu, 24 janvier-25 mai 2002*, publié le 27 septembre par l'épouse de Lionel Jospin. Maurice Olender, l'éditeur et ami de Mme Agacinski, avait bien fait les choses : dans un public studieux, d'où les politiques étaient absents, on notait la présence discrète de quelques figures intellectuelles : Henri Atlan, Dominique Desanti, Jean Lacouture, Claude Lanzmann, Antonio Tabucchi et Jean-Pierre Vernant.

Pour introduire le débat, M. Olender risqua la rhétorique afin d'éclairer ce journal de campagne à la lumière du travail philosophique de l'auteur. Il souligna, dans un dégagement subtil, le débat public-privé, masculin-féminin provoqué par l'ouvrage. Quand Jorge Semprun prit la parole à son tour, ce fut pour louer la pertinence de ce regard sur un espace et un temps politiques échappant généralement au public. Dans une proximité complice, il finit par rejoindre Mme Agacinski dans sa critique des médias et par entraîner l'auditoire dans une recherche du temps : celui du politique, celui de l'intime, celui du présent et celui de toujours...

Attentive et intimidée, Sylviane Agacinski prit enfin la parole. Remerciant l'ancien ministre de la culture espagnol et rendant hommage à l'auteur de *L'Ecriture ou la vie*, elle se résigna à se faire *« théoricienne de* [soi]-*même »*. Se tournant vers son éditeur, elle s'interrogea : *« Dois-je le remercier de m'avoir conseillé de publier ce livre ? »* Le *« Si j'avais su »* qu'elle exprima alors révélait le malaise qui continuait à être le sien bien après la publication de son journal. S'étonnant encore de la réception médiatique de son livre, plutôt fraîche, elle demanda : *« Pourquoi ne pas reconnaître que j'avais le droit d'entraîner l'homme avec qui je vis* [Lionel Jospin, dont le nom fut à peine prononcé] *dans une scène littéraire ? »*

Visiblement charmée de se retrouver avec la *« minorité »* des écrivains présents, elle confia enfin : *« Je n'exclus pas avoir été tranquillisée par le fait de devenir une minorité après le 21 avril. »* Lassée, sans doute, par *« la théâtralité de la campagne »*, ce *« moment monarchique et démagogique »*...

Anne-Line Roccati et Nicolas Weill

ARCHÉOLOGIE

L'énigme des tombes de chevaux

HERVÉ PAITIER/INRAP 2002

APRÈS la découverte, en Auvergne, de sépultures de chevaux gaulois, des chercheurs s'interrogent sur cette pratique funéraire. *Lire page 26*

ANALYSE

Nostalgies irakiennes à la cour d'Amman

LE COLONEL Lawrence d'Arabie s'en retournerait sans doute dans sa tombe. Mais quelle revanche ce serait ! Une très ancienne dynastie arabe, jadis trahie, humiliée et dépouillée de sa grandeur par des puissances étrangères, remise en selle, cinquante ans plus tard. Et par les mêmes. Improbable ? Tandis qu'à Washington on débat tous azimuts de ce que pourrait être un « Croissant fertile » débarrassé de Saddam Hussein, à Amman un jeune roi ne s'interdit plus de rêver.

Il se souvient que sa famille fut puissante et respectée. Il se souvient que, descendants directs du Prophète, les Hachémites ont régné neuf siècles sur la Sainte Mecque. Qu'ils ont conduit, avec Lawrence, la « grande révolte arabe » de 1916 contre le colonialisme ottoman, et que les Anglais, avant de trahir leur parole, avaient promis, victoire acquise, la couronne d'un grand royaume arabe unifié.

Au début du siècle dernier, les Hachémites étaient rois au Hedjaz, l'actuelle province occidentale de l'Arabie saoudite qui comprend La Mecque. Ils furent maîtres de Jérusalem, souverains en Syrie, en Palestine orientale, en Irak même.

L'histoire ne leur a laissé que des miettes, un petit royaume-strapontin appelé Jordanie : 80 % de steppes désertiques chauffées à blanc, cinq millions de sujets disparates et mal arrimés à la couronne, pas une goutte de pétrole, pratiquement pas d'eau. *« J'ai créé ce royaume d'un coup de crayon sur une carte, un dimanche après-midi »*, disait Churchill. Vrai, mais quelle position stratégique ! Aux premières loges du nouveau « grand jeu » régional, entre Syrie et Israël, entre Palestine, Arabie et Irak.

Patrice Claude

Lire la suite page 18

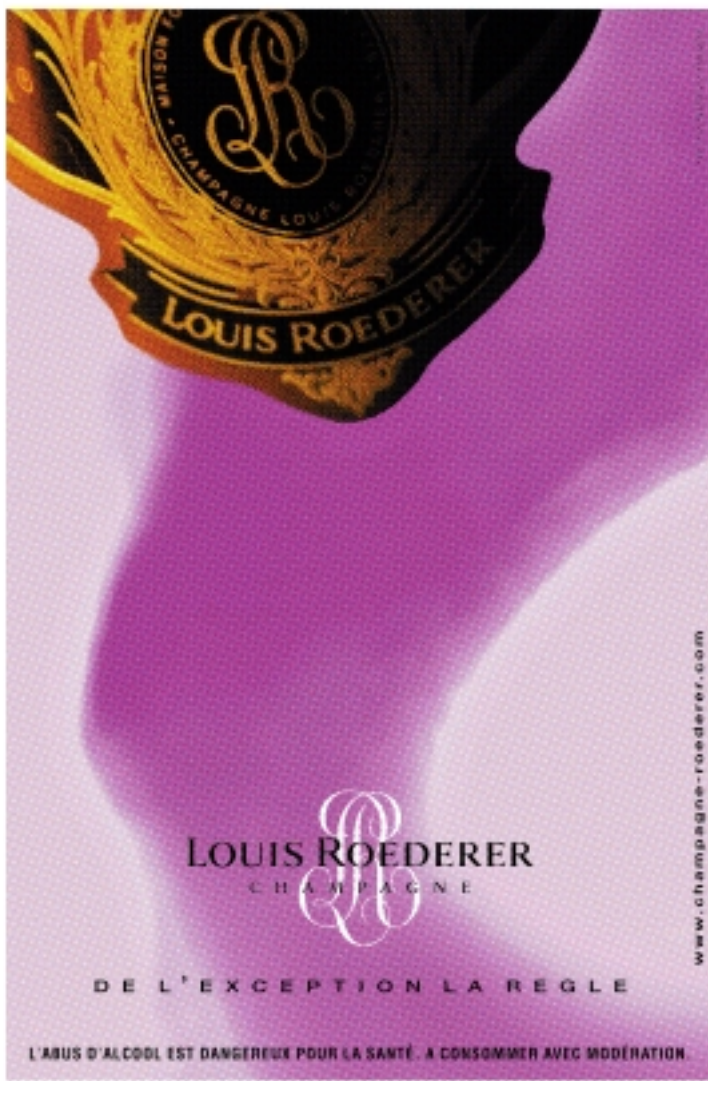

M 00147 - 1101 - F: 1,20 €

Afrique CFA 1000 F CFA, Algérie 40 DA, Allemagne 1,50 €, Antilles-Guyane 1,50 €, Autriche 1,50 €, Belgique 1,20 €, Canada 2,50 $, Danemark 15 KRD, Espagne 1,50 €, Finlande 2,00 €, Grande-Bretagne 1 £, Grèce 1,50 €, Irlande 1,50 €, Italie 1,50 €,Luxembourg 1,20 €, Maroc 10 DH, Norvège 16 KRN, Pays-Bas 1,50 €, Portugal cont. 1,50 €, Réunion 1,50 €, Suède 16 KRS, Suisse 2,40 FS, Tunisie 1,5 DT, USA (NY) 2 $, USA (others) 2,50 $.

INTERNATIONAL

ISRAËL

Le premier ministre israélien, Ariel Sharon, a commencé jeudi 31 octobre des **CONSULTATIONS** avec les partis religieux pour la formation d'un nouveau gouvernement après l'effondrement, la veille, de la coalition gouvernementale, consécutif à la **DÉMISSION DES CINQ MINISTRES TRAVAILLISTES**. Leur départ est dû à leur refus d'approuver un budget qui prévoit des coupes claires dans les budgets sociaux, tout en maintenant la part belle aux colonies de peuplement dans les territoires palestiniens occupés. Le **BUDGET 2003** n'en a pas moins été voté mercredi en première lecture par la Knesset. Le chef du parti travailliste, Benyamin Ben Eliezer, a déclaré à la télévision vouloir provoquer des élections anticipées. Le paysage politique israélien est très éclaté avec une myriade de formations suridéologisées ou catégorielles.

La fin du gouvernement d'union nationale d'Ariel Sharon

La démission du ministre travailliste de la défense, Benyamin Ben Eliezer, pour cause de divergences sur le budget, plonge Israël dans une crise politique. Le premier ministre pourrait jouer son va-tout et convoquer des élections générales anticipées

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Un différend budgétaire aura donc précipité la rupture. Après de multiples fausses alertes, le Parti travailliste a en effet choisi, mercredi 30 octobre, de quitter la coalition gouvernementale forgée par Ariel Sharon, le chef du parti nationaliste Likoud, après sa victoire écrasante sur Ehoud Barak, le 6 février 2001.

Depuis longtemps, le chef des travaillistes, Benyamin Ben Eliezer, par ailleurs ministre de la défense, avait fait savoir qu'il se retirerait du gouvernement d'union avant la fin de l'actuelle législature, en novembre 2003. Il avait aussi annoncé que sa décision serait liée à la situation économique et sociale du pays et non aux aléas de la confrontation avec les Palestiniens.

En apparence, M. Ben Eliezer a respecté son ordre de marche. En réalité, c'est un dirigeant de plus en plus contesté au sein de sa propre famille politique qui a décidé de jouer son va-tout. Elu, à la surprise générale, il y a près d'un an, à la direction d'un parti abandonné par M. Barak après son cuisant revers, M. Ben Eliezer n'a pas réussi à s'imposer comme le candidat naturel des travaillistes, comme chef de file pour les prochaines échéances électorales. L'ancien dirigeant syndical Haïm Ramon, puis le maire d'Haïfa, Amram Mitzna, se sont d'ailleurs mis sur les rangs pour lui ravir la place, et leurs critiques se sont concentrées sur la participation des travaillistes au gouvernement de M. Sharon.

ÉLECTIONS EN PERSPECTIVE

M. Ben Eliezer et le ministre des affaires étrangères, Shimon Pérès, ont longtemps défendu avec acharnement cette participation, en arguant de leur rôle modérateur au sein d'une coalition radicalisée par deux ans d'Intifada et par le très lourd tribut versé par les civils israéliens, victimes d'attentats palestiniens. Il est pourtant apparu de plus en plus nettement au sein du Parti travailliste que cette influence était surévaluée et que M. Sharon tirait au contraire le plus grand profit de la caution apportée par la principale formation de gauche d'Israël à une politique privilégiant la force.

A quelques semaines de la désignation du prochain candidat travailliste au poste de premier ministre, le 19 novembre, M. Ben Eliezer a donc tenté de retourner la situation à son avantage, en attaquant le premier ministre sur le dossier de la colonisation des territoires palestiniens. Alors que le projet de budget pour 2003 prévoit de nouvelles coupes claires dans les programmes sociaux, pour tenter de limiter un déficit budgétaire gonflé par le marasme économique, M. Ben Eliezer s'est opposé au maintien en l'état des sommes importantes allouées annuellement aux colons de Cisjordanie et de Gaza. « Père » reconnu de cette colonisation, M. Sharon ne pouvait accéder aux demandes de son ministre sans aller au-devant d'une grave crise avec un mouvement qui le considère toujours comme un allié naturel. En tombant à gauche, le chef du Parti travailliste espère remonter son retard sur ses rivaux et imposer le rassemblement autour de sa personne, dans la perspective d'élections qu'il souhaite voir désormais se tenir le plus rapidement possible.

PROJET DE FINANCES ADOPTÉ

Le sort de M. Sharon n'est pourtant pas encore scellé. L'adoption en première lecture du projet de loi de finances, controversé, mercredi, en dépit du départ des travaillistes, a montré qu'il pouvait s'efforcer de compenser en partie cette défection, en intégrant une formation d'extrême droite dirigée par Avigdor Lieberman. Ce dernier avait quitté le gouvernement, il y a un peu plus d'un an, en critiquant la politique jugée trop conciliatrice de M. Sharon à l'égard des Palestiniens. Ce replâtrage ne devrait pourtant pas compenser pour le premier ministre le départ des travaillistes. La présence de ces derniers au gouvernement permettait en effet à M. Sharon d'apparaître en permanence comme un arbitre entre la gauche et la droite. Sa position en apparence médiane, même s'il exerçait dans les faits un pouvoir sans réel contrepoids, n'est sans doute pas pour rien dans la résistance singulière de sa popularité, malgré la déconfiture économique du pays et une situation toujours incertaine en matière de sécurité. Au contraire, à la place d'un allié travailliste commode, M. Sharon pourrait même se retrouver à la merci d'un nouveau partenaire souvent décrit comme imprévisible.

Si l'entrée de l'extrême droite, voire du parti antireligieux Shinoui, que dirige l'ancien journaliste Tommy Lapid, ne pouvait se concrétiser, M. Sharon se retrouverait à la tête d'un gouvernement minoritaire que pourrait défaire une motion de censure à la Knesset soutenue par la gauche, les partis arabes israéliens et l'extrême droite. M. Sharon pourrait également précipiter les échéances en remettant sa démission et en se contentant d'expédier les affaires courantes jusqu'à la tenue d'élections anticipées dans un délai d'environ trois mois. Mais, comme M. Ben Eliezer, M. Sharon n'est pas encore assuré d'être le prochain chef de file du Likoud. Il doit, pour ce faire, l'emporter sur son prédécesseur au poste de ministre comme à la direction du parti, Benyamin Nétanyahou.

Gilles Paris

La paix s'éloigne, selon Saëb Erakat

Le responsable palestinien Saëb Erakat a estimé, mercredi 30 octobre, que la crise gouvernementale israélienne était un nouveau signe de l'éloignement d'un climat de paix. *« Si le Likoud forme une autre coalition, de droite celle-là, ce sera aux dépens du processus de paix et du peuple palestinien, parce que cela signifiera une fois de plus la recrudescence de la colonisation et de la politique du fait accompli »,* a ajouté M. Erakat, qui est ministre des collectivités locales. Il s'est toutefois abstenu de réagir directement au retrait des travaillistes du gouvernement de coalition nationale du premier ministre israélien de droite, Ariel Sharon. *« C'est une affaire interne »,* s'est-il contenté de déclarer à ce sujet.

A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche, Ari Fleischer, s'est borné à faire remarquer que *« les événements en Israël font partie du processus démocratique interne. Nous n'avons pas d'autre commentaire à faire »,* a-t-il ajouté. *– (AFP, Reuters.)*

Un paysage politique émietté

JÉRUSALEM
de notre correspondant

L'économie déteste l'incertitude. Compte tenu du marasme actuel, les milieux d'affaires israéliens, y compris ceux réputés proches des travaillistes, rejoints par une partie de la presse, ont donc multiplié les pressions au cours des dernières semaines pour tenter de préserver un gouvernement d'union nationale qui apparaissait comme le seul rempart contre une dégradation du pays par les agences de notation internationales. Ce qui vaut pour l'économie devrait également se vérifier à propos de la gestion de l'Intifada et, plus généralement, l'impasse dans laquelle se trouve le dossier palestinien. Le glissement à droite du gouvernement risque en effet de compromettre les efforts diplomatiques du quartette qui regroupe, outre les Etats-Unis et l'Union européenne, les Nations unies et la Russie. Ce groupe de travail défend un plan de paix qui devrait aboutir en l'espace de trois ans à un Etat palestinien, auquel une partie du Likoud et l'extrême droite qui pourrait le rejoindre sont résolument opposés.

Ce climat morose sera-t-il dissipé par d'éventuelles élections anticipées ? Rien n'est moins sûr pour l'instant. Les dernières enquêtes d'opinion réalisées en Israël confirment la bonne santé du Likoud, contrairement au Parti travailliste qui devrait perdre son titre de première formation du pays aux prochaines élections. La popularité de la droite nationaliste s'inscrit dans une tendance lourde de la vie politique israélienne, que n'ont pas infléchie les succès électoraux d'Itzhak Rabin, en 1992, ou d'Ehoud Barak, en 1999. La victoire de ce dernier avait d'ailleurs témoigné de l'adhésion à un homme jugé providentiel plus qu'au parti qui l'avait hébergé et avec lequel M. Barak avait pris quelques libertés. Il n'avait ainsi pas voté les accords de Taba, en 1995, au beau milieu d'un processus de paix qui constituait alors, par excellence, la carte d'identité travailliste. L'effondrement de ce processus depuis septembre 2000 a précipité celui du parti et la participation à la coalition a durablement empêché les travaillistes de reconstruire une alternative politique. Ils peuvent désormais se consacrer à réduire le hiatus entre une opinion publique qui affiche majoritairement une position proche de la leur sur l'Etat palestinien ou sur le sort des colonies, mais qui continue à apporter sa confiance au Likoud, en dépit du piètre bilan de M. Sharon.

> Une myriade de petites formations suridéologisées ou catégorielles

La victoire annoncée de ce dernier, si les élections prévues à la fin de l'année 2003 devaient être avancées, risque par ailleurs de ne pas être décisive. L'autre fait politique dont témoignent actuellement les sondages est la persistance de l'émiettement du paysage en une myriade de petites formations suridéologisées ou catégorielles, qui brouille le jeu autrefois bien établi des partis historiques israéliens et qui les oblige à contracter des alliances plus ou moins contraignantes. Selon les dernières estimations, les partis des ultra-orthodoxes séphardes et ashkénazes, celui des antireligieux et les différentes familles de l'extrême droite pourraient ainsi disposer à eux seuls de plus du tiers des sièges à la Knesset. Nahum Barnéa, le commentateur politique du quotidien populaire israélien *Yédioth Aharonot,* estimait mercredi que la composition de la future Knesset risquait de ne pas être très différente de la présente et que la majorité de droite serait alors *« faible et fragile. »*

G. P.

Le budget maintient les privilèges accordés aux colonies

JÉRUSALEM
de notre correspondante

Le lobby des colons aura eu raison du gouvernement d'union nationale d'Ariel Sharon. Les cinq ministres travaillistes, au gouvernement depuis février 2001, ont présenté leur démission, mercredi 30 octobre, à cause de leur désaccord sur le budget 2003 jugé trop favorable aux colons installés dans les territoires palestiniens.

Sur fond de crise économique sans précédent, ce budget est marqué par une rigueur qui n'épargne quasiment aucun secteur, et affiche une baisse de l'équivalent de 1,6 milliard d'euros. Dans ce contexte, les travaillistes avaient subordonné leur vote à une coupe supplémentaire d'environ 130 millions d'euros dans les crédits alloués aux colonies. Ils exigeaient en outre que les habitants des villes en développement, durement frappés par le chômage, et ceux des kibboutzim, bénéficient des mêmes avantages sociaux que les colons. Le premier ministre a refusé toute remise en cause des aides accordées aux colons par le gouvernement. Sur le fond, les exigences des travaillistes ne constituaient pourtant pas une rupture idéologique avec la politique actuelle. *« Je voulais retirer leurs avantages sociaux aux colons mais sans toucher à leur sécurité »,* a précisé Benyamin Ben Eliezer, le chef de file des travaillistes.

Seule sa tentative de démanteler quelques colonies sauvages, que même le gouvernement juge illégales, l'avait quelque peu démarqué de M. Sharon, renforçant temporairement son image *« d'homme de gauche »* perdue ces derniers mois. Mais la mobilisation violente des colons lors du démantèlement de Havat Gilad, mi-octobre, a montré les limites du rapport de force entre le gouvernement et les colons.

La presse israélienne brocarde régulièrement les avantages accordés aux quelque 380 000 habitants des colonies construites en territoire palestinien (Cisjordanie, Gaza et Jérusalem-est). Ainsi, en 2001, selon un rapport du ministère de l'intérieur israélien sur les collectivités locales, les colons ont touché des subventions d'un montant quatre fois supérieur à celles accordées aux habitants des villes en développement, situées en Israël. En 2000, relève une étude menée par un professeur d'université, les colons de Gaza avaient même reçu dix-sept fois plus d'allocations que les habitants de Ramat Gan, une ville moyenne de la banlieue de Tel-Aviv.

CRÉDITS D'IMPÔTS

Dans le budget 2003, les sommes consacrées aux infrastructures (routes de contournement, ponts et tunnels destinés à éviter les localités palestiniennes) s'élèvent à près de 90 millions d'euros, selon le député d'opposition (Meretz) Mossi Raz. Le ministère du logement injectera 70 millions d'euros dans les territoires, dont 4 millions seront consacrés à une société privée de gardes armés, censés assurer la sécurité des colons installés à Jérusalem-est et dans les colonies avoisinantes. Sur les six premiers mois de l'année 2002, des appels d'offre ont été lancés pour la construction d'un millier de nouveaux logements, en particulier dans les colonies situées autour de Jérusalem.

A tous les niveaux, le gouvernement poursuit sa politique d'incitation à l'installation dans les colonies. Il accorde des crédits d'impôts et des prêts immobiliers avantageux et assure la gratuité des frais d'éducation aux enfants. Alors que le secteur touristique est en plein marasme, le ministère du tourisme a annoncé la création d'un nouveau circuit dans la ville d'Hébron notamment, pour un coût de plus d'un million d'euros. Dans les mois qui viennent, le ministère des affaires religieuses prévoit la construction de 55 nouvelles synagogues et de 30 bains rituels dans les territoires pour un coût de 5 millions d'euros.

Stéphanie Le Bars

Moscou présente sa version de l'issue de la prise d'otages

Le ministre russe de la santé, Iouri Chevtchenko, affirme que le gaz utilisé contre le commando tchétchène était du fentanyl, une substance anesthésiante. La thèse est contestée par un ancien expert soviétique exilé aux Etats-Unis

MOSCOU
de notre correspondante

Quatre jours après l'assaut des forces spéciales russes ayant mis fin à la prise d'otages, les autorités russes ont brisé leur silence, mercredi 30 octobre, sur la nature du gaz toxique diffusé dans le théâtre où étaient retranchés les assaillants, et qui a provoqué plus d'une centaine de décès parmi les otages. Il s'agirait du fentanyl, un anesthésique à base d'opiacés. Cette annonce, intervenue alors que le secret maintenu à Moscou sur cette question suscitait de plus en plus de critiques, a été faite par le ministre russe de la santé, Iouri Chevtchenko. Il a soutenu que ce gaz n'était pas la cause des décès. Ces affirmations ne mettent pas fin aux nombreuses interrogations concernant les circonstances du dénouement du drame, notamment sur le degré de désorganisations des secours.

« *Une substance à base de dérivés du fentanyl a été utilisée pour neutraliser les terroristes* », a déclaré M. Chevchenko lors d'une conférence de presse. « *Je déclare officiellement qu'aucune substance pouvant tomber sous le coup des conventions internationales interdisant les armes chimiques n'a été utilisée durant cette opération* », a-t-il ajouté.

AP/MICHA JAPARIDZE

Au cimetière Vakhankovo de Moscou, mercredi 30 octobre, de jeunes enfants rendaient un dernier hommage à leur ami, et acteur de la comédie musicale « Nord-Est », Arseni Kourilenko, victime de la prise d'otages du 23 octobre. Seize des 119 otages décédés avaient été enterrés mardi, lors d'une première cérémonie funéraire.

Ces assurances ont été faites alors que, la veille, l'ambassadeur des Etats-Unis à Moscou, Alexander Verschbow, avait formulé de vives critiques contre le silence des autorités russes. « *Nous regrettons que le manque d'information ait contribué à la confusion après la fin de l'opération lancée pour délivrer les otages*, avait-il dit. *Il est clair qu'avec une meilleure information, quelques otages de plus auraient pu survivre* ». « *Pour autant que nous sachions, d'après nos médecins qui ont pu rendre visite à certains des otages américains, pour faire leurs propres diagnostics et s'entretenir avec des représentants du corps médical russe, nous pensons qu'il s'agit d'un opiacé* », avait ajouté ce diplomate.

Mercredi, en se basant sur des prélèvements de sang et d'urine faits sur deux anciens otages allemands, le professeur Thomas Zilker, spécialiste en toxicologie à Munich, affirmait que des traces d'halothane, un gaz utilisé comme anesthésique, avaient été détectées. Un autre expert allemand, Eberhard Kochs, ajoutait le même jour : « *je trouve difficile à croire que c'était la seule substance utilisée* ».

Les autorités russes, qui, pour désigner le gaz, ne parlaient ces derniers jours que de « *moyens spéciaux* », et avaient admis dimanche que seuls « *deux otages* » avaient succombé à des blessures par balles, s'attachent désormais à minimiser le rôle du gaz dans les décès survenus. Selon le ministre russe de la santé, « *en tant que tel, le fentanyl ne peut pas provoquer la mort* ». M. Chevtchenko affirme que le nombre important de décès était avant tout lié à l'état d'affaiblissement général dans lequel se trouvaient les otages. L'immobilité des otages pendant trois jours, un manque d'oxygène dans la salle de théâtre, un dessèchement des organismes, et le manque de nourriture, sont mentionnés. « *Ce sont ces facteurs qui ont provoqué la mort d'une partie des otages* », a déclaré le ministre.

CARACTÈRE D'URGENCE

Il a par ailleurs nié les nombreuses informations circulant à Moscou sur l'absence totale de préparation des services de secours et des équipes médicales. « *Les spécialistes étaient prévenus, et j'en faisait partie, bien que l'opération ait revêtu un caractère d'urgence* ». Les médecins secouristes avaient « *préparé à l'avance plus de mille doses d'antidote* », a-t-il dit, sans toutefois préciser la nature de cette antidote.

Des témoins cités par des journaux russes ont décrit comment de nombreux otages seraient morts « *étouffés* » dans les minutes ayant suivi l'assaut armé, fait d'avoir bénéficié de soins adaptés. Interrogé par *Le Monde* par téléphone, mercredi soir, un scientifique russe vivant depuis 1995 aux Etats-Unis, Vil Mirzaïanov, conteste de son côté que le gaz employé ait pu être du fentanyl, affirmant que la Russie n'en dispose pas. Il considère qu'une des substances diffusées était un dérivé du BZ (bensilate de quinuclidinyle), un produit incapacitant interdit par la convention sur les armes chimiques, signée par Moscou. M. Mirzaïanov avait été emprisonné à deux reprises à Moscou, au début des années 1990, pour avoir révélé l'existence en Russie de programmes prohibés d'armes chimiques. Il affirme conseiller aujourd'hui « *différentes institutions* » à Washington.

Jeudi, 152 ex-otages étaient toujours hospitalisés. Mais des proches de victimes ont raconté que certaines des 501 personnes sorties des hôpitaux ces derniers jours se sont de nouveaux adressées aux services médicaux car « *elles se sentaient de nouveau très mal* ».

Natalie Nougayrède

TROIS QUESTIONS À ... VIL MIRZAÏANOV, SPÉCIALISTE RUSSE DES PROGRAMMES D'ARMES CHIMIQUES

1 Spécialiste russe des programmes d'armes chimiques élaborés par l'URSS, vivant depuis 1995 aux Etats-Unis, pensez-vous possible que le gaz utilisé dans l'assaut contre le théâtre de Moscou soit du fentanyl, comme l'on annoncé les autorités russes ?

C'est un mensonge. La Russie ne dispose pas de cette substance. Je vous l'assure. Pendant vingt-six ans, j'ai travaillé au Gosniiokht [Institut de chimie organique et de technologie, à Moscou], le principal centre de développement d'armes chimiques en Russie. Ses équipes n'ont jamais travaillé sur cet agent. Il est par ailleurs exclu que le fentanyl ait pu être développé, testé, produit en Russie au cours des dernières années, car le Gosniiokht a été à court de financements. La version officielle est totalement fausse. Les Russes mentionnent le fentanyl car il ne tombe pas sous les coup des interdictions de la Convention sur les armes chimiques. Ils ont en réalité utilisé ce qu'ils avaient sous la main, car ils n'avaient pas de temps. La décision a été prise en urgence. Ils ont apporté du Gosniiokht ce qui avait déjà été développé et produit en Russie, c'est-à-dire un dérivé du gaz BZ. Non pas du gaz BZ, mais un dérivé. Un tel agent a été testé par le passé au Gosniiokht, en tant qu'agent anesthésique. Il a en outre été utilisé dans l'hôpital militaire de Bourdenka [à Moscou]. Je n'exclue pas qu'il ait été combiné avec de l'halothane. Nous avons produit ce dérivé du BZ par le passé [en URSS], en quantités relativement petites, quelques centaines de kilogrammes environ. Ils les avaient conservés et les ont utilisés.

2 Le fentanyl aurait-il pu être apporté de l'étranger ?

Non, car cela aurait pris du temps. J'insiste : le Gosniiokht n'a jamais travaillé sur du fentanyl. J'ai conservé mes contacts là-bas et connais bien ce qui se passe dans ce secteur. J'ai été chef du département de renseignement coiffant toutes les branches des programmes d'armements chimiques. Les témoignages d'ex-otages, décrivant une odeur, me rappellent le BZ et l'halothane.

3 Qu'est-ce qui a provoqué tant de morts, au bout du compte ?

Le niveau incontrôlé de concentration du gaz diffusé. Vous savez, il est possible de tuer des gens en les mettant dans une atmosphère de nytrogène ou de dioxyde de carbone. Si vous utilisez une concentration très élevée, vous pouvez tuer. Ils ont pris cette décision en se disant : certains survivront, certains non, on verra.

Propos recueillis par Natalie Nougayrède

Les forces russes auraient eu recours à l'halothane et au BZ

CONTRAIREMENT à ce que l'on pourrait penser, Iouri Chevtchenko, ministre russe de la santé, est loin d'avoir fait toute la lumière sur les causes exactes de la mort des ex-otages du commando tchétchène, qui avaient été détenues dans un théâtre de Moscou, du 23 au 26 octobre. Selon le ministre, les forces spéciales russes auraient eu recours à un dérivé du fentanyl, un analgésique morphinique couremment utilisé dans les hôpitaux occidentaux pour induire les anesthésies pré-opératoires ou pour lutter contre la douleur.

Cette hypothèse, qui avait été évoquée ces derniers jours dans les milieux militaires américains et français, suppose une modification préalable de la forme galénique de la molécule utilisée à des fins thérapeutiques. Commercialisé en France par l'entreprise Janssen-Cilag et les Laboratoires Renaudin le fentanyl se présente en effet sous la forme d'une solution injectable.

Si c'est bien cette substance qui est à l'origine des morts par asphyxie survenues dans le théâtre moscovite il faut supposer que des chimistes russes sont parvenus à fabriquer un aérosol capable de diffuser rapidement ce principe actif dans l'athmosphère. Son inhalation à fortes doses par des organismes affaiblis par le manque de nourriture et en état de stress intense aurait alors rapidement provoqué de profondes dépressions respiratoires aux conséquences mortelles dès lors qu'aucune prise en charge médicale des victimes n'était prévue. Pourtant l'antidote existe : il s'agit de la naloxone.

DOSES MASSIVES

Une autre hypothèse, a priori plus vraisemblable, doit être avancée après la découverte de traces d'un autre médicament anesthésique – l'halothane – dans les organismes d'ex-otages de nationalité allemande. Quelques heures avant les déclarations du ministre russe de la santé, le professeur Ludwig von Meyer, spécialiste de toxicologie annonçait lors d'une conférence de presse organisée à Munich qu'il avait identifié la présence de cette substance dans des échantillons de sang et d'urine de ses deux patients ex-otages.

Selon l'un de ses confrères – le professeur Eberhard Kochs, anesthésiste en chef de la clinique munichoise où sont soignées ces deux anciens otages – l'halothane n'aurait pas été le seul produit utilisé par les forces russes. Commercialisé sous le nom de Fluothane par la multinationale AstraZeneca, l'halothane est un anesthésique dit « halogéné » qui se présente sous la forme d'un liquide conditionné dans des flacons de 250 ml. C'est l'inhalation des vapeurs issues de ce liquide qui permet d'obtenir l'anesthésie de la personne qui va subir une intervention chirurgicale. A cette fin les anesthésistes ont recours à des évaporateurs spécialement calibrés permettant de contrôler avec précision la concentration du produit dans l'air qu'il font respirer à leur patient.

Des concentrations de 2 à 4 % sont suffisantes pour induire une anesthésie et cette dernière peut être maintenue à des concentrations comprises entre 0,5 et 2 %. On peut dès lors sans mal imaginer que la diffusion rapide de doses massives de ce médicament – associé peut-être au gaz incapacitant BZ – au sein du théâtre moscovite soit la cause de l'hécatombe.

Jean-Yves Nau

Le statut d'Aslan Maskhadov sera l'enjeu du sommet UE-Russie à Bruxelles

L'émissaire du président tchétchène, Akhmed Zakaev, est maintenu en détention au Danemark

LE DANEMARK, président en exercice de l'Union européenne (UE) qui, depuis trois ans, réclame l'ouverture de négociations de paix en Tchétchénie, a cédé, mercredi 30 octobre, à la demande russe d'arrêter l'homme chargé de mener ces éventuelles négociations côté tchétchène. Akhmed Zakaev, représentant du président indépendantiste Aslan Maskhadov, a été interpellé à Copenhague et déféré devant un juge du parquet qui a ordonné son maintien en détention provisoire jusqu'au 12 novembre. Moscou, qui réclame son extradition, accuse M. Zakaev « *d'être un des planificateurs de la prise d'otages à Moscou et d'avoir participé à plusieurs actions terroristes de 1996 à 1999* ». Son maintien en détention a été justifié, selon le juge danois en charge du dossier, par « *le risque de voir M. Zakaev échapper aux poursuites s'il était remis en liberté* ».

« *Il est possible que nous l'extradions, si plusieurs conditions sont remplies et si nous obtenons des garanties qu'il ne sera pas soumis à la peine de mort* », a répondu le ministre de la justice, Lene Espersen, lors d'une conférence de presse. Le parquet russe a aussitôt proposé d'en fournir la garantie « *par écrit* », selon l'agence Tass.

Une telle soumission aux pressions que Moscou exerce sur les gouvernements qui accueillent des proches du président Maskhadov est sans précédent. Jamais encore l'un d'eux n'avait été interpellé hors de Russie. Des commentateurs ont estimé que le Danemark cherchait ainsi à se faire pardonner l'acte de relatif courage dont il venait de faire preuve en refusant d'interdire, comme l'exigeait le Kremlin, la tenue du premier « *Congrès mondial tchétchène* », dont M. Zakaev était l'inspirateur. Pourtant, loin d'avoir été un « *rassemblement de suppôts du terrorisme international* », comme l'affirmait Moscou, le congrès s'est achevé, mardi à Copenhague, par le vote de résolutions condamnant « *toute forme de terrorisme* » et appelant le président américain, George Bush, et d'autres ténors de la communauté internationale à inciter Vladimir Poutine à négocier avec Aslan Maskhadov.

INTERLOCUTEUR OU TERRORISTE ?

Mais le président russe a accusé le Danemark de faire cavalier seul dans l'UE en « *soutenant des terroristes* » et, en guise de représailles, le Kremlin a annulé la rencontre russo-danoise prévue le 12 novembre à Copenhague, dans la foulée d'un sommet russo-européen. Les Danois se sont inclinés et ont proposé le transfert du sommet UE-Russie à Bruxelles. Moscou s'est empressée d'accepter. L'Allemagne a alors demandé que « *la question tchétchène* » soit inscrite à son ordre du jour. La Russie n'y a pas vu d'inconvénient, ayant depuis longtemps rodé ses arguments et s'estimant, aujourd'hui, portée par un certain courant de sympathie diplomatique qui a suivi la prise d'otages.

L'enjeu, au sommet, sera le statut d'Aslan Maskhadov – interlocuteur valable ou « *terroriste* » ? –, comme le veut à nouveau le Kremlin, qui hésitait sur ce point avant la prise d'otages. La charge contre son émissaire Akhmed Zakaev entrerait dans ce cadre, mais ses chances d'aboutir sont faibles. Mercredi, le premier ministre danois, Anders Fogh Rasmussen, a souligné que « *les autorités compétentes s'étaient naturellement assurées qu'il n'y avait pas de terroristes parmi les invités du Congrès tchétchène* ». En outre, le parquet russe accuse M. Zakaev d'actes terroristes commis entre 1996 et 1999 alors que le représentant du président Poutine, Viktor Kazantsev, l'a lui-même officiellement rencontré en 2001. Quant aux « *informations supplémentaires* » fournies par Moscou sur cet ancien acteur tchétchène qui sillonne depuis deux ans les capitales européennes, elles devraient, en tout état de cause, buter sur l'obstacle du maintien de la peine de mort dans le code pénal russe, comme l'a souligné l'ambassadeur danois à Moscou. Le Kremlin met en avant le moratoire sur les exécutions en vigueur depuis 1996, mais omet de préciser que celui-ci expire l'an prochain.

Sophie Shihab

Comment les Serbes de Croatie étaient dirigés depuis Belgrade

LA HAYE
correspondance

De Tito à Milosevic, Slobodan Lazarevic, qui témoignait mercredi 30 octobre à La Haye, devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie, a servi comme agent des services secrets militaires de la Serbie. En 1995, il servait comme officier de liaison dans l'armée serbe de Krajina, en Croatie. De retour en Serbie après la débâcle infligée à cette armée par les forces croates, il est arrêté par la police serbe et livré au « *camp de concentration* » de Dalj pour 100 deutschemarks, le prix fixé « *par tête de Serbe* » apportée à la milice d'Arkan. Ici, après leur reddition en Croatie, « *des milliers de Serbes de la Krajina* » viendront transporter « *des rocs* », sous prétexte de réentraînement, dans ce camp gardé par des hommes en armes et cerné de barbelés. Après cet épisode, Lazarevic quitte les services secrets pour lesquels il œuvrait depuis 1968 et devient, pour le procureur du TPIY, un témoin d'exception. A la barre, il raconte comment les Serbes de Croatie étaient dirigés depuis Belgrade.

C'est depuis Belgrade que l'armée serbe de la Krajina est alimentée en armes, munitions, matériel logistique, explique-t-il. C'est à Belgrade que se rendent les délégations chargées de représenter les Serbes de Krajina lors de quatre négociations secrètes menées sous l'égide de la communauté internationale. C'est de Belgrade que viennent les instructions.

« *Vous étiez l'auteur de la politique menée en Krajina* », lance le témoin à Slobodan Milosevic. L'accusé s'étonne que les responsables politiques et militaires aient pu prendre ordre de lui. « *Indirectement, oui,* réplique Lazarevic, *on disait Belgrade. Et Belgrade était synonyme de vous monsieur Milosevic.* » Dans le box, l'ex-président de Serbie réprime un sourire. « *Ah ! C'est un synonyme bien important* », lance-t-il ironiquement. Le témoin évoque celui qu'on appelait « *le chef, le boss* », lors des négociations menées avec les Croates. Sourire à nouveau ravi de l'accusé. Les instructions de Belgrade dans les négociations étaient élémentaires : « *L'idée générale était de ne pas être d'accord, c'était très simple à suivre* ». Pour Lazarevic, la guerre en Croatie permettait de faire oublier à l'opinion publique les problèmes yougoslaves. A chaque étape des négociations, les unités anti terroristes de l'armée de la Krajina montent toutes sortes d'incidents « *pour arrêter les discussions avec les Croates* » et re-mobiliser les forces serbes. Mais le plan Vance vient troubler les aspirations sécessionnistes des Serbes de Croatie: la démilitarisation est au centre de ce plan. Les militaires engagés en Krajina au service de la Serbie échangent leurs uniformes « *vert olive contre le bleu des forces de police* » et continuent d'occuper la place.

Slobodan Lazarevic a alors pour mission d'infiltrer les forces des Nations unies qui ont été déployées en Croatie. « *Je me rapprochais d'eux pour devenir ami, leur rendais des services, recherchais leurs points faibles* » pour pouvoir « *exercer un chantage sur eux.* » Contrats en poche, interprètes, gardes, plongeurs, chauffeurs, engagés par les Nations unies vont remettre leurs rapports réguliers à Lazarevic.

Le témoin raconte encore comment les forces internationales ont laissé faire une prétendue « *opération humanitaire* » destinée à déporter 75 vieillards croates de la Krajina sous prétexte d'un examen médical à l'hôpital de Karlovac. Ils ne reviendront pas.

En 1994, Lazarevic a participé à la commission chargée de l'échange de 100 cadavres, à remettre aux familles meurtries. L'agent des services serbes a besoin de six corps. Il se rend chez les hommes d'Arkan. Le colonel en charge « *n'avait pas de cadavres, mais il avait six personnes vivantes dont je pouvais me servir.* » Six cadavres « *trop frais* » sont mis à sa disposition. « *On m'a dit de les mettre dans un réfrigérateur et de les conduire sur le lieu de l'échange.* »

Stéphanie Maupas

L'économie américaine fait irruption dans la campagne électorale

A moins d'une semaine du scrutin de mi-mandat du président Bush, l'effondrement du moral des consommateurs jette une ombre sur la reprise. L'inquiétude des ménages se nourrit des mauvais chiffres du chômage, de la faiblesse continue de Wall Street et de la crainte d'une guerre en Irak

NEW YORK
de notre correspondant

Eclipsées par la perspective d'un conflit armé avec l'Irak et la sanglante équipée du « sniper » de Washington, les difficultés de l'économie américaine sont passées presque inaperçues lors de la campagne pour les élections législatives.

A moins d'une semaine du scrutin, elles viennent se rappeler au bon souvenir des électeurs. Mardi, le baromètre de la confiance des ménages, calculé par le Conference Board pour le mois d'octobre, est tombé à son plus bas niveau depuis neuf ans. *« La faiblesse du marché du travail, les éventuelles conséquences d'une guerre contre l'Irak et la crainte d'une nouvelle baisse de la Bourse ont laminé la confiance »*, explique Lynn Franco, directrice du bureau d'études. L'indice est tombé à 79.4 contre 93.7 en septembre.

« Cette fois, il semble bien que les Américains aient fini par perdre le moral », souligne Drew Matus, économiste de la banque Lehman Brothers.

Après trois trimestres de récession l'an dernier, l'activité a connu un sursaut lors des derniers mois de 2001 et des premiers de 2002. Une reprise d'autant plus spectaculaire qu'elle intervenait à la suite d'une relance monétaire et budgétaire massive. Après onze baisses consécutives, la Réserve fédérale a ramené en 2001 le loyer de l'argent au jour le jour à 1,75 %, son plus bas niveau depuis quarante ans. Le budget des Etats-Unis, en excédent de 150 milliards de dollars, est passé dans le même temps à un déficit d'une ampleur comparable. Mais, faute de relais pris par l'investissement et la consommation, la reprise s'est rapidement essoufflée. Au point de faire craindre aujourd'hui une rechute et une nouvelle récession. La croissance est retombée à 1,1 % en rythme annuel au deuxième trimestre.

Les ménages ont tenu l'activité à bout de bras depuis deux ans et demi, continuant à dépenser et à s'endetter en dépit de l'augmentation du chômage et de la diminution de leur patrimoine après la dégringolade de Wall Street. Ils ne pourront plus le faire longtemps. Depuis le milieu de l'année 2000, la consommation et le logement, qui représentent 73 % de l'activité économique, ont augmenté à un rythme annuel de 2,7 %. Mais la situation financière des Américains n'a cessé de se dégrader. Leur taux d'endettement atteint le niveau record de 96,5 % du revenu disponible.

LE MORAL DES MÉNAGES AMÉRICAINS EN BERNE

Moral des consommateurs
Indice, base 100 en 1985

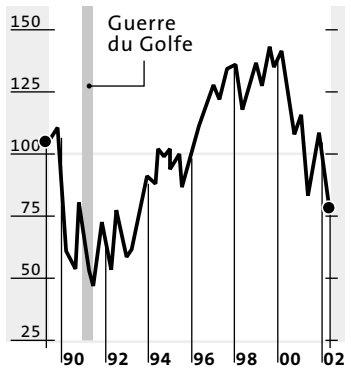

Source : The Conference Board via Economy.com

Chômage
durant les deux années Bush
En % de la population active

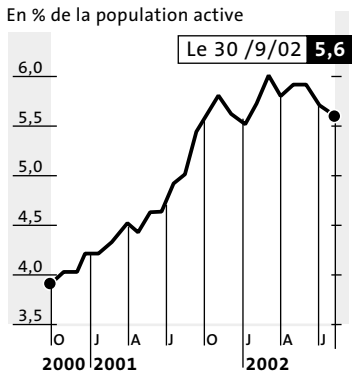

Source : Bloomberg

Pour réduire leurs dettes, les ménages n'ont d'autre alternative qu'épargner plus et consommer moins... Ils y sont d'autant plus contraints que les hausses de salaires se font rares maintenant. Non seulement les entreprises ont des problèmes de rentabilité, mais elles n'ont plus de difficultés pour recruter. Enfin, les consommateurs ne pourront plus compter sur un nouveau coup de pouce au pouvoir d'achat sous la forme de baisses d'impôts.

« Les économistes feraient mieux de regarder ce que font les consommateurs plutôt que ce qu'ils disent, s'emporte Glenn Hubbard, le président du conseil des conseillers économiques de George Bush. *La confiance baisse depuis mai, mais le marché du logement reste solide. Avec l'augmentation des revenus, la progression des dépenses de consommations sera substantielle durant la prochaine année de reprise. »* Reste à savoir comment les salaires pourront augmenter.

Les 8 000 milliards de dollars partis en fumée à Wall Street depuis mars 2000 ont laissé des traces profondes dans les bilans des entreprises sous la forme de participations surévaluées, d'investissements hasardeux et de surcapacités. Le taux d'utilisation des équipements industriels était de seulement 76,1 % en août, tous secteurs confondus. Contraintes aujourd'hui de publier de « vrais résultats », sans artifices comptables, les entreprises désinvestissent, réduisent l'emploi, se désendettent et effacent les moins-values héritées de la bulle. Elles n'augmentent surtout pas les rémunérations.

Quant à l'immobilier, il s'agit sans doute aujourd'hui de la principale menace pour l'économie américaine. Le prix des maisons a encore continué à augmenter de 6,5 % en rythme annuel au deuxième trimestre. Le transfert de l'épargne de la Bourse vers le logement et le niveau très faible des taux d'intérêt ont créé une bulle. Si cette bulle éclate, la situation financière des ménages deviendra encore plus précaire et la consommation encore plus faible. Un scénario catastrophe que redoute Stephen Roach, économiste en chef de la banque Morgan Stanley. *« L'histoire nous apprend que la déflation se produit souvent après l'éclatement de bulles financières majeures »*, écrit-il. *« Beaucoup se sont empressés de clamer que l'Amérique n'est pas le Japon des années 1990,* ajoute-t-il. *Mais si la bulle de l'immobilier et celle de la consommation éclataient à leur tour... »*

Le mot même de déflation fait peur à Wall Street et à la Maison Blanche. Dans l'inconscient collectif, il est synonyme de calamité et renvoie aux images de la grande dépression des années 1930. Les prix des actifs et des biens ne cessent de baisser, les profits s'effondrent, les entreprises réduisent les salaires et licencient, entraînant un nouveau recul de la consommation. Les ménages et les entreprises trop endettés ne peuvent plus faire face à leurs engagements.

L'économie américaine n'en est pas là, mais elle est particulièrement fragile. *« Cela faisait très longtemps que la déflation ne faisait plus partie du paysage. Aujourd'hui, il s'agit d'un risque à la fois possible et plausible »*, reconnaît J. Alfred Boaddus, le président de la banque de Réserve fédérale de Richmond. En dépit de la faiblesse du dollar, l'inflation est tombée aux Etats-Unis à 1,1 %, son plus bas niveau depuis 48 ans.

Eric Leser

Les Quinze ne parviennent pas à prendre la relève des Etats-Unis pour tirer la croissance

FRANCFORT
de notre correspondant

L'Europe n'échappe pas à la morosité mondiale. Les espoirs d'une nette reprise d'ici à la fin de l'année se sont définitivement envolés depuis l'été. Au contraire, c'est une période de croissance molle, voire de stagnation, qui semble se profiler, à en croire les avis les plus pessimistes. Le moral des milieux patronaux est en berne, en particulier en France et en Allemagne. L'indice Ifo sur le climat des affaires outre-Rhin, publié lundi 28 octobre, a enregistré sa cinquième baisse consécutive.

A l'instar de la Commission européenne, et de la plupart des experts, le Fonds monétaire international vient de revoir à la baisse ses prévisions de croissance : il table désormais sur une progression du produit intérieur brut de la zone euro de 0,7 % en 2002 (contre 0,9 % précédemment), puis de 2 % en 2003 (au lieu de 2,3 %).

FREINS À LA CROISSANCE

Un mythe semble avoir vécu : la zone euro est incapable de prendre la relève des Etats-Unis pour tirer l'économie mondiale. Au grand dam de ses membres, elle n'est pas non plus devenue la forteresse escomptée, un espace protégé des aléas de la conjoncture mondiale. Au contraire : les douze demeurent terriblement dépendants de l'évolution de l'activité aux Etats-Unis, au Japon et dans les pays émergents. Les risques de conflit en Irak, la hausse des tarifs du pétrole, l'essoufflement américain, l'appréciation de l'euro vis-à-vis du dollar, qui peut peser sur le niveau des exportations, constituent autant de freins à la croissance européenne. En parallèle, la chute des marchés boursiers vient doucher l'enthousiasme et l'appétit de consommation des petits porteurs, tout en handicapant le financement des entreprises.

Pour ne rien arranger, la principale puissance économique de la zone, l'Allemagne, demeure dans une position très précaire. Si les six grands instituts de conjoncture ont écarté la semaine dernière tout risque de récession, après celle survenue à la fin 2001, certains experts n'excluent pas cette éventualité. En rythme annuel, la croissance allemande devrait être très faible cette année, autour de 0,4 %, pour se ressaisir timidement en 2003. Consommation atone, secteur de la construction sinistré, banques dans la tourmente, plans sociaux en série, exportations sous pression, l'Allemagne pourrait en outre pâtir des récentes hausses d'impôts décidées par le gouvernement de Gerhard Schröder.

Au contraire des Etats-Unis, où les pouvoirs publics – gouvernement et autorités monétaires – ont tenté massivement, en 2001, de relancer la machine ou de limiter la casse, les Européens restent bien timorés. Les marges de manœuvre budgétaires sont limitées, surtout pour les trois locomotives de la zone, l'Allemagne, la France et l'Italie, en délicatesse avec les engagements du pacte de stabilité et de croissance. Bien que ces gouvernements plaident désormais pour une lecture plus souple du pacte, l'objectif du retour à l'équilibre budgétaire à l'horizon 2006, voire un peu plus tard pour la France, demeure prioritaire.

De son côté, la Banque centrale européenne maintient le statu quo sur les taux en vigueur depuis novembre 2001 (après avoir réduit le principal taux directeur de 150 points de base auparavant pour le porter à 3,25 %). Le conseil des gouverneurs de l'institut d'émission, malgré les différents appels à la baisse, semble être encore partagé sur la nécessité de réduire le loyer de l'argent. Son président, Wim Duisenberg, paraît pourtant de plus en plus soucieux en matière de conjoncture.

Depuis plusieurs semaines déjà, la BCE a revu ses propres prévisions à la baisse : après avoir longtemps affirmé que la croissance de la zone atteindrait entre 2 % et 2,5 % à la fin 2002, elle espère que ce niveau sera atteint dans le courant de l'année prochaine.

Philippe Ricard

En France, des signaux contradictoires

Le moral des ménages en France s'est redressé en octobre après quatre mois consécutifs de baisse, selon les chiffres de l'Insee publiés jeudi 31 octobre, qui souligne que l'opinion des ménages sur les évolutions passées et futures du niveau de vie en France s'améliore également. Pour la première fois depuis juin 2002, ils estiment que l'inflation s'est atténuée dernièrement et pensent que cette tendance va se poursuivre.

L'optimisme est en revanche loin d'être de mise chez les industriels. Publié mercredi 30 octobre, l'indicateur de l'Insee sur le moral des patrons de l'industrie manufacturière accuse un nouveau recul et tombe à 94 points contre 97 en septembre. Cet indicateur phare laisse augurer une contraction de la production et un nouvel accès de faiblesse de l'économie française. En 2002, la croissance ne devrait pas dépasser 1 %, si l'on en croit plusieurs instituts de conjoncture. En 2003, il est peu probable qu'elle atteigne les 2,5 % retenus par le gouvernement.

L'économie canadienne résiste encore

Le Canada a réussi jusqu'à maintenant à résister au ralentissement des Etats-Unis, son plus important partenaire commercial, évitant même la récession en 2001 grâce à la consommation des ménages.

Les économistes estiment cependant que l'économie canadienne, fortement dépendante des exportations, ne pourra pas tenir le coup indéfiniment. Ils tablent sur une croissance de 3,4 % en 2002 et de 3,35 % en 2003. La Banque du Canada a réduit ses propres prévisions, la semaine dernière, et mis en garde contre le risque d'une reprise de l'inflation. Elle s'attend maintenant à une croissance légèrement au-dessus du potentiel de 3 % de l'économie, ces trois prochains trimestres.

La banque centrale canadienne est la seule du G7 à avoir relevé son taux directeur à trois reprises cette année. Selon les économistes, le chômage devrait continuer à baisser l'an prochain, passant de 7,45 % au premier trimestre 2003 à 7 % début 2004.

Au Japon, le nouveau plan antidéflation du gouvernement manque d'ambition

TOKYO
correspondance

Ni grand nettoyage des créances douteuses des banques, ni plan antidéflation musclé : mercredi 30 octobre, le gouvernement japonais a une fois de plus déçu sur les deux fronts qui minent l'économie japonaise depuis quatre ans. Heizo Takenaka, le super-ministre de l'économie et nouveau patron de la FSA, l'organisme de tutelle du secteur financier, a découvert toute l'inertie d'un monde politique arc-bouté sur le consensus.

Chargé par Junichiro Koizumi de venir à bout du problème des mauvaises créances dans le secteur bancaire, l'économiste avait réuni une équipe d'experts de choc et décidé de surprendre. Mercredi 23 octobre, l'opposition des banquiers et des caciques du PLD l'obligeait à réviser sa copie, en bloquant au dernier moment la sortie de son rapport intérimaire. Après une semaine de *nemawashi* – ces consultations dans les coulisses du pouvoir largement reprises dans les pages de la presse –, le nouveau plan antidéflation de M. Takenaka, annoncé mercredi soir, a largement perdu de sa substance et déçoit tous ceux qui s'attendaient au grand nettoyage. La victoire de la vieille garde du PLD et des forces de résistance entame d'autant la crédibilité de Junichiro Koizumi comme réformateur.

Le plan annoncé mercredi 23 était très différent. Il proposait un atterrissage forcé qui aurait été bénéfique sur le long terme d'un point de vue économique, mais était probablement inacceptable d'un point de vue social et politique.

« Un atterrissage en douceur comme celui-ci n'apporte rien, il aurait au mieux fallu quelque chose entre les deux, en liquidant les sociétés qui sont incapables de rembourser leurs prêts. En fait, rien n'est fait pour aider les banques, elles doivent se débrouiller seules avec leurs mauvaises créances, ce qui ne fait que prolonger le problème », estime Brian Waterhouse, analyste bancaire à HSBC à Tokyo.

Le plan de M. Takenaka, tel qu'il avait filtré la semaine dernière, reposait sur un dispositif de choc : l'idée était de limiter à 10 % des fonds propres les crédits d'impôts

Le grand nettoyage des créances douteuses des banques n'aura pas lieu

des banques, alors que ceux-ci atteignent aujourd'hui près de 40 %. Une telle mesure aurait placé certains établissements en situation de sous-capitalisation et permis au gouvernement de les nationaliser, ce à quoi l'autorise la législation actuelle. Le dispositif prévoyait ensuite de séparer les mauvais payeurs des autres et de relancer l'activité des banques nationalisées purgées de leurs mauvaises créances en les dotant d'un nouveau management.

En comparaison de ce plan d'action ambitieux, les nouvelles mesures annoncées mercredi restent floues et ne détaillent encore ni les moyens financiers pour y parvenir ni les dates de mise en œuvre. Elles visent à diviser par deux le montant des mauvaises créances d'ici à mars 2005.

L'arsenal de nouvelles mesures porte essentiellement sur une évaluation plus stricte des créances douteuses, qui s'accompagnera de nouvelles inspections de la FSA, et une multiplication des audits externes. Il s'agira également de créer une institution publique chargée de la réhabilitation des « canards boiteux » de l'économie, ces centaines d'entreprises des secteurs de la construction, de l'immobilier et de la distribution asphyxiées par les mauvaises créances. L'institution en question décidera de la viabilité on non des entreprises concernées et pourra, le cas échéant, leur accorder des prêts. La RCC, structure de défaisance, devrait aussi voir ses moyens accrus, mais aucun chiffre n'a été avancé.

Le plan antidéflation comporte plusieurs mesures destinées à amortir les effets de la récession, en augmentant les aides aux PME et aux employés victimes des restructurations, avec la création d'un fonds spécial pour l'emploi. Enfin, un quartier général pour la promotion de la création d'emplois sera mis en place sous l'autorité du premier ministre – autant de mesures destinées à endiguer le vent de panique qu'avait suscité l'annonce du premier plan Takenaka et *« les millions de chômeurs à la clé »* que certains lui avaient attribués.

En outre, le plan comporte 1 000 milliards de yens (environ 8,2 milliards d'euros) de déductions fiscales – les rumeurs avaient fait état du double. Mais l'impact de ces déductions est jugé minime en termes de relance. Le gouvernement prévoit de faire voter en janvier une proposition de budget supplémentaire pour 2002 afin de compenser les nouvelles dépenses dues au plan antidéflation – et la baisse attendue des revenus fiscaux. Déjà, la promesse faite par Junichiro Koizumi de ne pas dépasser les 30 trillions de yens de déficit budgétaire fait figure de vœu pieux. La Banque du Japon, qui a de nouveau assoupli sa politique monétaire mercredi, a annoncé dans son dernier rapport semestriel un arrêt de la reprise d'octobre à mars. Le PIB nippon ne devrait augmenter que de 0,2 % à 0,5 % sur l'exercice fiscal 2002.

Brice Pedroletti

publications judiciaires
47, rue Louis Blanc
92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 - Fax. 01 43 33 51 36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9ème chambre (section B) de la cour d'appel de Paris du 19 JUIN 2002, **ROZZA Christine, Chantal,** née le 2 Décembre 1960 à MARSEILLE (13), fille de Gaston ROZZA et de CILLI Marie, demeurant chez M. Jean-François PERIER, La Fontaine Montfort (45700) SAINT MAURICE-sur-FESSARD a été condamnée à la peine de ***SIX MOIS d'emprisonnement avec sursis,*** pour :
- SOUSTRACTION A L'ETABLISSEMENT OU AU PAIEMENT DE L'IMPÔT : OMISSION DE DECLARATION - FRAUDE FISCALE,
faits commis courant 1997 et 1998, à PARIS, infraction prévue par l'article 1741 AL.1 du Code général des impôts et réprimée par les articles 1741 AL.1, AL.3, AL.4, 1750 AL.1 du Code général des impôts, l'article 50 §I de la Loi 52-401 du 14/04/1952,
La cour a, en outre ordonné, aux frais de la condamnée :
1° ***La publication*** de cet arrêt, par extrait, au ***Journal Officiel de la République Française***, et les quotidiens ***Le Monde et Libération***,
2° **L'affichage** de cet arrêt, par extrait, pendant ***TROIS MOIS*** en ***MAIRIE du domicile de la contribuable.***
Pour extrait conforme délivré à Monsieur le procureur général sur sa réquisition,
Pour LE GREFFIER EN CHEF.

ventes aux enchères publiques
47, rue Louis Blanc – 92984 La Défense Cedex
Tél. 01 49 04 01 85 – Fax. 01 43 33 51 36

75 Vente au Palais de Justice de Paris, **Jeudi 21 Novembre 2002 à 14h30**
APPARTEMENT à PARIS 3ème
1 et 3, Rue Saint-Claude et 99, Boulevard Beaumarchais
(Lot n°32) au 3ème étage face dans le bâtiment Z, escalier B
de **4 Pièces Principales - Cave**
(Nota : le lot n°32 objet de la présente vente, a été réuni avec le lot n°33, non saisi)
Mise à Prix : 152.449,02 €
S'adresser à **Maître Bruno PAULUS**, Avocat à Paris (75008)
116, Boulevard Haussmann - **Tél : 01.44.70.74.40**

75 Vente au Palais de Justice de Paris,
Lundi 2 Décembre 2002 à 14h - en un lot
à PARIS 15ème
7, Rue de Vouillé
APPARTEMENT de 92,36 m²
(réunion des lots 1009 LOGEMENT et 1010 APPARTEMENT)
dans le bâtiment A, au 2ème étage, comprenant : entrée, cuisine, salle de bains, salle de séjour-salon, 2 chambres, 2 wc - 2 Caves
Mise à Prix : 182.938,82 €
S'adr. à **Maître Jean-Claude FREAUD**, Avocat au Barreau de Paris
69, Rue d'Amsterdam (75008) Paris - ***Sur les lieux pour visiter le 26 Novembre 2002 de 10h à 12h*** - Internet : www.licitor.com et www.freaud-adj.com

Les Sri-Lankais, confiants dans le processus de paix, renouent avec une vie normale

La peur des Tigres et de l'armée s'est atténuée

JAFFNA
de notre envoyée spéciale

Alignées le long de la plage, les grosses barques multicolores à moteur sont, pour les pêcheurs de

REPORTAGE

« Je ne crois à rien. Je veux juste rester », dit un paysan revenu sur sa terre

Point Pedro, à l'extrémité nord de la péninsule de Jaffna, le symbole de la paix retrouvée. Neuf mois après la signature de l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement sri-lankais et les Tigres de libération de l'Eelam *[patrie]* tamoul (LTTE), toutes les familles qui avaient évacué cette plage contiguë à une base de l'armée sont revenues. En outre, depuis trois mois, la marine sri-lankaise a de nouveau autorisé les pêcheurs à utiliser leurs bateaux à moteur, reléguant peut-être définitivement dans le passé les*oru*, ces troncs évidés munis de deux balanciers avec lesquels les pêcheurs ne pouvaient trop s'éloigner du rivage.

Alors que les contours d'une paix qui mettrait fin à dix-neuf ans d'un conflit armé – 65 000 morts, environ – ne sont encore pas définis, les Tamouls du Nord et de l'Est veulent y croire et beaucoup sont déjà rentrés chez eux. Sur les 800 000 déplacés du conflit, plus de 180 000, en majorité ceux qui vivaient dans des camps proches des zones de combats, sont déjà revenus.

A l'entrée de Palaï, les ruines témoignent des féroces affrontements qui ont ravagé cette région lors de la perte par l'armée de la Passe des Eléphants, en avril 2000. Là, au nord de Jaffna, la « capitale » des Tamouls, gouvernée pendant cinq ans (de 1990 à 1995) par le LTTE, Shiva Sidambavam, 47 ans, monte les structures de sa nouvelle maison bâties avec l'aide de quelques amis. *« Nous avons attendu huit ans à Mallavi ; la situation est bonne maintenant »*, affirme ce paysan, revenu il y a deux mois sur sa terre d'origine. L'homme a cependant laissé sa famille dans le camp de Mallavi, situé sur la côte Est, le temps de voir. *« Je ne crois à rien. Je veux juste rester »*, ajoute-t-il quand on l'interroge sur la pérennité de la trêve.

LOURDES TAXES

Partout, dans les parages, des panneaux rouges mettent en garde contre les mines. *« Peut-être y en a-t-il, mais nous avons besoin de maisons »,* explique Sidambaram. Des panneaux similaires sont plantés tout le long de la route A9, cette *« route de la mort »* que l'armée a tenté en vain, de mai 1997 à décembre 1998, et au prix de plusieurs milliers de morts, d'ouvrir pour désenclaver Jaffna. Le retour en grand nombre des déplacés, dans des zones rendues à la forêt et aux infrastructures totalement détruites, rend urgente une aide massive que le gouvernement, en état de quasi-banqueroute, évalue à 850 millions de dollars.

Sans attendre la paix formelle, Jaffna revit pourtant. Le couvre-feu a disparu, l'électricité est revenue totalement et, avec l'ouverture de la route de Colombo, les magasins se sont remplis. Des milliers de Cinghalais viennent chaque week-end découvrir cette partie de leur pays qui leur était fermée depuis le début de la guerre, en 1983.

Seul témoignage d'une situation encore incertaine, la présence massive de l'armée, cinghalaise dans son immense majorité, qui n'a démonté ici aucune de ses positions. *« Nous sommes impatients de voir le retour à la normalité »*, note le Dr Thayalan Ambalavanar, médecin à l'hôpital de Jaffna. *« A Colombo, les points de contrôle ont disparu, mais pas ici. L'armée patrouille toujours dans les rues ».* Cette dernière n'est toutefois plus accusée de mauvais traitements par les habitants. Mais beaucoup se plaignent des lourdes taxes imposées, par le LTTE, aux personnes et à tous les produits traversant la zone sous son contrôle, afin de pénétrer à Jaffna. *« Certains Tamouls craignent des représailles du LTTE parce qu'ils sont restés ici après 1995. Ils ont peur que le gouvernement les abandonne au LTTE »,* commente un observateur qui veut rester anonyme. *« Pris entre l'armée et les Tigres, les gens gardent un profil bas »*, note, pour sa part, le père Salvaraja, de l'évêché catholique de Jaffna.

Sous le parrainage attentif de la Norvège, le processus de paix semble sur les rails. *« L'attention se porte plus, pour l'instant, sur les conséquences du conflit que sur les causes »*, nuance Kethesh Loganathan, du Centre de politiques alternatives. Un fait que déplore le Dr Ambalavanar : *« Beaucoup d'entre nous estimons que la priorité des négociations de paix devrait être la constitution d'une administration intérimaire pour le Nord et l'Est »*, dit-il, arguant du fait que les Tamouls seraient mieux à même de définir les priorités de la région qu'ils revendiquent. *« Nous devons donner sa chance au LTTE »*, poursuit-il, en ajoutant, en allusion aux craintes que suscite le totalitarisme du chef des Tigres, Velupillai Prabhakaran : *« Gouverner n'est pas la même chose que de se battre pour sa survie ».*

La mise en place d'une administration intérimaire au Nord (majoritairement tamoul) et à l'Est (où les Tamouls coexistent avec une importante minorité musulmane qui refuse d'être sous la férule d'une administration qui serait dominée par le LTTE) reste redoutée par nombre de Cinghalais (78 % de la population) qui y voient la première étape de la séparation. Elle semble avoir fait place, désormais, à la mise sur pied d'une équipe conjointe (*task force*) gouvernement-LTTE, chargée essentiellement de la reconstruction.

Des pourparlers parrainés par Oslo

Après un premier tour de négociations, du 16 au 18 septembre, au cours duquel les Tigres du LTTE avaient affirmé renoncer à une patrie séparée dans les territoires qu'ils contrôlent au nord et à l'est du Sri Lanka, les négociateurs du gouvernement et du LTTE se retrouvent, jeudi 31 octobre, à Nakhon Pathom (Thaïlande). Le principal sujet de discussion sera l'instauration d'une équipe conjointe gouvernement-LTTE chargée de promouvoir, notamment grâce à l'aide internationale, la reconstruction des zones dévastées par la guerre. L'enjeu est d'importance : dans les zones qu'il contrôle, le LTTE veut rester maître des projets de rénovation alors que le gouvernement veut que l'aide profite aussi au Sud, où vivent l'immense majorité des Cinghalais. Une conférence des pays donateurs doit se tenir le 25 novembre à Oslo, la Norvège parrainant le processus de paix. – *(Corresp.)*

Cette solution de remplacement évite aussi l'obstacle d'un amendement constitutionnel qui aurait requis l'approbation des deux tiers du Parlement — un nombre de voix qu'est loin d'avoir le gouvernement du Parti national unifié (UNP) de Ranil Wikramasinghe. Au-delà des divergences qui ne manqueront pas de surgir quand seront abordées les questions de fonds, le principal obstacle au processus de paix en cours est en effet l'incertitude de la situation politique au Sud. La cohabitation entre la présidente, Chandrika Kumaratunga, et le premier ministre, Ranil Wikramasinghe, est houleuse, alors que la paix est impossible sans un accord entre les deux grands partis cinghalais. *« Le défi pour l'UNP, qui est prêt à partager le pouvoir avec le LTTE au Nord et à l'Est, est d'accepter de partager le pouvoir avec la présidente »*, affirme Jehan Pereira, du Conseil national pour la paix. Mais l'immense désir de paix des Sri-Lankais pourrait contraindre les politiques à coopérer tant, les mois de trêve passant, il sera difficile de revenir aux combats.

Françoise Chipaux

La Corée du Nord refuse toute concession au Japon et veut discuter directement avec les Etats-Unis

Tokyo n'a pas obtenu du régime de Pyongyang qu'il envisage de traiter avec les alliés de Washington en Asie du Nord-Est sur la question de son programme d'armement nucléaire

TOKYO
de notre correspondant

L'acrimonie et les divergences de vue ont dominé les premiers pourparlers entre la Corée du Nord et le Japon sur la normalisation de leurs relations, qui se sont tenus mardi 29 et mercredi 30 octobre à Kuala Lumpur (Malaisie). Aucun progrès n'a été enregistré sur les deux dossiers qui préoccupent les Japonais : le programme nucléaire nord-coréen et le sort de cinq de leurs ressortissants, kidnappés dans les années 1970-1980 par des agents de Pyongyang, qui séjournent actuellement dans l'archipel. Les deux délégations se sont séparées sur un constat d'échec. *« Nous n'avons fait que répéter nos positions respectives »*, a reconnu un délégué nord-coréen, Pak Ryong-yon. Seul point positif : la partie japonaise pense que la République populaire démocratique de Corée (RPDC) souhaite continuer la négociation sur les bases de la déclaration signée le 17 septembre à l'issue du voyage à Pyongyang du premier ministre nippon, Junichiro Koizumi.

Sur la question du programme d'enrichissement d'uranium, dont Pyongyang a reconnu l'existence en violation de l'accord de 1994 avec les Etats-Unis, les Coréens ont fait valoir qu'une *« solution définitive au problème du nucléaire ne pourra être trouvée qu'à travers une négociation directe avec les Etats-Unis ». « Aussi longtemps que nous serons menacés par les Etats-Unis, nous n'avons aucune raison de justifier nos efforts pour nous défendre »*, a déclaré Pak Ryong-yon. En ce qui concerne les cinq kidnappés que Pyongyang a autorisés à revenir au Japon pour un bref séjour, la partie nord-coréenne s'est montrée intraitable sur un retour éventuel de leurs enfants restés en RPDC, estimant qu'en prolongeant leur séjour, le Japon a rompu son engagement de les renvoyer à Pyongyang le 27 octobre comme prévu. Tokyo leur a fourni un passeport et leur a proposé de se réinstaller définitivement dans l'archipel.

DIALOGUE DE SOURDS

La question des kidnappés a donné lieu à un dialogue de sourds : *« Le Japon doit d'abord honorer son engagement* [de renvoyer les kidnappés] *»,* a fait valoir Pyongyang. *« Il faut revenir au point de départ de cette affaire : il s'agit d'actes criminels, de rapts »*, a rappelé le chef de la délégation japonaise, Katsunari Suzuki. *« Le Japon a violé, pendant trente-six ans de colonisation, les droits de l'homme en Corée »,* a rétorqué son homologue nord-coréen... Pour Pyongyang, les questions de sécurité et relatives au sort des kidnappés seront résolues après la normalisation des relations entre les deux pays alors que le Japon fait d'une solution à ces questions une pré-condition à l'établissement de liens diplomatiques entre les deux pays, qui sera assorti d'une aide économique substantielle (10 milliards de dollars), principale préoccupation de la partie nord-coréenne. *« En l'absence de réponse à nos demandes, il n'y aura pas d'assistance »*, a déclaré le chef de la délégation nippone.

Le régime nord-coréen ne semble donc pas prêt à se départir de sa rigidité : le seul interlocuteur sur les questions de sécurité reste les Etats-Unis. Pyongyang tend à ignorer que cette question est devenue un problème multilatéral qui concerne au premier chef les deux alliés des Etats-Unis (Japon et Corée) dans la région. Pour les Japonais, la RPDC continue à mener une dangereuse politique *« au bord du gouffre ».*

Philippe Pons

Un négociateur peu amène

Le chef de la délégation nord-coréenne à Kuala Lumpur, l'ambassadeur Jong Thae-hwa, chargé de négocier avec la partie japonaise en vue d'une éventuelle normalisation des relations entre les deux pays, est le diplomate de Pyongyang qui, durant des années, a farouchement nié, au cours de rencontres avec des Japonais, que son pays ait jamais enlevé leurs concitoyens, note le quotidien *Asahi Shimbun*. Et mardi 29 et mercredi 30 octobre, cet ex-militaire au caractère emporté, qui quitte volontiers la table de négociations sur un coup de poing, n'a pas exprimé un mot d'excuse, souligne le quotidien – était-ce par arrogance délibérée ou parce qu'il est le plus qualifié ? En revanche, il aurait mené les pourparlers de manière hautaine, sur un ton de confrontation qui n'est pas pour améliorer l'image de son pays dans l'opinion publique nippone. – *(Corresp.)*

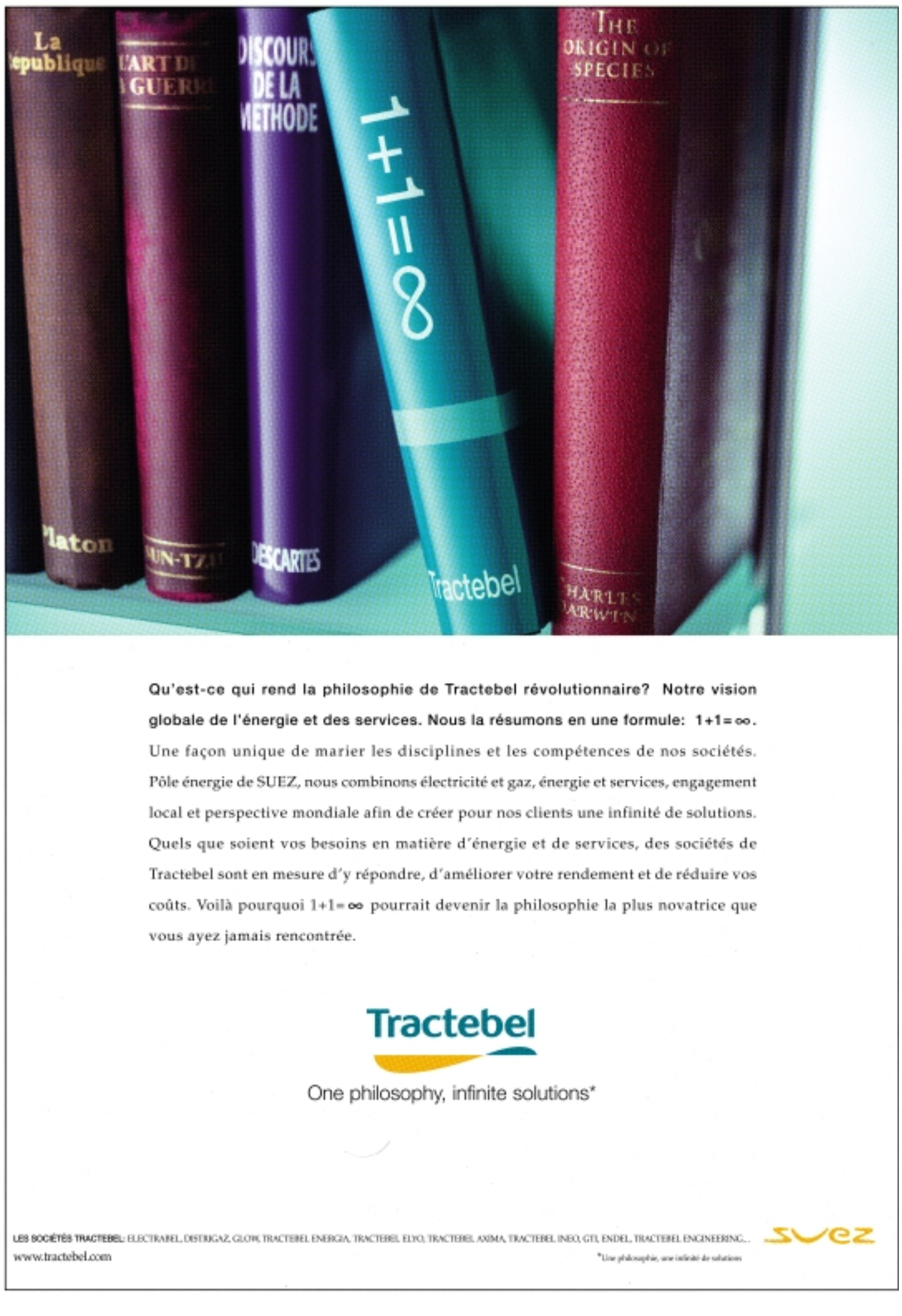

L'IRA rompt avec la commission de désarmement

BELFAST. L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a infligé un coup sévère au processus de paix nord-irlandais déjà mal en point en rompant tous les contacts avec la commission internationale chargée de superviser le désarmement des milices. Dans un communiqué que devait publier, jeudi 31 octobre, le quotidien républicain *An Phoblacht*, l'IRA met en cause le gouvernement britannique et son chef, Tony Blair, mais elle ajoute que le cessez-le-feu observé depuis 1997 reste en vigueur. Le gouvernement britannique et *« d'autres »* peuvent parvenir à *« créer un climat de confiance dans le processus de paix (...) en honorant leurs obligations »*, estime l'IRA. Le nouveau secrétaire britannique à l'Irlande du Nord, Paul Murphy, a qualifié cette décision de *« regrettable et décevante »*, mais *« pas surprenante »*. – *(Reuters.)*

Pas de résolution sur l'Irak à l'ONU avant les élections aux Etats-Unis

WASHINGTON. Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a indiqué, mercredi 30 octobre, qu'il attendait un dénouement dans les négociations à l'ONU pour une résolution sur le désarmement irakien *« vers la fin de la semaine prochaine »*. Les élections législatives doivent avoir lieu aux Etats-Unis mardi 5 novembre. *« Nous sommes en train de réduire les écarts, je pense que nous nous rapprochons »*, a déclaré M. Powell en faisant allusion aux divergences qui subsistent avec la France et la Russie notamment.

Le chef de la diplomatie allemande, Joschka Fischer, a pour sa part confirmé, mercredi, après un entretien avec son homologue américain à Washington, le désaccord entre les deux pays à propos de l'Irak. *« Il y a un désaccord sur une possible action militaire »*, a déclaré M. Fischer, tout en souhaitant que l'ONU parvienne rapidement à une résolution sur le désarmement irakien. *« Nous pensons qu'il devrait y avoir un accord et que toutes les résolutions pertinentes devraient être mises en œuvre immédiatement par le régime irakien »*, afin que la mission des inspecteurs de l'ONU *« puisse commencer à travailler immédiatement »*, a-t-il dit. – *(AFP.)*

Attentats de Soweto : le président sud-africain accuse l'extrême droite blanche

L'explosion de neuf bombes, dans la banlieue noire la plus peuplée du pays, fait resurgir la crainte d'une campagne de déstabilisation menée par des groupes de nostalgiques de l'apartheid

JOHANNESBURG
de notre correspondante

Les vieux démons de l'apartheid auraient donc resurgi brutalement, dans la nuit du mardi 29 au mercredi 30 octobre, dans un lieu hautement symbolique de la lutte contre l'ancien régime : l'immense cité noire de Soweto, située au sud-ouest de Johannesburg. En moins de deux heures, neuf bombes ont explosé sur un axe longeant la voie ferrée qui traverse le centre de la township la plus peuplée d'Afrique du Sud. L'attentat a été attribué à l'extrême droite blanche même si, officiellement, aucun élément d'enquête n'a pu jusqu'à présent accréditer cette thèse.

L'une des bombes visait une mosquée ; les autres ont fortement endommagé le réseau ferroviaire. Un autre engin, placé à proximité d'une station-service, a été désamorcé par la police. Une femme est morte et son époux a été gravement blessé. Perpétrés en pleine nuit dans des lieux déserts, les attentats n'avaient visiblement pas pour objectif de faire des victimes. Quelques heures plus tard, une autre bombe explosait à Bronkhorstpruit, à quelques dizaines de kilomètres de Pretoria : l'attentat visait, cette fois, un temple bouddhiste. Deux personnes ont été blessées.

« Nous savions depuis quelque temps que des groupes d'extrême droite préparaient des actions de ce genre pour déstabiliser le pays », a déclaré le président sud-africain Thabo Mbeki, qui a dénoncé une *« campagne terroriste »*. *« Ils n'ont aucune chance de voir leur projet aboutir. C'est impossible. Ils n'y parviendront jamais »*, a-t-il martelé.

La menace de déstabilisation provenant de l'extrême droite semblait pourtant s'être éloignée. Finies les frasques d'un Eugène Terreblanche brandissant, du haut de son cheval, un drapeau blanc, noir et rouge frappé d'une croix gammée. Son parti, le Mouvement de résistance afrikaner (AWB), ne compte plus que quelques partisans discrets, et lui-même purge une peine de prison pour coups et blessures. Représentés au Parlement par de petits partis atteignant péniblement 1 % des suffrages, les extrémistes ne font plus recette.

Les Afrikaners, principaux animateurs de ces mouvements, qui ont dirigé l'Afrique du Sud depuis 1948, représentent un peu plus de 2 millions de personnes (soit moins que la population de Soweto). Originaires d'Europe, descendants essentiellement de Hollandais et de huguenots (protestants calvinistes français) arrivés dans le pays au XVIIe siècle, ils se considèrent souvent comme la *« tribu blanche »* d'Afrique. Si la grande majorité d'entre eux s'est fondue dans la *« nation arc-en-ciel »*, une frange n'a jamais accepté le pouvoir noir que du bout des lèvres et se considère comme une minorité négligée.

CACHES D'ARMES

Leur langue, l'afrikaans, qu'ils voulaient imposer aux enfants de Soweto, a perdu sa suprématie. Villes et avenues qui portaient les noms des héros de l'apartheid sont peu à peu débaptisées. Au-delà des symboles, les Afrikaners ont été particulièrement affectés par l'*affirmative action*, la priorité en matière d'emploi accordée aux Noirs. Avec la fin de l'apartheid, de nouveaux pauvres ont fait leur apparition, mendiant aux carrefours des grandes villes. La criminalité grandissante dans les campagnes et la terreur liée à la réforme agraire au Zimbabwe, où les propriétaires blancs ont dû céder leurs fermes aux Noirs, ajoutent à leurs angoisses.

Ces derniers mois, les groupuscules d'activistes ont à nouveau fait parler d'eux. Un attentat aurait été déjoué pendant le Sommet de la Terre de Johannesburg, début septembre. Entre avril et octobre, des caches d'armes contenant fusils-mitrailleurs, bombes et munitions ont été découvertes dans plusieurs provinces. Dans cette opération, quinze personnes, dont trois officiers, ont été inculpées pour haute trahison, terrorisme et sabotage. Ces derniers appartiendraient à un groupe inconnu jusque-là, le « Boermag », la « Force boer », revendiquant environ 3 700 membres. Ils sont accusés d'avoir fomenté un complot visant à détruire des sites stratégiques, libérer les détenus d'extrême droite, renverser le gouvernement et, finalement, chasser les Noirs du pays. Le gouvernement, l'opposition parlementaire, la presse s'accordent sur l'absurdité d'un tel objectif, conçu par des groupuscules ultraminoritaires et divisés. Mais la police prend au sérieux leur *« capacité de nuisance »*.

Fabienne Pompey

Le pouvoir et les rebelles ivoiriens discutent... et s'arment

GEORGES GOBET/AFP

Le président togolais Eyadéma (à gauche) accueille, mercredi 30 octobre, l'un des représentants des rebelles ivoiriens, le sergent Chérif Ousmane, venu participer aux pourparlers de Lomé.

ABIDJAN
de notre envoyé spécial

En même temps qu'ils négocient, le pouvoir et les rebelles ivoiriens font la course aux armements. Mercredi 30 octobre, à Lomé, la capitale du Togo, les premiers pourparlers directs entre les belligérants se sont ouverts sous les auspices du président togolais Gnassingbé Eyadéma, « coordonnateur » des efforts de paix de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cedeao). Celui-ci s'est félicité de *« l'esprit constructif »* des premiers échanges, qui ont permis aux deux parties d'exposer leurs positions. Une nouvelle rencontre a été programmée pour jeudi matin. *« Je ne rentrerai pas à Abidjan sans un accord de paix »*, a déclaré le chef de la délégation gouvernementale, Laurent Dona Fologo.

L'optimisme affiché tranche avec la surenchère militaire dans laquelle s'est engagé le régime en place. Deux hélicoptères de combat Mi-24, de fabrication russe, connus pour leur efficacité pendant la guerre d'Afghanistan, sont arrivés à l'aéroport d'Abidjan. L'un d'eux a déjà effectué, mardi, un vol d'essai. Leur livraison par la Bulgarie a été négociée par un ancien membre de la junte au pouvoir entre décembre 1999 et octobre 2000, le capitaine Henri Sama, aujourd'hui attaché de défense auprès de l'ambassade ivoirienne à Moscou. Par ailleurs, cinq chars ont été acquis par l'armée ivoirienne et, selon des sources sud-africaines, 40 mercenaires, anciens employés de la firme Executive Outcome, se trouveraient déjà sur le sol ivoirien ; 160 autres devraient les suivre prochainement. De leur côté, depuis la conclusion d'un cessez-le-feu, le 17 octobre, les rebelles n'ont pas cessé de recruter, dans la partie nord du pays qu'ils occupent ; ils ont également reçu de nouvelles pièces d'artillerie, notamment de DCA (défense contre aviation).

Pour éviter la reprise des hostilités, un compromis pourra-t-il être trouvé à la table des négociations ? Les positions de départ n'incitent pas à l'optimisme. Les rebelles ont avancé six revendications, qui vont de la réintégration des 750 soldats appelés à être rayés des cadres de l'armée jusqu'à l'exigence d'enquêtes indépendantes sur plusieurs assassinats politiques, dont celui du ministre ivoirien de l'intérieur, tué aux premières heures du putsch, en passant par la tenue d'élections *« sans exclusive »* dans un délai de six mois, cette exigence constituant, aux yeux des insurgés, la condition *sine qua non* de leur désarmement. Or, le mandat donné à sa délégation par le président Laurent Gbagbo prévoit le dépôt des armes par les rebelles comme préalable à des *« discussions »* qui ne pourront porter ni sur le calendrier électoral ni sur la Constitution.

MARGE ÉTROITE

Les conditions d'éligibilité et l'échéance de la prochaine élection présidentielle, en 2005, étant ainsi intouchables, la marge de manœuvre paraît bien étroite... Dans ce contexte, le président sénégalais, Abdoulaye Wade, a décidé, mercredi, de ne pas accéder à la demande de la Cedeao de lui fournir 650 soldats et d'assumer le commandement de la future force de paix ouest-africaine, censée relever l'armée française sur la ligne de front en Côte d'Ivoire, à la mi-novembre. Le contingent sénégalais n'excédera pas 250 soldats, ce qui laissera au Togo, pourvoyeur de 300 militaires, le soin d'encadrer la force régionale.

« Le président Eyadéma ne pourra pas se récuser », estime un diplomate occidental, qui ajoute : *« Pour lui, la médiation en Côte d'Ivoire est un moyen de prouver son utilité à ses bailleurs de fonds »*. Après avoir promis, notamment à Jacques Chirac, de quitter le pouvoir qu'il exerce depuis trente-cinq ans, le chef de l'Etat togolais vient d'organiser, dimanche, des élections législatives boycottées par les principales forces d'opposition. Si le Parlement élu dans ces conditions lève l'obstacle constitutionnel qui s'oppose à son énième mandat, il pourra se représenter en 2003... à moins d'une vigoureuse réaction de la communauté internationale et, en particulier, de la France.

Stephen Smith

Bruxelles menace d'interdire la pêche au cabillaud dès 2003

Selon des scientifiques indépendants, les stocks de certaines espèces de poissons sont dramatiquement bas dans les mers du nord de l'Europe

BRUXELLES
de notre bureau européen

C'est un avis scientifique inquiétant, mais qui tombe à pic pour le commissaire européen à l'agriculture et à la pêche, Franz Fischler : le Conseil international pour l'exploitation des mers (CIEM), un organisme indépendant regroupant des spécialistes de dix-neuf pays et basé au Danemark, indique que les stocks de certaines espèces de poissons sont au plus bas, ce qui nécessite des mesures urgentes de contrôle et de conservation.

Le CIEM (qui n'a pas étudié la situation de la Méditerranée) plaide pour que des pêcheries européennes de cabillaud soient fermées, dans la Manche-Est, la mer du Nord, la mer d'Irlande, l'ouest de l'Ecosse et le Skagerrak (entre le Danemark et la Norvège). Or, l'adoption d'un nouveau règlement communautaire destiné à reconstituer les stocks de ce poisson a été transformée en test par M. Fischler, auteur d'un plan de réforme qui suscite toujours les critiques de certains Etats membres, dont la France.

Les réserves de cabillaud auraient fondu de 60 %, d'autres variétés se raréfient plus vite encore. Pour le commissaire européen, il s'agit donc, non seulement de désarmer 8 600 bateaux pour réduire la surcapacité actuelle du secteur, mais de contingenter les captures et de limiter *« l'effort de pêche »*, à savoir le nombre de jours passés en mer. La France, l'Espagne et le Portugal continuent de s'opposer à ce plan, alors que la réforme de la pêche doit, en principe, entrer en vigueur au 1er janvier 2003.

M. Fischler affirme qu'il entend prendre ses distances avec l'avis *« dramatique »* du CIEM. Le commissaire autrichien estime que, *« dans un premier temps »*, on ne peut que proposer, pour 2003, une interdiction. Mais il plaide pour que soit recherchée *« une alternative »*, défendant son plan de réforme, qui implique une gestion pluriannuelle, la fermeture de certaines zones et un renforcement des contrôles, qui ne seraient plus confiés au seul Etat membre concerné. M. Fischler souhaite aussi renforcer les budgets destinés à améliorer les compensations sociales offertes aux marins pêcheurs (préretraite, reconversion, etc.).

La politique communautaire ou le chaos ? Une alternative qui tombe à pic pour le commissaire Fischler, dont la réforme est toujours contestée

Lors du dernier conseil, les ministres des Quinze n'avaient toujours pas pu dégager d'accord global sur la nouvelle politique de la pêche, qui devrait entraîner la perte de 23 000 emplois directs. La France, notamment, continue de s'opposer au mécanisme des sanctions. *« Est-il encore possible d'argumenter contre une réforme profonde ? Je pense que non, l'absence d'action politique ne sauvera ni nos stocks ni notre industrie de la pêche »*, indique le commissaire, rappelant qu'il y a un an déjà que Bruxelles a présenté son plan de reconstitution des stocks de cabillaud, mesure indispensable pour la survie économique *« de milliers de pêcheurs et de leurs familles »*. Or, le conseil n'a pas encore adopté le principe de cette initiative, jugeant qu'elle allait trop loin.

La réforme ou le chaos pour toute l'industrie de la pêche ? *« Après avoir essayé de nous coincer avec des arguments d'ordre économique, Fischler utilise désormais des arguments environnementaux »*, s'emporte une spécialiste française du dossier. Le cabinet du ministre français Hervé Gaymard a, de son côté, décidé de ne pas réagir avant lundi 11 novembre, jour où se réunira le comité scientifique des Quinze, appelé à se prononcer sur l'avis du CIEM. *« Il est très peu probable que sa position soit divergente »*, a prévenu M. Fischler.

La menace est claire : ce sera, ou bien la politique commune, ou bien l'interdiction de la pêche de plusieurs espèces : le cabillaud, mais aussi l'églefin et le merlan. Les captures de plies et de langoustines seraient, elles, contingentées.

Jean-Pierre Stroobants

Le sommet du Touquet aura lieu, mais au début de 2003 seulement

Paris souhaite des éclaircissements sur le projet européen de Tony Blair

L'ESPRIT du sommet franco-britannique de Saint-Malo de décembre 1998, où la France et la Grande-Bretagne avaient relancé de concert l'Europe de la défense, est loin. Et le temps où Tony Blair, le nouveau héros du social-libéralisme, au sommet de sa popularité, était courtisé par la droite française, aussi. La vache folle, Sangatte, le maintien de la Grande-Bretagne hors de l'euro, et aujourd'hui les divergences sur l'attitude à adopter vis-à-vis de l'administration américaine sur l'affaire irakienne, ont petit à petit recreusé le fossé.

De part et d'autre de la Manche, on s'est efforcé, mercredi 30 octobre, de tempérer le coup de sang de Tony Blair et de Jacques Chirac, le vendredi précédent, au sommet de Bruxelles. Il n'y a pas de *« brouille »*, a assuré le porte-parole du gouvernement français, Jean-François Copé, à l'issue du conseil des ministres. *« Des querelles de famille »*, a opiné Jack Straw, le ministre des affaires étrangères de Tony Blair.

Le sommet annuel franco-britannique, qui se déroule traditionnellement dans les brumes de la fin d'automne, aura donc bien lieu, mais un peu retardé seulement, a fait savoir la porte-parole de Jacques Chirac, Catherine Colonna, mercredi, avant que le président ne quitte Paris pour quelques jours de vacances. La date n'a pas encore été fixée, mais ce sommet devrait se tenir en janvier ou février. *« C'est un rendez-vous important auquel nous tenons de part et d'autre de la Manche et, à l'évidence, il faut encore un peu de temps pour le préparer avec soin et efficacité »*, a-t-elle ajouté.

RÉELLE EXASPÉRATION

Ces paroles apaisantes ne cachent pas pourtant qu'on estime nécessaire, à Paris en tout cas, de remettre les pendules à l'heure. Sans vouloir confirmer dans le détail l'échange aigre-doux de propos entre MM. Blair et Chirac tels qu'ils ont été rapportés à Londres, on n'en reconnaît pas moins, dans l'entourage élyséen, que le ton correspondait à une réelle exaspération.

On estime que le premier ministre britannique était allé au-delà de la préséance en remettant trois fois sur la table, en séance de travail à Quinze, l'accord agricole pourtant entériné le matin même, prévoyant un gel des crédits de la PAC après 2006, malgré l'élargissement, mais son maintien en l'état d'ici là.

On conçoit à Paris que la relance de la coopération franco-allemande, décidée par Paris et Berlin pour affronter les prochaines échéances européennes, ne soit pas du goût de Tony Blair, mais on estime que celui-ci n'a qu'à se reprocher à lui-même de s'être marginalisé sur de nombreux sujets en Europe. On regrette notamment que les Britanniques aient paru ces derniers mois prendre du recul par rapport à leurs engagements sur la défense européenne, on leur reproche le retrait de leurs forces du Kosovo, leurs entraves à l'envoi d'une troupe européenne en Macédoine. L'affaire irakienne, où publiquement les deux capitales s'affrontent au Conseil de sécurité, laisse des traces.

Il y a donc beaucoup de choses à remettre à plat, surtout en prévision de la réforme du fonctionnement de l'Union élargie. L'alliance franco-allemande ne suffirait pas à assurer la réussite de la Convention chargée de cette réforme si Londres faisait de la résistance.

Henri de Bresson

L'industrie pharmaceutique reçoit des garanties pour baisser ses prix dans les pays pauvres

BRUXELLES
de notre bureau européen

Comment faire en sorte que certains médicaments produits par l'industrie pharmaceutique européenne et vendus à des prix réduits aux pays en développement (PED) parviennent effectivement aux populations qui en ont besoin, et ne reviennent pas de façon détournée vers les pays de l'Union, où ils créeraient d'importantes distorsions de concurrence ? Pascal Lamy, commissaire européen au commerce, a proposé, mercredi 30 octobre, une solution, qui est soumise à l'approbation des Quinze. Pour simplifier : il suffira que les producteurs pharmaceutiques fournissent à la Commission la liste de ces produits dits « différenciés » (à prix cassés), pour qu'ils soient inscrits sur une liste communautaire stipulant qu'ils sont interdits d'importation dans l'UE. A charge ensuite aux douaniers européens de faire leur travail...

Pour les aider, un logo représentant la lettre « E », entourée des étoiles de l'Europe. Il sera apposé, si possible directement sur les produits pharmaceutiques, sinon sur les emballages, ce qui, évidemment, réduira singulièrement la portée du dispositif. Ce sera aux industriels d'en décider. Dans un premier stade, seuls les médicaments destinés à la lutte contre le sida, la tuberculose et la malaria sont concernés.

Un exemple récent et quelques chiffres permettent de mesurer l'intérêt de cette initiative : le 3 octobre, l'inspection néerlandaise de la santé annonçait que des médicaments antirétroviraux contre le sida, fabriqués en France par le groupe britannique GlaxoSmithKline, et destinés à des programmes humanitaires dans plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest, avaient été détournés et revendus illégalement en pharmacie en Allemagne et aux Pays-Bas.

Les sommes en jeu sont très importantes. Sachant qu'on évalue à 6,8 millions le nombre de personnes affectées par le sida dans la seule Afrique de l'Ouest, il faudrait, aux prix européens, une somme de 6 milliards d'euros par an pour combattre la maladie, alors que les budgets de santé combinés des mêmes Etats n'atteignent que 500 millions d'euros.

D'où la volonté de la Commission de conforter la bonne volonté naissante de l'industrie (provoquée par les pressions conjuguées des opinions publiques, voire des gouvernements) par des mesures de confiance et de protection. Si les produits aux prix « cassés » ne rentrent pas illégalement dans l'UE, l'industrie pharmaceutique sera encouragée à poursuivre ses efforts en faveur de prix différenciés destinés aux pays pauvres. Tel est du moins le pari.

LICENCES OBLIGATOIRES

Pour pouvoir bénéficier de ce mécanisme, les produits intéressés (il s'agit des médicaments sous brevet ou génériques) devront être exportés à un prix inférieur de 80 % à celui de la moyenne des prix dans les pays occidentaux membres de l'OCDE pour un même produit, ou à un prix proche du coût de production augmenté de 10 %.

Cette proposition est différente, mais complémentaire, de l'initiative adoptée par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), permettant aux pays en développement de déroger, dans des cas d'urgence sanitaire, aux règles de la propriété intellectuelle, en accordant des licences obligatoires pour fabriquer les médicaments destinés à la lutte contre ces graves maladies.

Mais cette initiative ne règle pas le problème des pays pauvres qui n'ont pas d'industrie pharmaceutique locale, et donc pas les moyens d'accorder ces licences : c'est l'un des sujets de la prochaine réunion ministérielle de l'OMC, à Sydney, dans une quinzaine de jours.

Laurent Zecchini

Victorieuse de l'élection présidentielle et des législatives, occupant tous les postes du pouvoir, la droite est désormais à la **RECHERCHE D'UNE IDÉOLOGIE** qui lui permette de conforter durablement son leadership politique. Une démarche que ses divisions avaient jusqu'alors vouée à l'échec. Alors que l'UMP va créer une **FONDATION** pour développer le débat d'idées, plusieurs groupes de réflexion se mettent en place au sein de la majorité. Leur but : faire venir les **INTELLECTUELS** habituellement classés à gauche afin de faire émerger *« une troisième phase »*, sorte de synthèse entre la permissivité de Mai 1968 et une société trop hiérarchisée. Les principaux dirigeants de l'UMP hésitent toutefois à se dire de « droite », préférant se définir comme appartenant à la **« NON-GAUCHE ».**

Comment la droite veut gagner la bataille des idées

Six mois après la victoire de Jacques Chirac à l'élection présidentielle, cinq mois après celle de l'UMP aux législatives, la majorité est à la recherche d'une doctrine qui tienne compte de sa culture idéologique et d'aspirations nouvelles. Enquête sur une reconstruction

DANS quelques jours, l'UMP présentera officiellement sa « charte des valeurs » : *« Liberté, solidarité, responsabilité, nation, Europe »*. En janvier, elle créera sa fondation, lieu de débats et de réflexion dont le but est tout autant d'alimenter la majorité en idées nouvelles que de lui attirer les réseaux d'intellectuels et d'universitaires qu'elle n'a pas, qu'elle n'a plus, ou qu'elle n'a peut-être jamais vraiment eus. Cinq mois après son écrasante victoire électorale, la droite chiraquienne rêve d'emporter la bataille des idées. Plusieurs de ses chefs l'assurent : elle peut profiter du désarroi des socialistes pour mettre fin à ce qu'ils appellent *« l'hégémonie culturelle de la gauche »*.

Cette tentation n'est pas tout à fait nouvelle. Peu après son élection à la présidence du RPR, en 1999, Michèle Alliot-Marie, déplorant une domination de la gauche dans la presse, avait proposé la création d'une formation destinée aux journalistes... L'idée avait été moquée, puis abandonnée. La démarche d'aujourd'hui est plus ambitieuse. Elle tient à un constat, que résume le ministre (UMP) de l'agriculture, Hervé Gaymard, qui fut l'un des rédacteurs du programme présidentiel de Jacques Chirac en 1995 comme en 2002 : *« Nous n'avons pas de préparation d'artillerie idéologique. Et si les services "études" de nos partis ont produit des projets, nous ne savons pas toujours à quelle réflexion les adosser. »*

L'histoire récente de la droite n'est pas pour rien dans cette difficulté. La dernière tentative de théorisation de son action, entre 1986 et 1988, s'est soldée par un échec sévère. Sous l'impulsion notamment d'Edouard Balladur, le RPR s'était largement inspiré, en matière économique, des néoconservateurs américains du président Ronald Reagan, pendant que Charles Pasqua vantait les *« valeurs communes »* partagées avec le FN. De sa lourde défaite de 1988, M. Chirac a gardé une méfiance à l'égard du libéralisme anglo-saxon et la volonté de se tenir au plus loin de l'extrême droite. Le thème victorieux de la « fracture sociale », en 1995, suivi d'une rupture avec ses engagements de campagne sous le gouvernement d'Alain Juppé, la déchirure persistante entre chiraquiens et balladuriens, puis le rapprochement – jusqu'à la fusion – des gaullistes, des libéraux et d'une partie des centristes ont achevé de brouiller les pistes.

Au point que le chef de l'Etat, son gouvernement et sa majorité paraissent désormais tenir deux lignes à la fois : ils prônent avec force le rétablissement de l'ordre républicain tout en lançant des pistes sur le droit de vote et l'intégration des étrangers ; ils insistent sur la baisse des impôts et des charges en même temps qu'ils dénoncent les *« inégalités »*. Quand son ministre de l'intérieur critique les *« droits-de-l'hommistes »*, le chef de l'Etat fait l'éloge des droits de l'homme. Le même Nicolas Sarkozy ouvre ensuite le débat sur la double peine et Jean-Louis Borloo se fixe pour mission de *« lutter contre les injustices »* (*Le Monde* du 31 octobre). Exportateur volontaire de cette nouvelle solidarité hors les frontières françaises, le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, lançait encore, mercredi 30 octobre au Maroc, un appel à *« maintenir les deux rives de l'homme »*, regrettant que *« trop de peuples* [soient] *laissés à l'écart et livrés à la misère, tandis que les pays riches se laissent gagner par l'oubli, l'égoïsme ou l'indifférence »*.

Au-delà des habiletés tactiques et des effets d'annonce, la nouvelle majorité s'emploie visiblement à reconstituer un *« ensemble de valeurs »*, apparemment contradictoires, pour servir de fil à plomb à son action. *« Aux législatives, le cœur du programme du RPR, était très libéral,* explique Pierre-François Mourier, ancien directeur des études du parti gaulliste. *En revanche, le programme de Chirac avait un aspect plus humaniste. Nous y avons fait figurer, par exemple, le Civis, ce contrat d'insertion dans la vie sociale pour aider les moins de 25 ans à réaliser un projet d'insertion ou un projet humanitaire. »*

Jean-François Copé, alors chargé de rédiger le projet du RPR, est parti aux Etats-Unis, dans le cadre du programme Young Leaders, observer les politiques de sécurité à Houston (Texas) et les expérimentations locales à Portland (Oregon). Mais il préfère parler de démarche *« pragmatique »* plutôt que de réflexion théorique. L'Elysée a néanmoins supervisé le lancement de dizaines de petits groupes de réflexion, dont bon nombre d'animateurs peuplent à présent les cabinets ministériels.

Parallèlement à ce travail classique d'élaboration d'un programme gouvernemental, c'est aussi dans ces petits groupes que des notes de lecture sur des travaux d'intellectuels habituellement classés à gauche ont commencé à circuler. *« Nous voulons trouver des concepts qui expliquent la réalité,* affirme Nathalie Kosciusko-Morizet, aujourd'hui députée (UMP), qui a activement participé à ces réflexions. *Pourquoi ne pas lire Edgard Morin, Marcel Gauchet, Jean Baudrillard ou Paul Ricœur ? »* C'est là, aussi, que le philosophe Luc Ferry, devenu ministre de l'éducation nationale, s'est rapproché de Jean-Pierre Raffarin.

De cette recherche tous azimuts n'est pas véritablement né un corpus de pensée. Le programme de la droite reste essentiellement, pour l'heure, le résultat d'une synthèse entre le gaullisme social d'un François Fillon, le libéralisme décentralisateur d'un Jean-Pierre Raffarin ou d'un Jacques Barrot, les réflexions sur l'autorité d'un Nicolas Sarkozy ou celles sur l'Etat d'Alain Juppé. Mais certains veulent aller plus loin. Ministre de l'agriculture, Hervé Gaymard, l'un des rares à investir aussi les revues intellectuelles en y publiant ses écrits, expose plusieurs thèmes qui seront abordés lors des premiers travaux de la future fondation de l'UMP. *« Il faudra réfléchir à l'envahissement actuel de la sphère politique par ce qui relève de la sphère privée et qui est un phénomène pro-prement américain »*, dit-il, évoquant notamment le débat sur le pacs. *« Après tout,* juge-t-il, *chacun a la sexualité qu'il veut. L'Etat doit-il s'en mêler ? »* M. Gaymard souhaite aussi qu'émergent des réflexions sur *« la tentation actuelle du communautarisme »*, *« la question de la nation »*, *« la place de l'Etat »,* et sur *« cette société dépressive qui attend une assistance complète de la collectivité »*. Ce que Jacques Barrot appelle *« la troisième phase »* : une *« sorte de synthèse entre le refus de 1968 d'une société trop hiérarchisée et la permissivité trop grande qui en a découlé »*. Mais qui devra répondre à un défi plus grand encore : correspondre aux désirs et aux besoins de la société.

Raphaëlle Bacqué

> Les chiraquiens veulent profiter du désarroi de la gauche pour mettre fin à son « hégémonie culturelle »

Jacques Chirac et le club Phares et Balises

Le club Phares et Balises, fondé en 1992 par l'écrivain Régis Debray et par l'éditeur Jean-Claude Guillebaud, rassemblait des personnalités de droite – comme l'écrivain Denis Tillinac, proche de Jacques Chirac – ou de gauche – comme le démographe Emmanuel Todd – qui entendaient rompre avec le *« mitterrandisme »*. Ce groupe, qui comptait *« faire entendre un filet de voix républicaine »* dans le sillage intellectuel du chevènementisme montant, se positionnait nettement contre la génération issue de Mai 68 et contre la construction européenne symbolisée alors par le traité de Maastricht. Phares et Balises a joué un rôle au cours de la campagne présidentielle de 1995, lorsque M. Chirac relança, à travers lui, sa campagne autour du thème de la *« fracture sociale »*. Sabordé en août 1996, quinze mois après l'élection de Jacques Chirac, ce club vit un certain nombre de ses membres rejoindre le Pôle républicain lors de la dernière présidentielle.

« L'esprit de mai », revanche sur la « pensée soixante-huitarde »

IL A GLISSÉ l'expression, tranquillement, sans avoir l'air de rien. Interrogé le 26 septembre sur France 2 lors de l'émission *Cent minutes pour convaincre*, Jean-Pierre Raffarin a évoqué *« l'esprit de mai »*. Il ne parlait pas, justement, des barricades, de la volonté d'en découdre avec une société figée, de mai 68. Non, *« l'esprit de mai »*, dans celui de M. Raffarin, signifie le mouvement qui a donné à Jacques Chirac 82 % des voix d'un corps électoral terrifié par la menace lepeniste. Mais cette expression n'est pas née du hasard.

Dans la réflexion qu'elle a menée avant de revenir au pouvoir, la droite s'est convaincue que le moment était venu de remettre en cause ce qu'elle appelle *« l'esprit soixante-huitard »*. Déjà, au cours de sa campagne présidentielle, Jacques Chirac a fustigé à plusieurs reprises *« l'idéologie permissive »* née de ce mouvement protestataire. Aujourd'hui, le désarroi de la gauche a convaincu bon nombre d'élus de droite qu'il était peut-être temps de pousser l'avantage. Et de contester ce qu'ils considèrent comme une domination idéologique, notamment, dans la presse, l'édition et l'ensemble des milieux culturels. Ce mouvement est particulièrement perceptible chez les plus jeunes élus du RPR. *« Nous le voyons bien chez nos* aînés, remarque ainsi Nathalie Kosiusco-Morizet, 29 ans, députée UMP, *ceux qui ont commencé à faire de la politique en 1968 ont souffert de la mainmise de la gauche sur l'espace public. C'est une génération qui a besoin de se décomplexer. »*

« UN MODÈLE ÉTOUFFANT »

Valérie Pecresse, députée (UMP) des Yvelines, dit à peine autre chose : *« En 1968, l'anticonformisme était de s'opposer au pouvoir catholique de droite. Aujourd'hui, l'anticonformisme est de s'opposer à cette génération soixante-huitarde qui nous a imposé un modèle étouffant. »* Le succès des ouvrages de Luc Ferry auprès de la droite est d'ailleurs né d'abord de la lecture de son livre, *La Pensée 68* (Gallimard, 1985), très critique à l'égard des conséquences idéologiques du mouvement de mai. *« Nous voulons inventer un contre-esprit à celui de mai qui a alourdi notre pensée pendant trente ans et qui en arrive aujourd'hui à justifier la dépénalisation des drogues douces ou à glorifier la culture américain »* , affirme ainsi Jean-François Copé. Tous ne sont pas aussi radicaux. Dominique Bussereau, ancien giscardien et ami de Jean-Pierre Raffarin, assure ainsi : *« Je me sens tout de même héritier de mai 68. Cela nous a donné un formidable bol d'air. Mais je reconnais que cela nous a parfois empêchés de nous affirmer. »* Avec humour, il raconte : *« Je me souviens que lorsque nous avons créé les Jeunes giscardiens, nous avions appelé cela "génération pour un socialisme libéral". Tollé de nos adhérents. Nous nous en sommes finalement tenu à "génération sociale et libérale". »* Aujourd'hui, les services de communication de Jean-Pierre Raffarin ont tout de même largement diffusé une photo du premier ministre, à 25 ans, imitant avec fougue Johnny Halliday. Celui-là même qui, en 1968, avait renvoyé son rival de la chanson, Antoine, d'une phrase qui fit mouche : *« Cheveux longs et idées courtes »*...

Rle B.

QU'EST-CE QU'ÊTRE DE DROITE AUJOURD'HUI ? HUIT PERSONNALITÉS DE LA MAJORITÉ

JACQUES BARROT
Ancien membre de l'UDF, président du groupe UMP à l'Assemblée nationale.

« SI J'ÉTAIS américain, je serais plutôt démocrate. En son temps, j'ai apprécié la deuxième gauche de Michel Rocard. Mais dans le système bipolaire français, je suis de droite. Ce qui caractérise à mes yeux la démarche de la droite actuelle, c'est le pragmatisme. Nous nous distinguons de la gauche sur trois plans.

1. – Nous faisons plus confiance aux acteurs privés que publics.

2. – A la redistribution, nous préférons la promotion sociale individuelle, la justice à l'égalité.

3. – Nous souhaitons une société régulée, respectueuse des règles éthiques, ce qui justifie, par exemple, mon opposition à l'adoption d'un enfant par un couple homosexuel.

Nous avons fait campagne sur trois mots : liberté, autorité, partage. Les nuances, au sein de la droite, tiennent à l'ordre de ces mots. Moi, je mets partage en premier, puis l'autorité. La liberté ? Elle va de soi. »

JEAN-FRANÇOIS COPÉ
Ministre UMP des relations avec le Parlement, ancien secrétaire général adjoint chargé du projet au RPR.

« BEAUCOUP de gens de droite ont des difficultés à l'avouer. Dans l'esprit de beaucoup, la droite était à Vichy et de Gaulle a, d'une certaine façon, accrédité cette idée en disant qu'il n'était ni de droite ni de gauche. Chirac lui-même n'use pas du mot "droite", même s'il reprend une grande partie du fonds idéologique.

Pour moi, les valeurs de la droite moderne résident dans une société de libre choix. Choix de sa retraite, de son temps de travail, de la façon de faire garder ses enfants. C'est aussi une nouvelle réflexion sur l'excellence : on ne peut pas passer son temps à taper sur les élites. Une nouvelle réflexion sur l'intégration en constatant que le multiculturalisme est un échec. Une nouvelle réflexion sur la famille qui ne passe pas par le pacs. Mais ce qui nous caractérise, c'est notre volonté d'être moins dogmatique, moins théologique, moins idéologique. Moins caricaturaux, aussi. »

FRANÇOIS FILLON
Ministre UMP des affaires sociales. Anime un club de réflexion, France.9.

« ADOLESCENT, j'avais le portrait du général de Gaulle dans ma chambre à côté d'une affiche des... Beatles. Sans être insensible aux slogans du milieu étudiant, je trouvais finalement que les mouvements gauchistes tenaient mal la comparaison avec le souffle historique de l'épopée gaulliste. J'ai souvent eu le sentiment que l'on trouvait davantage d'ouverture intellectuelle à droite qu'à gauche. Pourtant je me suis rarement présenté comme un responsable de droite. Cette étiquette ne me semble pas recouvrir un contenu théorique clair, ni suffisamment large. Par conviction, je m'efforce de définir les voies politiques susceptibles de rassembler. Toute la question est de savoir si, aujourd'hui, la revalorisation dans la société française des valeurs de responsabilité et d'autorité ouvre un champ théorique nouveau pour la droite républicaine. »

HERVÉ GAYMARD
Ministre UMP de l'agriculture. Un des rédacteurs du programme de M. Chirac en 1995 et en 2002.

« JE NE ME DIS de "droite" que si l'on me demande de choisir entre la droite et la gauche. Au fond, je dirais plutôt que je suis de la "non-gauche". Depuis les Lumières, la pensée politique en France est de gauche. La droite n'a eu que Tardieu et Pinay à opposer à Jaurès. Le maurassisme a été intellectuellement fécond, mais c'était une impasse politique. Quand au christianisme social de Marc Sangnier, il n'a jamais vraiment réussi à offrir une alternative durable. Ensuite, Vichy a diabolisé le mot droite. Comme les mots *"droite"* et *"libéral"* sont pipés, je considère qu'il n'est pas utile de reprendre des entreprises en difficulté. Il faut donner un substrat idéologique à la droite. L'énergie et le talent de Chirac ont masqué l'absence de pensée chez les gaullistes, mais maintenant, il faut enfin réconcilier la pensée libérale et la pensée républicaine non marxiste, Tocqueville et Benjamin Constant. »

ALAIN JUPPÉ
Ancien premier ministre, maire de Bordeaux, président provisoire de l'UMP.

« LES REPÈRES clairs, capitalisme contre socialisme qui, durant de longues années, ont délimité les frontières entre la droite et la gauche ont explosé. L'esprit du gaullisme a toujours été de nier la division droite-gauche entre les Français afin de rassembler. Le clivage a perdu de sa portée. Mais la droite reste plus attachée à la liberté et à l'initiative individuelle, et garde ses distances avec le dirigisme et l'étatisme. L'exemple le plus récent, c'est celui du débat sur la loi Aubry sur les 35 heures. Je ne partage pas forcément toutes les théories des penseurs de droite.

» Contrairement à certains penseurs hyper-libéraux, je ne crois pas que le marché soit un instrument parfait et infaillible. En revanche, il y a des domaines où la droite doit reprendre du poil de la bête. Le thème de l'environnement, qui a été largement repris par la gauche ces dernières années, est pourtant au cœur des idées de la droite. »

ALAIN MADELIN
Député UMP d'Ille-et-Vilaine. Ancien président de Démocratie libérale (DL).

« IL Y A une droite jacobine et bornée, parfois archaïque et il y a une droite libérale : j'en suis. Cette droite-là incarne à la fois l'idée de la liberté et la responsabilité individuelle. C'est en cela qu'elle se différencie de la droite étatiste qui a triomphé en France au lendemain de la Libération ; elle était portée par des gens qui avaient l'éthique de l'Etat, le sens du bien. Leur conviction était fondée sur la nécessité de contrôler l'économie par le biais de l'étatisme. Hisser haut le pavillon de la droite, presque de manière incantatoire, ne doit pas permettre de faire l'économie du débat d'idées. Dire je suis de droite, simplement pour le brandir, c'est un peu un cache-misère idéologique. De manière générale, je trouve que la droite libérale est en déficit de réponse sur les questions de la mondialisation. Le mot droite a-t-il pour autant retrouvé de son lustre ? Ce qui est sûr c'est que le mot gauche a perdu du sien. »

Alain-Gérard Slama, politologue et chroniqueur au « Figaro-Magazine »

« La droite française est fondamentalement récupératrice »

Pour M. Slama, M. Chirac est en porte à faux avec la politique de son gouvernement

Comment expliquez-vous qu'il demeure difficile de s'afficher de droite ?

Parce qu'être de droite ou de gauche, c'est avant tout une affaire de tempérament. Même Joseph de Maistre, le penseur de la contre-révolution, ne travaillait qu'avec *Le Contrat social* de Rousseau sur la table. En somme, la droite française a toujours été une anti-gauche. Son attitude est fondamentalement récupératrice. Elle dit aux sociaux-démocrates : la décentralisation, le pouvoir des juges, nous, nous savons le faire, et nous allons le faire sans les « effets pervers » que comportaient vos propositions.

La dominante du discours de droite n'est-elle pas de s'affirmer contre les valeurs dites « de mai 1968 » ?

J'y vois moins une volonté d'encadrer les conduites – ce qui est caractéristique de la gauche – que le souci de répondre à une demande sociale. Attribuer, par exemple, le développement des tournantes ou de la pornographie à l'esprit de mai 68 découle, de toute façon, d'une erreur d'analyse : la pornographie a été bien plus portée par les valeurs du marché ! La conception libérale n'équivaut pas à dire que le marché doit tout trancher, mais à parvenir à un équilibre entre le marché et les valeurs. Ce qui est nouveau, en revanche, c'est qu'on ose l'interdiction. Il n'est plus « interdit d'interdire » comme on disait en 1968 – mais toujours au nom de l'utilité sociale.

J.-C. MARMARA

« L'adoption du libéralisme à l'anglo-saxonne par la droite française s'est achevée sur un désastre foudroyant »
ALAIN-GÉRARD SLAMA

Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin ne cherche-t-il pas à promouvoir une idéologie ou des valeurs ?

Aux côtés de Jean-Pierre Raffarin, un homme de l'ombre, un giscardien, une droite idéologique et libérale dont l'idéal se résume à Tocqueville et à Benjamin Constant a effectivement fait surface. Elle est fédéraliste ou du moins décentralisatrice, attachée aux libertés publiques avec une forte garantie des juges ainsi qu'au pluralisme. Même un Sarkozy, qui est censé incarner au gouvernement la droite autoritaire, serait mieux décrit comme un « libéral-bonapartiste ». Elle se range dans cette famille libérale, héritage de Raymond Aron, qu'on évoque beaucoup, mais qui a été, en fait, artificiellement et tardivement retrouvé. Ce courant libéral, qui est tout à fait marginal, n'avait en réalité jamais gouverné.

N'y a-t-il pas des inspirateurs plus contemporains de l'idéologie de la droite ?

Oui. Luc Ferry pour l'individualisme tempéré ; Yves Cannac, qui appartenait à la génération de la Nouvelle Société de Jacques Chaban-Delmas, pour l'aspect économique. Ce courant a émergé au cours des travaux préparatoires des campagnes présidentielles et législatives auxquels j'ai été associé.

Comment expliquez-vous que le discours républicain et étatiste ne soit pas parvenu à s'imposer à toute la droite ?

Ce n'est pas le seul. Un autre discours qui n'est pas parvenu à s'imposer à droite est celui du libéralisme à l'anglo-saxonne, qui cherche à penser une économie en dehors de l'Etat. L'adoption du modèle américain et du libéralisme à l'anglo-saxonne par la droite française en 1986-1988 s'est achevée sur un désastre foudroyant. Cela tient sans doute à ce que, chez Tocqueville, l'économie est un point aveugle, et que l'économiste Bastiat, n'en déplaise à Alain Madelin, n'occupe pas une place éminente dans l'intellectualité française.

Les valeurs sur lesquelles Jacques Chirac a été réélu ne sont-elle pas les valeurs de la République face à l'extrême droite ?

Certes, toute la campagne a été faite sur une thématique républicaine. Mais, aujourd'hui, Jacques Chirac se retrouve, comme lors de son premier mandat, en porte à faux avec la politique que le gouvernement met en place, même s'il est convaincu que la décentralisation représente une aspiration profonde des Français. Aujourd'hui, cette France des marges et des notables se met à occuper le centre de la vie publique. Mais représente-t-elle la vraie culture de droite, celle qui avait vocation à reprendre à son compte le discours républicain ?

Vous parlez de décentralisation, mais certains ne voient dans le projet qu'une simple déconcentration...

Le libéralisme n'a jamais voulu scier la branche sur laquelle il était assis : il s'agit d'un libéralisme intelligent qui n'entend pas casser le système. Mais ce qui me frappe dans ce nouveau personnel politique, c'est cet esprit de revanche du local. Il entraîne d'ailleurs les aveuglements les plus idéologiques de ce gouvernement. Chez les élus locaux qui composent la nouvelle majorité, on sent une volonté d'être maître chez soi, sans être ennuyé par l'administration. Cette tendance échappe du reste à Jacques Chirac.

D'autre part, le moins que l'on puisse dire est que ces libéraux, loin de penser, comme Montesquieu, que les lois inutiles affaiblissent les lois nécessaires, ne cessent de légiférer ! La loi Sarkozy sur la sécurité est curieusement surchargée. Combien de fois ai-je entendu qu'il y avait un vide juridique sur les paliers d'immeubles ! Il me semble qu'il y avait suffisamment de règles pour permettre à la police d'intervenir... Idem pour la pornographie. Un simple rappel à l'ordre aux chaînes cryptées suffisait amplement.

Propos recueillis par Nicolas Weill

LIVRENT LEUR RÉPONSE

PIERRE-FRANÇOIS MOURIER
Ex-directeur des études du RPR.
Conseiller d'Etat.

« SUR CERTAINS SUJETS, je ne suis ni de droite, ni de gauche. Par exemple, je suis pour l'adoption par les homosexuels, *(...)* je pense que pour un enfant, il est toujours mieux d'avoir des parents que de ne pas en avoir. Mais je pense aussi que le travail est une valeur profonde de l'être humain, ce qui est une pensée de droite. Nous n'avons jamais fait de véritable étude sur ce qu'est l'identité de la droite. Pour la gauche, la droite est catholique, esclavagiste, réactionnaire. Mais pour moi, être de droite, c'est donner la primauté à l'individu sur le groupe. Par exemple, pour la gauche, la culture doit être partagée entre tous. Pour la droite, elle est le capital d'un individu. Pour la gauche, le délinquant est une victime *(...)*. Pour la droite, la victime est la victime. Lorsque nous avons écrit le programme du RPR, nous avons cherché à retenir les idées de droite. En revanche, dans le programme de Chirac nous avons rejeté les éléments trop libéraux en estimant que le marché a besoin d'un contrepoint. »

PHOTOS AFP, D.R.

NICOLAS SARKOZY
Ministre UMP de l'intérieur.
Ancien secrétaire général du RPR.

DANS son livre *Libre* (Fixot-Robert Laffont), Nicolas Sarkozy a écrit :

« Se dire gaulliste est devenu insuffisant. Le gaullisme appartient aujourd'hui à l'histoire de France et, à ce titre, il est devenu l'apanage de chaque Français. Le libéralisme est en train d'emprunter une voie identique, toutes les formations politiques ou presque ayant compris et intégré la primauté du marché et du libéralisme économique en termes de création de richesses. » Toutefois, il ajoute : « Je ne crois pas qu'il existe *(...)* une place suffisamment large pour une formation qui se réclamerait uniquement du libéralisme. » Pour M. Sarkozy, la droite se caractérise par « le mérite qui justifie la récompense. Le refus du nivellement *(...)*. La solidarité qui ne peut se réduire à la seule assistance *(...)*. La liberté de travailler *(...)*. La primauté *(...)* de l'individu sur le collectif. La décentralisation pour responsabiliser le citoyen. »

Une fondation doit être créée par l'UMP pour développer le débat d'idées

La formation de cette structure est prévue pour le début 2003. Elle devrait permettre la rencontre d'intellectuels, de chercheurs et de syndicalistes

MÊME ALAIN JUPPÉ en convient : la droite française manque d'un outil de réflexion. *« Je veux créer une structure qui, dans la mouvance de l'UMP, aura pour fonction de travailler sur des grands thèmes. Il faut nous doter d'une fondation, à l'instar de ce qui existe en Allemagne avec la Fondation Conrad-Adenauer »,* explique le président provisoire de l'UMP. *« Nous en parlerons de manière plus détaillée au début de l'année prochaine, et il faudra entre douze et quinze mois pour monter un tel édifice »,* explique Franck Dhersen, délégué général de l'UMP chargé de cette question.

Pour cet ancien député du Nord, cette fondation devrait permettre à la droite de constituer *« des relais entre la société civile et le monde politique ».* Cette vision d'un lieu ouvert sur des horizons non répertoriés à droite est partagée par Pierre-François Mourier. Ce conseiller d'Etat, ancien directeur des études du RPR, proche de Jacques Chirac, relève que depuis les élections municipales *« plusieurs universitaires ou penseurs généralement classés à gauche se rapprochent de la droite ».* Et les noms d'Edgar Morin, Marcel Gauchet ou Alain Finkielkraut sont désormais fréquemment cités par des dirigeants de la droite. « *Mais ils hésitent encore à se présenter à nos côtés,* analyse M. Mourier. *Dans le cadre d'une fondation, ces personnes se retrouveront dans une démarche entièrement tournée vers la réflexion »,* pronostique-t-il. Et M. Dhersen précise qu'*« il n'y a pas besoin de carte du parti pour participer aux travaux de la fondation. »*

DÉPASSER L'ACTIVITÉ DES PARTIS

Pour ce proche de Jean-Claude Gaudin, *« la droite a été tellement timide sur certains grands sujets de société qu'une telle démarche ne présente que des avantages. Il n'y aura aucun tabou, contrairement à ce qu'on peut rencontrer dans le cadre plus étroit du parti »,* espère-t-il. Ainsi l'UMP rêve d'associer à ses travaux d'études des personnalités du monde syndical, des universitaires, des chercheurs. *« C'est extrêmement important »,* renchérit pour sa part le très chiraquien Hervé Gaymard, ministre de l'agriculture, selon lequel cette fondation permettra *« de débattre et de mettre en réseau les intellectuels ».*

L'autre profit que les dirigeants de l'UMP espèrent tirer de cette fondation, c'est la possibilité d'organiser des colloques et autres manifestations dépassant l'activité traditionnelle des partis. Les lois qui régissent le financement de la vie politique ne permettent pas aux partis de dégager des fonds pour ce genre d'activité. *« L'avantage d'une fondation, c'est qu'elle vit grâce à des dons provenant du privé et cela lui assure une certaine indépendance »,* précise Alain Juppé, qui tempère toutefois : *« Il ne faudra pas qu'elle étouffe tout le reste. »*

Cependant M. Juppé considère que, dans le cadre même de l'UMP, la droite doit favoriser l'émergence de nouvelles réflexions. *« Il y a quatre ou cinq thématiques que je souhaite développer. Elles concernent les nouvelles relations entre pouvoirs et citoyens, l'esprit d'entreprise et l'esprit de partage, la France et l'Europe, et l'environnement »,* énonce-t-il.

A droite, l'idée de créer une fondation n'est pas nouvelle. Le RPR l'avait déjà lancée. Juridiquement il existe même une structure, mais elle est restée une coquille vide et n'a jamais eu la moindre activité.

Yves Bordenave

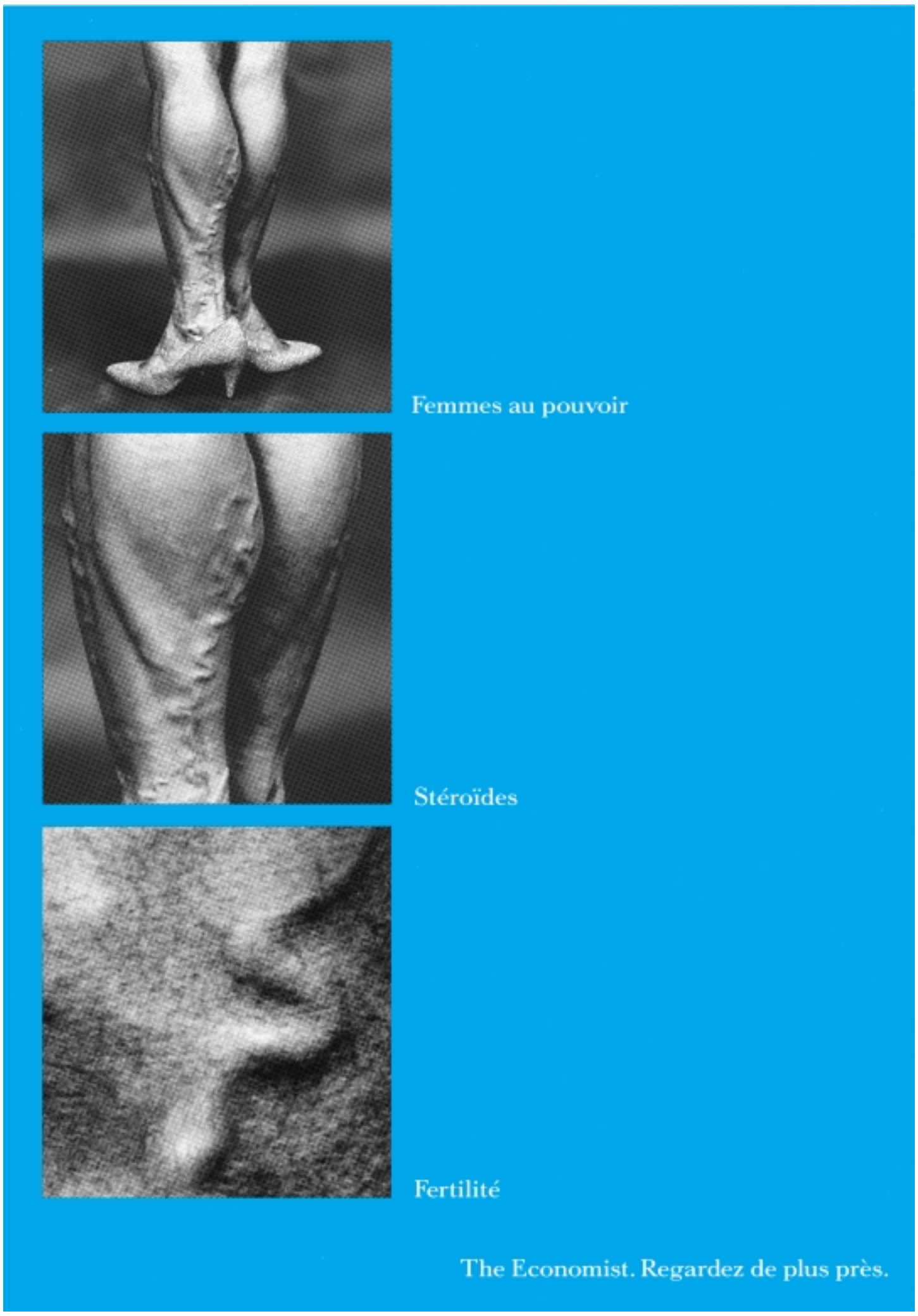

Prostitution : le Sénat veut compléter le projet Sarkozy

La commission des lois entend mettre l'accent sur la lutte contre les « réseaux organisés »

LE SÉNAT ne veut pas se contenter de voter la création du « délit de racolage », prévu dans le volet « prostitution » du projet de loi de sécurité intérieure, mais entend aussi lutter contre les réseaux mafieux qui organisent la traite (*Le Monde* du 31 octobre). Lors de l'examen du texte en commission des lois, mercredi 30 octobre, les sénateurs ont décidé de compléter le texte de Nicolas Sarkozy en intégrant la proposition de loi sur l'esclavage moderne, adoptée à l'unanimité par les députés en 2002, mais jamais examinée au Sénat.

La commission des lois souhaite insérer dans le code pénal une nouvelle incrimination de la traite des êtres humains, punie de *« sept ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amende »*. Elle serait définie comme *« le fait, en échange d'une rémunération ou de tout autre avantage ou d'une promesse de rémunération ou d'avantage, de recruter une personne, de la transporter, de la transférer, de l'héberger ou de l'accueillir, pour la mettre à la disposition d'un tiers, même non identifié »*, afin, soit de commettre contre cette personne *« des infractions de proxénétisme, d'agression ou d'atteinte sexuelles, d'exploitation de la mendicité, de conditions de travail ou d'hébergement contraires à sa dignité, soit de contraindre cette personne à commettre tout crime ou délit »*. Les sénateurs ont également voté la création d'une procédure de saisie conservatoire des biens des personnes mises en examen pour proxénétisme.

Outre le titre de séjour provisoire qui serait accordé aux prostituées étrangères dénonçant leur proxénète, une *« carte de résident »* pourrait leur être délivrée, *« en cas de condamnation définitive de la personne mise en cause »*. Le délit de racolage (six mois d'emprisonnement et 3 750 euros d'amende) demeure. *« L'intérêt de créer un délit est de mettre les prostitué(e)s en garde à vue pendant vingt-quatre heures, pour obtenir des informations »*, explique le rapporteur.

LES FICHIERS AUTOMATISÉS

C'est en se référant à cette volonté de *« lutte contre les réseaux organisés »* que la commission des lois a salué les dispositions relatives à la mendicité. Dans son évocation des réseaux, M. Courtois n'hésite pas à inclure les gens du voyage qui, selon lui, donneraient *« parfois dans la grande délinquance – vols dans des châteaux, trafic de drogue, d'armes, proxénétisme »* – d'où *« le luxe des caravanes et des véhicules, alors que ces personnes se déclarent au RMI »*. En cas d'occupation de tout autre terrain que celui prévu par la loi, *« on pourra saisir les véhicules »* : *« Si une aire d'accueil existe, il sera facile d'en contrôler les entrées-sorties, notamment la nuit, et alors on verra que ces populations ne viendront plus dans la commune. »*

En revanche, la commission des lois souhaite borner l'utilisation des fichiers automatisés. *« Il faut prévoir l'obligation, pour le procureur de la République, en cas de classement sans suite, non-lieu, relaxe ou acquittement, d'ordonner l'effacement des données »*, indique M. Courtois, qui souhaite *« obtenir du gouvernement l'assurance qu'il n'a pas l'intention de prendre des dispositions réglementaires imposant la déclaration d'armes par les chasseurs »*. La discussion en première lecture débutera mardi 5 octobre. Ce jour-là, à 17 heures, des prostitué(e)s ont prévu de manifester devant le Sénat.

Clarisse Fabre et Philippe Le Cœur

La gauche sénatoriale se ressoude pour dénoncer le projet de loi sur la décentralisation

Les débats au Sénat ne s'achèveront pas avant mardi 5 novembre

« LA FRANCE est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. (...) Son organisation est décentralisée. » Le Sénat a approuvé, en première lecture, mercredi 30 octobre, par 208 voix contre 105, cette nouvelle formulation figurant à l'article 1er de la Constitution. Mais il lui aura fallu, pour en arriver là, passer par une séance de discussion houleuse, qui aura vu une gauche sénatoriale requinquée faire montre d'une combativité dont elle avait perdu l'habitude.

Tout s'est joué mardi 29 octobre, en début d'après-midi. Jean-Pierre Raffarin, après avoir présenté au Sénat, le matin, son projet de loi constitutionnelle sur la décentralisation, se rend devant l'intergroupe de la majorité sénatoriale. Le premier ministre est accompagné du ministre de la justice, Dominique Perben, et du ministre délégué aux libertés locales, Patrick Devedjian.

M. Raffarin redit aux sénateurs de droite toute l'importance qu'il attache à ce texte et à quel point il tient à ne pas en voir sa *« portée symbolique »* amoindrie. En clair, il est pour lui exclu que l'*« organisation décentralisée »* de la République ne soit pas inscrite dans l'article 1er de la Constitution, et prie instamment la commission des lois du Sénat de retirer l'amendement qu'elle a adopté sur ce point. La commission, qui avait exprimé de sérieuses réserves, jugeait nécessaire de préciser que l'organisation *« territoriale »* était décentralisée et de placer ce principe à l'article II de la Constitution.

En signifiant de la sorte que son texte est « à prendre ou à laisser », le premier ministre aura largement contribué à radicaliser les débats, et à ressouder une opposition pour le moins divisée en matière de décentralisation. D'autant plus que le garde des sceaux, intervenant en conclusion de la discussion générale, mercredi, apporte de l'eau au moulin d'une gauche qui n'en demandait pas tant. Alors que le premier ministre avait pris soin de rendre hommage aux lois Defferre mises en œuvre par Pierre Mauroy en 1982, M. Perben reprend à son compte le terme de *« rupture »* qu'avait utilisé, la veille, Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or) : *« Il existe une rupture entre les lois de décentralisation des années 1980 et celle proposée aujourd'hui »*, affirme le ministre de la justice.

« RUPTURE DANS LA MÉTHODE »

Cette fois, c'en est trop. Les orateurs socialistes interpellent le gouvernement sur la portée de la « rupture » qu'il entend mettre en œuvre et l'interrogent sur la signification qu'il convient d'accorder, dès lors, à l'inscription de l'organisation décentralisée de la République au premier rang des principes constitutifs. Pour Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret), *« la République ne peut procéder en totalité d'une organisation décentralisée. Le président de la République, le Parlement, l'organisation judiciaire seraient-ils désormais décentralisés ? »* M. Mauroy (PS, Nord) lui-même sort de sa réserve, obligeant le garde des sceaux à se justifier : s'il a utilisé ce terme, explique ce dernier, c'est pour désigner *« une rupture dans la méthode et non à caractère politique »*.

Pour la majorité, le pire est à venir, quand arrive le moment pour le président-rapporteur de la commission des lois, René Garrec, de défendre son amendement. M. Garrec se saisit à contrecœur du micro et bredouille, à peine audible, qu'il retire son amendement. Immédiatement, Michel Charasse (PS, Puy-de-Dôme) le reprend à son compte. Et le président du groupe socialiste, Claude Estier (Paris), s'étonne : *« Monsieur le rapporteur a abandonné en plein combat l'amendement qui avait été adopté en commission »*, avant de demander une suspension de séance *« pour tirer cette affaire au clair »*. A la reprise, l'opposition ne va pas lever le pied, et c'est M. Mauroy qui donnera le ton, s'inquiétant que *« l'acte II de la décentralisation commence par une régression »*.

La gauche, en contraignant la majorité et le gouvernement à accepter un débat sur l'article Ier de son texte, a marqué un point. Sur les 249 amendements déposés, il en restait, jeudi matin, 197 à examiner et la discussion, prévue pour s'achever jeudi, se prolongera jusqu'à mardi soir. Le secrétaire d'Etat aux relations avec le Parlement, Jean-François Copé, ne cachait pas, mercredi soir, son irritation. Pour la première fois depuis la rentrée parlementaire, l'ordre du jour initial ne sera pas tenu. Le projet de loi sur la sécurité intérieure présenté par Nicolas Sarkozy n'arrivera en discussion, au mieux, que mercredi.

Patrick Roger et Laetitia Van Eeckhout

Face aux Clubs 89, M. Juppé et « l'excès d'optimisme »

BROUHAHA et discussions, salle Colbert à l'Assemblée. Mardi 29 octobre, l'invité vedette Alain Juppé est arrivé avec trois quarts d'heure de retard à la réunion des Clubs 89 – dont il fut un des trois cofondateurs, en 1981, et qu'anime à présent Jacques Toubon. Au futur président de l'UMP, l'ancien ministre de la justice a laissé le soin de décrire le paysage politique issu des élections du printemps. C'est aussi au *« futur président »* Juppé qu'un intervenant a benoîtement demandé : *« Avez-vous une vision pour la France ? »* M. Juppé a répondu : *« Arrêtez, vous allez me porter la poisse. »*

Face à ce public conquis d'avance, il ne s'est toutefois pas dérobé, étayant sa *« vision »* d'expériences concrètes sans hésiter à tempérer les enthousiasmes de ses supporteurs – en nuançant aussitôt : *« Mon esprit de contradiction est probablement trop développé. »* Ainsi s'est-il efforcé de convaincre son auditoire que *« tout n'a pas changé depuis six mois »* et de mettre en garde contre *« un optimisme excessif »* : *« Je rappelle à ceux qui pensent que le PS est hors circuit pour des décennies que nous nous sommes dit la même chose en 1993. Et s'il y a eu, dans la foulée, l'élection de Jacques Chirac en 1995, elle a été suivie par ce que l'on sait, en 1997. Alors, soyons attentifs aux leçons de l'histoire récente. Les idées, les réalités sociologiques et les hommes sont là, qui feront qu'ils reprendront du poil de la bête. »*

L'ancien premier ministre entend cependant mettre à profit une situation inédite pour conduire un projet qu'il se fait fort d'*« incarner dans les cinq, et même les dix ans à venir »*, sans préciser à quel poste. Il le résume en quatre *« défis »* : *« Comment gouverner autrement ? Comment nous situer sur cette ligne de crête entre liberté et solidarité ? Comment faire l'Europe sans défaire la France ? Comment sauver la Terre ? »* Sur ce dernier point, s'inscrivant dans la lignée de Jacques Chirac, le maire de Bordeaux souligne l'importance de *« nous réapproprier le thème du développement durable, car ce sont les droits de l'homme de demain »* et de *« ne pas laisser cette question à tel ou tel groupuscule, fût-il peint en vert »*.

Mais c'est sur la constitution de ce *« nouveau parti de la droite et du centre »* que l'invité du jour se montre le plus disert, rappelant que *« la création de l'UMP au soir du premier tour, le 21 avril, a largement facilité la victoire »* : *« Il y a des moments de l'histoire où il ne faut pas rater la fenêtre de tir. »* Ayant contribué à sa mise en orbite, il n'entend pas, à présent, s'en laisser déposséder. La visite de M. Juppé aux Clubs 89 avait aussi, à cet égard, valeur d'avertissement. Si le président de l'UMP se situe au-dessus des courants, ça ne l'empêche pas d'avoir ses partisans. La preuve, mardi soir, le président des Clubs 89, qui se sont vu reconnaître le statut de personne morale associée (PMA) au sein de l'UMP, annonçait fièrement l'adhésion d'*« une trentaine de députés »*, dont une bonne douzaine étaient présents dans la salle.

P. Rr

M. Dupont-Aignan dénonce un « verrouillage »

Nicolas Dupont-Aignan a commencé sa campagne pour la présidence de l'UMP par une protestation. *« Juppé essaie de tout verrouiller »*, s'est-il plaint, mercredi 30 octobre, accusant le président provisoire du parti de vouloir *« une UMP monolithique »*. Le député de l'Essonne en veut notamment pour preuve le fait qu'il ne sera pas possible, si les statuts de l'UMP sont adoptés en l'état, lors du congrès constitutif le 17 novembre, de créer des *« courants d'idées »* au niveau local. *« Si on veut que le gouvernement réussisse, il faut un parti de liberté en phase avec le peuple. Je ne veux pas d'une UDF-bis, je veux un parti qui propose une alternance franche »*, a-t-il précisé mercredi, lors d'une conférence de presse. Il a dénoncé le parcours du combattant qui lui est imposé – lutte pour obtenir un bureau ou imprimer la profession de foi, difficultés pour obtenir des salles de réunion. Tout a dû être *« négocié d'arrache-pied »*, affirme-t-il, ce qui lui aurait *« fait perdre quinze jours »* pour lancer sa campagne contre M. Juppé.

Des députés de l'UMP inventent « la Boussole » pour faire respecter les promesses présidentielles

Ces élus « de terrain » veulent être à l'écoute « des attentes » des Français

SURTOUT ne pas être *« un problème de plus »* dans une majorité pléthorique. C'est Eric Woerth (UMP, Oise), l'un des créateurs de la Boussole, qui l'assure. Le club de vingt-et-un députés de l'UMP – parmi lesquels seulement trois femmes – s'est créé voilà trois semaines pour représenter *« le cap que toute la majorité doit tenir »*, comme le dit sa charte.

Des grognards et la jeune garde du Parlement nouvellement élue, tous *« résolument engagés dans le soutien à l'action du président de la République et du gouvernement »*, chargés de vérifier que les promesses de campagne, celles de la présidentielle et celles des législatives, sont bien respectées. *« Nous voulons aider le gouvernement à anticiper les choses, à bien hiérarchiser ses priorités, travailler avec lui »*, précise l'ancien mandataire financier de la campagne de Jacques Chirac. *« Nous ne sommes pas les gardiens du temple,* ajoute ce proche d'Alain Juppé. *On ne veut pas être comme Jospin, crispés sur un bilan. »*

Vingt-et-un députés, dont deux, Yves Censi et Valérie Pécresse, ont travaillé pour l'Elysée, c'est assez pour agir, mais pas pour ne pas se paralyser, estime M. Woerth, ancien du cabinet Arthur et Andersen.

Il ont prévu de se réunir tous les quinze jours et de prendre de façon systématique le pouls de l'opinion dans leur circonscription. *« Au lendemain des législatives, j'ai rencontré à l'Assemblée nationale des socialistes battus. Ils ont vécu une campagne où ils ont passé leur temps à se faire engueuler. Ils n'avaient pas senti monter le mécontentement »*, a expliqué le député des Yvelines, Pierre Lequiller à Jean-Pierre Raffarin.

« UN RÔLE D'ASCENSEUR »

« Il y a des attentes fortes à l'égard de ce gouvernement, sur beaucoup de sujets , l'école, l'entreprise, les retraites », analyse M. Woerth qui a déjà réuni plus d'une centaine de ses concitoyens en présence du porte-parole du gouvernement, Jean-François Copé. *« Il faut que nous jouions un rôle d'ascenseur, pour faire circuler dans les deux sens l'information sur tous les sujets,* ajoute Nadine Morano, députée de Meurthe-et-Moselle, quitte à mettre en place *« des panels dans la population »*. Outre les débats qu'ils se sont engagés à organiser dans leur circonscription, les membres de la Boussole suivront chacun un dossier privilégié. Ils ont aussi prévu de rencontrer régulièrement les ministres. M. Copé sera le coordinateur des travaux au nom du gouvernement.

Le dispositif a été minutieusement mis au point, mardi 29 octobre au cours d'un dîner à Matignon. *« Jean-Pierre Raffarin a repris sa formule de la France en trois dimensions,* dit le député du Nord Marc-Philippe Daubresse, *"sécurité, Europe, décentralisation". »* Renaud Donnedieu de Vabres, son collègue d'Indre-et-Loire s'est risqué à évoquer *« les brigades du Tigre »*, suggérant des opérations commandos menées sur le terrain, en cas de difficultés.

Après le premier ministre, et M. Woerth, tout le monde a pu s'exprimer. *« J'ai apprécié chez Jean-Pierre Raffarin, sa façon de travailler en équipe. Il a parlé de la France et des Français. Je suis gaulliste. J'ai aimé »,* indique Mme Morano. Et tout le monde s'est quitté content.

Pascal Ceaux et Béatrice Gurrey

Courrier INTERNATIONAL

1 million de lecteurs !

Courrier international approche désormais le million de lecteurs

avec 961 000 lecteurs (AEPM 2001-2002) vs 674 000 lecteurs (AEPM 2000-2001)

soit +43% en un an !

Contact : 01 42 17 38 46

Le Monde PUBLICITÉ

La hausse du chômage ralentit en septembre mais le moral des industriels est en berne

Le nombre des inscriptions à l'ANPE consécutives à un licenciement, à une fin de CDD ou de mission d'intérim, reste en forte augmentation

DIVINE surprise pour le ministre des affaires sociales, qui estime la conjoncture *« pas favorable »* sur le front de l'emploi : le taux de chômage est resté stable en septembre, à 9 %. La France n'en affiche pas moins la troisième plus mauvaise performance européenne, derrière l'Espagne et la Finlande. *« Nous allons vers des jours difficiles, quelle que soit la situation en matière de croissance »*, avait prévenu François Fillon, mercredi 30 octobre. La dernière enquête mensuelle de l'Insee dans l'industrie lui donne raison : le moral des industriels est en berne. Le jugement des entrepreneurs sur la tendance de la production s'est dégradé *« sensiblement »* en octobre et les perspectives générales ont continué de chuter. La probabilité d'une détérioration de la conjoncture reste forte.

Dans l'immédiat, la hausse du chômage a marqué le pas après quinze mois de progression. Dans la catégorie 1, qui sert d'étalon officiel, le nombre des chômeurs n'a pas bougé le mois dernier. En données corrigées des variations saisonnières (CVS), il y avait, en septembre, 2 278 800 personnes inscrites à l'ANPE, à la recherche d'un contrat à durée indéterminée et à temps plein, et n'ayant pas travaillé plus de 78 heures dans le mois. Elles étaient 2 678 200, en tenant compte des demandeurs d'emploi ayant exercé une activité occasionnelle de plus de 78 heures. Le chômage des plus âgés recule légèrement (– 0,5 %), mais celui des jeunes, traditionnel point faible, est à la hausse (+ 0,9 %).

STABILITÉ

Les demandeurs d'emploi
(données CVS en millions)

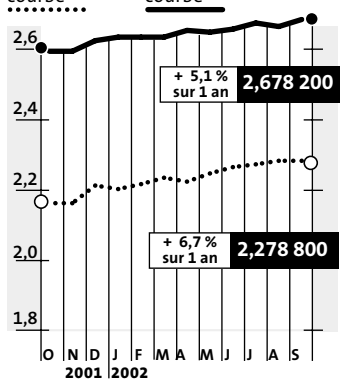

L'ancienne courbe tient compte des chômeurs ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois

Sources : ministère de l'emploi, ANPE et Insee

UN AVENIR SOMBRE

En septembre, 367 800 demandeurs d'emploi se sont inscrits à l'ANPE (+ 3,9 %). Signe des tensions qui traversent le marché du travail, les inscriptions qui font suite à un licenciement économique (+ 11,2 % sur un an), à une fin de contrat à durée déterminée (+ 10 %) ou de mission d'intérim (+ 6,8 %) sont toutes orientées à la hausse. Les sorties de l'ANPE (314 500) sont en repli de 2,5 %. Sur un an, les dispenses de recherche d'emploi (8 407) ont crû de près de 24 % et les radiations administratives (32 076 en septembre) ont fait un bond spectaculaire (+ 72,8 % sur un an)...

Rien ne permettant d'espérer un retournement de conjoncture, les mois prochains s'annoncent sombres. François Fillon, qui va entreprendre un tour de France pour populariser le contrat jeunes en entreprise, pourrait avoir quelques difficultés à tenir ses objectifs (18 000 bénéficiaires dès cette année, 250 000 en 2005). Pessimistes sur leurs perspectives de production, les entrepreneurs risquent d'hésiter à recruter en contrat à durée indéterminée (CDI) des jeunes peu ou pas qualifiés. Et il n'est pas sûr que les exonérations de charges patronales prévues dans ce contrat (100 % les deux premières années, 50 % la troisième) seront suffisantes pour les décider.

« Le contrat jeunes en entreprise n'est ni un stage parking, ni un petit boulot, ni un sous-smic. C'est un pari. J'espère que les entreprises s'y lanceront », déclarait M. Fillon, mardi 29 octobre. Parallèlement, les contours du Contrat d'insertion dans la vie sociale (Civis), qui prendra le relais des emplois jeunes, seront précisés avant la fin de l'année. Il y a urgence, car l'emploi marchand est mal en point.

Claire Guélaud

Le projet de loi sur le financement de la Sécurité sociale a été adopté

LES DÉPUTÉS ont adopté, dans la nuit de mercredi à jeudi 31 octobre, le projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) pour 2003. Les députés de l'UMP et de l'UDF ont voté pour. Ceux de l'opposition ont voté contre. Mais, pour le socialiste Jean-Marie Le Guen, *« cette discussion aura au moins permis d'avancer sur la réponse à la question : comment va-t-on financer les déficits* [plus 7 milliards d'euros pour l'assurance-maladie attendus en 2003] *? Le débat aura été éclairant sur la compréhension de la politique qu'entend mener ce gouvernement. » « Outre, sans doute, une hausse des cotisations sociales, cela se fera par le biais du déremboursement de certains médicaments – y compris à travers l'institution du forfait de remboursement calé sur le prix des génériques – et un transfert du financement sur les ménages, via les assurances complémentaires »*, a considéré le député de Paris, aux yeux de qui *« les propos tenus ce soir par Jacques Barrot* [président du groupe UMP à l'Assemblée nationale et ancien ministre de la santé], *venant après ceux tenus par le premier ministre Jean-Pierre Raffarin, lundi 28 octobre sur LCI, sont à ce titre éloquents. »*

Au cours des débats, mercredi, M. Barrot a déclaré qu'*« il faut différencier risques lourds et petits risques »* et qu'*« il convient de responsabiliser les Français sur les petits risques afin de pouvoir perpétuer la solidarité nationale sur les risques lourds, c'est-à-dire être tous traités de la même manière pour ceux-ci »*.

« ALLER VERS LES ASSURANCES »

« C'est ce que préconisait le rapport d'Yvon Chotard du CNPF en 1976 : pour le petit risque, les gens se responsabilisent. C'est-à-dire qu'on ne les rembourse plus, ou partiellement, au titre de la couverture obligatoire et universelle, et qu'ils paient eux-mêmes avec leurs mutuelles ou assurances, a expliqué, dans les couloirs de l'Assemblée, M. Le Guen. *Cette distinction est un non-sens pour la santé publique et n'est pas efficiente sur la consommation de médicaments. » « Ce projet de loi n'assure déjà pas le maintien d'un système fondé sur la solidarité »*, a stigmatisé l'ancien ministre socialiste de la santé Claude Evin (Loire-Atlantique).

Lundi 28 octobre, à l'ouverture des débats, Jean-François Mattei, le ministre de la santé, avait assuré de sa volonté de *« sauver un système solidaire et juste ». « Ce n'est pas la peine d'être hypocrite »*, a plaidé, mercredi, M. Barrot hors de l'Hémicycle. *« Il faut aborder ce débat : que les assurances complémentaires prennent un peu plus en charge le petit risque. C'est la solution pour alléger le système de couverture universelle et pérenniser les finances de la Sécurité sociale. Ce n'est pas aller vers une médecine à deux vitesses, c'est s'assurer que la prise en charge du risque lourd reste égale pour tous »*, a assuré le président du groupe UMP, selon qui il reviendra *« au Parlement »* de préciser où débutent les risques lourds.

« Tous les Français doivent aller vers les assurances complémentaires. Ce n'est pas le diable », a encore lancé l'ancien ministre de la santé, tout en reconnaissant l'existence d'un *« problème social »* : *« Un quart à un cinquième des Français ne disposent pas de complémentaire, il faut régler ce problème pour tenir le schéma que j'évoque*, a-t-il admis, ajoutant que, *lorsque l'on ne peut pas s'assurer, il faut pouvoir disposer d'une aide personnalisée. C'est ce que Jacques Chirac a inscrit dans son programme, il faut maintenant la mettre en place. »*

Philippe Le Cœur

Le FN bat la campagne pour trouver ses futurs cadres parmi les nouveaux adhérents

Ils seraient 12 000 à avoir rejoint les rangs du parti depuis le 21 avril

SIX MOIS après le coup de tonnerre du premier tour de l'élection présidentielle, le Front national s'efforce de maintenir ses partisans en éveil dans la perspective des scrutins de 2004 (cantonales, régionales et européennes). La direction du parti entend étudier le profil des sympathisants qui ont rejoint le mouvement de Jean-Marie Le Pen depuis le printemps. *« Ils sont, au total, 12 000 »*, affirme Jacques Colombier, secrétaire national à l'encadrement. Le secrétaire général du Front, Carl Lang, évalue à un peu plus de 25 % le nombre de nouveaux adhérents. Cette vague a pris de court le FN, qui a dû faire appel à des intérimaires pour remplir et renvoyer les cartons d'adhésion.

« C'est la première fois, depuis 1984, que le FN enregistre un flux de cette ampleur », se félicite M. Lang. Un tiers de ces novices ont entre 45 et 60 ans et un quart entre 30 et 44 ans. Les jeunes de 18 ans à 30 ans représentent 20 % alors que 17 % ont entre 61 ans et 75 ans. Enfin, 5 % ont plus de 75 ans. Le FN entend exploiter ce vivier pour détecter des responsables locaux et des candidats aux élections cantonales. M. Colombier et Régis de la Croix Vaubois, membres du bureau politique, ont été *« chargés de ce travail »*, explique M. Lang. Les deux « chasseurs de tête » viennent de commencer leur tour de France des fédérations. *« Cela doit nous permettre de réaliser un saut qualitatif »*, observe M. Lang.

M. Colombier a débuté sa mission, le 10 octobre, par une réunion au Pont-du-Casse, dans la banlieue d'Agen (Lot-et-Garonne). *« Ils ont été 40 à répondre à notre invitation dont six femmes et six jeunes »*, détaille M. Colombier, qui leur a fait remplir une fiche de contact avant de procéder à un tour de table afin de sonder leurs motivations. La réunion, programmée sur 90 minutes, a finalement duré quatre heures.

PRÉOCCUPATIONS SOCIALES

Sans surprise, l'insécurité et l'immigration ont été citées parmi les préoccupations majeures. *« Même si le paysan dans sa ferme n'est pas en contact avec des immigrés, il voit à la télévision les banlieues qui brûlent ; ça joue*, souligne M. Colombier. *Le deuxième thème exposé s'articulait autour de la désertification, des bureaux de poste qui ferment, du service public qui se délite. »*

Plus étonnant, les électeurs de M. Le Pen ont demandé des précisions sur le volet social du programme du FN. *« J'ai été interrogé sur nos propositions en matière d'emploi, de retraite et de Sécurité sociale*, déclare M. Colombier. *Dans mon rapport adressé au secrétaire général, j'ai fait part de ces interrogations. Nous devons être plus clairs, plus synthétiques dans la formulation de nos mesures sociales. »*

Dans l'assistance, l'envoyé spécial du FN a repéré *« trois personnes qui ont le bagage pour assumer des responsabilités sur le terrain »*. Chaque année, environ 15 % des secrétaires départementaux quittent leurs fonctions, ce qui oblige le Front à disposer d'un vivier suffisamment important pour nommer rapidement les successeurs. *« Les départs sont liés, en général, à un déménagement ou encore à la perte d'emploi, qui obligent les intéressés à se consacrer, en priorité, à leur situation personnelle »*, estime Eric Iorio.

Plus rares seraient les évictions pour manque de performance. *« Cela peut arriver bien sûr*, admet M. Ioro. *Mais les gens qui s'investissent chez nous ne sont pas animés par un intérêt financier ou des ambitions personnelles. Nous n'avons pas de postes de député français ou de maire à offrir, on n'a pas de secrétaires de mairie ou d'attachés parlementaires. »*

Affaibli par la scission de 1999, le FN certifie avoir surmonté la crise. *« Depuis 2001, nous quadrillons à nouveau tout le territoire*, constate M. Lang. *Nous sommes désormais engagés dans une étape qualitative, avec la création d'une section de cadres pour placer le Front dans la meilleure situation possible. »* Un passage obligé mais pas suffisant pour assurer le succès aux futurs scrutins. *« Ce n'est pas l'appareil qui fait l'élection »*, reconnaît M. Lang. Pour preuve, le Front comptait trois permanents lors de sa première percée nationale (10,95 %) aux élections européennes de 1984.

Elie Barth

Armées : un député dénonce la dégradation du matériel

UN RAPPORT de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, rendu public mercredi 30 octobre, dénonce *« l'insuffisance »* de la disponibilité des matériels au sein des trois armées françaises, mettant en cause *« le vieillissement des équipements »* et *« l'insuffisance des crédits budgétaires »* durant les cinq années du gouvernement Jospin. Selon le député Gilbert Meyer (UMP, Haut-Rhin), auteur du rapport, le taux de disponibilité technique opérationnel est tombé à 60 % en moyenne en 2002. M. Meyer cite notamment la disponibilité technique des sous-marins nucléaires d'attaque passée, selon lui, de 69,9 %, en 1997, à 38,8 %, en 2002, et celle des hélicoptères Gazelle de l'armée de terre, de 80 % à 46 %. *« Les armées se trouvent sur le fil d'une rupture capacitaire »*, estime le rapporteur.

« Hardy », l'éminence grise de Lutte ouvrière écrit un livre

« HARDY », alias « Roger Girardot » – de son vrai nom Robert Barcial –, très discret leader de Lutte ouvrière, âgé de 75ans, prépare un livre-entretien avec le journaliste et écrivain Christophe Bourseiller, à paraître chez Denoël, indique l'hebdomadaire *L'Express*, dans son édition du 31 octobre. *« C'est Christophe* [Bourseiller] *qui est venu nous proposer le projet »*, a confirmé au *Monde* Guy Birenbaum, directeur de collection chez Denoël, qui assure *« n'avoir pour le moment rien lu »* de l'ouvrage.

La sortie du livre est prévue *« autour du mois de février »*, explique-t-on chez l'éditeur, soit deux mois après le traditionnel congrès annuel de LO au cours duquel, selon certaines sources proche du parti, la question de la préparation de la succession d'Arlette Laguiller pourrait être évoquée. Sollicitée il y a dix jours, Lutte ouvrière n'avait souhaité ni confirmer, ni infirmer la sortie de ce livre-entretien.

DÉPÊCHES

■ **RECOMPOSITION : Dominique Voynet appelle à la création** *« d'un seul parti qui pourrait s'appeler La Gauche »* afin de *« refonder une espérance à gauche »*. Dans un entretien publié jeudi 31 octobre par *Le Parisien-Aujourd'hui,* l'ancienne ministre, qui doit quitter en décembre la direction des Verts, s'inquiète du *« repli des partis de gauche sur eux-mêmes »* et dit *« rêver d'entendre des gens au PS, au PCF et chez les Verts appeler à la tenue d'assises de toute la gauche »*.

■ **ENA : deux députés de l'UMP, Jean-Michel Fourgous (Yvelines) et Hervé Novelli (Indre-et-Loire), ont rédigé un amendement** visant à supprimer l'École nationale d'administration (ENA), estimant que son maintien *« au-delà de 2003 »* n'a *« plus lieu d'être »*. Cet amendement devrait venir en débat, le 7 novembre, lors de l'examen des crédits inscrits au budget des services du premier ministre.

■ **CHÔMEURS : le réseau des Marches européennes contre le chômage**, auquel participent, en France, les trois associations AC !, Apeis, MNCP, a organisé mercredi 30 octobre une *« journée européenne pour le droit au revenu »*. Le réseau propose de fixer à 50 % du PIB par habitant le montant d'un *« revenu individuel garanti »* qui serait assuré dans chacun des quinze pays de l'Union et des dix pays candidats.

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Au terme de **CINQ SEMAINES DE DÉBAT**, la cour d'assises spéciale de Paris a condamné, mercredi 30 octobre, Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem à la réclusion criminelle à perpétuité. Aidés par un **RÉQUISITOIRE FRAGILE**, les avocats de Boualem Bensaïd sont parvenus à convaincre la cour de le déclarer *« complice »* et non auteur principal de l'attentat du RER Saint-Michel, à Paris, à l'été 1995. Il a en revanche été reconnu **COUPABLE DE « TENTATIVE D'ASSASSINAT »** pour l'attentat du métro Maison-Blanche. Son coaccusé a été jugé coupable de l'attentat du RER Musée-d'Orsay. Françoise Rudetzki, présidente de SOS-Attentats, a créé le malaise en s'exprimant au nom des victimes, au-delà des déclarations de leurs familles. Un documentaire diffusé par Canal+ revient sur **LA THÈSE D'UNE MANIPULATION DES GIA** par le pouvoir algérien.

Attentats de 1995 : la cour condamne les deux accusés à la perpétuité

Epaulé par une défense efficace, Boualem Bensaïd a été reconnu « complice » et non auteur de l'attentat du RER Saint-Michel et coupable de celui du métro Maison-Blanche au terme de cinq semaines de débats. Smaïn Aït Ali Belkacem a été condamné pour la bombe du RER Musée-d'Orsay

COUR D'ASSISES SPÉCIALE DE PARIS
17e jour d'audience

TROIS HEURES TRENTE de délibéré ont mis fin à cinq semaines de débats. La cour d'assises spéciale a condamné, mercredi 30 octobre dans la soirée, Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem à la réclusion criminelle à perpétuité. Le premier a été reconnu coupable de *« tentative d'assassinat en relation avec une entreprise terroriste »* pour l'attentat du métro Maison-Blanche à Paris, et de *« complicité d'assassinat et de tentative d'assassinat »* pour ceux des RER Saint-Michel et Musée-d'Orsay. Sa condamnation a été assortie d'une peine de sûreté de vingt-deux ans. Le deuxième a été reconnu coupable de l'attentat du RER Musée-d'Orsay. Au prononcé du verdict, les deux accusés sont restés figés dans l'attitude qui a été la leur pendant tout le procès. Smaïn Aït Ali Belkacem, épaules voûtées, front bas, noyé dans son éternel polo à rayures, résigné. Boualem Bensaïd, buste droit, regard dur, défiant une ultime fois la cour en lançant avant de disparaître entre ses gardes : *« Allah Akbar, Dieu est grand ! »* Mais cette fois, contrairement aux autres jours, il n'a pas eu un geste vers ses avocats, assis, épuisés et pâles, en contrebas du box.

Boualem Bensaïd peut-il mesurer à cet instant le travail accompli par Mes Benoît Dietsch et Guillaume Barbe ? Sans doute pas. Ceux-ci viennent pourtant de convaincre la cour de le déclarer *« complice »* et non pas auteur principal de l'attentat de Saint-Michel. Au regard de la peine prononcée, cela ne change rien. Au regard de la justice, a fortiori quand elle est rendue par une cour d'assises spécialement composée pour juger les auteurs d'actes de terrorisme, c'est beaucoup. Et cela résume un procès dont la richesse a été, à bien des égards, inattendue. Contre Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem, les charges étaient considérables. A une première enquête de la division nationale de lutte contre le terrorisme (DNAT), qui avait permis de démanteler les réseaux de terroristes des Groupes islamiques armés (GIA) et d'interpeller à l'automne 1995 ses principaux membres, s'était ajouté, en 2000, le travail de la brigade criminelle, reprenant *« toute l'enquête à zéro »*, selon la formule de son numéro deux, Christophe Descoms. De l'ensemble des documents saisis sur les deux hommes lors de leur arrestation ou à leurs domiciles, les policiers de la brigade criminelle avaient tiré des éléments accablants : repérages, comptabilité, numéros de téléphone codés, ticket d'achat de poudre noire, coupon de Carte orange, qui complétaient la panoplie déjà riche des recettes et éléments d'engins explosifs, des empreintes digitales, du contenu des écoutes téléphoniques ou de leurs aveux passés en garde en vue, puis devant le juge d'instruction.

JEAN AYISSI/AFP

Devant l'entrée de la salle d'audience du palais de justice de Paris, les victimes et leurs proches patientent avant l'énoncé du verdict, mercredi 30 octobre. Les trois attentats islamistes commis dans la capitale à l'été et à l'automne 1995 avaient fait huit morts et plus de deux cents blessés.

« C'EST ÇA, UN ÉMIR ? »

Dès les premiers jours, pourtant, le procès a pris un tour singulier, se glissant dans les méandres des rivalités policières avec la déposition maladroite de l'ancien chef de la DNAT, Roger Marion, ou frappant à la porte des services de renseignement français à propos des mystères qui entourent leurs relations avec leurs homologues algériens, en citant à comparaître le chef adjoint de la direction de la surveillance du territoire (DST), Jean-François Clair. Un long chemin, parfois confus, qui pouvait apparaître à certains moments comme une digression habilement entretenue par les avocats de la défense, tandis que sur les bancs des parties civiles, les très nombreuses victimes des attentats de 1995 attendaient que l'on en vienne enfin aux faits. Ces détours n'ont pas été vains : ils ont semé quelques opportuns points d'interrogation dans une procédure qui n'en comptait guère. Le président, Jean-Pierre Getti, l'a compris, qui n'a jamais hésité à se mettre en danger, à malmener ou à rappeler à leurs devoirs de rigueur des enquêteurs trop sûrs de leur fait. Sans doute M. Getti avait-il également en tête la décision de la Haute Cour britannique refusant d'extrader vers la France le troisième accusé des attentats de 1995, Rachid Ramda, au motif que celui-ci ne bénéficierait pas d'un procès équitable.

C'est dans ce climat que s'est ouvert l'examen par la cour de chacun des trois attentats. Pour d'eux d'entre eux, la partie était jouée : les empreintes digitales de Boualem Bensaïd avaient été identifiées sur la bombe déposée à Maison-Blanche, et l'analyse du coupon de la Carte orange trouvé sur Smaïn Aït Ali Belkacem signait sa responsabilité dans l'attentat de Musée-d'Orsay. Restait celui de Saint-Michel avec ses huit morts et plus de deux cents blessés.

« JOLI TRAVAIL »

Dans sa plaidoirie, mercredi 30 octobre, Me Barbe a cruellement résumé l'enjeu en s'adressant à la cour : *« Si vous condamnez Boualem Bensaïd dans Saint-Michel, il y a tellement de victimes, tellement de souffrances à soulager, est-ce qu'on pourrait vous reprocher une erreur judiciaire ? Sans doute pas. Mais ce n'est pas l'idée que, vous et moi, nous nous faisons de la justice. »*

Pendant plus de quatre heures, les deux avocats de Boualem Bensaïd se sont acharnés à démonter tous les éléments qui avaient conduit à renvoyer leur client comme auteur principal dans cet attentat. A Me Georges Holleaux, qui avait présenté Boualem Bensaïd comme un chef, un combattant qui se devait de *« monter au feu »* devant ses troupes, Me Barbe a répliqué : *« C'est ça, un émir ? Mais ça a de la gueule un émir ! Ce n'est pas un fils de vendeur de tisane ambulant, roublard, qui laisse penser qu'il a plus d'envergure qu'il n'en a ! »* Aidés par un réquisitoire qui, la veille, était apparu fragile, tant il affirmait plus qu'il ne démontrait, ils ont méthodiquement rappelé au souvenir de la cour les zones mal éclairées de l'enquête de la DNAT, les absents du box, dont Ali Touchent, présenté comme l'émir du GIA en Europe, puis celles trop lumineuses de la brigade criminelle, dont l'enquête est qualifiée d'*« enquête par validation de pistes préexistantes »*. *« Boualem Bensaïd est coupable de, puisqu'il est capable de : voilà l'élément de preuve qui vous a été apporté »*, a affirmé Me Dietsch, avec une terrible efficacité. Coupable idéal, a insisté Me Barbe, cet homme qui *« n'attire pas beaucoup la sympathie, qui témoigne d'une absence d'émotion devant les victimes, qui n'est jamais comme on voudrait qu'il fût : agaçant, exaspérant, discutant tout jusqu'à l'absurde »*. *« Défendre Boualem Bensaïd, c'est parfois un sacerdoce,* a ajouté l'avocat. *Le sale boulot, on l'a fait. Sur Saint-Michel, c'est maintenant à votre tour de faire le sale boulot : acquittez ! »*

En retenant la complicité, la cour a préféré rendre hommage au *« joli travail »* des deux avocats.

Pascale Robert-Diard

La douleur et la pudeur des victimes dans l'ombre pesante de la présidente de SOS-Attentats

DEUX CENT DOUZE parties civiles plus une, l'association SOS-Attentats, présidée par Françoise Rudetzki. En cinq semaines de procès, leurs visages sont devenus familiers. Des femmes et des hommes de tous âges, de toutes origines qui, obstinément, ont rejoint chaque jour ou presque la salle de la cour d'assises.

Face au box des accusés, les familles des huit victimes décédées. Dans les bancs du public, situés un peu plus loin, les autres, très nombreuses, blessées dans l'un des trois attentats de l'été et de l'automne 1995. Statues de chair étouffant leurs sanglots, serrant leurs mouchoirs, ne perdant pas un mot des débats, prenant parfois des notes pour s'occuper les mains, retenir le tremblement qui les assaille. Statues de pierre au regard aimanté par les silhouettes des accusés, qui semblent instruire un autre procès, intime et muet. Comme ce père qui a perdu sa fille, dont les traits sont restés figés dans la douleur et dont on a l'impression que, à chaque instant, elle va l'emporter, le submerger. Ou cet autre, impassible et hors d'atteinte depuis que son fils de 17 ans a été soufflé dans l'attentat. Mercredi 30 octobre, elles étaient là encore, plus que jamais, pour entendre dans la soirée le verdict qui a condamné Boualem Bensaïd et Smaïn Aït Ali Belkacem à la réclusion criminelle à perpétuité, serrées les unes contre les autres, peinant à se séparer.

UN BLOC DE COMPASSION

Dans cette salle de cour d'assises, l'atmosphère a basculé lors des deux journées d'audience où ces hommes et ces femmes sont venus raconter, et surtout revivre à la barre ces 25 juillet, 6 et 17 octobre 1995 qui ont bouleversé leur vie. Beaucoup se connaissaient pour s'être croisés dans des réunions organisées par SOS-Attentats. D'autres se découvraient. A l'écoute de ces dizaines de témoignages dont chacun faisait écho à leurs propres mots, à leurs propres souffrances, ils sont devenues ce jour-là plus que des parties civiles, une « famille » de victimes. Un bloc de compassion réciproque, émouvant et oppressant à la fois.

Sur cette « famille », a veillé cinq semaines durant Françoise Rudetzki. Assise au premier rang des parties civiles, à droite de Me Georges Holleaux, elle a noté les débats, dont le site Internet de l'association rendait compte chaque jour. A chaque suspension d'audience, on la voyait se lever, étreindre, consoler, retenir longuement les mains. Peut-on toucher à une icône ? Evoquer, sans remettre en cause la justesse d'un combat mené depuis des années pour la reconnaissance des victimes, le sentiment de malaise ressenti ce mardi 15 octobre lorsque, en fin d'audience, Mme Rudetzki a demandé à prendre la parole devant la cour ? Ce jour-là, les victimes de l'attentat de Saint-Michel s'étaient succédé à la barre. Une mère, droite et digne, au-delà du chagrin, montrant aux accusés ce qui lui reste de sa fille, la montre qu'elle portait ce 25 juillet dans le RER, une sœur détruite par la perte de son aînée de dix-huit mois, un fils découvrant le corps mutilé de sa mère, un père qui murmure *« mon fils Alexandre était la septième victime »*, s'étrangle et s'excuse : *« Je n'arrive pas à dire. »* Et tous les autres, femmes et hommes, confiant leur mal-être depuis cet été 1995 où ils essaient *« de faire comme avant, sauf qu'à l'intérieur, c'est plus pareil »*. Puis est venue Mme Rudetzki, reprenant dans une longue litanie les témoignages qui avaient bouleversé la cour, insistant là où la pudeur en avait retenu certains, traduisant en mots ce qui s'était exprimé en souffles ou en larmes.

Jusqu'à l'excès. *« Je vais vous dire ce que le père d'Alexandre n'a pas pu dire... »* Les parties civiles ont besoin d'un avocat. La douleur se serait passée d'une avocate.

P.-R. D.

Un documentaire revient sur la thèse de la manipulation des islamistes par l'armée algérienne

L'enquête, diffusée sur Canal+ lundi 4 novembre, présente des témoignages troublants d'ex-responsables algériens et de personnalités françaises

***« VOICI** l'histoire d'une incroyable manipulation. »* Ainsi débute le documentaire *« Attentats à Paris, enquête sur les commanditaires »*, qui sera diffusé, lundi 4 novembre à 23 h 15, dans l'émission « 90 minutes », sur Canal+. Son sujet : les liens de subordination qu'auraient entretenus les Groupes islamiques armés (GIA) avec des militaires algériens de haut rang. Les GIA sont accusés d'avoir perpétré d'innombrables crimes en Algérie, mais aussi des actes terroristes contre la France, en particulier le détournement d'un avion d'Air France en décembre 1994 et plusieurs attentats à Paris, en 1995, pour lesquels ont été jugés Smaïn Aït Ali Belkacem et Boualem Bensaïd.

Réalisé – avec Romain Icard – par Jean-Baptiste Rivoire, auteur de divers documentaires sur l'Algérie, *« Attentats à Paris »* est une enquête à charge, non contradictoire. Sa thèse : la DRS – la sécurité militaire algérienne – a recruté l'islamiste Djamel Zitouni pour en faire son informateur au sein des GIA. Elle l'a ensuite utilisé pour éliminer leurs chefs historiques, puis pour lancer ces groupes dans des massacres barbares contre les civils en Algérie. Enfin et surtout, Djamel Zitouni, désormais entouré d'adjoints issus des services spéciaux algériens, aurait mis en œuvre la stratégie du pouvoir visant, par une série d'actes terroristes, à imposer aux gouvernements français successifs de maintenir un soutien sans faille à Alger.

Ce n'est pas la première fois que ce type d'accusations est émis. *Le Monde* publiait, dès le 11 novembre 1997, le témoignage anonyme d'un ex-capitaine présumé de la DRS affirmant que ce service était l'instigateur des attentats de 1995. La nouveauté du documentaire tient d'abord au nombre d'anciens responsables des services algériens qui s'expriment tous – à une exception près – à visage découvert. Et qui, tous, abondent dans le sens d'une *« manipulation »* organisée des GIA, certains ajoutant que des services français en étaient conscients. Certains témoignages sont invérifiables, mais plusieurs semblent sérieux, et leur accumulation est troublante. Le capitaine Samraoui affirme ainsi que Djamel Zitouni, vu en juillet 1994 dans les locaux de la sécurité militaire, était *« un agent qui recevait des instructions de la part de nos chefs »*. Ancien des forces spéciales, le capitaine Ahmed Chouchène évoque comment le général Abderrahmane, chef de la DRS, et son adjoint, le colonel Tartagh Bachir, lui ont demandé de *« travailler avec Zitouni. On va t'arranger un rendez-vous »*.

> « Il est probable que le GIA ait été une organisation écran »
>
> **ALAIN MARSAUD**

Mais la principale nouveauté de l'enquête réside dans les témoignages de plusieurs personnalités françaises. Ex-agent des renseignements généraux, Jean Lebeschu, pour qui Ali Touchent, l'organisateur présumé des attentats de Paris et grand absent du procès, était *« très certainement un agent »* des services algériens ayant bénéficié de protections en France, raconte comment un officier algérien, à Paris, informait régulièrement l'un de ses collègues des RG de l'imminence de chaque attentat. Interrogé, Alain Marsaud, aujourd'hui député UMP, qui fut chef du service central de lutte contre le terrorisme au parquet jusqu'en 1989, et était député RPR en 1994-1995, ne paraît aucunement surpris. *« Ça ne sert à rien de commettre un attentat si vous ne faites pas passer des messages et n'arrivez pas à contraindre la victime à céder. Il faut faire comprendre d'où vient la menace. »*

D'où venait la menace terroriste en France ? Réponse d'Alain Marsaud : *« Le terrorisme d'Etat (...) utilise des organisations écrans, en l'espèce une organisation écran aux mains des services algériens. Il est probable que le GIA ait été une organisation écran (...) pour prendre la France en otage. »* Deux témoignages assurent aussi que, en son temps, Jean-Louis Debré, ministre de l'intérieur, avait sciemment fait « fuiter » vers la presse, pour la démentir ensuite, sa certitude que les attentats avaient été *« une manipulation des autorités algériennes »*.

Insérés habilement dans l'enquête, deux autres témoignages restent sujets à interprétation, compte tenu de ces assertions. Celui d'Edouard Balladur, d'abord. L'actuel président de la commission de la défense et des affaires étrangères de l'Assemblée, qui était premier ministre en 1994, dit avoir téléphoné au président algérien Zeroual, alors qu'Alger refusait de laisser partir l'avion détourné d'Air France pour Marseille, en le menaçant en ces termes : *« Je prendrai à témoin l'opinion et la communauté internationales du comportement du gouvernement algérien qui empêcherait la France de sauvegarder la vie de ses ressortissants. »*

Interrogé sur les relations avec l'Algérie le 29 septembre 1997 sur TF1, quatre mois après être devenu premier ministre, un Lionel Jospin visiblement peu à l'aise répondait : *« Nous sommes obligés d'être assez prudents. Je dois aussi penser quand même aux Français. Nous avons déjà été frappés (...) Je suis pour que nous prenions nos responsabilités, mais en pensant que la population française doit aussi être préservée. C'est lourd de dire cela (...) mais c'est ma responsabilité. »* Interrogé sur le fait de savoir si l'interprétation de ces propos est que *« les politiciens français ne peuvent pas dire ce qu'ils pensent de l'Algérie parce qu'ils ont peur des bombes »,* le responsable du dossier Algérie au PS, Alain Chenal, acquiesce.

Sylvain Cypel

L'affaire Boulin est rouverte un mois et demi avant sa prescription définitive

Vingt-trois ans après la mort du ministre de Raymond Barre, le parquet général ordonne l'audition de quatre témoins. L'avocat de la famille s'appuie notamment sur une enquête de Canal+

UN MOIS ET DEMI avant d'être prescrite, vingt-trois ans après la mort de l'ancien ministre du travail de Raymond Barre, « l'affaire Boulin » connaît un nouveau rebondissement. Le parquet général de Paris a ordonné, mardi 29 octobre, l'audition, par la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ), de quatre témoins qui n'avaient pas été entendus lors de l'instruction menée dans les années 1980, afin de savoir s'il y a lieu de rouvrir une enquête judiciaire sur la mort de Robert Boulin. Parmi eux, le colonel de gendarmerie qui avait découvert le corps, mais aussi la secrétaire du ministre, son beau-frère, et son kinésithérapeute.

Il était moins une. La prescription devait intervenir le 15 décembre 2002, dix ans après l'arrêt de la Cour de cassation confirmant un non-lieu. Une plainte pour homicide volontaire, déposée en 1983 par la famille Boulin, s'était soldée par un non-lieu en 1991, confirmé un an plus tard par la Cour de cassation, qui déclarait irrecevable le pourvoi formé par la famille, alors persuadée qu'un meurtre avait été maquillé en suicide.

LAURENT XYZ/SIPA

Le 30 octobre 1979, Robert Boulin, âgé de 59 ans et alors ministre du travail du gouvernement Barre, avait été retrouvé mort, à moitié immergé dans un étang de la forêt de Rambouillet (Yvelines). La justice avait conclu à un suicide par noyade.

LETTRE POSTHUME

La grande affaire de la Ve République est ainsi ressuscitée pour un temps. Le 30 octobre 1979, le ministre du travail de Raymond Barre, Robert Boulin avait été retrouvé mort dans la forêt de Rambouillet, à moitié immergé dans les eaux de l'Etang du Rompu. Résistant de la première heure, neuf fois ministre sous la Ve République, il était régulièrement présenté, alors, comme le successeur possible à Matignon d'un Raymond Barre en mal de popularité. L'enquête sur la recherche des causes de la mort avait conclu au suicide d'un homme public qui n'aurait pas supporté d'être mis en cause pour l'achat d'un terrain à Ramatuelle, dans le Var. Des lettres venaient appuyer cette thèse : « *J'ai décidé de me noyer dans un lac de la forêt de Rambouillet où j'aimais faire du cheval. Ma voiture 305 Peugeot, qui sera au bord, est immatriculée 651 GX 92* », avait-il par exemple écrit sur une lettre posthume expertisée. Et, sur un bristol laissé sur le pare-brise : « *Embrassez éperdument ma femme, la clé de ma voiture est dans ma poche droite.* » Jusqu'en 1983, sa famille elle-même ne mettait d'ailleurs pas en cause la thèse de la justice, comme en témoigne un ouvrage de Bertrand Boulin, *Ma vérité sur mon père*, qui décrivait minutieusement les dernières heures du ministre.

Aujourd'hui, Fabienne Burgeat-Boulin, la fille du ministre, qui a perdu son frère, Bertrand Boulin, le 22 mai, et sa mère, Colette, le 23 août, et le nouvel avocat de la famille, Me Jean-Marc Fedida, qui a repris le dossier après la mort de Me René Boyer, ont choisi de relancer l'affaire. Ils ont tous deux été frappés par un reportage diffusé le 15 janvier dans l'émission d'investigation « 90 minutes » de Paul Moreira, sur Canal+. Cette contre-enquête de Michel Despratx et Bernard Nicolas, intitulée « *Robert Boulin, le suicide était un crime* », comprenait un certain nombre de témoignages inédits. Ces 45 minutes de témoignages ont d'ailleurs été joints à la lettre déposée le 29 avril par Me Fedida, dans laquelle il sollicitait du procureur général près de la cour d'appel de Paris la réouverture de l'instruction.

Le plus important de ces quatre premiers témoins – Me Fedida en citait sept – est sans doute le colonel de gendarmerie Jean Pépin, le premier à arriver sur place, le matin de la découverte du corps, dans la forêt de Rambouillet. Il remarque des traces de pas qui « *vont à l'étang, et qui y reviennent* ». Il note aussi que, lorsque le corps est sorti des 60 centimètres d'eau où il était immergé, il n'a heurté aucun obstacle qui pourrait expliquer que M. Boulin ait eu à ce point le visage tuméfié que l'officier de police judiciaire a remarqué. Il s'apprêtait à sécuriser le périmètre et à relever les empreintes quand, à peine une demi-heure plus tard, il est dessaisi de l'enquête au profit du SRPJ de Versailles. A l'époque, on ne lui a posé que quelques questions formelles, et le gendarme Pépin en a gardé de l'amertume.

BLESSURE AU POIGNET

Les trois autres témoins vont être entendus. Armelle Montard, secrétaire du ministre, contredit la déposition d'un témoin qui s'était rendu au domicile de Robert Boulin dans l'après-midi du 29 octobre 1979. Alain Morlot, le kinésithérapeute de Robert Boulin, a massé la victime la veille, et n'avait pas remarqué la blessure au poignet retrouvée le lendemain. Il raconte aussi une conversation avec Achille Peretti, l'ancien maire de Neuilly, durant laquelle des promesses financières auraient été faites contre le silence de la famille. Enfin, Jean Lalande, le beau-frère de la victime, aurait été le témoin de menaces directes, notamment téléphoniques, contre le ministre.

D'autres personnes pourraient être entendues par la suite. Certaines ont témoigné, mercredi 30 octobre, dans trois reportages diffusés sur France Inter. Parmi elles, le secrétaire général de la mairie de Libourne, une amie de la famille, et un facteur de Montfort-l'Amaury, Denis Lemoal, qui avait vu passer des enveloppes épaisses en provenance du ministère du travail, et qui n'ont jamais été retrouvées. A l'époque, le juge Yves Corneloup avait demandé à l'entendre. On lui avait expliqué qu'il était en Guadeloupe : « *J'étais à Saint-Brieuc, et pas en en Guadeloupe* », a-t-il confié sur France Inter. Mme Burgeat-Boulin « *regrette* » qu'une médecin légiste, Juliette Garat, coauteur des expertises – à ses yeux largement insuffisantes – pratiquées à l'époque, et qui expliquait, sur Canal +, pourquoi il lui paraissait « *difficile* » de conclure à une noyade, n'ait pas été sollicitée.

Ariane Chemin

Les syndicats de magistrats rejettent d'une seule voix la justice de proximité

Ils jugent le projet Perben « dangereux »

LA FRONDE couvait depuis plusieurs semaines, la protestation est désormais unanime. Dans un bel ensemble, les principaux syndicats de magistrats ont dénoncé, mercredi 30 octobre, au cours d'une conférence de presse, le projet du garde des sceaux, Dominique Perben, de créer une justice de proximité, composée de juges non professionnels chargés de trancher les petits litiges civils et pénaux de la vie quotidienne. Réunis à l'initiative du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), l'Union syndicale des magistrats (USM, majoritaire, modérée), l'Association nationale des juges d'instance (ANJI), la CGT services judiciaires, l'Union syndicale des magistrats administratifs (USMA), le Syndicat de la juridiction administrative (SJA) et le Syndicat des avocats de France (SAF, gauche) ont dénoncé la création de cette nouvelle juridiction qui se juxtaposerait à la justice d'instance sans présenter « *aucune garantie d'indépendance ni d'impartialité* ».

Répondant à une promesse de campagne de Jacques Chirac, le principe d'une justice de proximité a été voté par le Parlement dans le cadre de la loi Perben du 9 septembre. Un projet de loi réglant le statut de ces magistrats non professionnels, exerçant leurs fonctions sous forme de vacations, a été adopté en première lecture le 3 octobre par le Sénat et devrait être soumis à l'Assemblée nationale avant la fin de l'année. Recrutés au niveau de chaque cour d'appel pour sept ans renouvelables, ces juges de proximité pourront être des notaires, des huissiers, des avocats, ou même toute personne « *ayant une expérience des choses de la vie* » et âgée d'au moins 35 ans. Ils seront compétents pour les litiges entre particuliers portant sur moins de 1 500 euros, jugeront des contraventions, et valideront des compositions pénales, en prononçant des suspensions de permis de conduire ou des travaux d'intérêt général.

Pour les magistrats, cette nouvelle juridiction, si séduisante soit-elle sur le papier, s'apparente à « *une mauvaise réponse à un faux problème* », selon le mot de Dominique Barella, président de l'USM. « *La création de la justice de proximité ne répond à aucun besoin revendiqué par les professionnels,* a expliqué Evelyne Sire-Marin, présidente du SM. *Au contraire, elle représente un danger pour les justiciables en n'apportant aucune garantie d'indépendance et d'impartialité.* » Pour les magistrats, le juge de proximité « *cumule deux inconvénients : être juge unique et non professionnel* ». La formation de ces nouveaux juges, qui ne dépassera pas quinze jours, ainsi que leur recrutement local, les incitent également à la méfiance : redoutant de futurs conflits d'intérêts entre les métiers d'origine de ces juges et les litiges qu'ils auront à trancher, ils demandent si l'intention du gouvernement n'est pas de placer « *d'anciens commissaires de police pour juger les contraventions* » ou « *des huissiers pour sanctionner les mauvais payeurs* ».

« DÉMANTÈLEMENT »

Au-delà, les magistrats estiment que la justice de proximité « *viendra empiéter sur la justice d'instance, celle qui fonctionne aujourd'hui le mieux* », en rendant des décisions rapides, avec l'aide bénévole des conciliateurs de justice. Au nom des juges d'instance, Laurence Pecaut-Rivolier a ainsi fait part de sa « *stupéfaction* » face au projet du gouvernement, « *décidé sans aucune concertation* ». « *Ce projet part du postulat qu'un juge non professionnel sera plus à l'écoute des citoyens que le magistrat qui a fait des années d'études juridiques, ce qui nous semble une aberration,* s'est indignée Mme Pecaut-Rivolier. *C'est une remise en cause des fondements de la justice extrêmement préjudiciable pour le justiciable et, à terme, cela signifie le démantèlement de la justice d'instance* ». « *Le juge gêne dès lors qu'il est indépendant et professionnel,* a poursuivi M. Barella. *On sent poindre le désir de nos autorités de se doter d'une justice à l'anglaise, avec des citoyens retraités rendant une justice maîtrisable et peu coûteuse au niveau local, et au-dessus, une justice professionnelle, emperruquée et coupée des réalités.* »

Cécile Prieur

La Coordination des médecins dénonce une « faute » du ministre de la santé

« ***JEAN-FRANÇOIS MATTEI*** *vient de rompre la confiance que lui faisaient les médecins de terrain.* » Par la voix du Dr Jean-Paul Hamon, un de ses porte-parole, la Coordination nationale des généralistes ne décolère pas. Et elle appelle les généralistes à « *renforcer la grève des gardes* » et à « *se retirer localement de l'organisation de la permanence des soins* ». Motif de ce coup de colère : l'enquête de représentativité des syndicaux de médecins libéraux demandée par le ministère de la santé dont les résultats ont été connus le 25 octobre. La CSMF (Confédération des syndicats médicaux français), le SML (Syndicat des médecins libéraux) et MG-France sont les trois syndicats déclarés représentatifs chez les généralistes libéraux, tandis que la représentativité de la Fédération des médecins de France (FMF) est reconnue uniquement dans les collèges des spécialistes.

« *C'est la première faute politique de M. Mattei* », s'insurge la Coordination nationale. Alors que l'assurance-maladie doit signer un accord avec les libéraux d'ici à la fin de l'année, « *c'est une grave erreur qui va singulièrement hypothéquer les négociations conventionnelles* », prévient le docteur Jean-Claude Régi, président de la FMF.

1 400 ADHÉSIONS DEPUIS JUILLET

Née en février dans la grève des gardes des généralistes, la Coordination a contribué à durcir le mouvement en appelant ses membres à appliquer « *le 20 euros d'office* » et à se déconventionner. Après avoir obtenu, le 5 juin, la revalorisation du tarif de la consultation, les responsables de la Coordination s'étaient vu conseiller, par le ministre lui-même, de se syndiquer pour continuer à faire entendre leurs revendications. Une partie des membres de la Coordination a alors adhéré à la FMF, afin d'intégrer une formation « *officielle* » appelée à participer aux négociations sur la nouvelle convention avec la Sécurité sociale. Malgré les 1 400 adhésions enregistrées depuis le 6 juillet, la FMF n'a pas été retenue par le ministère.

« *C'est un choix politique* », estime M. Régi. Dans un entretien à l'hebdomadaire *Impact médecine* du 25 octobre, M. Mattei explique que l'enquête a pris en compte « *les cotisants enregistrés au 1er janvier 2002* », soit bien avant que le mouvement des médecins prenne son ampleur. « *Le ministre a eu le culot de nous dire "syndiquez-vous" et de prendre les résultats de janvier, c'est lamentable* », s'énerve M. Hamon, qui souligne que « *certains syndicats n'avaient pas envie de nous voir à la table des négociations* ».

Favorable à la « *liberté tarifaire* », c'est-à-dire à la réouverture du secteur 2 à honoraires libres, le discours de la FMF est mal perçu par la CSMF, syndicat majoritaire, et par le ministre, qui s'oppose très clairement à cette option. Ceci explique peut-être cela. « *Il ne s'agit pas d'une revendication de pompe à pognon,* justifie M. Régi, *mais d'une adaptation des honoraires pour assurer l'équilibre financier de l'entreprise libérale qu'est un cabinet médical.* »

Sandrine Blanchard

Une proposition de loi sur l'assurance du risque médical

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, Jean-François Mattei, a annoncé, mercredi 30 octobre, à l'Assemblée nationale, que « *le Sénat discutera, le 12 novembre, d'une proposition de loi tendant enfin à régler le problème de la responsabilité civile médicale* ». Alors que plusieurs grands assureurs ont décidé de se retirer de ce secteur, estimant que le marché est devenu « *trop risqué* » notamment à cause de la loi du 4 mars sur les droits des malades, M. Mattei a affirmé qu'« *au 1er janvier, les responsables des établissements hospitaliers publics et privés et les professionnels seront assurés et pourront travailler tranquillement* ». Déposé par le sénateur Nicolas About (RI), le texte prévoit que le paiement de la réparation financière aux victimes d'infections nosocomiales soit partagé entre les assureurs et l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (Oniam) et limite la durée des garanties.

DÉPÊCHES

■ **POLICE : le double poste qu'occupait le numéro deux de la police judiciaire, Roger Marion,** avant sa nomination, le 9 octobre, à Marseille, comme préfet délégué à la sécurité, va être scindé en deux. Alain Berthe, actuel sous-directeur des liaisons extérieures de la direction centrale de la police judiciaire, va devenir directeur central adjoint de la police judiciaire. Le poste de sous-directeur des affaires criminelles est confié au contrôleur général Jacques Poinas, chef de l'unité de coordination de la lutte antiterroriste. Gilles Leclair, l'un des cinq directeurs adjoints actuels d'Europol, doit lui succéder à la tête de cette unité.

■ **PRISON : les trois députés Verts ont demandé,** mercredi 30 octobre, la création d'une commission d'enquête sur « *l'augmentation des suicides en prison* ». Le même jour, Christine Boutin, députée (UMP) des Yvelines a, elle aussi, formé ce vœu. L'Observatoire international des prisons (OIP) avait indiqué, lundi, que 106 détenus s'étaient donné la mort depuis le 1er janvier, soit un chiffre supérieur à celui qui avait été atteint durant l'année 2001 (104).

■ **FAIT DIVERS : un adolescent de 16 ans a été tué,** mercredi 30 octobre, à Wettolsheim (Haut-Rhin), par l'explosion d'un obus de mortier datant de la Première Guerre mondiale. Un autre jeune a eu une jambe arrachée et un troisième a été plus légèrement blessé.

■ **ARMES : la chaîne de magasins Décathlon va arrêter de vendre des armes** de 5e et de 7e catégorie (fusils, carabines et pistolets) à compter du 1er mars 2003. La direction a pris cette décision à la suite d'une « *succession d'événements récents* », allusion – entre autres – à la tuerie de Nanterre et à la tentative d'attentat contre Jacques Chirac, le 14 juillet.

■ **MÉDECINE : un enfant de deux ans et demi, traité pour une leucémie au centre hospitalier universitaire de Rennes (Ille-et-Vilaine), est décédé**, le 17 septembre, à la suite d'une erreur médicale commise par un interne. L'information a été dévoilée, mercredi 30 octobre, par les parents de la victime et confirmée par la direction de l'établissement. L'interne avait injecté, par erreur, un produit de chimiothérapie dans la moelle épinière de l'enfant. D'après leur avocat, les parents ont porté plainte début août et une enquête préliminaire a été ordonnée par le parquet de Rennes.

5 000 foyers toujours privés d'électricité dans le Nord

Egalement perturbé par la tempête, le trafic TGV entre Paris, Bruxelles et Londres a repris jeudi

PRÈS DE 5 000 foyers étaient encore privés d'électricité dans certaines localités du Nord-Pas-de-Calais, jeudi 31 octobre dans la matinée, quatre jours après la tempête qui a traversé cette région de la France. « *Actuellement, nous avons près de 450 agents sur le terrain. Ils continuent le travail effectué dans la nuit* », a expliqué François Bourgin, directeur régional d'EDF. Jusqu'à 37 000 personnes ont été privées d'électricité.

Le trafic des trains à grande vitesse Eurostar entre Paris, Bruxelles et Londres, suspendu depuis lundi soir, a repris jeudi matin, après d'ultimes essais pratiqués entre Lille et Calais. « *Cette décision a été prise après que les dernières circulations de trains testées sur la section de ligne entre Lille et Calais se sont avérées concluantes* », a indiqué le groupe Eurostar. Le trafic des TER et des trains de fret restait en revanche perturbé jeudi matin en Flandre et autour de Calais.

LES EXCUSES DE LOUIS GALLOIS

Dans un entretien accordé au quotidien *La Croix* dans son édition du 31 octobre, Louis Gallois, président de la SNCF, a présenté ses excuses aux 7 000 clients de la compagnie restés bloqués dans les trains. « *Ils ont vraiment galéré. Nous sommes en responsabilité à leur égard. L'interruption totale du trafic sur le littoral de Calais est un phénomène atmosphérique très particulier, rarissime et imprévisible* », a expliqué M. Gallois. Cinq mille repas et 1 000 chambres d'hôtel ont été trouvés, « *grâce à une énorme mobilisation du personnel* », a souligné le président de la SNCF. « *Je veux aussi le dire, car bien peu d'entreprises en seraient capables* », a-t-il ajouté. Le coût de deux journées de paralysie devrait atteindre au moins 5,5 millions d'euros.

Les perturbations rencontrées par les TGV sur les lignes Eurostar, tout comme les coupures de courant, ont pour origine l'accumulation d'une pellicule de sel sur les isolateurs et les caténaires des lignes d'alimentation. Apporté par le vent qui a soufflé en fortes rafales, y compris à l'intérieur des terres, du 25 au 30 octobre, ce sel humide, conducteur électrique, a causé de nombreux courts-circuits.

La SNCF a dû vérifier et nettoyer un à un près de 10 000 isolateurs, sur 200 km de lignes, grâce à trois « trains laveurs », qui ont parfois dû passer plusieurs fois. Un tel phénomène de dépôt de sel et de sable est exceptionnel, la SNCF ne l'ayant pas observé depuis douze ans – alors que la mise en service de l'Eurostar remonte à 1994. EDF a dû, de la même façon, mettre en place des moyens importants pour nettoyer ses lignes. Certaines, qui n'étaient pas touchées mardi 29 octobre, l'ont été le lendemain à cause des pluies, trop faibles pour dissoudre le sel, mais suffisantes pour humidifier et « réactiver » les dépôts de sel.

Au moment où le trafic reprenait au nord, les TGV Sud-Est à destination de la province subissaient à leur tour, jeudi, d'importants retards, allant d'une heure et demie à deux heures, en raison d'un problème d'alimentation électrique à 120 km de Paris.

VISIONS D'IRAK 3

L'INQUIÉTUDE DES CHRÉTIENS

ASSYRIENS, chaldéens, syriaques... Leurs noms, à eux seuls, renvoient aux temps lointains de la Bible et de Jésus. Du reste, certains de ces chrétiens d'Irak ne lisent-ils pas l'araméen ancien, la langue que le Christ lui-même pratiquait il y a deux mille ans ? La science de cet idiome ancestral s'est transmise au fil des siècles et des générations, grâce à des livres hors d'âge, des manuscrits conservés comme autant de reliques à Bagdad ou à Mossoul, la grande ville du Nord, voisine du Kurdistan. Aujourd'hui encore, il se trouve des religieux érudits prêts à enseigner l'araméen d'autrefois aux étudiants désireux de connaître l'histoire des hommes et celle de Dieu, indissociables sur ces terres d'Orient. Bien que minoritaires et divisés en une myriade d'Eglises (chaldéenne, nestorienne, syriaque catholique, syriaque orthodoxe...), les chrétiens d'Irak espèrent ainsi préserver une culture, des rites – et surtout une présence –, qu'ils savent menacés d'extinction.

En 1987, ils étaient encore 1 200 000 à vivre dans ce pays où l'islam est religion d'Etat. Mais depuis la guerre du Golfe, en 1990, leur nombre n'a cessé de décroître. Actuellement, ils ne représenteraient plus que 3 % de la population, soit 600 000 à 800 000 personnes sur un total d'environ 24 millions d'habitants. Chaque année, plusieurs milliers d'entre eux cherchent à s'exiler, le plus souvent en empruntant des voies clandestines. On les retrouve aux Etats-Unis (Chicago, Detroit), au Royaume-Uni, en Suède, ou bien en France, dans le département du Val-d'Oise (*Le Monde* du 22 septembre). Certes, ce phénomène n'est pas propre à l'Irak ; il touche les autres communautés chrétiennes de la région, que ce soit en Jordanie, en Syrie ou en Palestine. Mais c'est au pays de Saddam Hussein, où ils jouissent pourtant d'une indéniable liberté de culte, que l'exode prend toute sa dimension et trahit une tendance lourde : l'islamisation grandissante de la société irakienne.

Le dimanche, à l'heure de la messe, les cinquante églises répertoriées dans la capitale – dont trente pour les seuls chaldéens (catholiques rattachés à Rome) –, se peuplent avant tout de vieilles gens, de jeunes filles et d'enfants. Les hommes en âge de travailler se font rares. *« J'ai assisté dernièrement à un mariage étonnant,* raconte un diplomate européen. *La mariée était bien là, mais pas le futur époux, parti en Suède ! Leur union a été prononcée à distance, en attendant qu'ils puissent se retrouver un jour. 60 % des invités avaient plus de quarante ans. »* Un prêtre étranger établi en Irak estime qu'*« il y a de quoi être pessimiste quant à l'avenir de la chrétienté dans cette partie du monde »*.

Après avoir longtemps cherché à enrayer cet exode, les responsables communautaires avouent leur impuissance, à l'image de l'archevêque assyrien Gewargis Sliwa, interrogé par *Le Monde* : *« Nous n'y pouvons rien. La situation de crise et d'embargo incite les jeunes à aller tenter leur chance ailleurs ! Ils estiment qu'ils n'ont pas d'avenir ici. Ce problème ne touche pas seulement les chrétiens. Les Irakiens musulmans sont aussi concernés. »* Une analyse que partage l'évêque chaldéen Jshlemon Warduni : *« L'émigration est un grand chagrin pour tout notre pays, pas uniquement pour nous. »* Au-delà du discours consensuel sur les méfaits de la « crise », il reste à savoir si ces départs n'obéissent pas à d'autres motivations, plus difficiles à confesser...

Les chrétiens occupent en effet une position particulière dans la société irakienne. Saddam Hussein a beau être musulman (sunnite), il a toujours veillé à les préserver, voire à s'assurer leur soutien. Ils sont nombreux, par exemple, dans les rangs du parti Baas ou dans ceux des unités d'élite (garde républicaine, garde présidentielle) réputées fidèles au dictateur. Autre signe révélateur : l'un des principaux personnages de l'Etat, le vice-premier ministre Tarek Aziz, est chaldéen. Cette proximité avec le pouvoir nourrit bien des rancœurs. A tort ou à raison, une partie de la population perçoit les chrétiens comme une élite sociale et intellectuelle, protégée par le régime. Eux-mêmes reconnaissent d'ailleurs que Saddam garantit la stabilité dans les équilibres sociaux et confessionnels d'un pays complexe, mosaïque de peuples et de croyances. *« Avec lui, au moins, nous savons à quoi nous en tenir,* disent-ils en substance. *On peut s'interroger sur ce qui se passerait s'il n'était plus là. Certains musulmans se retourneraient peut-être contre nous... »*

Ces craintes sont-elles justifiées ou relèvent-elles, comme c'est souvent le cas dans les minorités, d'une forme de paranoïa ? *« Il n'y a pas d'intégrisme irakien, les chrétiens sont bien traités »*, constate un diplomate étranger. *« Nous vivons en bonne harmonie avec les musulmans »,* rappelle de son côté Mgr Sliwa, avant d'afficher son soutien à Saddam Hussein : *« Je fais confiance à notre gouvernement pour que cela continue. »*

La peur est pourtant indéniable. Mais cachée, comme toujours ici. La plupart des chrétiens qui ont accepté de nous parler sous couvert d'anonymat s'inquiètent bel et bien de l'évolution du pays. Selon eux, l'islam a renforcé son emprise sur une société longtemps considérée comme un modèle de laïcité et de tolérance confessionnelle. Les guerres successives, puis l'embargo, ont entraîné ce qu'un observateur étranger appelle un *« retour en force du religieux »*. Le régime a suivi le mouvement, donnant par la même occasion des gages de bonne conduite aux pays musulmans dont le soutien pourrait lui être précieux. C'est ainsi que des budgets princiers ont été débloqués pour la construction ou la rénovation de lieux saints à Bagdad et Karbala. *« En interne,* poursuit notre interlocuteur, *Saddam cherche à satisfaire les dignitaires les plus intransigeants, les vieux turbans qui se moquent du dialogue avec les chrétiens. »*

Donc, l'Irak change. Le principe de laïcité est mis à mal. Dans les rues de Bagdad, les femmes voilées sont devenues majoritaires. *« C'est bien simple,* insiste un étudiant chaldéen, *les chrétiennes sont les seules à ne plus porter le voile ! »* Toujours dans la capitale, d'immenses mosquées, censées être les plus grandes du monde, sont en construction, dont une sur l'emplacement d'un ancien aéroport. *« Il y aura bientôt plus de mosquées que de fidèles ! »,* commente un autre jeune de la communauté chaldéenne. Dans les écoles, l'enseignement du Coran n'est pas obligatoire pour les élèves non musulmans, mais ces derniers se disent parfois victimes d'ostracisme. *« Nous avons l'impression d'être des étrangers dans notre propre pays »*, confie un adolescent scolarisé dans le centre-ville.

L'interdiction de la consommation d'alcool dans les lieux publics s'inscrit dans la même logique de raidissement. Tout comme les mentions « musulman » ou « non musulman » désormais portées sur les cartes nationales d'identité. Saddam Hussein n'est pas en reste : bien des photos de propagande le présentent en position de prière. Et ce n'est sans doute pas un hasard si, dans son discours prononcé au lendemain du référendum présidentiel du 15 octobre, le vice-président du Conseil du commandement de la révolution, Izat Ibrahim Al-Douri, n'a cessé de faire référence à *« Dieu »*, aux *« croyants »*, voire à la *« guerre sainte »* (*Le Monde* du 18 octobre).

La peur éprouvée par les chrétiens, perceptible depuis la guerre du Golfe, s'est intensifiée ces derniers mois avec la menace d'une nouvelle intervention américaine. *« Certains musulmans nous traitent de fils de Bush ! »*, s'indigne un chaldéen, qui s'affirme pourtant *« profondément irakien »*. La multiplication de ce genre d'incident a contraint Mgr Warduni, l'une des personnalités les plus respectées de la communauté, à intervenir dans les médias : *« J'ai expliqué à la télévision que de tels amalgames étaient injustes, voire dangereux, et qu'il ne fallait pas nous assimiler aux Américains. Nous devons travailler au maintien du dialogue. »*

Tous les musulmans y sont-ils prêts ? Les chrétiens ne semblent pas douter de la bonne volonté des sunnites, au pouvoir depuis toujours en Irak. Leurs craintes portent davantage sur les chiites, qui vivent pour la plupart dans le sud du pays. A eux seuls, ne représentent-ils pas 60 % de la population ? Proches des Iraniens, souvent hostiles à un régime baassiste qui a réprimé dans le sang leurs tentatives de rébellion, ils pourraient être tentés par un islam plus rigoureux. *« Le problème ne vient pas des sunnites, mais des chiites,* assure un chaldéen. *Comme leurs cousins d'Iran, ils ont des conceptions effrayantes de la vie, ils en sont restés au Moyen Age. Allez chez eux, à Karbala, et vous comprendrez... »*

Karbala. L'une des villes saintes du chiisme en Irak, à 100 kilomètres au sud de Bagdad. Toute l'activité de la cité tourne autour des somptueux mausolées de l'imam Hussein et de son demi-frère Abbas, descendants d'Ali, quatrième calife de l'islam. Chaque jour, les visiteurs iraniens arrivent par cars entiers. Pour ces pèlerins, généralement très âgés et vêtus de noir, c'est le voyage d'une vie. Saddam Hussein n'aurait pas mis les pieds ici depuis une dizaine d'années, mais sa photo et celle de son fils Oudaï figurent tout de même dans la salle décorée de mosaïques et de verreries où nous reçoit Mahdi Al-Gorabi, l'imam de la mosquée d'Abbas.

« Vous voyez, lance ce dernier en souriant, *contrairement à ce que l'on dit en Occident, les différentes communautés s'entendent bien dans notre pays ! »* De fait, d'autres religieux de haut rang sont assis à ses côtés. Des chiites mais aussi des sunnites, tous *« très honorés »* de boire le thé avec des journalistes français. M. Al-Gorabi en profite pour rappeler que sunnites et chiites se sont récemment associés pour promettre une *« guerre sainte »* contre les Etats-Unis en cas d'attaque. A l'entendre, *« tous les Irakiens se rangeront alors derrière le drapeau d'Allah et du président Hussein »*.

L'imam est conscient des craintes suscitées par les chiites. A mots choisis, et toujours en souriant, il se défend de toute tentation extrémiste. Les attentats du 11 septembre ? *« Inacceptables »*, selon lui, car ils visaient des *« civils »*. *« L'islam réel est modéré, et opposé au racisme »*, ajoute-t-il. Les nombreuses mosquées en construction à Bagdad ? *« Ce réveil religieux est une bonne chose, la foi islamique s'est renforcée grâce au président. »* La stratégie des Etats-Unis ? *« Ils veulent relancer la guerre dans l'intérêt des juifs. »* L'avenir des chrétiens d'Irak ? *« Nous n'avons aucun problème avec eux. D'ailleurs, certains viennent parfois nous rendre visite, ils sont toujours les bienvenus. »*

EDMOND, lui, ne viendra jamais à Karbala, une ville où nous n'avons pourtant ressenti aucune hostilité. Mais c'est ainsi : cet étudiant chrétien, domicilié à Bagdad, ne se trouve *« rien de commun »* avec ces *« Irakiens-là »*, et refuse de les croire tolérants. *« En réalité,* dit-il, *ces gens nous méprisent. Si je vais chez eux, comme ils le proposent, je ne me sentirai pas dans mon pays. C'est un autre monde. »* Ce fils de fonctionnaires, âgé de 31 ans, parle un anglais parfait. Nous l'avons rencontré sur un marché, alors qu'il achetait de vieux exemplaires des magazines américains *Time* et *Newsweek*. Il a évoqué les menaces d'intervention, les conséquences de l'embargo, et ensuite Saddam, perçu comme un rempart à d'éventuelles dérives intégristes.

Comme toujours, avec les Irakiens, les premiers mots étaient prudents, empreints de méfiance. Mais Edmond s'est peu à peu livré. Il a parlé de sa vie, de ses deux frères, installés en Europe et aux Etats-Unis, de la guerre du Golfe, qui a tant marqué ses vingt ans : *« A l'époque tout était cassé dans mon pays, les maisons comme les sentiments. »* Puis, au terme de la conversation, une fois la confiance pleinement établie, il a fini par lancer à propos de l'Irak : *« Si vous ouvrez la porte, tout le monde partira. »* Ensuite, seulement, il a dévoilé ses rêves secrets : avoir une *« belle voiture »* et une *« grande maison »*, si possible au *« bord de la mer »*. Où ? *« Aux Etats-Unis »*, a-t-il répondu avant de confier : *« Je pars dans un mois. »*

Philippe Broussard

FIN

AGOSTINO PACCIANI

Octobre 2002. Baptême dans l'église Saint-Joseph, à Karrada, quartier aisé de Bagdad.

S'ils jouissent d'une véritable liberté de culte au pays de Saddam Hussein, leur exode est important et traduit l'islamisation de la société

« Certains musulmans nous traitent de fils de Bush ! », s'indigne un Chaldéen, qui s'affirme pourtant « profondément irakien »

De Socrate à Chaplin, le philosophe saltimbanque *par Robert Redeker*

LA projection du *Dictateur* de Charlie Chaplin, à nouveau sur les écrans, laisse le cinéphile devant cette évidence : le clown est philosophe.

Une double question s'impose aussitôt à tous : qu'est-ce que la philosophie ? Qu'est-ce qu'un philosophe ? Un regard synoptique sur vingt-cinq siècles nous livre en un clin d'œil cette vérité tellement évidente que nul n'y prête attention : le philosophe, au moins depuis Socrate, a toujours été un saltimbanque. On ne connaît pas de philosophe qui ne se soit donné en spectacle, si possible devant la postérité. Descartes et Rousseau, entre autres exemples, ont minutieusement travaillé cette mise en spectacle, pour les siècles des siècles, de leur vie et de leur pensée. Ils ont forgé leur tombeau avec le spectacle, dont ils ont été les metteurs en scène, de leur vie.

Dans le *Discours de la méthode*, Descartes invente sa vie à sa main, la met en scène sur un mode héroïco-comique pour toujours – dès cette œuvre rédigée, Descartes sera devant les siècles futurs l'allant *« cavalier français »* loué par Péguy, sans doute apte à écrire en complément de son *Abrégé de musique* un *Traité d'escrime,* engagé dans les armées de Hollande.

Il ne faut pas confondre le saltimbanque avec le charlatan. Le saltimbanque, dans sa généralité, n'est pas un charlatan, on ne peut le confondre avec un bonimenteur de foire.

Les Grecs inventèrent la philosophie comme ils ont inventé la tragédie, le théâtre en général ; il est tout aussi important de signaler la quasi co-naissance du couple philosophie/théâtre que celle des autres couples, philosophie/démocratie et philosophie/politique. Ce n'est pas pour rien que philosophie et théâtre sont nés dans le même berceau, couples siamois recevant en outre la politique et la démocratie dans leur fratrie. Philosophie, théâtre, politique, démocratie tiennent debout ensemble, constituant le même univers. La circulation contemporaine entre ces quatre domaines, dont la valeur est trop souvent mésestimée, si ce n'est insultée, remonte aux débuts mêmes de la civilisation européenne. La philosophie est théâtre comme elle est politique : le geste philosophique est tout aussi intimement lié, dès l'origine, au geste théâtral qu'il l'est au geste politique. En vertu de cette co-naissance, la philosophie s'épanouit principalement dans les sociétés du spectacle, comme le furent la Grèce antique, Rome (qui furent des sociétés de la représentation) ou l'Occident depuis le XVIIe siècle.

On ne s'interroge jamais assez sur ce fait : Platon met en scène la naissance de la philosophie, en usant de la figure obstétricienne de Socrate, sorte de sage-femme à la fois père et mère de la philosophie, dans des pièces de théâtre (que la grisaille des professeurs, retenue par l'ordre moral imposé par l'esprit de sérieux, baptise trop pudiquement du nom de *« dialogues »).* Et pourtant... *Le Banquet, Phédon, Protagoras, l'Apologie de Socrate, Gorgias, la République,* toutes les œuvres de Platon, sont avant tout des pièces de théâtre. De même, une bonne partie du *Discours de la méthode* de Descartes est un scénario d'aventures philosophiques sur fond romanesque de cape et d'épée.

> Qu'est-ce qu'un philosophe ? Quelqu'un qui sait faire le malin, un clown à prendre au sérieux, un clown à bon escient

Reconnaître le saltimbanque dans le philosophe permet de découvrir la proximité de ces 2 générosités, ces 2 façons de donner aux yeux de tous ce qu'on n'a pas, celle du philosophe et celle du clown. *« Larvatus prodeo »,* a écrit Descartes, *« Je m'avance masqué »* – comprenons : je m'avance, sur la scène du monde, comme étant le philosophe au masque, autrement dit, d'une certaine façon, le clown. Descartes indique ainsi l'échangeabilité du clown et du philosophe : la figure du clown perce tout aussi bien sous le masque du philosophe que l'inverse.

La philosophie n'a aucun sens tant qu'elle ne se donne pas en spectacle (ne serait-ce que sous la banale forme du professeur dans sa classe) sur la grande scène du monde, la scène médiatique ou la scène sociale. Il est de la plus haute importance – ce n'est pas du tout superficiel – que Karl Marx soit un philosophe barbu. L'image de cette face mangée par la pilosité s'imprime dans l'intimité de toute personne qui lit peu ou prou Marx, l'accompagne dans sa lecture, l'aide à passer les paragraphes difficiles.

Il en va de cette barbe comme du nez de Cléopâtre : si Marx n'avait pas été un philosophe barbu, l'histoire eût probablement été autre, parce que sa force de séduction eût été moindre. Cette image suggère obscurément à tout lecteur que ce Marx qu'il lit est une sorte de nouveau Moïse (ce qu'indique Althusser lorsqu'il parle des continents nouveaux ouverts par le barbu Marx, laissant deviner une analogie implicite avec l'ouverture de la mer Rouge par le barbu Moïse, le continent nouveau étant la terre promise au nouveau peuple élu, le prolétariat). L'image du philosophe prophétique et barbu, partout polydiffusée, laisse entendre à tout lecteur, profond ou superficiel, que Marx est un Moïse dont il faut suivre l'appel.

La pratique de l'art du saltimbanque par le philosophe commence dès Socrate, et même avant lui : dès Pythagore, Empédocle... Plutôt que par les germano-sylvestres teintes heideggériennes, le matin grec de la pensée débuta sous les aspects d'une aurore saltimbanque.

Le lever de rideau de la philosophie commence comme au théâtre ; d'emblée, elle se donne des airs de piste de cirque. Peut-être les philosophes devraient-ils, s'ils avaient une once d'humour, laisser les Monty Python s'occuper de Socrate ? Quoi qu'il en soit, il arrive à certains, la nuit dans leurs rêves (le Descartes des *Méditations métaphysiques* ne peut prétendre au titre de seul philosophe à rêver) de se projeter une vie de Socrate filmée sur le modèle de *La Vie de Brian.*

Le philosophe est en effet parmi les saltimbanques la figure la plus authentiquement proche du clown en sa vérité (exception faite de Heidegger : le *« philosophe de la Wehrmacht »,* comme le surnomma Jankélévitch, ne mérite pas le titre de clown, mais plutôt celui de triste diable).

Socrate et Nietzsche sont, chacun à sa façon, des clowns. Par nécessité : ils ne peuvent découvrir certaines pensées ou vérités qu'en *« faisant le malin »*, expression qui colle très exactement aussi bien à la célèbre atopie de Socrate (atopie : n'avoir aucun lieu, être toujours à-côté) qu'à la posture provocatrice de Nietzsche. Mais il est également vrai, par réversion, que Charlie Chaplin, clown génial possédé par cette *mania* dont Socrate perçut la dimension philosophique, est lui aussi, par les abîmes qu'il ouvre à nos regards, un vrai philosophe.

« Faire le malin » – ce que Socrate ne cesse de faire, jusqu'aux dernières secondes avant son trépas, mettant en scène sa propre descente au tombeau – dévoile ce qui ne pourrait être vu sans cette posture spectaculaire, ouvrant l'espace philosophique de la pensée.

De Socrate à Chaplin, en passant par Descartes et Nietzsche, se tend le fil d'Ariane de la pensée philosophique comme spectacle. Qu'est-ce que la philosophie ? La plus sérieuse des occupations humaines : une des branches de la clownerie en société de représentation (ce qu'était encore la philosophie dans les salons des Lumières, et ce que supposait le délicat talent d'*« avoir de la conversation »*) devenue, à la fin du XXe siècle, société du spectacle.

Et qu'est-ce qu'un philosophe ? Nullement ce que nous apprend Descartes, quelqu'un qui sait commencer (être celui qui sait commencer énonçant la seule définition valable du métaphysicien, impliquée dans tout Descartes, pour qui la métaphysique est la science des principes), mais quelqu'un qui sait faire le malin, un clown à prendre au sérieux, un clown à bon escient. Un lumineux saltimbanque. Chaplin dans *Le Dictateur,* ou Socrate, partout ironiste.

ROBERT REDEKER est professeur de philosophie au lycée Pierre-Paul-Riquet de Saint-Orens (Haute-Garonne), membre du comité de rédaction de la revue *Les Temps modernes*.

La gauche mérite mieux que ça !

par Robert Hue

A gauche, après l'échec, c'est le débat : quel avenir pour chaque formation ? Quelle construction politique face aux enjeux de notre temps ? Des questions déjà posées avant le *« séisme »* du 21 avril, en France et ailleurs : le XXe siècle s'est éteint dans l'agonie du communisme soviétique et les violences de la mondialisation capitaliste, balayant au passage l'illusion sociale-démocrate d'une *« moralisation sociale »* du capitalisme. Une autre période s'est ouverte.

La gauche française sort d'une expérience commencée, après l'explosion de 1968, par un véritable « coup » de François Mitterrand. Les partis sociaux-démocrates européens proclamaient leur réformisme. Lui, pour s'emparer du Parti socialiste et réduire le Parti communiste, se pose en leader d'une gauche moderne, conquérante, en rupture avec le capitalisme. Trente ans plus tard, la sanction est à la mesure du décalage entre les objectifs proclamés et la réalité de la politique menée par cette fausse *« vraie gauche »*. Et l'expérience le confirme : certes, la gauche et la droite, ce n'est pas pareil, mais il y a bien une gestion *« de gauche »* de l'adaptation aux exigences du capitalisme mondialisé.

C'est le cœur du débat. Certains veulent reproduire l'opération, avec un PS au langage plus *« radical »*. D'autres, au contraire, assument un réformisme moderne, respectueux des exigences du capitalisme mondialisé, ouvertement hégémonique jusque dans ses rapports avec le mouvement social, étroitement lié aux partis et gouvernements qui font ailleurs des choix identiques. Bref, un réformisme devenant au capitalisme mondialisé ce que fut la social-démocratie au capitalisme du XXe siècle.

L'objectif, c'est l'alternance entre une droite bien à droite et ce réformisme moderne. Comment celui-ci peut-il être majoritaire ? Massimo d'Alema et Giuliano Amato répondent (*Le Monde* du 3 octobre) : il faut aller jusqu'à *« une famille politique supranationale élargie* (...) *où les socialistes se retrouveront avec les chrétiens démocrates* (...), *avec les courants les plus avisés du libéralisme européen et avec la culture des défenseurs de l'environnement »*. Pas de quoi inquiéter ceux qui ont tenté un tel élargissement vers la droite en 1988 et qui, avec Lionel Jospin, recherchaient l'harmonisation des politiques des sociaux-démocrates européens et de ceux que l'on appelle les *« modernisateurs »*, de Tony Blair à Bill Clinton.

Ce *« réformisme moderne »* s'accommoderait fort bien de l'existence d'un *« pôle de radicalité »*, contestataire dans les discours mais hostile à s'engager pour une solution alternative. Une telle radicalité, réduite au caquet, peut permettre de « bloquer » des voix parmi ceux qu'attire le populisme mais que révulse l'extrême droite. Et, surtout, en contestant sans vouloir construire, elle renforce le sentiment que rien n'est possible hors la *« gestion sociale »* du capitalisme mondialisé.

Il s'agit encore de constructions *« par en haut »* sourdes, malgré les discours sur la proximité, l'écoute, aux refus et aux aspirations qui expliquent la sanction du 21 avril, et marquent notre époque en profondeur.

Pour la première fois des millions d'hommes et de femmes identifient clairement le capitalisme mondialisé comme leur adversaire et la cause de leurs malheurs. Et la gauche ne leur proposerait que la soumission réformiste aux exigences de ce capitalisme, ou la contestation-défouloir sans perspective de changement ? Et alors qu'ils rejettent de plus en plus les combinaisons politiciennes qu'on les invite à soutenir de leur vote pour faire ensuite une politique ne correspondant pas à leurs attentes, la gauche ne leur proposerait que de pales *remake* de ce qui les a tant déçus ? Je ne m'y résignerai pas ! Mon regard critique sur la période précédente – y compris sur les erreurs et les insuffisances du PCF, dont j'assume pleinement ma part –, ne peut me conduire à jeter l'éponge, pour voir la gauche française dériver toujours plus.

Il y a quelque chose à faire. Pas dans les discussions d'états-majors : pendant cinq ans j'ai tenté, en vain, de convaincre Lionel Jospin et les dirigeants socialistes que d'autres choix étaient nécessaires, sinon on allait dans le mur. Je sais donc que ce n'est pas la bonne manière.

Remettons les choses à l'endroit : ce qui compte, on l'a vu le 21 avril, c'est ce que pensent, veulent et, finalement, ce que font les millions d'hommes et de femmes que je viens d'évoquer. C'est à partir de leurs exigences, et sous leur contrôle citoyen que les discussions entre forces politiques, les alliances éventuelles, et les actes qui en découlent, peuvent avoir un sens et déboucher sur des changements positifs.

Faut-il seulement *« écouter »* ? Lorsqu'on échange réflexions et propositions avec des salariés inquiets de leur avenir, des jeunes préoccupés de leur formation, des habitants des quartiers réfléchissant à leurs problèmes, des élus locaux, des militants associatifs intéressés à différents sujets, ce sont à chaque fois des idées neuves, des solutions originales qui s'ébauchent, et qui ne demandent qu'à être travaillées, enrichies d'un débat plus vaste et d'actions pour les faire aboutir.

Le PCF doit savoir mettre en débat à la fois une visée, un projet pour une société et un monde libérés du capitalisme, et des mesures concrètes pour des solutions immédiates. Non pour rallier celles et ceux à qui il s'adresse, mais pour élaborer avec eux les politiques à mener, les perspectives à ouvrir et les luttes pour les faire avancer et entrer dans la vie. Il doit être, en même temps, avec tous ceux qui le veulent, instigateur et animateur de rassemblements largement ouverts pour donner le maximum d'efficacité à ces luttes. Et leur offrir, dans toutes les élections, la possibilité de se prononcer en faveur des idées et propositions issues de ce débat et de la perspective qu'elles portent. Par les votes de premier tour pour les candidates et candidats communistes, comme par la clarté des alliances électorales nécessaires contre la droite et l'extrême droite, qui ne peuvent conduire à édulcorer les propositions et l'action des candidats et élus communistes et de leur parti.

> Si la gauche redevient majoritaire, il lui faudra donner aux citoyens les pouvoirs et les moyens réels d'intervenir, partout, sur les décisions et leur mise en œuvre

De tout cela, porté par des millions d'hommes et de femmes qui en feront leur projet, pourra naître un véritable *« pacte unitaire pour la transformation sociale »,* scellé dans la vie, les débats, les luttes, les scrutins et dans une citoyenneté renouvelée.

Si la gauche redevient majoritaire, il lui faudra donner aux citoyens les pouvoirs et les moyens réels d'intervenir, partout, sur les décisions et leur mise en œuvre.

Qu'on ne me dise pas qu'à 3,37 % il n'est pas raisonnable d'avancer une telle perspective. Au contraire, rien n'est plus raisonnable ! Ni plus susceptible de gagner à un PCF moderne et dynamique une influence plus grande et plus solide.

ROBERT HUE est président du PCF.

Gouverner les entreprises autrement

par Fabrice Rémon

L'AFFAIRE Enron et, plus proches et plus récents, les déboires actuels de nos anciennes stars Vivendi Universal et France Télécom auront eu le mérite de faire surgir de nombreuses idées en matière de gouvernement d'entreprise de part et d'autre de l'Atlantique, tant du côté des politiques que des régulateurs et même du patronat.

Ainsi, le récent rapport Bouton promettait des mesures musclées de nature, nous assurait-on, à rassurer les marchés et à établir enfin des règles de bonne gouvernance au sein des entreprises françaises.

Certes, il suggère certaines mesures qui sont relativement en ligne avec les évolutions internationales. Il est même progressiste lorsqu'il évoque l'auto-évaluation des membres du conseil d'administration.

En revanche, on ne pourra s'empêcher de s'interroger sur la légitimité d'un tel rapport puisqu'il a été préparé en l'absence des principaux intéressés, à savoir les investisseurs, qu'ils soient institutionnels ou particuliers. C'est comme si on faisait écrire le code de la route par les automobilistes et qu'on les chargeait ensuite de le faire respecter. On imagine le désastre !

On peut aussi déplorer, à la lecture de ce rapport, la mollesse de certaines des propositions de cet éminent cénacle qui se borne souvent à recommander l'application des précédents rapports Viénot. On notera d'ailleurs que le rapport Viénot II prônait en 1999 la présence au conseil d'administration d'un tiers d'administrateurs indépendants. Trois années plus tard, à peine 50 % des sociétés du CAC 40 respectent cette proportion qui est déjà certainement largement suffisante, pour peu que ces administrateurs *« dits indépendants »* agissent comme tels et ne fassent pas preuve d'une passivité déconcertante.

Porter ce taux à 50 % comme le demande le rapport Bouton n'est pas le plus urgent. Dans ce contexte, il y a fort à parier que le patronat ne pourra pas faire l'économie d'une loi puisque l'autorégulation ne marche pas.

> On ne pourra s'empêcher de s'interroger sur la légitimité du rapport Bouton puisqu'il a été préparé en l'absence des principaux intéressés : les investisseurs

Par contre, sur un aspect notable, le rapport pointe du doigt, non pas l'inefficacité notoire des conseils d'administration français, mais ces éternels boucs émissaires que sont les commissaires aux comptes, des cibles en effet bien plus faciles que les administrateurs. On ne peut tout de même pas demander à ses éminents auteurs de se tirer une balle dans le pied.

Quelles sont les innovations majeures de ce rapport ? Tout d'abord, radicaliser les textes existants en interdisant totalement aux auditeurs externes de proférer le moindre conseil aux dirigeants des entreprises contrôlées. Comment peut-on, d'un côté, leur demander d'exercer un contre-pouvoir efficace et crédible dans des négociations avec la direction des grands groupes multinationaux, pourtant délicates si l'on en juge par le feuilleton Vivendi Universal/ Salustro Reydel et, de l'autre, réduire leur utilité et leurs compétences à la seule sphère comptable ? Cela revient à appauvrir leur connaissance des risques de l'entreprise, et donc la pertinence de leurs travaux et à les fragiliser dans leurs rapports avec les dirigeants. Une juste mesure est nécessaire et peut être trouvée.

Et que dire de cette vieille idée, la systématisation des appels d'offre à chaque renouvellement de mandat, qui, mis à part un avantage pécuniaire évident pour les charges des entreprises, ne peut qu'aboutir à ramener le rôle de l'audit externe à celui d'un prestataire de services comme un autre. Sans compter la dissipation de l'énergie qui devrait être consacrée aux travaux d'audit proprement dits, au profit d'une activité qui ne peut que les transformer en véritables VRP de l'audit.

Le paradoxe est total, quand l'esprit même de ce rapport devrait au contraire chercher à renforcer et à contrôler le caractère d'utilité publique de leur mission.

Dans cette course fébrile à l'orthodoxie avec nos homologues américains, cette radicalisation va à l'encontre même des objectifs recherchés qui sont, avant tout, la mise en place et la protection de contre-pouvoirs efficaces au sein des entreprises.

Les cabinets d'audit sont certes faillibles, et l'on sait désormais qu'ils sont mortels. Il aurait semblé plus opportun de renforcer leur poids et leur crédibilité face aux dirigeants des entreprises contrôlées, en élargissant le rôle du comité d'audit en particulier au contrôle des prestations effectuées par les auditeurs et des conclusions de leurs travaux d'audit, de préférence hors la présence des dirigeants.

L'enjeu consiste aussi à résister à l'unilatéralisme américain décrété par le rapport Sarbanes-Oxley, en favorisant l'émergence d'un consensus international sur l'ensemble des règles du gouvernement d'entreprise. Dans ces règles, le volet audit légal n'est certainement pas celui dont nous avons le plus à rougir actuellement.

FABRICE RÉMON est le fondateur de la branche parisienne du cabinet belge de défense des actionnaires minoritaires Déminor.

Le Monde
ÉDITORIAL

Israël et ses colons

AU-DELÀ des enjeux électoraux qu'entraîne la démission des ministres travaillistes du gouvernement israélien, le thème évoqué pour la justifier pose une question de fond à toute la société israélienne. Dans une situation de crise économique et sociale telle qu'Israël n'en a plus connue depuis les années 1950, quelles doivent être les priorités gouvernementales ? Relancer les investissements et l'emploi et protéger les plus démunis, ou favoriser l'expansion des colonies dans les territoires palestiniens occupés ? Ariel Sharon a tranché en faveur de la seconde option. C'est une décision profondément politique.

Le soutien financier des pouvoirs publics en Israël au développement des *« implantations »* n'est pas nouveau. Avec des hauts et des bas, il a été poursuivi par la totalité des gouvernements depuis 1967. Mais l'avènement d'Ariel Sharon à la tête d'un cabinet d'union nationale, dans lequel le « lobby » des colons est largement représenté, a accéléré ce phénomène. Un audit du ministère israélien de l'intérieur indique qu'au delà des remises d'impôts, prêts immobiliers avantageux et autres faveurs accordées aux habitants des colonies, ceux-ci ont bénéficié en 2001 de crédits publics quatre fois supérieurs à ceux des zones urbaines déshéritées à l'intérieur d'Israël. Dans le budget 2003, hormis les 400,8 millions de dollars (420 millions d'euros) alloués aux colonies, plusieurs dizaines, voire plusieurs centaines d'autres, leur sont dévolus, par le biais de l'Autorité domaniale, des budgets des transports, de la défense, de l'industrie, du logement, de l'agriculture, etc. Il n'est quasiment pas un ministère qui ne dispose de crédits dévolus aux implantations.

Le mouvement des colons peut crier victoire. Mais, jusqu'en son sein, beaucoup s'inquiètent de l'activité croissante d'une minorité importante d'extrémistes religieux violents, qui agressent régulièrement les Palestiniens et n'ont pas hésité récemment à affronter l'armée pour empêcher l'évacuation de la « colonie sauvage » Havat Gilad. Israël compte des dizaines de ces minuscules implantations non agréées par le gouvernement. Se fondant sur l'expérience du passé, qui est souvent celle de leurs parents, les colons fanatiques sont persuadés que *« ce qui est illégal aujourd'hui sera légal demain »*. Le poids politique de cette minorité messianique violente dépasse de beaucoup sa représentation numérique. Elle a le soutien idéologique de rabbins écoutés, de députés et de ministres, et bénéficie d'un appui au moins tactique d'une partie de l'état-major, dans une situation où son apport à la « guerre » contre l'Intifada peut être jugé efficace.

Mais quelle est l'efficacité historique d'un tel soutien public aux colons ? Responsable du mouvement israélien La Paix maintenant, Dror Etkes résume ainsi ses craintes dans le quotidien de référence *Haaretz* : un jour, un Etat palestinien existera, les colonies seront démantelées et, *« si cela n'arrive pas, nous deviendrons un mélange d'Iran et de l'ancienne Afrique du Sud »*.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : **Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy,** directeur général ; **Noël-Jean Bergeroux.**
Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lolichon
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer
Rédaction en chef centrale :
Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre
Rédaction en chef :
François Bonnet *(International)* ; Anne-Line Roccati *(France)* ;
Anne Chemin *(Société)* ; Jean-Louis Andréani *(Régions)* ; Laurent Mauduit *(Entreprises)* ;
Jacques Buob *(Aujourd'hui)* ; Franck Nouchi *(Culture)* ;
Josyane Savigneau *(Le Monde des Livres)* ; Serge Marti *(Le Monde Economie)*

Médiateur : **Robert Solé**

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la **Société Editrice du Monde (SAS)**
Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du *Monde,* Société des Cadres du *Monde,* Société des Employés du *Monde,* Fonds commun de placement des personnels du *Monde,* Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du *Monde,* Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du *Monde.*

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.
Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIF

COLIN POWELL. Une erreur de traduction nous a fait écrire, dans l'entretien que nous a accordé le secrétaire d'Etat américain (*Le Monde* du 30 octobre), qu'il travaillait *« sur l'engrenage »*, au moment où les discussions à propos d'une résolution du Conseil de sécurité *« patinaient »*. Il s'agissait d'un travail sur l'embrayage.

PRÉCISIONS

BONNE CHÈRE. Nous avons indiqué, dans l'article « M. Raffarin assure que la décentralisation "n'est pas faite pour les experts" » (*Le Monde* daté dimanche 27-lundi 28 octobre), que les membres de l'association des présidents de communauté urbaine s'étaient réunis pour faire « bonne chair ». Il fallait lire *« bonne chère » ;* l'expression signifie à l'origine « faire bon accueil », l'hospitalité s'accompagnant traditionnellement d'un bon repas.

MÉGASTORE. Nous avons fait usage du terme *« mégastores »* pour désigner de manière générique des magasins de grande taille (*Le Monde* des 14 septembre, 4, 7, et 17 octobre). La société Virgin Enterprises Limited tient à rappeler que la marque Megastore est enregistrée et ne doit pas être utilisée *« autrement que pour désigner les produits et services de la société Virgin Enterprises et de ses filiales, licenciés et autres partenaires »*.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975
ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde Publicité
Président-directeur général : **Dominique Alduy**
Directeur général : **Stéphane Corre**
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

Bush maintient le cap de la défense antimissile

GEORGE W. BUSH vient de signer, avec l'accord du congrès, la loi qui attribue 355 milliards de dollars (pratiquement autant d'euros) au budget 2003 de la défense aux Etats-Unis. C'est une hausse de 12 % par rapport au montant des crédits en 2002. Il faut remonter à Ronald Reagan pour trouver une telle augmentation : c'était quand, il y a vingt ans, la Maison Blanche avait lancé son projet de bouclier spatial antimissile. Entre-temps, le programme a avorté sous cette forme.

Mais l'actuel président, en dépit de la priorité qu'il entend donner à la lutte contre le terrorisme international, n'a pas renoncé à mener à bien un nouveau projet antibalistique. On en a la preuve avec le fait que, dans le budget 2003 du Pentagone, les crédits alloués à la lutte antimissile passent à 7,4 milliards de dollars, au lieu de 5,4 en 2002. La hausse est de 37 %, trois fois plus que la croissance moyenne de l'enveloppe globale des dépenses militaires aux Etats-Unis. Difficile, dans ces conditions, de considérer que M. Bush a radicalement changé ses priorités en matière de sécurité après les attentats du 11 septembre 2001.

BOUCLIER « MULTICOUCHE »

Le Pentagone prétend, au contraire, que terrorisme et antimissile vont de pair. Il n'y a qu'à observer, dit-on à Washington, la prolifération des armes balistiques dans le monde. La technologie risque d'être à la portée de n'importe qui, un jour, surtout pour servir de vecteur à une autre prolifération, celle des munitions de destruction massive à base d'ingrédients biochimiques ou nucléaires, comme, par exemple, ces armes radiologiques dites *« sales »*.

C'est Paul Wolfowitz, le numéro deux du Pentagone, qui cite – sans autre précision – le risque qu'un pays *« sans foi ni loi »* ou qu'un réseau terroriste *« très élaboré »* peut faire courir à la planète entière en déployant, à proximité des côtes de pays-cibles, de simples barges embarquant des missiles à courte portée, pour exercer un chantage contre les démocraties.

Dès lors, peut-on se passer d'un bouclier antimissile ? Le Pentagone maintient donc son programme et le diversifie même. En 2004, il prévoit de premières installations à terre, autour de Fort Greely en Alaska, destinées à surveiller l'espace et à neutraliser des missiles adverses relativement sommaires. En 2004, encore, deux nouvelles frégates, dotées du système Aegis (« bouclier » en grec), seront susceptibles de suivre et de s'opposer au tir de missiles offensifs sur le modèle de ce qui s'est passé, à titre expérimental, il y a une quinzaine de jours, avec la frégate *John-Paul-Jones.* En 2004, enfin, les Américains ne désespèrent pas d'avoir mis au point un avion gros-porteur, du type Boeing-747, armé d'un laser qui serait pointé contre des missiles assaillants pour les détruire en vol ou – plus efficace ! – depuis leur site de lancement.

Bref, M. Bush maintient le cap de sa politique antimissile, en dépit d'avis plus nuancés de ceux qui considèrent qu'on ne peut pas courir deux lièvres à la fois et que le combat antiterroriste, parce qu'il sera difficile, risqué et qu'il prendra du temps, exclut de se disperser. Au Pentagone, on réplique que ce serait une erreur grossière de se concentrer sur une menace unique, alors qu'elle est *« duale »* en réalité, et qu'elle revêt des formes plus complémentaires et diverses que carrément contradictoires.

De la validité de ce choix en faveur d'un bouclier *« multicouche »* – dès le départ de missiles hostiles, durant la phase ascendante de leur trajectoire et contre des missiles en approche de leurs cibles –, M. Bush veut convaincre ses alliés. Ses conseillers s'y emploient, non sans énergie.

Le président n'a aucune peine à persuader Israël de l'intérêt d'un tel dispositif. Les industriels et les militaires, dans les deux pays, œuvraient déjà – avant même la crise en Irak – à la conception d'un antimissile tactique, baptisé Arrow (flèche), pour lequel les Israéliens, compte tenu de ce qu'ils perçoivent de leur environnement régional, sont très en avance. Ce missile pourrait servir, tels le Patriot de la guerre du Golfe et les versions plus perfectionnées qui en ont été dérivées, à protéger des forces américaines déployées sur un théâtre extérieur. Pour Israël, cet armement relève d'une panoplie plus stratégique car il contribue à la défense de ses intérêts vitaux, voire à sa survie.

Mais le dialogue implique aussi les Européens, y compris la France. A l'OTAN, dont plusieurs pays membres craignent que s'accroisse l'écart technologique avec les Etats-Unis, on débat de l'opportunité de développer des capacités d'alerte et de détection infrarouge des tirs adverses.

« HIT TO KILL »

Ce qui n'implique pas, pour autant, que les Européens soient déterminés à se lancer dès aujourd'hui dans un programme ambitieux, à l'américaine, d'interception (le mode *hit to kill,* autrement dit la destruction d'ogives hostiles par collision directe entre leur porteur intercontinental et un intercepteur) telle qu'on la pratique outre-Atlantique. Seuls, peut-être, les Etats-Unis en sont capables. Ce à quoi l'Europe travaille, en revanche, c'est à édifier une panoplie – sinon plus modeste, du moins davantage à sa taille – qui vise à protéger des sites ponctuels sensibles ou des forces terrestres et aéronavales menacés par des missiles de moindre envergure, portant par exemple à 600 kilomètres. Mais l'Europe est loin d'en faire un chantier commun. Pour la France, qui développe le SAMP/T contre des missiles de croisière, le but est d'y parvenir à l'horizon 2010. Il figure dans la programmation militaire 2003-2008. L'Allemagne et l'Italie regardent de l'autre côté de l'Atlantique, en s'étant associées aux Etats-Unis pour mettre au point – malgré son coût prévisible – le programme MEADS (Medium Extended Air Defense System) concurrent du projet français.

Jacques Isnard

Mauvaise passe

PAR GUILLAUME DÉGÉ

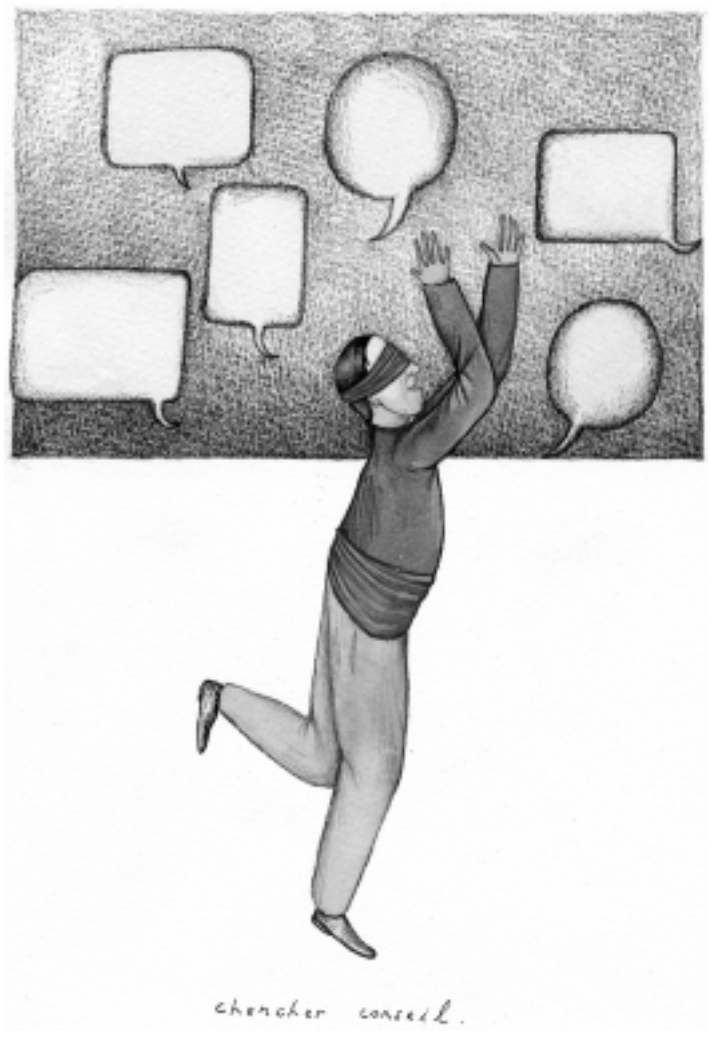

Nostalgies irakiennes à la cour d'Amman

Suite de la première page

Se pourrait-il que la grande Histoire repasse les plats ? Publiquement, jusqu'à l'été, Abdallah II, le nouveau « petit roi » de Jordanie, l'héritier du charismatique Hussein mort en février 1999, ne voulait pas en parler. Reprendre pied sur le trône d'Irak, voire plus, à la faveur d'un protectorat américain et d'une redistribution générale des rôles dans la région ? *« Nous n'y pensons même pas, nous avons assez à faire ici »*, répliquait le jeune monarque à qui l'interrogeait. Et puis, le 14 juillet à Londres, la fiction du royal désintérêt se fracasse sur un cliché qui fait le tour du monde. On y voit le prince Hassan, son oncle, souriant, en compagnie d'un grand type dégarni. La photo a été prise le matin même, parmi une centaine d'opposants irakiens, civils et anciens militaires de haut rang, réunis, financés et mal fédérés par Washington dans la Coalition nationale irakienne.

L'homme dégarni sur le cliché s'appelle Sharif Ali Ben Al-Hussein. Il a 58 ans. C'est un cousin hachémite du prince Hassan, un banquier de la City qui a créé, peu après l'invasion irakienne du Koweït en 1990, un Mouvement pour la restauration d'une monarchie constitutionnelle à Bagdad. Sharif Ali est le cousin maternel de l'ancien roi Fayçal II, le dernier monarque irakien. Il avait 14 ans lorsque son cousin fut renversé et assassiné avec toute sa famille proche le 14 juillet 1958, quarante-quatre ans, jour pour jour, avant la rencontre de Londres...

A Amman, cette semaine-là, on manque s'étouffer d'apoplexie devant la photo. Un communiqué du palais fait sèchement savoir que le soutien aux ennemis de Bagdad *« n'est pas la politique de la Jordanie »*. Pour être considéré comme un vassal de l'Amérique, le royaume n'en dépend pas moins, à 100 %, du bon vouloir de Saddam Hussein pour un approvisionnement pétrolier à très bas prix. L'Irak est le premier marché extérieur de sa petite industrie. Et près de trois cent mille Irakiens – authentiques réfugiés politiques et économiques, industriels de Bagdad volontairement « délocalisés » pour commercer avec l'extérieur et agents clandestins du régime honni – résident en Jordanie. Amman, la capitale aux sept collines, est à 300 km de la frontière irakienne.

« OPTION HACHÉMITE »

C'est dire si Abdallah II a quelques raisons de se montrer prudent. Le prince Hassan, ajoutera donc un communiqué du palais, *« n'était pas en mission officielle à Londres »*. Il s'est affiché avec les opposants irakiens *« à titre privé, en son nom personnel »*. Alors quoi ? Le politicien hachémite le plus expérimenté de la dynastie, avec trente-cinq ans d'exercice du pouvoir dans l'ombre de feu son frère aîné, aurait agi par désœuvrement, ou, pis, pour nuire à un jeune neveu, s'obstinant à penser qu'il eût fait un meilleur monarque ? Après tout, ne dit-on pas encore à Amman que, brusquement dépouillé de son titre de « prince héritier » quelques semaines avant la mort du roi Hussein, Hassan, aujourd'hui âgé de 55 ans, ne s'est jamais vraiment remis d'avoir eu à s'effacer ? Et si, comme l'affirment au contraire certains familiers du diwan royal, le cabinet privé d'Abdallah II où tout se décide en Jordanie, l'oncle déchu et le neveu couronné s'entendaient bien mieux qu'on ne le croit ?

Dans les chancelleries européennes, où l'on sait que les Américains travaillent sur toutes sortes de scénarios post-Saddam, on prit les royales dénégations d'Amman avec quelques pincettes. *« Tiens tiens,* pensa-t-on, *nos bons amis de Washington songeraient-ils à nous refaire le coup tenté à Kaboul avec le retour de l'ancien roi Zaher Chah ? »* Ruée générale des diplomates sur les livres d'histoire. Dans tous les *think tanks,* les centres de recherche stratégique, « l'option hachémite » est sur la table. La semaine dernière, à l'Université européenne de Florence, une conférence, réservée aux diplomates du Vieux continent, a débattu de l'hypothèse. Certains y croient, d'autres pas, mais tous y songent.

Les incrédules font valoir que les trente-sept années de règne hachémite à Bagdad n'ont pas laissé de très bons souvenirs aux Irakiens. Que les trois souverains qui se sont succédé sur le trône ont servilement exercé le pouvoir dans l'ombre de puissants proconsuls britanniques, et que la famille du Hédjaz est plutôt perçue par une opinion irakienne, très majoritairement nationaliste, comme soumise aux intérêts coloniaux et occidentaux. Ils notent que les héritiers du dernier grand chérif de La Mecque sont d'obédience sunnite – comme Saddam et son clan – alors que la confession majoritaire de l'islam en Irak est chiite.

« Mais justement », insistent les autres : Washington n'ayant sûrement pas l'intention de favoriser les visées expansionnistes prêtées au grand voisin iranien chiite, peut-on imaginer meilleur candidat qu'un Hachémite, un descendant du Prophète, dans les veines duquel coule, aussi, le sang d'Ali, pour « couvrir » un éventuel protectorat américain sur Bagdad ? Saddam Hussein lui-même n'a-t-il pas ordonné, après la guerre Iran-Irak, la remise en état du mausolée de Fayçal II dans sa capitale, suscitant dans la population un certain révisionnisme positif sur le règne du jeune monarque assassiné ?

PETIT ROI, GRANDES RÉSERVES

Enfin, ajoutent ceux-là, considérant l'énorme complexité de l'échiquier ethnico-religieux irakien, y a-t-il une autre alternative crédible ? Le 16 octobre, le général Tommy Franks, chef du commandement central de l'armée américaine, l'homme présenté quatre jours plus tôt dans le *New York Times* comme l'éventuel « gouverneur » militaire d'un Irak post- Saddam, était à Amman. Le 20 octobre, pour la première fois depuis le coup de théâtre du prince Hassan à Londres, le roi Abdallah II n'excluait plus catégoriquement la restauration de la monarchie à Bagdad. *« Associer le nom de ma famille à un gouvernement irakien d'après-guerre est très dangereux »*, confiait d'abord le monarque au quotidien allemand *Handelsblatt.* Pour le moment, le « petit roi » émet *« de grandes réserves »* quant à l'éventualité qu'un membre de la dynastie puisse jouer un rôle en Irak. Il pense que, *« à court terme »*, l'option d'un *« chef militaire fort »* à la tête d'une coalition est la plus *« vraisemblable »*. Mais cela pourrait changer si, *« deux ans après une guerre, le peuple d'Irak décidait de lui-même qu'une monarchie pourrait être à même de les unir »*. A bon entendeur.

Patrice Claude

L'utopie démocratique contre la crise de la politique

Le choc du 21 avril représente-t-il une « défaite de la politique », se demande la revue « Transversales » ? Ou bien la politique va-t-elle plus se recentrer à l'avenir sur l'individu ? Une perspective stimulante

ET MAINTENANT, on fait quoi ? Après le choc du 21 avril, face à ce sentiment de malaise dans la démocratie provoqué, tout à la fois, par la poussée de l'extrême droite, par l'ampleur de l'abstention et des votes protestataires, par l'effondrement des scores des candidats de gouvernement, devant cette dépression politique et *« ce grand écart croissant, en forme de divorce entre société civile et représentation politique »*, on fait quoi ? Telle est la question simple mais percutante à laquelle s'efforce de répondre la dernière livraison de la revue *Transversales*.

La réponse passe d'abord par un examen clinique. *« La mise en question de la politique résulte de son incapacité croissante à remplir les fonctions qui sont traditionnellement les siennes, tout particulièrement celles du pouvoir, du discours, de la représentation et de la légitimité »*, note le sociologue Roger Sue. Et de pointer du doigt la *« défaite de la politique »* qui résulte du passage d'*« une société*

politique à une société de marché » ou de l'épuisement du discours politique, incapable d'apporter une représentation générale de la société et transformé en simple *« discours du pouvoir »*. Avec d'autres, Pierre Calame dénonce, de son côté, les *« fausses évidences »*, qui éloignent la pratique politique du politique, en particulier celle qui voudrait que le moment-clé de la politique soit celui de la décision, quand il devrait être, en amont, *« la construction des processus citoyens »* capables, progressivement, de faire émerger des solutions.

Mais l'intérêt de l'analyse de *Transversales* est précisément de contester l'idée, maintes fois développée depuis six mois, selon laquelle *« la crise de la politique ne serait qu'une facette de la désagrégation du lien social dans son ensemble »*.

« L'UTOPIE DÉMOCRATIQUE »

Pour Roger Sue, l'origine du malaise actuel est moins dans une régression de l'exigence démocratique de la société civile que dans une progression de cette exigence, à laquelle institutions et discours politiques ne savent plus répondre. *« Au lien social institué, prisonnier des usages, des conditions et des lieux, se substitue aujourd'hui un lien plus centré sur l'individu et ses désirs, un lien plus construit que subi. Plus l'individu se considère comme tel, libre et autonome, apte à construire ses réseaux, plus il se rapproche du modèle originaire de la libre association. »*

Dès lors, *« repenser la singularité de la relation d'association nous aiderait à nous délivrer de l'opposition stérile entre individu et société, et à dépasser leurs philosophies respectives, que sont, d'un côté, l'individualisme contractualiste du libéralisme et, de l'autre, l'enfermement communautariste d'où surgissent les totalitarismes »*, souligne Roger Sue. Expérience des *« conférences de citoyens »*, décortiquée par le professeur Jacques Testart, émergence de nouvelles formes de luttes anticapitalistes durant les années 1990 au Chiapas, au Brésil ou en Europe, analysées par le philosophe et psychanalyste Miguel Banasayag, initiatives tâtonnantes de démocratie participative, passées au crible par Philippe Merlant : *Transversales* explore ces résurgences multiples de *« l'utopie démocratique »*, ces nouvelles dynamiques sociales sur lesquelles les responsables politiques pourraient – devraient – s'appuyer pour réinventer de nouvelles formes de légitimité.

« Un très grand pas sera franchi le jour où l'on admettra que la participation de chacun à la vie démocratique est une activité à part entière qui ne peut se suffire ni de l'élection ni de la délégation », note Roger Sue. Et Patrick Viveret insiste : la montée des courants autoritaires, dans le monde entier et en Europe, le raidissement sécuritaire des pouvoirs institués, la stigmatisation d'une société civile qui serait par nature violente et incontrôlable, tout *« nous oblige à donner au processus démocratique un contenu beaucoup plus exigeant que la simple dévolution du pouvoir par le mécanisme électif »* et à répondre à cette *« formidable attente à l'égard d'une autre conception de la démocratie et de la société politique, fondée sur des logiques de pouvoir créateur plus que pouvoir dominateur »*. Perspective rousseauiste assumée ? Peut-être. Mais stimulante.

Gérard Courtois

★ www.globenet.org/transversales

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ **LE NOUVEL OBSERVATEUR**
Jean Daniel
Il est évident que l'on est en présence d'une nouvelle forme de guerre *(...)* et que tous les Clausewitz ont à revoir leur copie. Un stratège américain voit dans cette innovation une mise en question fondamentale de la conception militaire et en particulier de l'idée même d'armée. Hier, cette armée n'était pensée que sous la forme d'unités chargées d'une action largement collective, donc d'une préparation au grand jour sur un territoire déterminé. A partir du moment où la possibilité est donnée à des groupes, sinon à des individus, d'être clandestins, apatrides, et de confondre les moyens et les fins jusqu'à faire de la violence un but sans avoir à se soucier de la capacité de riposte de l'ennemi, on se trouve alors devant une nouvelle forme d'anarchisme incontrôlable et planétaire.

■ **L'EXPRESS**
Denis Jeambar
En démocratie, pour la gauche et pour la droite, il n'est jamais de chemin mort. *(...)* Depuis deux décennies, la gauche s'était prise à croire, comme la droite de 1958 à 1981, à son invincibilité, malgré la déroute de 1993, vite effacée. *(...)* Le séisme électoral du printemps dernier est accompagné de répliques lourdes. Comme sut le faire François Mitterrand autrefois, Jacques Chirac, avec la complicité efficace de Jean-Pierre Raffarin, est en train d'organiser un glissement de terrain politique de la même ampleur que celui dont fut longtemps victime leur propre camp. Même si, en politique, rien n'est jamais écrit, le Parti socialiste ne se réarmera pas dans un repli identitaire passéiste, en se refermant, comme s'en inquiète Laurent Fabius, *« en une forme de bureaucratie de gauche qui ne parviendrait plus à capter les voix populaires »*, ou en diabolisant une droite qui, désormais, parle mieux que lui à ses électeurs naturels.

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Gaz

■ Le ministre russe de la santé a annoncé que le gaz utilisé lors de la prise d'otages de Moscou était un dérivé du Fentanyl. La Bibliothèque nationale de médecine des Etats-Unis en décrit les effets.
www.nlm.nih.gov/medlineplus/druginfo/fentanylsystemic203780.html

■ L'ambassade américaine à Moscou avait également identifié cet analgésique et sédatif opiacé.
www.washingtonpost.com/wp-dyn/articles/A36028-2002Oct29.html

■ Un toxicologue de Munich avait décelé des traces d'halothane, utilisé pour l'anesthésie, chez les ex-otages allemands.
www.biam2.org/www/Sub1493.html

■ Le *New Scientist*, qui estime qu'il s'agit d'un mélange de ces deux substances, souligne qu'il suffit de respirer ce gaz six fois plus longtemps que la dose normale pour qu'il devienne mortel.
www.newscientist.com/flat/99992988.html

■ Plusieurs experts, se fondant sur les témoignages, s'étaient auparavant accordés pour reconnaître les effets du benzylate de quinuclinidol (dit « bz »), un incapacitant psychique utilisé au Vietnam.
www.emedicine.com/emerg/byname/cbrne---incapacitating-agents-3-quinuclidinyl-benzilate.htm

■ L'Institut de recherche médicale sur la défense chimique de l'armée américaine a publié un « manuel rouge » des gaz de combat, décrivant les symptomes et la *« pertinence militaire »* de ces substances.
http://ccc.apgea.army.mil/products/handbooks/RedHandbook/001TitlePage.htm

vincent.truffy@lemonde.fr

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

Les élections vues par la presse américaine

Une campagne sans surprises à peine réveillée par la mort tragique du sénateur Wellstone

IL S'APPELAIT Paul Wellstone et était sénateur du Minnesota. Sa mort dans un accident d'avion a bouleversé l'électorat démocrate. *« Les militants d'une économie plus proche des gens et de la justice sociale savaient qui était leur représentant. Quel que soit l'Etat où ils vivaient, ils comptaient sur un seul et même sénateur : Paul Wellstone »*, lui rend hommage l'hebdomadaire de gauche **The Nation**. Mais sa disparition aura surtout réveillé une campagne atone et mis l'accent sur la caractéristique des législatives du 5 novembre : l'incertitude. Elle *« a entraîné une réaction immédiate des deux grands partis parce que son siège est crucial dans le rapport des forces au Sénat, où les démocrates n'ont qu'un siège de majorité »*, écrit le **New York Times**.

Pour l'heure, personne ne peut prédire la physionomie du prochain Congrès. Certes, rappelle le **Boston Globe**, *« les élections de mi-mandat après un changement de présidence sont généralement favorables à l'opposition. Mais, cette fois, les démocrates seront heureux s'ils parviennent à conserver leur siège d'avance au Sénat et les experts n'envisagent plus que les républicains perdent la Chambre »* des représentants. *« Deux ans après les élections les plus serrées de notre histoire, aucun parti ne semble se diriger vers une majorité claire »*, analyse le **Washington Post**. Mais cette incertitude n'est pas un signe de bonne santé démocratique : *« Le scrutin de 2002 prend la forme d'une confirmation d'une Amérique à 50-50, le pays des présidents relatifs, des législatures paralysées et de la participation déclinante. »*

« La campagne a été marquée par la prudence, l'imprécision, le négativisme, les questions accessoires et l'abus de slogans », poursuit le quotidien. En conséquence, note le **New York Times**, *« les électeurs ne se soucient guère de ceux qui cherchent à les diriger. Pourquoi en serait-il autrement ? Depuis 1992 au moins – quand Clinton a été élu en reprenant à son compte des thèmes traditionnellement républicains – la campagne des deux partis se ressemble de plus en plus »*.

« MANIPULATIONS GÉNÉTIQUES »

« Contrairement aux prédictions, les attentats du 11 septembre n'ont pas entraîné de prise de conscience de l'importance des politiciens », déplore le **Los Angeles Times**. *« Les candidats demeurent obsédés par le désir de séduire des groupes d'électeurs chroniquement incertains, qui ne se sentent concernés que brièvement et dont l'engagement est superficiel. »* Mais comment intéresser les électeurs quand *« presque 90 % des Américains vivent dans des circonscriptions où leur vote n'a aucune importance »*, interroge **USA Today**. Plus des trois quarts des députés sortants élus de justesse en 2000 ont vu les circonscriptions redécoupées à leur avantage. *« Alors que la campagne pour la Chambre est entrée dans sa dernière semaine, les vainqueurs de 400 des 435 scrutins sont déjà connus. (...) Il fut un temps où le législateur prenait un crayon gras et une carte routière pour tracer le contour des circonscriptions. Les élus, les partis et les groupes de pression utilisent aujourd'hui des logiciels fournissant les données du recensement, les listes électorales et les résultats passés. C'est l'équivalent politique des manipulations génétiques. »*

Mais, pour être réélu, il faut tout de même que les électeurs se déplacent. C'est la raison pour laquelle l'argent coule à flots. *« Les deux grands partis consacrent des dizaines de millions de dollars à faire campagne sur le terrain, car ils pensent que les spots télévisés ne sont pas forcément le meilleur moyen de mobiliser les électeurs »*, souligne le **Christian Science Monitor**. La participation prend une importance accrue, *« car de plus en plus d'élections se décident à quelques centaines de voix »*.

Eric Maurice

AU COURRIER DES LECTEURS

Etats voyous

Ne devons-nous pas nous demander, en ces premières années du XXIe siècle, si les Etats voyous, ce ne sont pas les Etats-Unis, la Russie et Israël, se posant en victimes, comme voici peu la Serbie de Milosevic ? Fauteurs de troubles, ivres d'une volonté de puissance, disposant d'une force sans commune mesure avec leurs adversaires déclarés ou potentiels, Afghanistan hier, Irak, Corée, Tchétchénie, Palestine, aujourd'hui ce sont ces pays surarmés, les Etats-Unis, la Russie, Israël, qui génèrent et entretiennent le désordre mondial.

La montée d'un islamisme radical et rétrograde, son extrémisme actif et terrifiant dans ses réactions imprévisibles, destructions du 11 septembre 2001 à New York, attentats-suicides en Israël, attentat de Bali, prise d'otages à Moscou, etc., sont les conséquences directes de la politique de force, unilatérale, aveugle et absurde, des Etats dirigés par les mauvais bergers que sont Bush, Poutine et Sharon.

Epargnons-nous, Européens civilisés, qui avons remisé de longue date l'archaïque loi du talion dans les oubliettes de l'histoire, de ne considérer que les effets sans s'attacher à remonter aux causes, efforçons-nous de garder notre raison et de contribuer à régler les problèmes à leur source par des solutions négociées.

Jean-Paul Lewidoff
Paris

Ni boycottage ni silence

En avril 2002, plus d'une centaine d'universitaires et de chercheurs, principalement du Royaume-Uni, ont publié, dans *The Guardian*, un appel en faveur d'un moratoire concernant l'avenir de tous les liens de recherche et de culture avec Israël, que ce soit au niveau européen ou national *« à moins que et jusqu'à ce qu'Israël promette de respecter les résolutions des Nations unies et ouvre de véritables négociations pour la paix avec les Palestiniens, comme le préconisent plusieurs plans de paix... »* Un appel semblable a été émis des Etats-Unis.

Ces appels ont été condamnés par un autre document collectif intitulé « Protestation contre l'appel à un boycott européen des relations universitaires et culturelles avec Israël », dans lequel le boycottage proposé était qualifié d'*« acte de punition collective, impropre et immoral, indigne de collègues des communautés universitaires »*. *(...)* Sans entrer dans de tels affrontements, certains Israéliens et Palestiniens recherchent les moyens de faire en sorte que leurs deux communautés se rapprochent et se comprennent mieux. C'est le cas de Daniel Barenboïm et d'Edward Said, qui ont créé un atelier musical pour les jeunes interprètes des deux communautés. Leur action a fait naître de plus grands espoirs de paix que n'importe quel manifeste de condamnation. *(...)*

Dans le domaine de l'éducation, il faut en effet mettre en œuvre des projets scientifiques qui comprennent des équipes des deux nations, ou en projetant des publications dans les journaux spécialisés incluant des contributions des deux communautés, ou en organisant des conférences internationales sous une coprésidence (palestinienne et israélienne)... ou par d'autres voies.

Nous ne pouvons rester silencieux, et les boycottages ne sont pas la solution. L'essentiel est de faire entendre notre soutien à ceux qui, en Israël et en Palestine, rejettent l'affrontement suicidaire et travaillent pour la paix.

Daniel Gil-Pérez
Valence (Espagne)

ENTREPRISES

FINANCE

Le groupe Alcatel a enregistré une hausse de 40 % de son titre, mercredi 30 octobre, à la Bourse de Paris, et de 120 % sur un mois. Avec cette **PROGRESSION** historique, l'équipementier des télécommunications incarne donc un **CAS D'ÉCOLE** de la volatilité des marchés, puisque c'est lui aussi, le 17 septembre 1998, qui avait enregistré l'une des premières baisses spectaculaires de la période récente. Ce jour-là, il avait effectué un plongeon de 38,40 %. La **DÉRÉGLEMENTATION** des marchés explique que le mouvement de Yo-Yo de la Bourse est de plus en plus accentué. Les résultats du troisième trimestre, publiés mercredi par Alcatel, sont à l'origine de la flambée de son cours. En sens contraire, le titre de la **SCOR** s'est effondré de 28 %, ce même mercredi, après l'annonce de mauvais résultats financiers.

Alcatel, cas d'école de la volatilité des marchés

Alors que le 17 septembre 1998, l'équipementier avait enregistré une baisse historique de 38,40 % de son cours à Paris, il a profité, mercredi 30 octobre, d'une hausse spectaculaire de 40 %, due à une situation financière plus solide que ne le pensaient les analystes

LE TITRE Alcatel, qui s'est envolé en prenant 40 % mercredi 30 octobre à la Bourse de Paris, n'avait pas été à pareille fête depuis longtemps. En quelques heures, 7 % du capital a changé de mains et la valeur boursière de l'entreprise a augmenté de 1,86 milliard d'euros à 6,44 milliards d'euros. Mieux : depuis son plus bas niveau historique atteint le 24 septembre, à 2,05 euros, le cours a été multiplié par 2,5 et la capitalisation boursière a bondi de 3,9 milliards d'euros. Jeudi 31 octobre au matin, l'action gagnait encore 4,62 %, à 5,44 euros (mais perd 71,5 % depuis le début de l'année).

Alcatel est à nouveau le champion de la volatilité de la Bourse de Paris. Un titre qui lui avait déjà été décerné, à la baisse cette fois, le 17 septembre 1998. L'action s'était effondrée de 38,40 %, provoquant un séisme boursier et marquant l'entrée de la Bourse de Paris dans l'ère de la volatilité. Près de 71 milliards de francs (10,8 milliards d'euros) étaient alors partis en fumée pendant la séance. De tels mouvements étaient alors très inhabituels. Plus maintenant. Les groupes les plus endettés et les plus fragiles, comme France Télécom ou Vivendi Universal, sont coutumiers depuis cet été de variation quotidienne dépassant parfois les 25 %. Le groupe helvético-suédois ABB a aussi plongé de 61,82 % le 22 octobre et de 20,49 % le lendemain, après avoir publié des pertes importantes et en raison de litiges liés à l'amiante aux Etats-Unis.

MATIÈRE À SE RÉJOUIR

L'envol de l'action Alcatel, mercredi, a coïncidé avec la publication des comptes du troisième trimestre. Non que les chiffres soient particulièrement bons. Comme l'avait préannoncé Serge Tchuruk, PDG d'Alcatel, le groupe continue à souffrir de la baisse du niveau de commande de ses clients opérateurs. Le chiffre d'affaires trimestriel (3,5 milliards d'euros) est en chute de 37 % sur un an. De plus, le groupe affiche une perte nette de 1,35 milliard d'euros sur cette période.

Mais les investisseurs, qui s'attendaient à ces chiffres, se sont concentrés sur la situation financière de l'entreprise. Et là, ils ont trouvé matière à se réjouir. Depuis que les agences de notation ont dégradé Alcatel au rang des obligations pourries *(junk bonds)* – ce qui complique les opérations de refinancement et renchérit le coût des crédits – et alors que le marché des équipements de télécommunications ne cesse de décroître, les investisseurs s'interrogent sur la capacité des équipementiers à survivre à cette crise sans précédent. Ils ont été rassurés par l'amélioration du niveau d'endettement affiché par le groupe français. Selon Stéphane Houri, analyste chez Fortis Bank, *« Alcatel a publié des résultats décevants pour le troisième trimestre mais a, contre toute attente, réussi à réduire son niveau de dette nette à 1 milliard d'euros contre 1,3 milliard au deuxième trimestre. La préservation de la structure financière éloigne le spectre de la faillite mais nous estimons que les risques de dégradation du marché subsistent pour 2003 »*.

M. Tchuruk a précisé que l'évolution de la situation de la trésorerie de l'entreprise était positive et que la réserve de cash disponible atteignait désormais 5,1 milliards d'euros. Enfin il a souligné être en phase avec ses objectifs de réduction des coûts : une baisse de 10 % par rapport au deuxième trimestre et de 26 % par rapport à la même période de 2001. Fin septembre, le groupe avait annoncé qu'il allait intensifier son plan de restructuration et que les effectifs du groupe allaient être ramenés à 60 000 salariés à la fin 2003. Dans ce contexte M. Tchuruk a affirmé être *« confiant dans la capacité d'Alcatel à afficher un profit opérationnel sur 2003 »*. Les marchés ont été soulagés.

Pour autant, le groupe n'est pas encore sorti du tunnel. A preuve, il a été contraint de racheter au troisième trimestre 550 millions d'euros de crédits fournisseurs octroyés à des clients en difficulté et a provisionné 451 millions d'euros pour tenir compte de 8 à 9 autres dossiers délicats.

INVESTISSEURS EN COLÈRE

En 1998, la chute du titre avait été provoquée par l'annonce que *« la performance opérationnelle en 1998 n'atteindra pas le niveau attendu »*. Cette annonce de M. Tchuruk avait déclenché la colère des investisseurs, en dépit de la publication d'un bénéfice net de 15,2 milliards de francs (2,32 milliards d'euros) au premier semestre 1998. Dans *Le Monde* du 19 septembre 1998, M. Tchuruk expliquait : *« Je crois que les investisseurs à long terme ne sont pas partis, ce sont plutôt les nouveaux qui ont dégagé. Mais c'est un phénomène que j'ai beaucoup de mal à appréhender. »*

Laurence Girard et Adrien de Tricornot

QUATRE ANNÉES D'À-COUPS

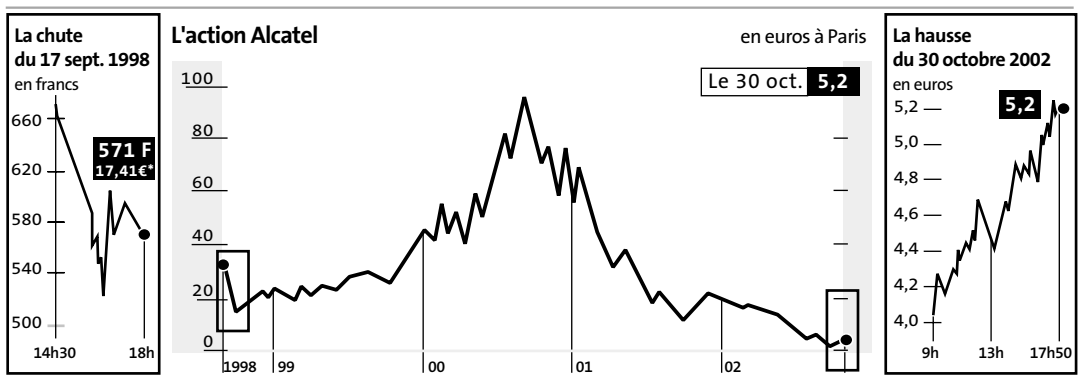

* Le cours en euros a été ajusté suivant les modifications du capital

Source : Bloomberg

Scor effectue un plongeon après l'annonce de mauvais résultats

POUR la troisième fois en deux mois, le réassureur français Scor a provoqué la stupeur sur les marchés en annonçant, mercredi 30 octobre, une perte de 250 millions d'euros cette année. Son titre a alors plongé de 36,8 % pour terminer la journée en recul de 28,84 %, à 7,5 euros. Le groupe va donc connaître sa deuxième année consécutive déficitaire, après les 278 millions d'euros de 2001, dus aux attentats du 11 septembre.

GRAVE CONTRE-PERFORMANCE

Pour justifier cette contre-performance auprès de ses actionnaires et des agences de notation, Scor avance les dégâts provoqués par les inondations en Allemagne, qui devraient coûter 70 millions d'euros, et surtout par une dépréciation de 230 millions d'euros de son portefeuille de placements. Parmi les titres dépréciés figurent pour 100 millions d'euros ceux de l'assureur Swiss Life, qui connaît aussi de graves difficultés. A cela s'ajoutent les mauvaises affaires de l'assureur dans les dérivés de crédit accordés à WorldCom ou à Marconi pour 38 millions d'euros, sans oublier les déboires de sa filiale bermudienne CRP, qui enregistrera 100 millions d'euros de pertes. En conséquence, l'augmentation de capital de 400 millions d'euros ne servira qu'à renflouer les pertes et non à assurer son développement comme prévu initialement. Le groupe avait même envisagé d'acquérir l'allemand Gerling, avant de finalement se désister.

Dans le secteur sinistré de l'assurance, Scor est la valeur européenne qui connaît la plus grave contre-performance, avec un recul de 78,82 % depuis le début de l'année. L'action est l'une des plus volatiles. Le 4 septembre, elle chutait de 12 % après des résultats semestriels moins bons que prévu. Le 30 septembre, le titre plongeait de 30 % à l'annonce d'une augmentation de capital de 400 millions d'euros. La semaine dernière, en l'espace de deux séances, la valeur regagnait 31 % pour mieux dégringoler.

Dominique Gallois

Citigroup prend les devants et rend ses analystes financiers indépendants

DANS un climat de suspicion croissante sur les relations entre la recherche financière et les activités de banque d'investissement des établissements américains, Citigroup, le premier groupe bancaire mondial, a annoncé, mercredi 30 octobre, une réorganisation de ses services. Décriée pour les relations étroites qu'auraient entretenues son analyste financier vedette Jack Grubman et le groupe de télécommunications en faillite WorldCom (*Le Monde* du 5 octobre), la banque va externaliser son pôle de recherche sur les actions et de courtage pour la clientèle privée, avec ses 12 500 conseillers financiers, au sein d'une nouvelle entité, détenue à 100 %, qui opérera sous le nom de Smith Barney.

Cette filiale sera dirigée par Sallie Krawcheck, 37 ans, ancienne PDG de la société de Bourse et d'analyse financière Sanford C. Bernstein, filiale du groupe Alliance Capital Management Holding. Mme Krawcheck fait autorité dans les milieux financiers. Elle avait été qualifiée par le magazine *Fortune* comme la dernière analyste honnête de Wall Street et classée au premier rang des analystes des maisons de courtage de 1997 à 1999 par Institutionnal Investors. *« Cette structure, sous la direction de Sallie, va permettre d'assurer que la recherche financière chez Citigroup est indépendante des activités de banque d'investissement et de placement de titres »*, a indiqué Sandy Weill, le PDG de Citigroup.

Cette annonce intervient alors que la Securities and Exchange Commission (SEC), l'équivalent américain de la Commission des opérations de Bourse, et le procureur général de l'Etat de New York, Eliot Spitzer, élaborent un texte redéfinissant un cadre de travail pour s'assurer de l'indépendance des analystes financiers. La principale innovation de ce projet de régulation serait la création d'un comité de supervision de

> M. Spitzer et la SEC avaient donné jusqu'à mercredi aux grandes firmes de Wall Street pour accepter un plan de réforme de leurs pratiques en recherche financière

l'activité d'analyse pour les investisseurs individuels. Ce comité de supervision serait chargé de vérifier la qualité et l'éthique des travaux de recherche des établissements financiers, avec un pouvoir de sanction que lui déléguerait la SEC. La recherche à usage interne utilisée par les gestionnaires de portefeuille, appelée *« recherche buy-side »*, ne serait pas concernée par cette autorité de supervision. Le texte envisage également d'instaurer une cotisation forfaitaire que verserait chaque établissement, pour financer à la fois le fonctionnement du comité de supervision et la recherche indépendante.

« Le nouveau comité pourrait en effet passer des contrats de recherche alternative avec des établissements exclusivement de recherche pure, indiquent des experts à Wall Street. *Troisième axe de la réforme, des "murailles de Chine" encore plus sévères que celles des projets de réforme antérieurs seraient érigées. Le principe fondamental en serait l'interdiction absolue de lier la rémunération des analystes avec les résultats des départements de banque d'investissement, mais apparemment pas avec les résultats globaux de la banque. Par ailleurs, les services de recherche devraient être séparés au sein de l'institution, mais pas obligatoirement "externalisés" dans une filiale. Ces services autonomes devront être de plus contrôlés par un comité de vérification et d'éthique spécifique. »*

Le *Wall Street Journal* indiquait dans son édition du vendredi 25 octobre que M. Spitzer et la SEC avaient donné jusqu'à mercredi aux grandes firmes de Wall Street pour accepter un plan de réforme de leurs pratiques en recherche financière, après avoir rencontré les avocats des principales banques d'affaires américaines, dont Citigroup, pendant plusieurs heures.

Cécile Prudhomme

La déréglementation et l'endettement des sociétés ont fortement accentué le Yo-Yo boursier

La bulle puis son éclatement ainsi que les attentats du 11 septembre ne sont pas seuls en cause dans la fébrilité des marchés

LA VOLATILITÉ des marchés boursiers touche des sommets jamais atteints depuis quinze ans. L'agitation dépasse les niveaux observés lors de la guerre du Golfe

ANALYSE

> La volatilité n'a cessé de croître de manière structurelle depuis plus d'une décennie

et n'avait pas connu pareil emballement depuis le krach d'octobre 1987. Ce phénomène tétanise les investisseurs à long terme, qui ont peur de faire les frais de brusques retournements, laissant les opérateurs les plus spéculatifs seuls maîtres du jeu.

D'où provient cette nervosité sans précédent ? Les analystes avouent leur perplexité. En juillet, les régulateurs du marché (Commission des opérations de Bourse, Conseil des marchés financiers, Commission bancaire, Commission de contrôle des assurances) ont d'ailleurs mis en place un groupe de travail informel sur les causes de la volatilité, à l'image de leurs homologues européens – preuve que les experts n'ont pas encore de certitudes. Le rapport de cette commission doit être rendu public dans les prochaines semaines. Il devrait mettre l'accent sur les effets pervers des nouveaux instruments financiers (options, dérivés de crédit, rachat-annulation d'actions, obligations convertibles).

Depuis trois ans, la volatilité a été attisée par la formation de la bulle spéculative sur les valeurs technologiques et par son éclatement. Les périodes de krach sont toujours des temps de forte agitation des cours. De même, la panique et la fébrilité ont été alimentées par les attentats du 11 septembre 2001, par les affaires Enron, WorldCom ou Andersen, par le conflit israélo-palestinien ou par la menace de guerre en Irak.

La volatilité n'a cessé en outre de croître structurellement depuis plus d'une décennie, accompagnant la mutation des marchés financiers. En septembre, il s'est échangé en moyenne 3,98 milliards d'euros par jour à la Bourse de Paris, contre 4,38 milliards de... francs en septembre 1995, et à peine 2 milliards de francs en 1990. Cette explosion des volumes reflète d'abord un changement technologique et de culture financière. Le passage aux cotations électroniques au milieu des années 1980 et le développement d'Internet ont donné un coup d'accélérateur aux échanges. L'importance prise par la performance à court terme dans le monde de la gestion de fonds, toujours plus concurrentiel, a aussi accru la fébrilité. Sous la pression des investisseurs, la publication de comptes trimestriels est devenue la norme de la transparence des entreprises, encourageant la navigation à vue des opérateurs.

VENTE À DÉCOUVERT

Une autre raison de la hausse de la volatilité réside dans l'utilisation croissante d'une technique vieille comme la Bourse : la vente à découvert, qui permet de spéculer à la baisse en vendant des titres à crédit pour les racheter plus bas. Cette pratique est souvent associée aux *hedge funds* (fonds spéculatifs), qui ont doublé de taille en cinq ans. Ces fonds étaient 7 000 à la fin 2001 (4 400 aux Etats-Unis et 2 600 dans les paradis fiscaux), gérant 600 milliards de dollars (618,56 milliards d'euros) selon le cabinet de conseil Van Hedge Funds Advisors. Ils représentent moins de 5 % de la capitalisation boursière mondiale, mais en empruntant des titres pour les vendre, ils peuvent utiliser des effets de levier et prendre une plus grande importance. Certains pratiquent le « suivi de tendance » *(trend following)*, qui consiste à vendre à crédit des titres qui baissent et à acheter ceux qui montent. Surtout, leur usage immodéré de la vente à découvert a fait des émules.

Les investisseurs institutionnels utilisent aussi ce moyen de spéculation pour leur compte propre, mettant en jeu des montants biens supérieurs aux *hedge funds*. *« Il suffit d'une annonce positive de Citigroup* [qui avait fait monter l'indice Dow Jones de 4,80 % mardi 17 octobre] *pour que les* hedge funds *se retournent et qu'ils débouclent leurs positions à découvert. Leur mouvement accroît la hausse, mais prépare aussi un contrecoup et une baisse plus forte lorsqu'ils dénoueront leurs opérations acheteuses. C'est cela qui fait que la volatilité est aussi forte... »*, explique Richard Graham, responsable de la clientèle institutionnelle chez Baring Asset Management. Certains experts notent que la volatilité est une fois et demie plus forte à Paris qu'à Wall Street, où les vendeurs à découvert n'ont pas le droit de proposer un prix de vente inférieur à la dernière fourchette de cotation.

FIXATION DES COURS PERTURBÉE

De nouvelles techniques financières d'arbitrage et d'option ont aussi contribué à amplifier le Yo-Yo boursier. Ainsi, les banques utilisent désormais des « assurances » contre le risque de défaut de leurs clients, les *credit derivative swaps*. Pour fabriquer ces couvertures, d'autres banques prennent des positions ayant un profil inverse. Ces arbitrages, qui augmentent la volatilité, doivent permettre de compenser ce que la banque peut perdre sur la dette. Le développement des produits de placement à capital garanti – fabriqués à base d'options permettant de couvrir les risques de hausse et de baisse des titres – a aussi conduit à l'explosion des transactions sur les produits dérivés, perturbant la fixation des cours des actions auxquels ils sont reliés. Les positions de couverture des grandes banques, leurs achats d'options et leurs arbitrages augmentent le caractère cyclique du marché. Et donc accroissent les mouvements de hausse comme de baisse. Enfin, les couvertures sur les stock-options, accordées aux dirigeants des grandes entreprises, ajoutent à ce bruit de fond des marchés. La moitié du CAC 40 qui a le plus développé les stock-options est aussi la plus volatile.

La stratégie d'endettement des entreprises cotées, ces dernières années, débouche également sur des effets accélérateurs de la volatilité. La dette des entreprises cotées à la Bourse de Paris représente 119,4 % de leurs fonds propres, contre 90,6 % en 1998, selon UBS Warburg.

Parallèlement, nombre de sociétés ont utilisé leur trésorerie pour racheter leurs propres actions et les annuler. Cette diminution de leurs fonds propres leur permettait d'en afficher un meilleur rendement. Maintenant que les bilans des sociétés sont déséquilibrés, toute baisse de leurs résultats déclenche des mouvements de panique.

De même, beaucoup de sociétés ont émis des montants importants d'obligations convertibles en actions, sans penser augmenter leur endettement. Depuis que le cours de l'action a chuté, les porteurs ont intérêt à demander un remboursement en liquide et non en actions. Une source d'inquiétude accrue.

A. de T.

Le PDG d'Air Lib présente un plan de sauvetage dont il n'assume pas la paternité

Jean-Charles Corbet devait faire parvenir jeudi 31 octobre au ministre des transports un projet prévoyant la suppression de 500 emplois

VINGT-QUATRE HEURES après avoir été sévèrement mis en garde par le gouvernement, Jean-Charles Corbet, le PDG d'Air Lib, a répliqué en modifiant substantiellement, mercredi 30 octobre, le plan de sauvetage de sa société. Le nouveau projet de restructuration d'Air Lib s'éloigne de la stratégie offensive de développement de lignes et d'offres de sièges à bas prix qu'il défendait jusqu'à présent, pour se rapprocher d'un plan plus classique d'économies.

Le plan du PDG comporte désormais entre 450 et 500 licenciements, sur un total d'environ 2 500 salariés. M. Corbet en a présenté les grandes lignes à la presse mercredi et a envoyé un courrier au ministre des transports, Gilles de Robien, pour le prévenir que le nouveau plan de sauvetage lui parviendrait dans la journée de jeudi.

Fait pour le moins inquiétant, le PDG de l'entreprise refuse d'en endosser l'esprit et les grandes lignes. *« Nous avons décidé d'aller dans le sens des gens qui défendront notre projet à Bruxelles et de présenter un plan lourd en licenciements »*, a-t-il notamment expliqué lors de sa conférence de presse. *« Ce n'est pas mon choix. Ou je me coupe la main, ou je disparais »*, a notamment expliqué l'ancien pilote, qui précise avoir travaillé jusque-là sur d'autres hypothèses qui *« limitaient la casse sociale à Air Lib »*, née l'été 2001 de la fusion entre Air Liberté et AOM.

« UN SUCCÈS COMMERCIAL »

Sur les 500 suppressions de postes envisagées, qui devraient se traduire par 450 à 500 licenciements, 350 concernent le personnel en métropole et 150 dans les Antilles. Le nouveau plan ne prévoit plus de nouvelles liaisons long-courriers avec l'Afrique (Côte-d'Ivoire, Mali, Burkina-Faso) et envisage une réduction *« drastique »* des vols à destination des Antilles. Pascal Perri, le conseiller du PDG, a promis de nouveau mercredi un retour à l'équilibre financier, tous secteurs confondus, pour le premier semestre 2003, les pertes d'exploitation étant principalement issues du long-courrier, avec un *« point noir, les Antilles »*. Air Lib Express, qui propose des vols à bas prix en France, est pour sa part *« un succès commercial »* dont le résultat d'exploitation devrait être

PLUS DE 2 500 SALARIÉS

Effectifs au 30 juin 2002, en unités

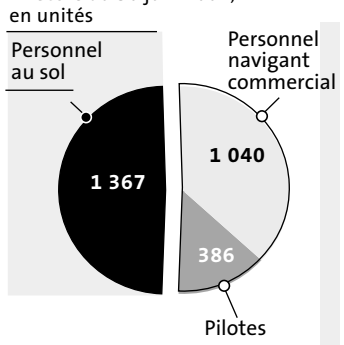

Source : Air Lib

à l'équilibre fin 2002-début 2003. Certaines lignes, notamment sur Perpignan, sont déjà bénéficiaires, a assuré Pascal Perri.

« Nous ne voulons pas 500 licenciements, c'est un scandale, on revient d'un plan social [celui de juillet 2001 où plus de 1 400 salariés avaient été licenciés] *»*, a indiqué Gilles Nicoli, délégué central CFDT. Paul Fourier, délégué CGT, n'a pas lui non plus caché sa colère, dénonçant *« l'énorme mépris »* dont font preuve le gouvernement et la direction envers les salariés. Le syndicat FO estime pour sa part que, *« depuis la reprise d'Air Lib, les représentants des salariés ont joué le jeu, ils ont fait des sacrifices. Les produits à bas tarifs marchent en France, on gagne de l'argent là-dessus, et le gouvernement nous coupe dans notre élan »*.

Dans le contexte de tension entre la direction de l'entreprise et le gouvernement, les négociations s'annoncent pour le moins délicates. Gilles de Robien et Dominique Bussereau, son secrétaire d'Etat aux transports, avaient assez sèchement retoqué la précédente proposition de M. Corbet, l'estimant complètement fantaisiste. Le gouvernement, qui est créancier de l'entreprise à hauteur de 90 millions d'euros (prêt du FDES, moratoire fiscal et social, taxes aéroportuaires), avait critiqué les insuffisances de la précédente mouture, soulignant notamment que ce plan ne permettait absolument pas de revenir à la viabilité financière et qu'il était contraire à la législation européenne.

Bruxelles attend, avant le 9 novembre, le remboursement ou la justification du prêt de 30,5 millions d'euros consenti par le Fonds européen de développement économique et social (FDES). L'exécutif communautaire refuse qu'une entreprise qui reçoit une aide d'Etat en profite pour développer son activité et s'en serve pour proposer des prix d'appel. Autre échéance cruciale pour Air Lib, le Conseil supérieur de l'aviation marchande (CSAM) doit examiner jeudi 31 octobre la trésorerie de l'entreprise. De cet avis, qui sera publié le 8 novembre, dépend le renouvellement de la licence d'exploitation de la compagnie.

Mercredi, M. Corbet a encore une fois évoqué l'arrivée prochaine d'un nouvel investisseur, sans vouloir en révéler le nom. *« J'espère avoir de bonnes nouvelles à annoncer sous peu. Si cet investisseur montait au capital d'Air Lib le plus rapidement possible, la compagnie serait affranchie du prêt »*, a-t-il expliqué. Une hypothèse maintes fois énoncée mais jusqu'à présent jamais vérifiée. De fait, le gouvernement devrait accueillir avec le plus grand scepticisme les nouvelles propositions de M. Corbet.

Christophe Jakubyszyn

Vietnam Airlines achète cinq Airbus

La compagnie aérienne publique Vietnam Airlines a officiellement signé, mercredi 30 octobre à Paris, lors d'une visite en France du président vietnamien Tran Duc Luong, le contrat d'achat de cinq Airbus A-321.

Noël Forgeard, le président d'Airbus, a indiqué que la livraison des cinq avions s'échelonnera entre novembre 2003 et 2004. Selon lui, le coût de cet achat est d'environ 300 millions d'euros. *« C'est la première fois que la compagnie Vietnam Airlines achète des Airbus »*, s'est félicité M. Forgeard.

Les A-321 sont des avions moyen-courriers qui disposent d'un rayon d'action de 5 550 kilomètres et peuvent accueillir 185 passagers dans leur version à deux classes d'environ 200 places. Ils permettront des dessertes régionales jusqu'au Japon, a précisé M. Forgeard.

Airbus mène actuellement avec Vietnam Airlines des discussions, qui *« ne sont pas encore venues à maturation »*, pour l'achat par la compagnie vietnamienne d'avions long-courriers A340.

Challenges

Où placer aujourd'hui son argent ?

Immobilier, assurance-vie, bourse, collections

Enquête
Le dopage dans les bureaux

L'évènement
L'offensive de Vodafone sur Cegetel

Coulisses
Le new Bill Gates

Le news de l'économie

La cour d'appel relaxe Pierre Habib-Deloncle, ancien président de la SMC

L'ANCIEN PRÉSIDENT de la Société marseillaise de crédit (SMC), Pierre Habib-Deloncle a été relaxé, mercredi 30 octobre, par la cour d'appel d'Aix-en-Provence. Poursuivi pour des faits d'abus de biens sociaux commis lorsqu'il dirigeait la banque entre novembre 1995 et fin 1997, ce banquier, nommé par le gouvernement Juppé, avait été condamné, le 12 novembre 2001, en première instance, par le tribunal correctionnel de Marseille (Bouches-du-Rhône) à dix-huit mois de prison avec sursis et 30 490 euros d'amende. La cour a également prononcé la relaxe de trois cadres dirigeants de l'établissement et de certains clients, suspectés d'avoir bénéficié de ces abus de biens sociaux.

Fils de l'ancien ministre Michel Habib-Deloncle, l'ancien président de la SMC a occupé, à partir de 1971, des fonctions dans plusieurs établissements bancaires avant d'être nommé, fin 1995, par le gouvernement Juppé, à la tête de la SMC. Il a été aussi membre du conseil national du RPR à partir de 1984 et trésorier du Club des amis de Jacques Chirac à partir de 1987.

CONDITIONS DOUTEUSES

M. Habib-Deloncle avait été placé à la tête de la banque grâce à l'appui de M. Chirac, contre l'avis de Jean Arthuis, ministre des finances de l'époque. Au terme d'une épreuve de force, à la fin de 1997, avec le ministre (PS) des finances, Dominique Strauss-Kahn et la Commission bancaire, qui critiqua vivement la politique d'octroi de crédit de la SMC sous l'ère Habib-Deloncle, il céda sa place à Patrick Careil.

Selon l'accusation, M. Habib-Deloncle avait accordé, dans des conditions douteuses, des facilités bancaires causant à son propre établissement un préjudice financier estimé par la justice à 5,03 millions d'euros. Sous ses directives, la SMC avait alloué des concours bancaires à des clients ou entreprises peu solvables, amis du président ou recommandés par des relations politiques proches du RPR. Le parquet avait néanmoins indiqué qu'il n'y avait pas eu d'enrichissement personnel de la part de Habib-Deloncle.

Parmi les dossiers examinés figuraient notamment le prêt de 100 000 euros alloué, en 1996, à l'épouse d'une connaissance du président. En fait, personne n'ignorait que le compte bénéficiaire, qui affichera, au total, un débit de 700 000 euros, était celui de son époux, un apporteur d'affaires sous le coup d'une interdiction bancaire. M. Habib-Deloncle a reconnu le caractère amical des liens qui le liaient à cet homme, mais avait précisé avoir ignoré que celui-ci était interdit bancaire. La cour a abordé le dossier d'un client résident monégasque, ami politique du père de M. Habib-Deloncle, qui avait obtenu du président de la SMC l'ouverture d'un compte à Avignon et quatre chèques à son profit, d'un montant estimé à plus de 300 000 euros. En garantie, l'intéressé avait promis l'arrivée d'une commission de 700 000 euros sur une vente de médicaments à l'Algérie, qui n'est jamais arrivée. Enfin, une caution fiscale de près d'un million d'euros avait été accordée, dans des conditions douteuses, par la SMC à Pierre Aïm, responsable des sociétés SAGA et SPAD, aujourd'hui incarcéré, à Rome, dans une autre affaire d'abus de biens sociaux.

La cour a retenu les arguments des avocats des dirigeants de la SMC, selon lesquels ces prêts et ces facilités faisaient partie de l'activité normale d'une banque et les pertes étaient liées aux risques classiques pris par un établissement financier.

M. Habib-Deloncle reste mis en examen pour *« blanchiment aggravé, abus de biens sociaux et recel commis en bande organisée »* dans une affaire conduite à Paris, par le juge d'instruction Isabelle Prévost-Desprez. La justice reproche à l'ancien président de la SMC d'avoir commis des irrégularités bancaires lors du traitement de chèques échangés entre Israël et la France.

Jacques Follorou

Davantage de gouvernement d'entreprises en Europe

UN GROUPE d'experts, présidé par l'avocat néerlandais Jaap Winter, devrait présenter lundi 4 octobre devant le conseil des ministres des finances ses recommandations pour renforcer et harmoniser les règles de gouvernement des entreprises en Europe, affirme le *Financial Times*. Il proposerait de publier les rémunérations individuelles des dirigeants – ce qui ne se fait pas aujourd'hui en Espagne et en Allemagne – et de les faire approuver par les actionnaires. Il prônerait la généralisation des comités d'audit, lesquels ne devraient pas compter de membres du management. En revanche, ils pourraient accueillir des représentants des salariés. Il est demandé de rendre transparentes des cascades de holdings, fréquentes en France et en Italie, qui permettent de contrôler des groupes avec une faible part du capital. Bruxelles demanderait aux Etats membres de mettre en œuvre les mesures préconisées, avec la menace de légiférer au niveau européen s'ils ne s'exécutaient pas.

Rexel supprime un millier d'emplois

À PEINE entré en fonction, Jean-Charles Pauze, le nouveau patron du leader mondial de la distribution de matériel électrique Rexel (groupe PPR), annonce une mauvaise nouvelle : le groupe, qui emploie environ 25 000 personnes, procédera à un millier de suppressions d'emplois en 2003, soit autant que cette année (et 1 400 postes en 2001). Les deux tiers de ces réductions concerneront l'Europe.

Alors que PPR a vendu le 30 octobre son pôle de crédit à la consommation, Finaref, pour 3,6 milliards d'euros (*Le Monde* du 31 octobre) et amorce un recentrage sur la distribution grand public et le luxe, l'avenir de Rexel au sein du groupe semble compté.

INDUSTRIE

■ **Nintendo : le groupe japonais de jeux vidéo**, condamné par Bruxelles mercredi à payer 149 millions d'euros d'amende pour avoir formé un cartel (*Le Monde* du 31 octobre), va faire appel de cette décision devant la justice européenne.

■ **KOOKAI : la filiale textile du groupe André** a été condamnée lundi par le tribunal correctionnel de Paris à 10 000 euros d'amende pour travail clandestin, ayant laissé un sous-traitant parisien employer des salariés « au noir ». Il est reproché à Kookaï de ne pas avoir rempli son obligation de vérifier les déclarations de cotisations à l'Urssaf de ses sous-traitants. La fraude portait sur 30 à 40 % de la masse salariale.

CORRESPONDANCE

Une lettre de la société Monsanto

A la suite de notre article intitulé « Percy Schmeiser, un rebelle contre les OGM » (Le Monde *du 17 octobre), nous avons reçu de la société Monsanto la mise au point suivante :*

L'affaire opposant Percy Schmeiser et Monsanto Canada Inc. a fait l'objet d'une décision de justice de première instance en 2001 et d'une confirmation en appel en septembre 2002 qui donne raison à Monsanto. Votre article comporte des allégations erronées. Il suffit, pour en être convaincu, de se référer au rapport de la Cour fédérale du Canada, disponible sur Internet.

Le 4 septembre dernier, la Cour d'appel fédérale du Canada a confirmé à l'unanimité le jugement émis en mars 2001 selon lequel M. Schmeiser a violé le brevet d'invention appartenant à la société Monsanto en semant du colza génétiquement modifié sans s'être acquitté des droits d'accès à cette technologie.

M. Schmeiser a affirmé que ses champs avaient été *« contaminés »* par des semences génétiquement modifiées de colza Roundup Ready®. La Cour fédérale du Canada a condamné M. Schmeiser aux motifs qu'*« aucune des sources (de contamination) évoquées ne pouvait logiquement expliquer la concentration ou l'ampleur de colza Roundup Ready »*. En effet, les analyses réalisées par les deux parties ont montré que plusieurs échantillons contenaient jusqu'à 95 % à 98 % de colza génétiquement modifié. L'affirmation du *Monde* selon laquelle *« les tests effectués par M. Schmeiser ou par des experts consultés par lui ne donnent pas les mêmes résultats que ceux conduits par Monsanto. Les juges ne retiennent que l'information de ceux-ci »* nous paraît totalement infondée.

Contrairement à votre affirmation selon laquelle *« les juges ne s'inquiètent pas du fait que Monsanto a illégalement pris des échantillons de plantes sur le champ de M. Schmeiser pour les analyser »*, le juge de première instance, M. MacKay a déclaré que *« les tests effectués sur tous les échantillons prélevés constituent une preuve admissible... Cette preuve n'a pas été obtenue illégalement »*. *Le Monde* écrit qu'*« un agriculteur enfreint le brevet de toute compagnie produisant des semences OGM dès lors que son champ est contaminé par des plantes transgéniques »*. Le cas de M. Schmeiser n'a aucun rapport avec le droit légitime des agriculteurs de produire leurs semences. Comme l'a précisé le juge MacKay, *« la contrefaçon dont M. Schmeiser s'est rendu coupable ne s'explique pas uniquement par une contamination occasionnelle ou limitée »*.

Monsanto Canada a un programme de suivi spécifique pour répondre aux appels d'agriculteurs en cas d'apparition inattendue de cultures génétiquement modifiées pour être tolérantes au Roundup. Depuis 1996, Monsanto Canada a répondu à moins de 30 demandes. M. Schmeiser ne faisait par partie de ces cas. Monsanto n'a jamais exigé de compensations financières d'agriculteurs dans les rares cas d'apparition accidentelle de cultures tolérantes au Roundup. Au contraire, Monsanto a fait arracher, à ses frais, les plantes indésirables.

Monsanto commercialise le colza Roundup Ready depuis 1996 au Canada. La licence d'utilisation précise que l'agriculteur s'engage à ne pas réutiliser les semences d'une année sur l'autre, pour ses propres cultures ou celles d'autres agriculteurs. Si ces conditions commerciales ne lui conviennent pas, l'agriculteur dispose d'autres choix de variétés. A titre d'exemple, en 2001, sur quatre-vingt-neuf variétés de colza commercialisées dans le Manitoba (une des trois provinces productrices de colza au Canada), quarante et une étaient « conventionnelles », c'est-à-dire non génétiquement modifiées.

La nécessité pour une société de protéger ses découvertes et d'avoir un retour sur investissement en matière d'innovation agricole est une réalité. Afin de préserver ses intérêts et sa capacité d'investissement mais également l'intérêt des agriculteurs qui choisissent cette technologie, Monsanto Canada Inc. a mis en place un programme d'audit pour s'assurer du respect des conditions d'utilisation des semences de colza Roundup Ready. Les auditeurs de Robinson Investigations Ltd réalisent des prélèvements d'échantillons de colza le long des chemins qui bordent les parcelles ou dans les champs si les agriculteurs les y autorisent. Monsanto interdit aux auditeurs d'entrer dans les champs des agriculteurs sans permission et leur fait obligation de s'identifier clairement comme auditeurs.

Monsanto Canada Inc. ne dispose pas de ligne téléphonique dédiée permettant aux agriculteurs de dénoncer des fermiers soupçonnés d'utilisation illicite de colza Roundup Ready et n'a jamais épandu de Roundup sur des champs de colza pour vérifier qu'ils ne sont pas génétiquement modifiés. Ces allégations souvent énoncées par Percy Schmeiser n'ont jamais été évoquées durant toute la procédure judiciaire.

COMMUNICATION

Kirch Media devrait rester aux mains d'investisseurs allemands

Un consortium mené par le groupe de presse et éditeur de taille moyenne Bauer va racheter les activités audiovisuelles du groupe déchu pour deux milliards d'euros

FRANCFORT
de notre correspondant

Courtisé de toute part, Kirch Media devrait, en fin de compte, rester sous contrôle allemand. L'ancien fleuron de l'empire Kirch est sur le point d'être repris par un consortium mené par le groupe de presse Bauer, un éditeur installé à Hambourg. « *La décision de principe a été prise* », a dit l'un des patrons de Kirch Media, Hans-Joachim Ziems, mercredi 30 octobre à l'issue d'une rencontre des créanciers de la société en redressement judiciaire.

L'opération, dont le montant est évalué officieusement à deux milliards d'euros, devrait être bouclée dans quatre à six semaines, à l'issue de négociations exclusives. Après un dépôt de bilan retentissant, début avril, Kirch Media avait attiré bien des convoitises : l'entreprise dispose d'un impressionnant catalogue de droits audiovisuels, et détient une participation de 52 % au sein du pôle télévisuel ProSiebenSat.1, au coude-à-coude en Allemagne avec le groupe RTL (Bertelsmann).

A moins d'un nouveau rebondissement, les incertitudes sur le sort de Kirch Media sont donc en partie levées, mais le suspense sur l'identité du repreneur aura duré jusqu'au bout. Plusieurs consortiums étaient en lice, les actifs de Kirch Media attirant les poids lourds de la télévision européenne. La chaîne de télévision française privée TF1 espérait ainsi saisir cette occasion unique pour s'implanter en Allemagne, au côté du producteur américain Haim Saban. D'anciens actionnaires minoritaires de Kirch Media, appelés à la rescousse au fil des ans par le magnat déchu Leo Kirch, étaient également sur les rangs : parmi eux, le prince saoudien Al-Walid, et Mediaset, la holding audiovisuelle contrôlée par le président du conseil italien Silvio Berlusconi. Ce consortium comptait aussi les établissements financiers Lehman Brothers et Commerzbank. Mais son éventuelle victoire aurait suscité de fortes turbulences politico-médiatiques : le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder s'était ému au printemps de voir les activités de Kirch passer dans le giron de M. Berlusconi.

> **Offres multiples, enjeux politiques et intérêts divergents des créanciers ont fait traîner les pourparlers**

Le choix de Bauer devrait donc contribuer à calmer les esprits. « *Ce consortium présente l'offre la plus attractive* », explique-t-on au siège de Kirch Media. S'il demeure dans l'ombre de géants tels que Gruner & Jahr (Bertelsmann) et Springer, Bauer n'en est pas moins un acteur de poids dans le secteur de l'édition allemande. Le groupe réalise un chiffre d'affaires de quelque 1,7 milliard d'euros. Cette société centenaire, toujours aux mains des héritiers du fondateur, contrôle plus d'une centaine de magazines et elle est le numéro un de la presse télévisuelle.

La reprise de Kirch Media constitue un tournant majeur pour l'entreprise de Hambourg, dans un secteur où elle a amorcé depuis longtemps sa diversification : elle dispose pour l'instant d'une participation dans la chaîne RTL 2 (de l'ordre de 30 %) et de diverses activités de production. Afin de passer dans la cour des grands, l'éditeur n'est pas parti seul à la conquête de Kirch Media : il s'est adossé à l'HypoVereinsbank. Installée à Munich, le fief du défunt empire Kirch, la deuxième banque privée allemande fut l'un des principaux établissements créanciers du magnat. Les studios américains Columbia TriStar, détenus par le japonais Sony, pourraient se joindre au consortium.

Offres multiples, enjeux politiques, intérêts divergents des créanciers ont fait traîner les pourparlers en longueur. Il avait d'abord été envisagé de vendre Kirch Media en bloc. Mais les créanciers ont préféré céder l'ancien joyau par appartements. Les droits sportifs, l'un des actifs les plus rentables du groupe, ont été cédés voilà quelques jours au tandem constitué par l'ancien patron d'Adidas Robert Louis-Dreyfus et le footballeur reconverti en affaires Günther Netzer.

Le choix de Bauer et de ses alliés devrait constituer une nouvelle et ultime étape dans le démantèlement du défunt empire.

Philippe Ricard

Les interventions du président de Radio France inquiètent les journalistes

Le SNJ dénonce des « pressions »

LES JOURNALISTES travaillant dans les stations de radio publiques de Radio France s'inquiètent des interventions politiques récentes de leur président, Jean-Marie Cavada, a révélé *Libération* dans son édition du 31 octobre. Selon le quotidien, M. Cavada aurait plaidé pour une couverture radiophonique plus appropriée de l'action gouvernementale à la suite d' échanges entre Dominique Ambiel, le conseiller en communication du premier ministre Jean-Pierre Raffarin, et M. Cavada.

D'après nos informations, les journalistes de France Inter et France Info, principalement visés, fustigent, davantage qu'une reprise en mains dictée par Matignon, un excès de zèle du président de Radio France. « *Nous conservons une grande liberté de ton dans le traitement de l'actualité politique mais le souci de détail exercé par Cavada, parfois de façon surprenante, nous inquiète* », explique un journaliste politique de la Maison Ronde.

Deux tracts, l'un émanant de la Société des journalistes (SDJ), l'autre du Syndicat national des journalistes (SNJ) ont offciellement dénoncé les « *pressions* » , selon le SNJ, la tentation de « *la censure* » selon la SDJ. Dans un tract daté du 30 septembre, la SDJ qui regroupe les journalistes des rédactions nationales de France Inter, France Info et France Culture notamment, explique que « *le président est intervenu personnellement à plusieurs reprises pour peser sur les différentes antennes du groupe* ». Quelques jours plus tard, le SNJ dénonce à son tour dans son « Flash » d'octobre les « *pressions* » exercées par M. Cavada sur les journalistes. M. Cavada, actuellement en congés, n'a pas pu être joint.

Deux exemples ont été jugés significatifs par les rédactions. Le 21 septembre, lors de la commémoration de la catastrophe de l'usine AZF à Toulouse, le maire de la ville Philippe Douste-Blazy (UMP) fait un discours, pendant lequel il est sifflé par une partie du public. Sur l'antenne de France Info, la journaliste ouvre ses flashs par des sifflets. Après un « *coup de fil à la rédaction* » de France Info, la présentatrice, selon le SNJ, est sommée de moins insister sur les sifflets. Autre intervention dénoncée : un présentateur du journal du matin, en contrat à durée déterminée se serait vu reproché de ne pas avoir placé une actualité gouvernementale en tête de son « J T ». Il aurait, alors, été déplacé vers une autre tâche. Enfin, un éditorialiste politique a, quant à lui, été convoqué dans le bureau de Jean-Marie Cavada pour se voir signifier le sujet de sa chronique du jour : elle aurait dû porter, au moment du déplacement de M. Raffarin dans le Gard, sur « *les dédommagements perçus par les familles* ». Le journaliste, qui a refusé d'obtempérer, avait choisi une thématique plus politique.

RÔLE INÉDIT

Se référant aux pressions directes qui avaient été, en leur temps, exercées par Valéry Giscard d'Estaing ou juste après l'arrivée des socialistes au pouvoir en 1981, de nombreux journalistes s'indignent du rôle inédit joué par le président de Radio France qui, selon eux, n'aurait jamais caché ses ambitions politiques. « *Au moment du remaniement, il nous a poursuivis pour être ministre de la Communication* », a affirmé à *Libération* un « proche de Raffarin ». «*Jamais, un président n'a servi de relais aux pressions,* s'indigne un journaliste. *Quand elles ont eu lieu, celles-ci se sont toujours faites en contradiction avec la rédaction* ». « *Nous ne sommes pas entrés en résistance,* précise de son côté un journaliste de France Inter, *nous sommes simplement prudents* » . « *Je n'ai jamais eu aucune directive et je n'en accepterai jamais* », explique Patrick Roger, rédacteur en chef des journaux du matin.

Les initiatives des syndicats visent à rappeler à l'ordre un président qui « *se prend parfois pour un super-rédacteur en chef* » en en oubliant que « *sa fonction lui interdit les interventions intempestives dans les conférences de rédaction* », explique un journaliste. « *La rédaction de France Inter est transparente, il n'y a jamais eu et n'y aura jamais de relais pour quelque pression politique que ce soit, c'est notre force* », affirme Patrice Bertin, le directeur général adjoint de France Inter, en charge de l'information.

Florence Amalou et José Barroso

Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

GÉOPOLITIQUE : L'insaisissable argent d'Al-Qaida *(John K. Cooley)* **PROCHE-ORIENT :** Israël-Palestine : le mur de la honte *(Matthew Brubacher)* **ÉCONOMIE :** Une crise qui vient de si loin *(René Passet)* **CÔTE-D'IVOIRE :** Lente décomposition *(Tiemoko Coulibaly)* – L'éternel retour des militaires français en Afrique *(Philippe Leymarie)* **EUROPE :** Feu sur le service public *(Bernard Cassen)* – Dans les « corridors de développement » de l'Union européenne *(Jean-Arnault Dérens)* **SOCIÉTÉ :** Voyage à travers les forteresses des riches *(Hacène Belmessous)* **IDÉES :** L'obsession philoaméricaine *(Serge Halimi)*

Egalement au sommaire

■ **Espagne :** Un statut pionnier pour l'islam *(Jean-Loup Hébert)* ■ **Syrie :** Les déboires du « printemps de Damas » *(Judith Cahen)* ■ **Québec :** Le Parti québecois à bout de souffle *(Dorval Brunelle)* ■ **Chili :** Un pays plus mal en point qu'il n'y paraît *(Nira Reyes Morales)* ■ **Indonésie :** Démocratisation en péril à Jakarta *(Sidney Jones)* ■ **Médias :** Menaces sur la distribution de la presse *(Marie Bénilde)* ■ **Patrimoine :** Planètes des sites en péril *(Roland-Pierre Paringaux)* ■ **Histoire :** Retour sur la crise des missiles à Cuba *(Daniel Ganser).*

« Le Monde » devient le premier quotidien national

LA DIFFUSION de la presse française, dans son ensemble, est en légère baisse, de 0,3 %, a indiqué, mercredi 30 octobre, le directeur général de Diffusion contrôle, Patrick Bartement, en présentant les résultats intermédiaires pour la période 2001-2002. Les douze quotidiens nationaux reculent globalement de 1 %, mais la diffusion de cinq d'entre eux augmente : en progressant de 5,5 % (à 368 513 exemplaires en diffusion France payée), *Le Monde* s'installe en tête des quotidiens nationaux, devant *Le Figaro* (354 814 exemplaires, en hausse de 1,3 %) et le quotidien sportif *L'Equipe* (343 796 exemplaires, en baisse de 8,5 %). *Aujourd'hui en France* progresse de 8,9 % (147 656 exemplaires), *La Croix* de 6 % (89 147 exemplaires) et *Libération* de 1,7 % (164 092 exemplaires). Les titres déjà fragilisés baissent encore : *L'Humanité* recule de 3,5 % et *France Soir* de 21 %. Les deux quotidiens économiques baissent : *Les Echos* de 4,3 % et *La Tribune* de 4,9 %.

Parmi les principaux quotidiens régionaux, qui reculent en moyenne de 1,2 %, le leader *Ouest-France* reste quasiment stable (- 0,5 %), *Le Parisien* augmente (+1,7 %), mais *Sud-Ouest* (-2,4 %), *La Voix du Nord* (-1,4 %) et *Le Progrès* (-2,3 %) sont en baisse. En revanche, les « news », qui augmentent leur diffusion de 4 %, se portent bien. Ils ont tiré bénéfice de l'actualité chargée du premier semestre 2002 (les élections et le choc du score de Le Pen), notamment *Le Point* (+ 4,3 %), *L'Express* (+ 0,2%), *Le Nouvel Observateur* (+ 3,1%). *Courrier international* poursuit sa forte progression (+ 23,6%). Parmi les magazines d'actualité générale, qui se maintiennent avec une hausse de 0,6 %, *Paris Match* reste stable (+ 0,4 %), mais *Selection du Reader's Digest*, leader de cette catégorie (659 000 exemplaires), recule de 5,3 %. Le *Journal du Dimanche* augmente de 9,9 %.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION : l'association Aide aux parents d'enfants victimes (APEV)** s'est déclarée « *choquée* », dans une lettre au président de France Télévisions, de la programmation mercredi soir sur France 3 d'une interview de Patrick Henry, arrêté pour trafic de drogue alors qu'il était en liberté conditionnelle après le meurtre d'un enfant.

■ **Deux animateurs vedettes de la télévision anglaise** ont été limogés après des informations parues dans la presse ces dernières semaines. John Leslie (ITV1) fait l'objet de quatre plaintes pour agressions sexuelles, tandis qu'Angus Deayton (BBC1) est suspecté de fréquenter des prostituées et de consommer de la cocaïne.

■ **RADIO : NRJ Group** a annoncé mercredi 30 octobre avoir enregistré un chiffre d'affaires en hausse de 5,5 % à 296,45 millions d'euros sur l'exercice 2001-2002. Cette progression s'appuie sur l'amélioration des activités nationales (en hausse de 10,4 %) et du chiffre d'affaires des régies locales (+ 5 %).

LA TENDANCE FINANCIÈRE

Embellie sur les places boursières

LA BOURSE américaine a profité, mercredi, d'achats de fin de mois et de fin d'année fiscale, ainsi que de déclarations encourageantes du PDG d'IBM, Sam Palmisano, pour qui le secteur informatique enregistrera une « *modeste croissance* » l'an prochain. L'indice Dow Jones a progressé de 0,70 % à 8 427,41 points et le Nasdaq de 2,01 % à 1 326,73 points.

Quelques heures auparavant, les places européennes avaient été plus enthousiastes, le DAX à Francfort clôturait en hausse de 3,03 %, le CAC 40 à Paris progressait de 4,02 % et le DJ Euro Stoxx 50 de 3,67 %. La progression était plus modérée à Londres avec un gain de 1,70 % pour le Footsie.

La place française a fortement rebondi après une chute de 4,99 % la veille, tirée par Alcatel qui a affiché une hausse de 40,5 %, le marché saluant une amélioration des perspectives du groupe, notamment pour 2003.

Le montant des échanges sur les valeurs bénéficiant du Service à règlement différé (SRD) est estimé à 3,23 milliards d'euros. Les volumes d'échanges sur Alcatel ont été extrêmement élevés, à 407,2 millions d'euros, soit 7,1 % du capital échangé au cours de la séance.

Le contrepoint est venu de Tokyo, jeudi 31 octobre, avec un recul de 1,3 %, les opérateurs étant déçus du plan gouvernemental d'action sur les créances douteuses dévoilé la veille en même temps que des mesures contre la déflation. L'indice de référence Nikkei-225 a abandonné 116,11 points pour terminer à 8 640,48 points.

La première maison de courtage japonaise Nomura a annoncé un bénéfice net de 131,1 milliards de yens (1,083 milliard d'euros) au premier semestre de son exercice, en dépit d'un net recul de la Bourse. Sur les six premiers mois de l'exercice précédent, le groupe avait accusé une perte de 77,9 milliards de yens. Le chiffre d'affaires a, en revanche, chuté de 44,4 % sur un an à 430, 253 milliards de yens, le groupe ayant commencé à appliquer les normes comptables américaines, ce qui réduit le total consolidé.

Dominique Gallois

INDICE EURO STOXX 50

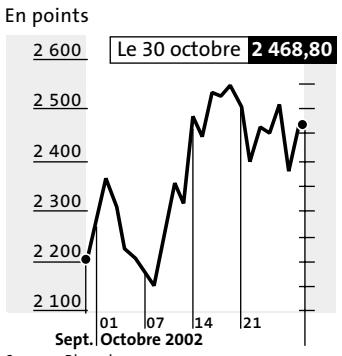

Source : Bloomberg

Le « come back » des géants de la consommation

CHRONIQUE DES MARCHÉS

TANDIS QUE les marchés financiers, nerveux, s'inquiètent du moral en berne des consommateurs américains, principal soutien de l'économie outre-Atlantique, trois géants des produits de grande consommation, Unilever, Procter & Gamble et Colgate, viennent de leur redonner le moral, en annonçant des taux de croissance plutôt inattendus.

L'ACTION UNILEVER SUR TROIS MOIS

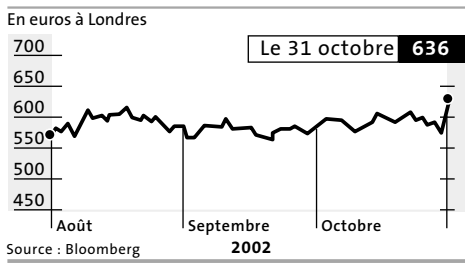

Source : Bloomberg

UNILEVER ET SES 400 MARQUES

C'est ce qu'on appelle un retour en grâce. Le mastodonte anglo-néerlandais, présent tout autant dans l'agroalimentaire que dans les produits d'entretien et d'hygiène, semble sorti de la crise. Le groupe Unilever, qui emploie près de 280 000 salariés, a annoncé, mercredi 30 octobre, un bénéfice trimestriel en très forte augmentation (+ 68 %), à 803 millions d'euros. Tant et si bien qu'il a révisé à la hausse ses prévisions de résultats pour l'ensemble de l'exercice, et ce pour la deuxième fois cette année. Dans un contexte morose, les marchés financiers ont bien accueilli la nouvelle, le titre gagnant 6,4 % mercredi pour atteindre 615 livres sterling.

Le géant anglo-néerlandais revient de loin. En février 2000, l'action était au plus bas, à 335 livres. Dotée d'une organisation industrielle compliquée et empêtrée alors dans 1 600 marques coûteuses à gérer, l'entreprise avait frappé un grand coup en annonçant une restructuration d'ampleur : 25 000 suppressions d'emplois et une rationalisation du portefeuille de marques qui seraient ramenées de 1 600 à 400.

L'objectif de ce plan, qui a été révisé après le rachat de Bestfoods en juin 2000, est d'atteindre d'ici 2004 une croissance des ventes de 5 % à 6 % et des marges de plus de 16 %. Dans le cadre de cette réorganisation, Unilever a déjà fermé plusieurs usines, vendu des divisions et ramené le nombre de ses marques de 1 600 à moins de 900.

Les glaces Magnum, le shampoing Sunsilk, les produits d'entretien Cif et Domestos, le déodorant Axe, les surgelés Findus, la lessive Omo ou encore le thé Lipton sont quelques-unes des 400 marques leaders choisies par le groupe pour simplifier son portefeuille de produits mondiaux. Une politique marketing qui semble porter ses fruits. La direction a précisé que les bons résultats du troisième trimestre 2002 sont notamment dus à une augmentation plus forte qu'attendu (+ 5,4 %) des ventes de ces produits leaders. Les 400 marques phares du groupe devraient représenter 90 % du chiffre d'affaires d'Unilever en 2002.

PROCTER & GAMBLE

Procter & Gamble confirme lui aussi être en bonne voie de guérison. Le leader américain des produits de grande consommation, qui emploie plus de 100 000 personnes, a enregistré au premier trimestre de l'exercice 2002-2003 un bond de 33 % de son bénéfice trimestriel à 1,46 milliard de dollars. A l'annonce de ces performances, mardi 29 octobre, le titre a augmenté de 3,8 % en une séance, à 89 dollars.

Après des restructurations à répétition, plus de 17 000 suppressions d'emplois programmées en trois ans, des fermetures d'usines et une simplification du portefeuille de marques, le fabricant américain semble voir la fin du tunnel. L'entreprise, dont la gamme va du détergent aux produits capillaires en passant par les couches-culottes ou le papier-toilette, s'est désormais concentrée sur des produits à forte notoriété pour de grands marchés.

Pour son deuxième trimestre, Procter & Gamble anticipe une progression de son bénéfice et de ses ventes de 5 % à 9 %. Comme on ne prête qu'aux riches, le groupe est au centre de rumeurs insistantes : selon la presse allemande, il négocierait avec les deux grands actionnaires de Beiersdorf, Allianz et Tchibo, en vue d'acquérir la majorité du groupe cosmétique allemand.

COLGATE ET L'INNOVATION

Le groupe américain de produits d'hygiène, qui emploie 38 000 salariés dans plus de 200 pays, a enregistré, sur le troisième semestre, une hausse de 12 % de son bénéfice net à 330,7 millions de dollars, grâce, notamment, à sa politique d'innovation. Son chiffre d'affaires a crû de 3,3 % à 2,38 milliards de dollars.

Colgate, qui dit n'avoir jamais autant vendu sur le marché nord-américain, doit en particulier son succès au lancement de deux nouveaux dentifrices qui ont fortement contribué, selon le groupe, à l'augmentation de 7 % du volume des ventes en Europe. Cela faisait cinq ans que l'entreprise n'avait pas connu une telle croissance.

Laure Belot

LES BOURSES DANS LE MONDE 31/10, 9h51

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002		Mini 2002		PER
UNION EUROPÉENNE								
ALLEMAGNE	DAX Index	3119,28 *31/10*	0,18	5467,31 *19/3*		2519,30 *9/10*		16,90
	Euro Neu Markt Price IX	464,48 *31/10*	-0,43	1212,43 *4/1*		349,01 *8/10*		
AUTRICHE	Austria traded	1072,18 *31/10*	0,92	1368,18 *2/5*		991,22 *10/10*		12,90
BELGIQUE	Bel 20	1953,35 *31/10*	1,23	2906,75 *24/4*		1752,31 *9/10*		10,90
DANEMARK	Horsens Bnex	200,92 *31/10*	-0,05	280,92 *26/3*		180,39 *11/10*		12,70
ESPAGNE	Ibex 35	6065,20 *31/10*	0,45	8608,50 *4/1*		5266,89 *10/10*		16,20
FINLANDE	Hex General	6028,38 *31/10*	1,24	9224,38 *4/1*		4711,08 *24/7*		16,40
FRANCE	CAC 40	3095,22 *31/10*	0,36	4720,04 *4/1*		2612,03 *10/10*		17,00
	Mid CAC	1420,33 *30/10*	1,73	2176,89 *2/4*		1233,19 *10/10*		18,00
	SBF 120	2174,47 *31/10*	0,31	3263,90 *28/3*		1847,00 *10/10*		17,10
	SBF 250	2069,58 *30/10*	3,39	3081,89 *28/3*		1767,51 *10/10*		17,00
	Indice second marché	1813,68 *30/10*	1,01	2567,01 *15/5*		1646,41 *10/10*		12,60
	Indice nouveau marché	505,71 *31/10*	0,16	1175,41 *7/1*		433,89 *10/10*		
GRÈCE	ASE General	1782,40 *31/10*	0,00	2655,07 *3/1*		1704,70 *9/10*		13,50
IRLANDE	Irish Overall	4088,93 *31/10*	0,22	6085,02 *18/1*		3616,98 *10/10*		10,30
ITALIE	Milan Mib 30	23551,00 *31/10*	-0,21	33548,00 *17/4*		20542,00 *10/10*		18,60
LUXEMBOURG	Lux Index	700,21 *30/10*	-0,91	1169,47 *14/1*		642,21 *11/10*		11,80
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	334,58 *31/10*	-0,15	531,45 *18/4*		282,79 *24/9*		13,80
PORTUGAL	PSI 20	5377,04 *31/10*	0,48	7998,50 *4/1*		4937,16 *30/9*		14,90
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4000,60 *31/10*	-0,05	5362,29 *4/1*		3609,89 *24/9*		14,50
	FTSE techMark 100 index	686,08 *31/10*	-0,23	1569,61 *4/1*		590,02 *10/10*		
SUÈDE	OMX	502,49 *31/10*	0,17	878,88 *4/1*		413,98 *10/10*		20,70
EUROPE								
HONGRIE	Bux	7335,86 *30/10*	3,07	9019,42 *7/5*		6546,35 *26/7*		9,90
ISLANDE	ICEX 15	1293,84 *30/10*	0,08	1413,85 *21/3*		1141,82 *28/12*		
POLOGNE	WSE Wig 20	1174,73 *30/10*	-0,61	1486,22 *28/1*		1026,65 *26/7*		21,00
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	420,50 *31/10*	-0,73	479,39 *10/5*		384,60 *2/1*		11,80
RUSSIE	RTS	352,71 *30/10*	1,00	425,42 *20/5*		256,75 *28/12*		
SUISSE	Swiss market	4880,90 *31/10*	-0,10	6740,60 *17/5*		4333,10 *10/10*		21,50
TURQUIE	National 100	10289,90 *31/10*	1,49	15071,83 *8/1*		8514,03 *3/7*		19,10
AMÉRIQUES								
ARGENTINE	Merval	430,83 *30/10*	1,03	471,33 *6/2*		267,73 *14/6*		22,10
BRÉSIL	Bovespa	10068,64 *30/10*	4,87	14495,28 *18/3*		8224,61 *16/10*		9,10
CANADA	TSE 300	6330,36 *30/10*	0,56	7992,70 *7/3*		5678,27 *10/10*		18,20
CHILI	Ipsa	80,16 *30/10*	1,66	109,73 *28/12*		74,86 *16/10*		14,50
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	8427,41 *30/10*	0,70	10673,09 *19/3*		7197,49 *10/10*		18,80
	Nasdaq composite	1326,73 *30/10*	2,01	2098,87 *9/1*		1108,48 *10/10*		39,30
	Nasdaq 100	986,09 *30/10*	2,63	1710,22 *9/1*		795,25 *8/10*		39,50
	Wilshire 5000	8391,58 *31/10*	1,01	10983,40 *19/3*		7273,39 *10/10*		
	Standards & Poors 500	890,71 *30/10*	0,97	1176,96 *7/1*		768,63 *10/10*		18,20
MEXIQUE	IPC	5963,83 *30/10*	1,19	7611,12 *11/4*		5500,75 *5/8*		12,10
ASIE-OCÉANIE								
AUSTRALIE	All ordinaries	2995,00 *31/10*	1,18	3443,89 *14/2*		2842,60 *10/10*		15,80
CHINE	Shangaï B	129,66 *30/10*	-0,29	172,33 *31/12*		121,08 *23/1*		18,70
	Shenzen B	199,74 *30/10*	-0,66	267,75 *31/12*		182,42 *23/1*		12,80
CORÉE DU SUD	Composite	658,03 *30/10*	-2,25	943,53 *22/4*		576,48 *11/10*		
HONG KONG	Hang Seng	9441,25 *31/10*	-1,25	12020,45 *17/5*		8779,33 *10/10*		13,40
	All ordinaries	4117,70 *31/10*	-1,11	5277,35 *17/5*		3857,01 *10/10*		
INDE	Bombay SE 30	349,57 *30/10*	0,40	415,77 *5/4*		333,54 *31/12*		
ISRAËL	Tel Aviv 100	328,00 *30/10*	1,71	468,92 *7/1*		322,48 *29/10*		
JAPON	Nikkei 225	8640,48 *31/10*	-1,33	12081,42 *27/5*		8197,21 *10/10*		21,80
	Topix index	862,24 *31/10*	-0,92	1144,02 *27/5*		814,70 *10/10*		27,00
MALAISIE	KL composite	658,66 *31/10*	0,14	816,94 *23/4*		621,09 *15/10*		14,30
NOUVELLE-ZÉLANDE	All ordinar.	736,91 *31/10*	0,32					
SINGAPOUR	Straits Time	1446,79 *31/10*	-0,83	1848,98 *5/3*		1326,35 *25/9*		
TAÏWAN	Weighted	4498,73 *30/10*	-1,22	6484,93 *22/4*		3845,76 *11/10*		23,10
THAILANDE	Thaï SE	355,33 *31/10*	0,09	430,67 *14/6*		301,17 *28/12*		
AFRIQUE								
AFRIQUE DU SUD	All share	9386,80 *31/10*	0,60	9991,25 *11/9*		9082,12 *10/10*		9,40
COTE D'IVOIRE	BRVM	66,58 *29/10*	0,00	77,45 *31/12*		66,51 *16/9*		

PER - Price Earning Ratio (ou cours/bénéfice) : cours de Bourse divisé par le bénéfice par action estimé pour l'exercice courant. PER : Jacques Chahine Finances ; données : la Cote Bleue.
n/d : valeur non disponible.

EUROPE Jeudi 31 octobre 9h51

INDICES

SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
EURO STOXX 50	2477,19	0,34
AUTOMOBILE	169,63	1,51
BANQUES	192,44	-0,24
PRODUIT DE BASE	146,94	0,75
CHIMIE	251,17	-0,57
TÉLÉCOMMUNICATIONS	313,50	0,13
CONSTRUCTION	162,14	1,50
CONSOMMATION CYCLIQUE	86,69	0,23
PHARMACIE	346,96	0,04
ÉNERGIE	267,04	0,59
SERVICES FINANCIERS	166,21	-0,08
ALIMENTATION ET BOISSON	213,67	0,00
BIENS D'ÉQUIPEMENT	236,69	0,01
ASSURANCES	172,13	0,42
MÉDIAS	153,39	0,58
BIENS DE CONSOMMATION	263,42	-0,91
COMMERCE ET DISTRIBUTION	233,61	0,40
HAUTE TECHNOLOGIE	275,32	1,69
SERVICES COLLECTIFS	209,29	-0,30

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code pays	Cours	% var. /préc.
ABN AMRO HOLDING	NL	14,33	-0,49
AEGON NV	NL	13,34	0,98
AIR LIQUIDE	FR	128,80	-1,75
ALCATEL A	FR	5,35	2,88
ALLIANZ N	AL	104,90	1,31
AVENTIS	FR	58,25	-0,17
AXA	FR	14,62	1,81
BASF AG	AL	37,00	-0,88
BAYER	AL	19,01	-1,66
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	12,77	-0,93
BBVA	ES	9,36	0,54
BNP PARIBAS	FR	39,15	1,74
BSCH	ES	6,05	-0,49
CARREFOUR	FR	46,08	1,27
DAIMLERCHRYSLER N	AL	34,80	1,25
DANONE	FR	130,10	0,54
DEUTSCHE BANK AG	AL	42,73	-1,57
DEUTSCHE TELEKOM	AL	11,47	-1,46
E.ON	AL	45,78	-0,69
ENDESA	ES	10,45	0,00
ENEL	IT	4,91	-0,61
ENI SPA	IT	13,81	0,07
FORTIS	BE	17,95	-0,11
FRANCE TELECOM	FR	11,45	2,23
GENERALI ASS.	IT	17,74	0,74
ING GROEP CVA	NL	16,80	-1,06
KONINKLIJKE AHOLD	NL	12,11	-2,34
L'OREAL	FR	74,70	-0,40
LVMH	FR	44,59	0,65
MUENCHENER RUECKV	AL	129,07	0,21
NOKIA OYJ	FI	17,01	1,73
PINAULT PRINTEMPS	FR	78,70	-0,76
REPSOL YPF	ES	11,01	0,82
ROY.PHILIPS ELECTR	NL	17,86	0,11
ROYAL DUTCH PETROL	NL	42,54	0,81
RWE	AL	31,64	-0,19
SAINT GOBAIN	FR	22,45	4,47
SANOFI-SYNTHELABO	FR	60,80	0,33
SANPAOLO IMI	IT	6,14	-0,81
SIEMENS	AL	45,81	1,15
SOCIETE GENERALE A	FR	49,50	-0,36
SUEZ	FR	17,40	-0,97
TELECOM ITALIA	IT	8,07	-0,12
TELEFONICA	ES	9,60	1,27
TIM	IT	4,77	-1,24
TOTAL FINA ELF	FR	135,60	0,44
UNICREDITO ITALIAN	IT	3,69	-0,81
UNILEVER CVA	NL	63,40	0,56
VIVENDI UNIVERSAL	FR	12,60	1,94
VOLKSWAGEN	AL	37,30	2,61

ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).

FRANCFORT

30/10 : 117 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
COMROAD	0,13	62,50
BUCH DE INTERNET	1,30	60,49
REFUGIUM HOLDING A	0,03	50,00
NSE SOFTWARE AG	0,19	26,67
MB SOFTWARE	0,05	25,00
COMPUTERLINKS	4,16	22,71
GFT TECHNOLOGIES	2,28	21,28
Plus mauvaises performances		
H5B5 MEDIA	0,05	-68,75
KINOWELT MEDIEN	0,10	-60,00
WORLDCOM	0,10	-41,18
INFOMATEC	0,02	-33,33
KINOWELT MEDIEN	0,18	-28,00
AMATECH	0,12	-25,00
ROESCH MEDIZIN	1,99	-20,08

TOKYO

31/10 : 750 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (¥)	% var.
Meilleures performances		
ALCATEL A	650,00	30,00
TOKYO COSMOS EL	75,00	15,38
OHMORI	30,00	15,38
MITSUI MIN & SMELT	230,00	14,43
SKYMARK AIRLINES	88000,00	12,82
AUTOMOBILE FOUNDRY	48,00	11,63
JOINT	1128,00	10,91
Plus mauvaises performances		
NISSEKI HOUSE INDU	1,00	-85,71
COLUMBIA MUSIC ENT	104,00	-22,39
SAIKAYA	380,00	-11,63
MUTOW	280,00	-11,39
BOURBON CORP	508,00	-10,56
ADVAX	85,00	-10,53
SHUEI YOBIKO	1193,00	-10,37

NEW YORK

Séance du 30/10

NYSE

1410 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
3 M	127,33	1,26
AM INTL GRP	63,84	-0,92
ALCOA	22,80	1,92
AOL TIME WARNER	14,38	-0,35
AMERICAN EXPRESS	36,13	3,44
AT & T	13,20	1,77
BANK OF AMERICA	70,45	1,45
BOEING CO	30,20	1,68
BRISTOL MYERS SQUI	24,50	4,26
CATERPILLAR	40,97	1,26
CITIGROUP	37,08	1,59
COCA-COLA	46,85	1,01
COLGATE PALMOLIVE	55,95	0,47
DOW CHEMICAL	26,00	0,46
DUPONT DE NEMOURS	41,44	0,58
EASTMAN KODAK	33,39	-2,34
EXXON MOBIL	34,08	2,56
FORD MOTOR	8,42	0,84
GENERAL ELECTRIC	25,15	-2,71
GENERAL MOTORS	32,55	-3,50
GILLETTE CO	30,23	5,04
HEWLETT PACKARD	15,65	4,33
HOME DEPOT INC	29,47	-1,57
HONEYWELL INTL	24,21	0,96
IBM	78,67	2,51
INTL PAPER	35,49	-1,11
JOHNSON & JOHNSON	57,34	1,94
J.P.MORGAN CHASE	21,05	2,88
LUCENT TECHNOLOGIE	1,20	18,81
MC DONALD'S CORP	18,20	-1,19
MERCK AND CO	54,24	1,48
MOTOROLA	9,18	3,38
NORTEL NETWORKS	1,86	10,06
PEPSICO	43,78	0,27
PFIZER INC	32,05	2,56
PHILIP MORRIS COS	41,34	-1,69
PROCTER AND GAMBLE	88,94	-0,08
SBC COMMUNICATIONS	25,96	2,81
TEXAS INSTRUMENTS	15,80	4,98
UNITED TECHNOLOGIE	62,66	2,30
VERIZON COMM	38,24	4,48
WAL-MART STORES	53,80	4,73
WALT DISNEY COMPAN	16,83	0,48

NASDAQ

1678 millions de titres échangés

Valeur	Cours de clôture ($)	% var.
ALTERA CORP	12,13	6,12
AMAZON.COM	19,08	2,75
AMGEN INC	48,04	-1,31
APPLIED MATERIALS	15,32	6,76
BED BATH & BEYOND	35,43	-0,28
CISCO SYSTEMS	10,91	3,02
COMCAST A SPECIAL	23,41	-0,76
CONCORD EFS	13,70	-1,79
DELL COMPUTER	29,06	1,40
EBAY	62,51	2,17
FLEXTRONICS INTL	8,47	7,24
GEMSTAR TV GUIDE	3,61	10,40
GENZYME	27,82	1,16
INTEL CORP	16,99	3,60
INTUIT	50,95	3,14
JDS UNIPHASE	2,25	9,22
LINEAR TECHNOLOGY	28,59	7,64
MAXIM INTEGR PROD	32,72	11,18
MICROSOFT	53,11	2,00
ORACLE CORP	10,01	0,50
PAYCHEX	28,18	2,06
PEOPLESOFT INC	17,81	4,58
QUALCOMM INC	33,69	0,00
SIEBEL SYSTEMS	7,26	4,16
STARBUCKS CORP	23,78	1,19
SUN MICROSYSTEMS	2,83	5,20
VERITAS SOFTWARE	15,21	1,74
WORLDCOM	0,09	0,00
XILINX INC	19,62	8,46
YAHOO INC	14,99	4,82

LONDRES

30/10 : 1920 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (£)	% var.
Meilleures performances		
BRITISH BIOTECH	0,03	20,00
BRITISH ENERGY	0,11	15,38
KINGSTON COMM.	0,49	12,00
PACE MICRO TECH	0,24	10,34
SAGE GROUP	1,47	9,50
SOMERFIELD	0,54	9,18
AGGREKO	1,19	8,16
Plus mauvaises performances		
MFI FURNITURE GRP	1,36	-4,90
TOMKINS	1,91	-3,79
SKYEPHARMA	0,46	-3,65
AUTONOMY CORP	1,40	-3,45
AVIS EUROPE	1,02	-3,32
CRH PLC	11,80	-3,28
SAFEWAY	2,10	-3,22

PARIS

30/10 : 244 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
ALCATEL A	5,20	40,54
ALSTOM	5,02	18,68
GFI INFORMATIQUE	4,78	16,59
EQUANT	4,60	16,46
REXEL	38,26	15,94
SAINT GOBAIN	21,49	14,92
AVENIR TELECOM	0,47	14,63
Plus mauvaises performances		
SCOR	7,50	-28,84
MARIONNAUD PARFUME	35,79	-8,11
FIMALAC	25,70	-4,00
EASY ETF EURO HEAL	344,00	-3,04
SEB	81,90	-2,50
EURAZEO	43,20	-2,39
IMERYS	117,10	-2,34

MARCHÉ DES CHANGES 31/10, 9h51

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK ($)		0,81659	**0,98720**	1,56010	0,67431
TOKYO (¥)	122,46000		**120,88500**	191,02000	82,59343
PARIS (€)	1,01315	0,82740		1,58060	0,68310
LONDRES (£)	0,64098	0,52351	**0,63275**		0,43220
ZURICH (FR. S.)	1,48300	1,21075	**1,46410**	2,31375	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COURONNE DANOISE	7,4321	7,4331
COURONNE NORVÉG.	7,3733	7,3773
COURONNE SUÉDOISE	9,0737	9,0834
COURONNE TCHÉQUE	30,6490	31,1582
DOLLAR AUSTRALIEN	1,7795	1,7817
DOLLAR CANADIEN	1,5483	1,5491
DOLLAR HONGKONG	7,6986	7,7011
DOLLAR NÉO-ZÉLAND.	2,0367	2,0403
FORINT HONGROIS	240,9075	241,7700
LEU ROUMAIN	32832,0000	32898,0000
ROUBLE	31,3605	31,3863

EURO à 6 mois

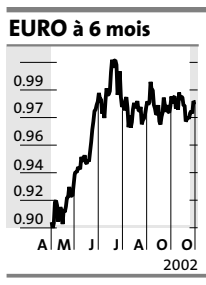

EURO à 5 jours

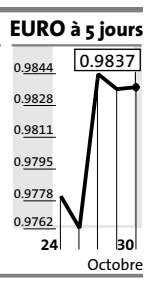

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 31/10

	Taux j.le j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,25	4,62	5,10
ROYAUME-UNI	4,28	3,97	4,71	4,64
ITALIE	3,29	3,25	4,82	5,28
ALLEMAGNE	3,29	3,25	4,52	5,11
JAPON	0,05	0,07	1,03	1,68
ÉTATS-UNIS	1,87	1,71	4,00	5,19
SUISSE	0,65	0,74	2,76	3,41

MARCHÉS A TERME LE 31/10, 9h51

	Echéance	Premier prix	Dernier prix	Contrats ouverts
PARIS				
CAC 40 TER.	10/2	3078,00	3096,00	119154
EURO NOTIO.	12/2		91,68	0
EURO ST. 50	9/2		2469,00	2037
FRANCFORT				
BUND 10 ANS	12/2	110,96	110,83	710734
LONDRES				
EURIBOR 3M.	12/2	96,94	96,94	604503
NEW YORK				
DOW JONES	12/2	8350,00	8405,00	33074
S. & POORS	12/2	882,50	889,00	558747

TAUX COURANTS

Taux de base bancaire	6,60 %
Taux des oblig. des sociétés privées	5,40 %
Taux d'intérêt légal	4,26 %
Crédit immobilier à taux fixe	
taux effectif moyen	6,04 %
usure	8,05 %
Crédit immobilier à taux variable	
taux effectif moyen	5,99 %
usure	7,99 %
Crédit consommation (- de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	16,47 %
usure	21,96 %
Crédit renouvelable, découverts	
taux effectif moyen	13,10 %
usure	17,47 %
Crédit consommation (+ de 1 524 euros)	
taux effectif moyen	8,48 %
usure	11,31 %
Crédit aux entreprises (+ de 2ans)	
moyenne taux variable	5,65 %
usure taux variable	7,53 %
moyenne taux fixe	6,19 %
usure taux fixe	8,25 %

(Taux de l'usure : taux maximum légal)

OR

JEUDI 31 OCTOBRE 9h51

	Cours	% var.
OR FIN KILO BARRE	10280,00	0,00
OR FIN LINGOT	10360,00	-0,38
ONCE D'OR EN DOLLAR	316,55	-0,19
PIÈCE 20 FR. FRANCAIS	59,50	0,34
PIÈCE 20 FR. SUISSE	59,80	0,84
PIÈCE UNION LAT. 20	59,40	0,17
PIÈCE 10 US$	195,00	0,00
PIÈCE 20 US$	381,00	0,26
PIÈCE 50 PESOS MEXICAINS	384,00	0,39

DENRÉES

JEUDI 31 OCTOBRE 9h51

	Cours	% var.
BLE ($ CHICAGO)	408,00	-1,86
CACAO ($ NEW YORK)	1907,00	0,95
CAFE (£ LONDRES)	687,00	0,00
COLZA (€ PARIS)	276,75	1,56
MAÏS ($ CHICAGO)	246,25	-1,10
ORGE (£ LONDRES)	57,50	-1,28
JUS D'ORANGE ($ NEW YORK)	0,99	0,25
SUCRE BLANC (£ LONDRES)	195,40	0,21
SOJA TOURT. ($ CHICAGO)	168,20	-0,24

MÉTAUX

JEUDI 31 OCTOBRE 9h51

	Cours	% var.
LONDRES		
ALUMINIUM COMPTANT ($)	1330,50	-0,49
ALUMINIUM À 3 MOIS ($)	1336,00	-0,08
CUIVRE COMPTANT ($)	1525,50	-0,29
CUIVRE À 3 MOIS ($)	1542,00	-0,32
ETAIN COMPTANT ($)	4105,00	-2,84
ETAIN À 3 MOIS ($)	4129,90	-2,88
NICKEL COMPTANT ($)	7210,00	0,56
NICKEL À 3 MOIS ($)	7135,00	0,52
PLOMB COMPTANT ($)	429,00	1,54
PLOMB À 3 MOIS ($)	437,04	0,90
ZINC COMPTANT ($)	773,00	0,78
ZINC À 3 MOIS ($)	783,90	0,63
NEW YORK		
ARGENT À TERME ($)	4,48	-0,67
PLATINE À TERME ($)	586,50	-0,37

PÉTROLE

JEUDI 31 OCTOBRE 9h51

	Cours	% var.
BRENT (LONDRES)	25,61	0,08
WTI (NEW YORK)	26,76	-0,15
LIGHT SWEET CRUDE	26,76	-0,37

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANCAISES

Jeudi 31 octobre 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicovam
ACCOR	**34,17**	33,98	**0,56**	-16,31	**49,00**	26,75	**1,05**	12040
AFFINE	**n/d**	39,50	**n/d**	7,04	**40,05**	30,34	**1,40**	3610
AGF	**32,83**	32,72	**0,34**	-39,09	**58,50**	22,75	**2,00**	12592
AIR FRANCE GPE NOM	**11,10**	11,25	**-1,33**	-32,48	**21,19**	7,09	**0,10**	3112
AIR LIQUIDE	**129,00**	131,10	**-1,60**	-7,79	**160,00**	111,60	**3,20**	12007
ALCATEL A	**5,33**	5,20	**2,50**	-72,23	**21,62**	2,05	**0,16**	13000
ALCATEL O	**2,95**	2,95	**n/d**	-61,78	**9,62**	1,61	**0,10**	13015
ALSTOM	**4,97**	5,02	**-1,00**	-57,44	**15,24**	3,25	**0,55**	12019
ALTRAN TECHNO. #	**5,45**	5,40	**0,93**	-89,26	**66,40**	2,53	**0,20**	3463
ARBEL#	**2,14**	2,19	**-2,28**	-30,96	**7,50**	1,62	**0,53**	3588
AREVA CIP	**150,00**	151,50	**-0,99**	-5,95	**201,00**	116,00	**6,20**	4524
ASF	**24,34**	24,46	**-0,49**	n/d	**28,20**	22,51	**n/d**	18415
ATOS ORIGIN	**35,50**	34,14	**3,98**	-51,73	**94,40**	21,50	**n/d**	5173
AVENTIS	**57,85**	58,35	**-0,86**	-27,46	**85,95**	47,60	**0,58**	13046
AXA	**14,40**	14,36	**0,28**	-38,64	**26,09**	8,80	**0,56**	12062
BACOU DALLOZ	**88,80**	88,80	**n/d**	0,90	**138,00**	68,00	**0,90**	6089
BAIL INVESTIS.CA	**n/d**	129,00	**n/d**	6,52	**147,00**	121,00	**7,58**	12018
BEGHIN SAY	**36,80**	36,98	**-0,49**	-9,80	**45,90**	35,20	**1,70**	4455
BIC	**31,50**	31,56	**-0,19**	-17,88	**44,66**	31,00	**0,36**	12096
BNP PARIBAS	**38,40**	38,48	**-0,21**	-23,58	**61,85**	27,50	**1,20**	13110
BOLLORE	**n/d**	252,80	**n/d**	5,24	**262,00**	225,50	**3,50**	12585
BOLLORE INV.	**n/d**	46,00	**n/d**	-10,41	**55,00**	35,23	**0,25**	3929
BONGRAIN	**n/d**	40,00	**n/d**	-11,11	**59,80**	35,96	**1,45**	12010
BOUYGUES	**26,50**	26,70	**-0,75**	-27,98	**38,95**	20,40	**0,36**	12050
BULL#	**0,49**	0,49	**n/d**	-60,16	**1,36**	0,34	**n/d**	5260
BURELLE (LY)	**n/d**	60,30	**n/d**	21,49	**68,00**	49,63	**0,60**	6113
BUSINESS OBJECTS	**14,45**	14,39	**0,42**	-61,51	**51,00**	9,06	**n/d**	12074
CANAL +	**4,24**	4,15	**2,17**	18,43	**4,79**	3,43	**0,18**	12546
CAP GEMINI	**24,80**	23,57	**5,22**	-69,42	**90,70**	12,85	**0,40**	12533
CARBONE-LORRAINE	**25,80**	26,00	**-0,77**	-14,00	**39,48**	20,10	**0,80**	3962
CARREFOUR	**45,81**	45,50	**0,68**	-21,55	**58,80**	36,33	**0,56**	12017
CASINO GUICH.ADP	**45,05**	45,35	**-0,66**	-27,92	**67,30**	42,50	**1,58**	12113
CASINO GUICHARD	**61,70**	62,35	**-1,04**	-28,79	**89,90**	58,55	**1,54**	12558
CASTORAMA DUBOIS	**66,70**	66,70	**n/d**	n/d	**69,00**	60,95	**n/d**	12420
CEGID (LY)	**38,95**	38,00	**2,50**	-50,28	**90,50**	34,01	**2,30**	12470
CEREOL	**n/d**	32,30	**n/d**	13,53	**36,40**	28,00	**0,65**	4456
CFF.RECYCLING	**39,00**	39,00	**n/d**	-2,50	**49,88**	35,00	**2,08**	3905
CHARGEURS	**23,11**	23,50	**-1,66**	-7,52	**30,66**	21,50	**3,00**	13069
CHRISTIAN DIOR	**34,20**	33,86	**1,00**	-0,78	**47,63**	24,21	**0,50**	13040
CIC -ACTIONS A	**120,00**	120,90	**-0,74**	-0,41	**135,00**	118,10	**2,36**	12005
CIMENTS FRANCAIS	**n/d**	47,12	**n/d**	-1,83	**53,50**	46,02	**1,40**	12098
CLARINS	**32,56**	32,85	**-0,88**	-48,64	**72,50**	26,11	**0,65**	13029
CLUB MEDITERRANEE	**23,22**	23,00	**0,96**	-43,36	**56,40**	17,32	**1,00**	12156
CNP ASSURANCES	**34,12**	34,67	**-1,59**	-4,42	**43,98**	31,50	**1,39**	12022
COFACE SVN CA	**n/d**	44,19	**n/d**	-6,77	**64,00**	40,01	**1,47**	12099
COFLEXIP	**n/d**	79,60	**n/d**	-49,93	**172,00**	75,15	**0,31**	13064
COLAS	**67,35**	67,50	**-0,22**	6,31	**75,95**	62,00	**2,80**	12163
CREDIT AGRICOLE	**16,04**	16,32	**-1,72**	-9,83	**24,70**	13,46	**0,55**	4507
CRED.FON.FRANCE	**16,19**	16,19	**n/d**	11,34	**16,80**	13,05	**0,40**	12081
CREDIT LYONNAIS	**34,77**	35,35	**-1,64**	-7,28	**48,80**	27,65	**0,75**	18420
CS COM.ET SYSTEMES	**6,16**	6,21	**-0,81**	-25,78	**12,25**	5,76	**n/d**	7896
DANONE	**129,80**	129,40	**0,31**	-5,25	**150,40**	109,40	**2,06**	12064
DASSAULT-AVIATION	**317,00**	322,60	**-1,74**	n/d	**425,00**	281,10	**6,50**	12172
DASSAULT SYSTEMES	**22,53**	22,50	**0,13**	-58,27	**59,40**	15,19	**0,33**	13065
DEV.R.N-P.CAL LI #	**14,20**	14,20	**n/d**	-1,38	**16,90**	13,00	**0,55**	12423
DEVEAUX(LY)#	**65,80**	65,80	**n/d**	-18,26	**78,00**	54,85	**3,00**	6100
DIDOT-BOTTIN	**n/d**	78,75	**n/d**	29,09	**88,00**	61,10	**2,74**	3747
DMC (DOLLFUS MI)	**4,13**	4,31	**-4,18**	-44,85	**11,48**	3,43	**0,61**	12133
DYNACTION	**23,00**	24,19	**-4,92**	-14,49	**32,40**	17,50	**0,50**	13035
EIFFAGE	**75,00**	74,00	**1,35**	9,64	**97,40**	67,00	**2,10**	13045
ELECT.MADAGASCAR	**21,25**	21,50	**-1,16**	-5,55	**24,95**	17,51	**1,50**	3571
ELIOR SVN SCA	**4,71**	4,75	**-0,84**	-41,56	**9,88**	3,13	**0,07**	12127
ENTENIAL(EX CDE)	**31,00**	31,00	**n/d**	22,28	**35,89**	25,35	**0,54**	12093
ERAMET	**15,08**	15,30	**-1,44**	-56,41	**39,80**	13,90	**0,60**	13175
ESSILOR INTL	**41,16**	41,14	**0,05**	21,23	**45,57**	31,20	**0,41**	12166
ESSO	**79,60**	79,80	**-0,25**	-0,74	**96,80**	78,00	**3,25**	12066
EULER ET HERMES	**19,85**	19,70	**0,76**	-52,00	**46,13**	16,00	**1,40**	12130
EURAZEO	**42,78**	43,20	**-0,97**	-29,75	**60,80**	38,03	**1,00**	12112
EURO DISNEY SCA	**0,51**	0,51	**n/d**	-42,04	**1,21**	0,40	**n/d**	12587
EUROTUNNEL	**0,74**	0,72	**2,78**	-34,51	**1,18**	0,67	**n/d**	12537
FAURECIA	**42,44**	42,44	**n/d**	-28,06	**61,40**	33,00	**0,91**	12114
F.F.P. (NY)	**101,00**	97,10	**4,02**	4,07	**132,50**	82,00	**2,20**	6478
FIMALAC	**25,80**	25,70	**0,39**	-35,98	**50,50**	23,66	**1,40**	3794
FINAXA	**n/d**	58,05	**n/d**	-26,65	**107,50**	33,50	**2,24**	3313
FONC.LYON.#	**27,10**	27,71	**-2,20**	-1,49	**32,60**	25,00	**1,00**	3340
FRANCE TELECOM	**11,29**	11,20	**0,80**	-74,85	**48,16**	6,75	**1,00**	13330
FROMAGERIES BEL	**n/d**	105,50	**n/d**	5,55	**120,00**	91,80	**2,22**	12185
GALERIES LAFAYETTE	**114,00**	114,00	**n/d**	-25,44	**168,90**	96,00	**0,90**	12124
GAUMONT #	**43,00**	43,46	**-1,06**	4,36	**53,70**	39,00	**0,57**	3489
GECINA	**n/d**	95,80	**n/d**	4,69	**104,00**	85,60	**3,60**	13151
GENERALE DE SANTE	**9,87**	10,06	**-1,89**	-31,26	**17,85**	8,50	**n/d**	4447
GEOPHYSIQUE	**18,08**	18,00	**0,44**	-48,70	**50,05**	13,35	**1,22**	12016
GFI INFORMATIQUE	**4,83**	4,78	**1,05**	-59,91	**13,34**	2,14	**0,15**	6337
GRANDVISION CA#	**n/d**	17,78	**n/d**	16,59	**20,10**	15,05	**0,30**	5297
GROUPE GASCOGNE	**70,50**	70,50	**n/d**	-4,98	**86,00**	66,80	**2,70**	12441
GROUPE PARTOUCHE #	**67,20**	67,20	**n/d**	-9,49	**84,20**	57,35	**0,80**	5354
GUYENNE GASCOGNE	**77,60**	77,50	**0,13**	-8,70	**92,95**	74,00	**1,70**	12028
HAVAS	**4,32**	4,32	**n/d**	-46,86	**11,00**	2,80	**0,17**	12188
IMERYS	**118,00**	117,10	**0,77**	9,46	**139,00**	98,00	**3,70**	12085
IMMEUBLES DE FCE	**n/d**	22,00	**n/d**	n/d	**25,00**	19,80	**0,30**	12037
IMMOBANQUE NOM.	**127,00**	127,00	**n/d**	n/d	**132,50**	118,00	**7,92**	5793
INFOGRAMES ENTER.	**2,76**	2,70	**2,22**	-78,68	**15,98**	1,06	**n/d**	5257
INGENICO	**7,38**	7,19	**2,64**	-64,07	**25,90**	5,13	**0,15**	12534
JC DECAUX	**n/d**	10,49	**n/d**	-16,41	**15,40**	9,06	**n/d**	7791
KAUFMAN ET BROAD	**17,51**	17,50	**0,06**	6,12	**23,63**	15,27	**0,92**	12105
KLEPIERRE	**111,00**	111,30	**-0,27**	3,44	**134,60**	108,20	**3,10**	12196
LAFARGE	**77,00**	75,05	**2,60**	-26,59	**111,20**	67,00	**2,30**	12053
LAGARDERE	**43,55**	43,90	**-0,80**	-7,34	**54,85**	35,50	**0,82**	13021
LEBON (CIE)	**n/d**	51,00	**n/d**	1,59	**59,00**	48,75	**2,30**	12129
LEGRAND ORD.	**n/d**	132,90	**n/d**	-7,70	**180,00**	118,00	**0,93**	12061
LEGRAND ADP	**n/d**	107,00	**n/d**	-13,70	**143,20**	101,10	**1,49**	12528
LEGRIS INDUST.	**n/d**	20,50	**n/d**	-6,81	**25,39**	18,01	**0,70**	12590
LIBERTY SURF	**2,18**	2,20	**-0,91**	-23,50	**3,80**	2,15	**n/d**	7508
LOCINDUS	**29,70**	29,70	**n/d**	-5,71	**35,97**	25,81	**8,76**	12135
L'OREAL	**74,40**	75,00	**-0,80**	-8,03	**88,30**	60,55	**0,54**	12032
LOUVRE #	**55,35**	55,05	**0,54**	-11,86	**83,40**	50,00	**1,30**	3311
LUCIA	**n/d**	10,50	**n/d**	-19,23	**14,13**	9,10	**1,83**	3630
LVMH MOET HEN.	**44,28**	44,30	**-0,05**	-3,10	**61,60**	31,61	**0,53**	12101
MARIONNAUD PARFUM.	**36,45**	35,79	**1,84**	-32,99	**57,60**	34,01	**n/d**	6494
MATUSSIERE FOREST.	**5,30**	5,30	**n/d**	-40,38	**9,85**	4,77	**0,22**	6057
MAUREL ET PROM	**20,81**	20,83	**-0,10**	34,25	**24,99**	15,10	**0,91**	5107
METALEUROP	**1,80**	1,80	**n/d**	-41,55	**4,90**	1,59	**0,61**	12038
MICHELIN	**28,59**	28,21	**1,35**	-22,83	**45,05**	24,50	**0,85**	12126
MONTUPET SA	**14,55**	14,49	**0,41**	39,50	**16,40**	9,12	**0,17**	3704
CONTIN.ENTREPR.	**n/d**	36,20	**n/d**	-19,01	**46,90**	31,00	**0,70**	3664
NATEXIS BQ POP.	**75,00**	76,00	**-1,32**	-22,60	**97,50**	70,00	**2,50**	12068
NEOPOST	**35,05**	35,05	**n/d**	7,12	**44,50**	31,40	**n/d**	12056
NEXANS	**13,20**	13,00	**1,54**	-18,56	**24,90**	9,15	**0,43**	4444
NORBERT DENTRES.	**23,80**	23,80	**n/d**	6,48	**29,69**	16,80	**0,60**	5287
NRJ GROUP	**17,50**	17,57	**-0,40**	-16,42	**26,00**	12,60	**0,28**	12169
OBERTHUR CARD SYS.	**1,57**	1,57	**n/d**	-82,45	**9,40**	1,19	**n/d**	12413
ORANGE	**5,70**	5,86	**-2,73**	-44,00	**10,74**	4,19	**n/d**	7919
OXYG.EXT-ORIENT.	**n/d**	73,00	**n/d**	3,10	**85,20**	66,50	**15,50**	3117
PECHINEY ACT ORD A	**30,16**	29,95	**0,70**	-47,91	**63,80**	24,50	**1,00**	13290
PECHINEY B PRIV.	**30,90**	31,20	**-0,96**	-43,19	**59,60**	26,40	**1,79**	3640
PENAUILLE POLY.#	**5,80**	5,55	**4,50**	-85,31	**45,59**	3,23	**0,28**	5338
PERNOD-RICARD	**99,85**	98,00	**1,89**	14,77	**106,90**	81,30	**1,00**	12069
PEUGEOT	**42,79**	41,98	**1,93**	-10,38	**60,80**	32,20	**1,15**	12150
PINAULT-PRINT.RED.	**78,30**	79,30	**-1,26**	-45,85	**154,69**	53,90	**2,30**	12148
PLASTIC OMN.(LY)	**n/d**	72,55	**n/d**	22,96	**96,00**	59,05	**1,20**	12457
PROVIMI	**14,50**	14,41	**0,62**	-31,98	**24,70**	14,10	**0,20**	4458
PSB INDUSTRIES LY	**n/d**	73,15	**n/d**	-18,26	**92,70**	70,80	**3,80**	6032
PUBLICIS GR. SA #	**22,78**	23,10	**-1,39**	-23,42	**39,90**	16,70	**0,22**	13057
REMY COINTREAU	**30,49**	30,50	**-0,03**	22,59	**35,00**	24,87	**0,90**	13039
RENAULT	**47,24**	47,20	**0,08**	19,26	**57,45**	34,60	**0,92**	13190
REXEL	**36,00**	38,26	**-5,91**	-45,41	**75,40**	25,50	**2,22**	12595
RHODIA	**6,59**	6,65	**-0,90**	-26,61	**12,40**	5,75	**0,12**	12013
ROUGIER #	**n/d**	49,80	**n/d**	-12,70	**66,50**	48,00	**3,00**	3764
ROYAL CANIN	**n/d**	n/d	**n/d**	-100,00	**145,90**	130,50	**1,10**	3153
RUE IMPERIALE (LY)	**n/d**	125,50	**n/d**	-19,03	**182,00**	117,20	**21,19**	12400
SADE (NY)	**n/d**	52,40	**n/d**	13,91	**57,50**	45,20	**2,80**	12431
SAGEM S.A.	**72,80**	68,70	**5,97**	5,89	**75,50**	50,30	**0,60**	7327
SAINT-GOBAIN	**22,18**	21,49	**3,21**	-47,65	**49,05**	18,57	**4,50**	12500
SALVEPAR (NY)	**n/d**	44,50	**n/d**	-11,44	**58,10**	41,00	**1,50**	12435
SANOFI SYNTHELABO	**60,45**	60,60	**-0,25**	-27,86	**84,30**	49,78	**0,66**	12057
SCHNEIDER ELECTRIC	**46,31**	46,57	**-0,56**	-14,24	**59,85**	37,16	**1,60**	12197
SCOR SVN	**6,90**	7,50	**-8,00**	-80,51	**46,80**	6,50	**0,30**	13030
S.E.B.	**81,85**	81,90	**-0,06**	30,64	**96,05**	61,00	**2,00**	12170
SEITA	**n/d**	57,95	**n/d**	20,22	**64,80**	45,10	**1,84**	13230
SELECTIBAIL(EXSEL)	**n/d**	16,35	**n/d**	2,70	**18,50**	15,33	**1,48**	12599
SIDEL	**43,50**	43,75	**-0,57**	-13,00	**53,00**	27,01	**n/d**	13060
SILIC	**153,00**	153,00	**n/d**	-2,42	**189,00**	148,00	**7,10**	5091
SIMCO	**85,50**	85,50	**n/d**	n/d	**86,00**	82,70	**n/d**	12180
SKIS ROSSIGNOL	**9,05**	9,04	**0,11**	-37,50	**15,90**	8,40	**0,28**	12041
SOCIETE GENERALE	**48,80**	49,68	**-1,77**	-22,35	**81,40**	36,71	**2,10**	13080
SODEXHO ALLIANCE	**23,80**	23,47	**1,41**	-50,42	**49,70**	18,11	**0,56**	12122
SOMFY (EX DAMART)	**n/d**	100,00	**n/d**	49,34	**109,00**	66,04	**3,80**	12049
SOPHIA	**29,80**	30,00	**-0,67**	-1,25	**32,98**	27,66	**1,52**	12077
SOPRA GROUP CA#	**17,25**	17,70	**-2,54**	-55,49	**59,20**	10,01	**0,80**	5080
SPIR COMMUNIC. #	**82,90**	82,65	**0,30**	6,28	**91,00**	66,80	**3,00**	13173
SR TELEPERFORMANCE	**18,85**	18,80	**0,27**	-19,78	**29,68**	12,96	**0,18**	5180
STERIA GROUPE #	**11,50**	11,40	**0,88**	-61,40	**38,80**	4,80	**0,18**	7291
SUCR.PITHIVIERS	**n/d**	367,00	**n/d**	-4,72	**445,00**	360,00	**13,00**	3331
SUEZ	**17,44**	17,57	**-0,74**	-48,70	**34,90**	13,18	**0,71**	12052
TAITTINGER	**n/d**	110,00	**n/d**	-15,31	**159,50**	106,60	**2,45**	3720
TECHNIP-COFLEXIP	**60,15**	60,10	**0,08**	-59,90	**162,90**	49,00	**3,30**	13170
TF1	**25,57**	26,00	**-1,65**	-9,93	**36,88**	19,57	**0,65**	5490
THALES	**27,45**	27,40	**0,18**	-29,16	**46,20**	24,50	**0,70**	12132
THOMSON	**17,44**	17,65	**-1,19**	-49,44	**37,15**	12,05	**n/d**	18453
TOTAL FINA ELF	**135,60**	135,00	**0,44**	-15,46	**179,40**	121,20	**3,80**	12027
TRANSICIEL #	**7,35**	7,13	**3,09**	-78,81	**40,56**	2,80	**0,55**	6271
UBI SOFT ENTERTAIN	**12,66**	12,00	**5,50**	-66,24	**39,97**	7,12	**n/d**	5447
UNIBAIL (CA)	**58,50**	58,00	**0,86**	2,54	**70,90**	54,00	**1,70**	12471
UNILOG	**32,40**	32,97	**-1,73**	-52,59	**90,00**	14,08	**0,45**	3466
VALEO	**29,05**	29,37	**-1,09**	-35,15	**53,00**	23,00	**0,70**	13033
VALLOUREC	**55,55**	55,40	**0,27**	4,31	**71,40**	43,80	**2,10**	12035
VINCI	**58,55**	58,00	**0,95**	-11,07	**74,90**	55,35	**1,70**	12548
VIVARTE	**n/d**	31,50	**n/d**	-1,93	**36,00**	29,30	**1,98**	13041
VIVENDI ENVIRON.	**23,74**	23,84	**-0,42**	-35,90	**38,76**	17,18	**0,55**	12414
VIVENDI UNIVERSAL	**12,42**	12,36	**0,49**	-79,80	**64,40**	8,62	**1,00**	12777
WANADOO	**3,70**	3,80	**-2,63**	-34,28	**6,70**	2,94	**n/d**	12415
WENDEL INVEST.	**20,00**	20,00	**n/d**	n/d	**36,40**	16,57	**2,20**	12120
WORMS & CIE NOM	**17,01**	17,19	**-1,05**	-12,76	**21,02**	14,50	**0,56**	6336
ZODIAC	**19,11**	19,03	**0,42**	-6,27	**28,85**	16,82	**5,20**	12568

VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO

ALTADIS	**21,30**	21,54	**-1,11**	11,63	**24,63**	17,55	**0,28**	12975
AMADEUS PRIV. A	**4,70**	4,62	**1,73**	-28,46	**8,44**	3,26	**0,05**	12823
ARCELOR	**10,79**	10,80	**-0,09**	n/d	**16,69**	8,40	**n/d**	5786
B.A.S.F. #	**n/d**	37,08	**n/d**	-12,31	**49,90**	30,12	**1,03**	12807
BAYER #	**19,00**	19,20	**-1,04**	-45,88	**40,52**	17,05	**0,71**	12806
DEUTSCHE BANK #	**42,00**	43,69	**-3,87**	-47,06	**82,60**	35,67	**1,03**	12804
DEXIA	**9,77**	10,45	**-6,51**	-39,69	**18,95**	8,22	**0,36**	12822
EADS(EX-AERO.MAT.)	**10,84**	10,80	**0,37**	-20,52	**18,45**	8,67	**0,38**	5730
EQUANT N.V.	**4,57**	4,60	**-0,65**	-66,04	**14,95**	2,26	**n/d**	12701
EURONEXT N.V	**20,11**	20,40	**-1,42**	-5,36	**25,00**	17,78	**0,26**	5777
GEMPLUS INTL	**0,64**	0,69	**-7,25**	-77,46	**3,08**	0,37	**n/d**	5768
NOKIA A	**16,95**	16,94	**0,06**	-40,94	**30,32**	10,55	**0,27**	5838
ROYAL DUTCH #	**42,50**	42,17	**0,78**	-24,97	**63,15**	39,38	**0,54**	13950
ROYAL PHILIPS 0.20	**17,95**	17,71	**1,36**	-45,73	**36,07**	12,51	**0,27**	13955
SIEMENS #	**45,56**	45,67	**-0,24**	-38,51	**79,75**	30,50	**0,74**	12805
STMICROELECTRONICS	**19,88**	19,78	**0,51**	-44,85	**39,70**	11,10	**0,03**	12970
TELEFONICA #	**9,59**	9,51	**0,84**	-34,22	**15,32**	7,31	**0,28**	12811
UNILEVER NV #	**63,65**	63,30	**0,55**	-3,41	**72,40**	48,85	**0,41**	13953

VALEURS INTERNATIONALES HORS ZONE EURO

ERICSSON #	**0,82**	0,81	**1,23**	-81,10	**4,79**	0,36	**0,04**	12905
GENERAL ELECT. #	**25,22**	26,09	**-3,33**	-45,34	**47,80**	21,53	**0,16**	12943
HSBC HOLDINGS	**11,01**	11,25	**-2,13**	-17,34	**14,10**	10,10	**0,21**	12976
I.B.M #	**79,20**	80,15	**-1,19**	-43,34	**141,90**	54,65	**0,13**	12964
KINGFISHER SICO	**3,42**	3,42	**n/d**	-29,48	**5,27**	2,51	**0,05**	22046
MERCK AND CO #	**n/d**	55,25	**n/d**	-18,51	**73,20**	38,00	**0,31**	12909
NESTLE SA NOM. #	**214,10**	213,60	**0,23**	-10,41	**272,90**	186,50	**2,84**	13911
PHILIP MORRIS #	**42,00**	42,50	**-1,18**	-20,00	**62,25**	36,00	**0,56**	12928
SCHLUMBERGER #	**40,50**	41,00	**-1,22**	-36,61	**70,95**	33,87	**0,19**	12936
SONY CORP. #	**43,87**	45,00	**-2,51**	-14,98	**65,45**	40,11	**0,09**	12903

Cours en euros. VALEURS INTERNATIONALES ZONE EURO et HORS ZONE EURO : une sélection.
◗ : valeur pouvant bénéficier du service de règlement différé (SRD). En gras : CAC40. # : valeur faisant l'objet d'un contrat d'animation. Plus haut et plus bas : depuis le 1/1/2002. n/d : valeur non disponible.

NOUVEAU MARCHÉ

30/10 : 14,34 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
PHONE SYS.NETW. #	0,22	37,50
INTERCALL REDUCT.	7,99	24,84
IT LINK	1,60	21,21
LA TETE DS NUAGES#	1,17	17,00
AVENIR TELECOM #	0,47	14,63
DEVOTEAM #	5,72	14,63
LYCOS EUROPE	0,35	12,90
HUBWOO.COM	1,05	12,90
RECIF #	1,23	12,84
BUSINESS ET DECIS.	1,26	12,50
MEMSCAP	0,38	11,76
TRANSGENE # SVN	3,48	11,18
VALTECH	0,53	10,42
DMS #	9,68	10,00
Plus mauvaises performances		
GENESYS BS00	0,02	-33,33
V CON TELEC.NOM.#	0,38	-11,63
PROLOGUE SOFTWARE#	0,51	-10,53
D.A.B BANK #	3,23	-10,28
MONDIAL PECHE #	5,38	-9,58
ORCHESTRA KAZIBAO	0,69	-9,21
IMECOM GROUP	0,24	-7,69
GENUITY A-REGS 144	0,15	-6,25
CROSS SYSTEMS #	0,80	-5,88
CARRERE GROUP	11,80	-5,45
HI MEDIA	0,36	-5,26
THERMATECH ING.#	5,50	-5,17
PROSODIE #	11,34	-5,10
SOFT COMPUTING #	3,80	-4,76
Plus forts volumes d'échange		
AVENIR TELECOM #	0,47	14,63
BRIME TECHNO. #	9,70	1,04
CARRERE GROUP	11,80	-5,45
CEREP #	9,00	0,90
DEVOTEAM #	5,72	14,63
DMS #	9,68	10,00
GENESYS #	2,45	2,94
HIGHWAVE OPTICAL	0,61	1,67
HOLOGRAM INDUST.#	1,80	-3,23
ILOG #	4,89	8,43
IPSOS #	57,30	1,42
MEDIDEP #	14,20	-2,74
MEMSCAP	0,38	11,76
NETGEM	1,74	8,75
NICOX #	15,60	0,00
PROLOGUE SOFTWARE#	0,51	-10,53
PROSODIE #	11,34	-5,10
SOI TEC SILICON #	2,98	4,20
VALTECH	0,53	10,42
WAVECOM #	32,45	0,15

Regardez de plus près.
The Economist

SECOND MARCHÉ

30/10 : 12,15 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
STEPH.KELIAN #	0,15	36,36
APS #	5,98	20,81
LECTRA (B) #	4,00	20,48
VIKING #	1,49	19,20
AB GROUPE	8,92	17,37
THARREAU INDUST.	13,26	9,95
CGBI ACT.DIV.	0,70	9,38
FEDON	24,95	9,38
LVL MEDICAL GPE	5,75	8,49
ALTEN (SVN) #	7,86	8,26
DAMARTEX	9,99	7,42
CONFLANDEY #	28,85	6,85
NAF-NAF #	16,00	6,67
ASSYSTEM #	16,90	6,62
Plus mauvaises performances		
SEEVIA CONSULTING	2,90	-22,67
ICOM INFORMATIQUE	2,00	-20,00
UGIGRIP	2,25	-18,48
BOURGEOIS (LY)	4,50	-13,46
OXYMETAL	2,62	-12,67
INIT.FIN.INVEST A	80,50	-10,56
SAIRP COMPOSITES #	7,63	-10,13
ESR	6,20	-9,88
AUSY	3,10	-9,62
HOT.REG.PARIS NOM	18,10	-9,50
BRICODEAL #	16,31	-9,24
AUGROS CP.#	6,00	-8,40
CIBOX INTER. NOM.	0,11	-8,33
ORAPI NOM.	18,00	-7,69
Plus forts volumes d'échange		
AES LABO. GROUPE #	111,00	0,91
ALTEN (SVN) #	7,86	8,26
AUDIKA	30,50	0,89
BONDUELLE	68,80	0,15
CEGEDIM #	25,50	0,00
CORA INDUSTRIES #	31,70	0,00
GPE GUILLIN # LY	45,00	1,12
HERMES INTL	150,00	2,25
HUIS CLOS	15,55	-1,58
LECTRA (B) #	4,00	20,48
M6-METR.TV ACT.DIV	23,70	1,24
MECATHERM #	24,00	-3,23
NAF-NAF #	16,00	6,67
PINGUELY HAULOTTE	3,40	3,03
RALLYE	32,16	0,56
RUBIS #	25,50	-0,89
SOLVING #	4,45	-3,89
STALLERGENES	27,30	0,74
TEAM PARTNERS GRP#	1,31	2,34
VIRBAC	29,79	-0,03

(Publicité)

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 31/10 à 9h

AGIPI — www.agipi.com — 01 40 08 93 00

Valeur	Cours en euro	date valeur	% var. 31/12
AGIPI ACTIONS	18,65	30/10	-30,14
AGIPI AMBITION	20,90	30/10	-17,78

BNP PARIBAS — 3615 BNPPARIBAS (0,34 €/min) — www.bnpparibas-am.fr

BNP ASSOC.PREMIERE

Après la défaite de Gary Kasparov en 1997, le nouveau champion du monde, Vladimir Kramnik, n'a pu faire que jeu égal avec Deep Fritz. Faut-il en déduire que la machine accède à une forme d'**INTELLIGENCE ARTIFICIELLE** ? Sûrement pas. L'ordinateur utilise la méthode de la force de calcul brut pour se mesurer au joueur d'échecs dont le cerveau fait appel à de multiples facultés. Des techniques d'**IMAGERIE FONCTIONNELLES** pourront enregistrer bientôt, en temps réel, la totalité de l'activité cérébrale d'un être humain, ce qui permettra de visualiser les ressources qu'il exploite. Déjà, les joueurs d'échecs artificiels donnent à la machine la faculté de passer le test de Turing, discernant l'intelligence. Mais, pour **DOUGLAS HOFSTADTER**, la complexité du cerveau reste encore hors de portée des programmes informatiques.

Aux échecs, la machine peut passer pour un joueur humain

En tenant tête au champion du monde Vladimir Kramnik, l'informatique a confirmé sa victoire historique de 1997 sur Gary Kasparov. Désormais, elle peut prétendre faire jeu égal avec l'homme et même passer, dans ce domaine, le fameux test de Turing

ÉTIENNE DE MALGLAIVE / GAMMA

La machine a tenu tête au champion du monde d'échecs, le Russe Vladimir Kramnik, lors du match en huit parties qui s'est déroulé du 4 au 19 octobre dans le royaume de Bahreïn. Les joueurs artificiels confirment leur niveau exceptionnel. Ils sont désormais capables de battre 99,9999 % des pousseurs de bois de la planète.

*« **DANS** environ cinq ans, aucun être humain ne sera capable de battre les meilleurs logiciels d'échecs. »* La prophétie est signée de l'Allemand Frederic Friedel, fondateur de la société ChessBase, qui a mis au point le programme Deep Fritz. Celui-ci vient de tenir tête au champion du monde, le Russe Vladimir Kramnik, lors du match en huit parties qui s'est déroulé du 4 au 19 octobre dans le royaume de Bahreïn (*Le Monde* du 22 octobre).

Après la victoire historique, en 1997, de Deep Blue, le superordinateur d'échecs d'IBM, face à Gary Kasparov, ce nouveau bon résultat, obtenu par une machine nettement moins puissante, prouve le niveau exceptionnel atteint, aux échecs, par les joueurs artificiels, capables de battre 99,9999 % des pousseurs de bois de la planète. Pour Frederic Friedel, les 0,0001 % restants ne résisteront pas longtemps, en raison de la progression mécanique qu'impliquent l'amélioration des programmes et surtout l'augmentation régulière de la vitesse des processeurs.

UN FAUX DÉBAT

La réussite des logiciels dans ce domaine s'explique aussi par la simplicité relative des règles du jeu et par la somme de recherches effectuées depuis plusieurs décennies. C'est le mathématicien anglais Alan Turing, père de l'intelligence artificielle, qui, dans son article fondateur datant de 1950, proposa de développer des programmes jouant aux échecs, cette activité abstraite jouissant d'une flatteuse réputation de jeu « intellectuel ». Cependant, une question est vite apparue : les machines qui pratiquent le jeu de roi avec un niveau de grand maître peuvent-elles prétendre à un quelconque degré d'intelligence ? Comme le faisait remarquer le mathématicien américain John Casti dans son livre *Paradigmes perdus* (InterEditions, 1991), *« des programmes* (...) *peuvent produire des résultats d'apparence intelligente dans un domaine très limité, mais, hors de celui-ci, un abîme les sépare de ce qu'on pourrait même charitablement appeler la pensée. »*

Pour Frederic Friedel, qui travaille dans ce secteur depuis une vingtaine d'années, le débat autour de l'intelligence supposée ou non des logiciels est un faux débat. *« Une des choses les plus importantes que nous avons apprises des échecs électroniques, c'est que l'idée selon laquelle les programmes allaient penser comme des êtres humains est fausse,* assure-t-il. *Ils ne le feront jamais. Cependant, ils deviendront intelligents d'une autre manière. Essayer de faire penser un ordinateur comme un être humain, essayer de leur faire utiliser les mêmes stratégies que nous, c'est faire fausse route. Un ordinateur est une entité différente d'un cerveau humain. Si vous voulez des résultats aux échecs, il faut faire une machine qui joue aux échecs et pas une machine qui imite le raisonnement humain. Les programmeurs ont découvert une deuxième façon de jouer aux échecs sur cette planète. La première consistait à utiliser la matière grise qui est contenue dans votre tête, à exploiter vos milliards de processeurs, qui sont très nombreux, mais pitoyablement lents. La seconde consiste à se servir d'un processeur incroyablement rapide qui fera quelque chose de différent. »* Les logiciels ne raisonnent donc pas, n'élaborent pas de plan. Ils additionnent, soustraient et comparent des nombres, des milliards et des milliards de fois. Ils explorent laborieusement toutes les ressources de la position, alors qu'un grand maître ne tentera d'analyser que quelques suites de coups dont son expérience lui indique qu'ils sont les plus prometteurs.

L'approche de l'intelligence artificielle, qui cherche à modéliser et à reproduire le raisonnement humain, a bien été explorée aux échecs, *« mais cela n'a pas donné de bons résultats,* rappelle Frederic Friedel. *Prenons un exemple : la fabrication d'un avion qui traverse l'océan Atlantique. Au lieu de vous acharner à le faire battre des ailes, pourquoi ne pas simplement accepter le fait que la meilleure des choses pour un avion est d'avoir des ailes rigides. Il y a certains inconvénients : vous ne pouvez pas vous poser sur un arbre, mais vous traversez l'océan en quelques heures ».*

DÉTERMINER L'INTELLIGENCE

L'approche par le calcul pur a donc triomphé. Au point qu'aux échecs au moins, les logiciels ont passé avec succès le test de Turing. Pour déterminer si une machine est intelligente ou pas, Alan Turing avait imaginé un test, aussi appelé le « jeu de l'imitation », faisant appel à deux joueurs : un homme et un programme de conversation. Un deuxième homme sert de juge. Isolé dans une pièce, celui-ci pose, par téléscripteur, des questions diverses aux deux joueurs, sans savoir lequel est l'humain et lequel la machine.

Alan Turing postulait que si, dans au moins 50 % des cas, le juge est incapable de distinguer l'homme de l'ordinateur, alors ce dernier peut être considéré comme intelligent. Lors du match de Bahreïn, le grand maître anglais Daniel King a expliqué qu'il pouvait, *« en regardant simplement les parties, deviner qui était Kramnik et qui était Deep Fritz. En revanche, si l'on me donne une série de parties anonymes sans que je sache si elles opposent deux humains, un humain et un ordinateur ou deux ordinateurs, je risque d'avoir du mal à procéder à l'identification... »*

Pierre Barthélémy

Marc Jeannerod, directeur de l'Institut des sciences cognitives de Lyon

« Enregistrer l'ensemble de l'activité cérébrale »

Vous êtes directeur de l'Institut des sciences cognitives à l'université Claude-Bernard de Lyon. Les activités intellectuelles des joueurs d'échecs ont-elles déjà fait l'objet d'enregistrement par les nouvelles techniques d'imagerie cérébrale fonctionnelle ?

Pas à ma connaissance. De tels travaux pourraient fournir des images intéressantes, mais dont nous aurions sans doute bien du mal à préciser la signification tant ce jeu renvoie à des stratégies complexes. De nombreuses études ont toutefois été menées ces dernières années dans le champ du calcul, mathématique ou non, ainsi que dans des domaines qui ont à voir avec les échecs, comme la prise de décision, la motivation et l'affectivité associée. Il y a peu, une équipe de chercheurs français de Caen a publié un travail montrant l'activité particulière du cerveau dans certaines régions du cortex pariétal chez un calculateur prodige. Ces travaux ne sont pas inintéressants, mais, pour ma part, je suis plus intéressé parce que ces nouvelles techniques peuvent nous apporter quant aux mécanismes communs à tous en matière de calcul, de pensée, de mémorisation. Je ne souhaite pas tant m'intéresser à l'individuel – qui doit être préservé – qu'aux mécanismes collectifs.

Pouvez-vous résumer quels sont les moyens dont vous disposez aujourd'hui pour établir des cartographies cérébrales fonctionnelles ?

Cette nouvelle discipline est issue des travaux menés dans les années 1970 par le savant américain Lou Sokolov. On peut schématiquement distinguer deux techniques. La première est basée sur les niveaux de consommation d'oxygène par les tissus cérébraux. En pratique, on mesure les quantités d'oxygène radioactif qui sont consommées dans un territoire cérébral donné. La seconde technique est celle de l'imagerie fonctionnelle par résonance magnétique nucléaire. Elle consiste à mesurer l'information produite par la désoxyhémoglobine, une molécule dipôle qui, placée dans un champ magnétique, produit un signal – dit « de relaxation » – d'autant plus intense qu'elle est en grande quantité. Or cette molécule est présente là où il y a eu consommation d'oxygène. Il faut ajouter une technique basée sur la consommation de glucose, procédé plus complexe qui impose le recours au fructose radioactif, a priori moins inoffensif que l'oxygène radioactif.

Quels sont les champs de l'activité intellectuelle humaine concernés par les cartographies cérébrales actuelles ?

Il s'agit pour l'essentiel d'activités cognitives internes au sujet, comme la recherche de mots, le travail de mémoire, l'imagination spatiale. Il s'agit aussi d'activités cognitives en réponse à des stimulations externes. Dans ce cas, on montre au sujet des objets sous différents angles, sous différentes couleurs, des visages plus ou moins familiers, et on établit des cartographies cérébrales correspondant spécifiquement à ces situations.

Quelles sont les perspectives et les applications ?

Elles sont immenses. La méthodologie évolue de jour en jour et nous utilisons, pour créer des champs magnétiques expérimentaux, des aimants de plus en plus puissants qui nous offrent des définitions de plus en plus grandes tout en garantissant une totale innocuité. Dans les premières années de son développement, notre discipline ne faisait que confirmer ce que Broca et ses confrères avaient établi, il y a plus d'un siècle, sur la base de la pathologie et de l'autopsie. Désormais, nous avons comme perspective le champ immense et hautement prometteur des pathologies mentales.

Voulez-vous dire que la neuro-imagerie cérébrale moderne va bouleverser la pratique de la psychiatrie ?

Cela dépendra pour beaucoup de l'attitude des psychiatres. En toute hypothèse, les nouveaux et futurs acquis auront une incidence majeure sur la compréhension des affections mentales. Ces dernières seront de plus en plus analysées et décryptées en termes de modifications dynamiques de l'activité cérébrale plutôt qu'en termes, réducteurs, de possibles lésions neurologiques. Les neurosciences cognitives vont donc entrer de plein droit dans le monde de la psychiatrie.

Verra-t-on un jour prochain les images de l'activité cérébrale du meilleur joueur d'échecs mondial confronté au plus puissant des ordinateurs ?

La limite des systèmes actuels est leur lenteur. Il leur faut, pour fournir des informations et des images, un temps de l'ordre de 60 secondes pour la méthode radioactive et de quelques secondes pour la résonance magnétique, alors que la « fenêtre cognitive » d'un joueur d'échecs est de l'ordre de 200 à 300 millisecondes. Mais nous disposerons sous peu de machines plus rapides grâce à la magnétoencéphalographie, une technique permettant le recueil *in situ* des courants électriques issus des neurones à la vitesse de l'électricité. Nous aurons la possibilité d'enregistrer l'ensemble de l'activité cérébrale, avec la plus grande précision topographique, du cerveau humain, dont les caractéristiques structurales et fonctionnelles font qu'il est à la fois nettement plus lent et notablement plus riche et complexe que les meilleurs des ordinateurs qu'il a permis de créer.

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

★ Marc Jeannerod a participé à la conception de l'exposition « Le cerveau intime » à la Cité des sciences et de l'industrie (www.cite-sciences.fr). Il vient de publier *Le Cerveau intime*, Odile Jacob, 220 p., 20 €.

L'intelligence artificielle face à la complexité du cerveau

DOUGLAS HOFSTADTER, professeur de sciences cognitives et d'informatique à l'université de l'Indiana, à Bloomington, est partagé entre son désir de concevoir des programmes informatiques capables de créativité et son admiration pour la complexité du cerveau humain. Ainsi, la déception due à un échec dans ses travaux est atténuée par l'émerveillement face à la profondeur de l'esprit. Cette humilité oriente sa démarche de chercheur en intelligence artificielle (IA) ou, suivant l'expression qu'il préfère, en sciences cognitives.

L'auteur de l'ouvrage mondialement connu *Gödel, Escher, Bach, les brins d'une guirlande éternelle*, publié en 1979, s'est engagé dans une voie diamétralement opposée à celle qui a amené les concepteurs des logiciels de Deep Blue ou de Deep Fritz à égaler ou battre les champions du monde d'échecs. *« Ceux qui ont vu dans ces réussites le signe d'un aboutissement de l'intelligence artificielle n'ont pas compris que ce jeu ne constitue pas un terrain approprié pour en juger »*, déclare-t-il. *« En fait, c'est sur le jeu d'échecs lui-même que ces parties nous informent en révélant qu'il est possible de vaincre grâce à la force brute de calcul, ce que nous ne soupçonnions pas il y a vingt ans. »* Douglas Hofstadter rappelle néanmoins que certaines écoles de l'IA ne sont pas éloignées des concepteurs de jeux d'échecs lorsqu'elles tentent de créer un cerveau artificiel en *« contournant »* les processus de l'organe humain. C'est le cas de projets misant sur l'addition de puces de plus en plus puissantes, croyant ainsi que la loi de Moore conduira les machines à l'intelligence.

Douglas Hofstadter a toutefois douté devant l'exploit de David Cope qui a réussi, grâce à son programme EMI, à tromper les musicologues en composant des morceaux de musique à la manière de Mozart, Bach, Chopin, Mahler ou Gershwin. *« J'ai un tel respect pour la musique en tant que création humaine que cet exploit m'a paru dévalorisant pour elle »*, déclare le chercheur, lui-même compositeur et contempteur de la musique de fond, qu'il qualifie de *« papier peint auditif »*.

DE NOUVEAUX DÉFIS

Ebranlé dans ses convictions, Douglas Hofstadter a organisé en mai 2000 un symposium rassemblant la crème des chercheurs en IA pour faire le point. *« J'ai constaté que John Holland, pourtant inventeur des algorithmes génétiques, était encore plus sceptique que moi sur le potentiel de l'IA. Cela m'a redonné confiance dans mon intuition. »* Le chercheur poursuit ainsi sa propre voie, explorant les *« mécanismes de la créativité, dont la frontière avec la pensée normale n'est pas très précise »*. Avec ses doctorants, il se lance des défis tels que de *« savoir ce qu'est un concept »*. Aujourd'hui, il expérimente des programmes fonctionnant avec des nombres aléatoires et visant à modéliser les processus créatifs humains en tentant, par exemple, de leur faire générer une police de caractères complète à partir d'une seule lettre ou d'un groupe de lettres. *« Nous avons défini des caractères de « a-ité » ou de « b-ité » afin de permettre au programme de transporter les attributs et qualités d'une lettre donnée sur toutes celles de l'alphabet »*, précise-t-il. *« Je suis content de dire que cela ne marche pas très bien... »*, lance-t-il en riant. *« Le programme est encore très, très faible ! »* Une preuve de plus, pour lui, de la profondeur de l'esprit humain et de ses aptitudes esthétiques. Mais il se dit également *« un peu déçu »*. Preuve qu'il n'a pas perdu tout espoir d'élucider, un jour, les mécanismes intimes de la pensée.

Michel Alberganti

En Auvergne, plusieurs tombes de chevaux gaulois révèlent d'énigmatiques pratiques funéraires

Les cinq sépultures découvertes contiennent de 6 à 10 animaux dont la disposition méticuleuse intrigue les chercheurs, qui s'interrogent sur l'absence des squelettes des cavaliers

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

Trois serres au milieu d'un immense chantier routier. Sous ces bulles de plastique on ne fait rien pousser. Elles servent simplement à protéger des intempéries une découverte archéologique destinée à faire date. Nous sommes sur les fouilles préventives réalisées sur le tracé du futur contournement sud-est de l'agglomération clermontoise. Chacune de ces serres abrite une fosse contenant plusieurs chevaux, inhumés il y a environ deux millénaires. Pas de doutes sur l'origine des animaux : leur petite taille – 1,20 mètre au garrot – est caractéristiques des chevaux gaulois et rappelle la spectaculaire tombe découverte fin 2001 au Cendre, dans le même secteur, qui avait livré huit hommes et leurs montures, parfaitement alignés sur deux rangées (*Le Monde* du 31 mai), dont la datation au carbone 14 a confirmé par la suite les deux mille ans d'âge.

Cette fois, aucun être humain ne vient se mêler aux animaux. La disposition sur deux rangs est respectée, mais chacune des cinq tombes dessine en quelque sorte un motif différent sur cette trame unique. La première contient dix animaux : deux rangs de quatre et deux chevaux dessous. La deuxième est la réplique sans les hommes de la tombe du Cendre : deux fois quatre montures, couchées sur le flanc droit, la tête au sud. La troisième compte encore huit chevaux, un peu les uns sur les autres, mais qui suivent toujours le schéma de base. La quatrième sépulture, plus curieuse, montre six animaux sur deux rangs de trois, la tête posée sur la ligne médiane de la fosse, plus un septième disposé en travers des autres. Au moins un des chevaux a été enterré sur le dos, et non sur le flanc, comme on le devine à son squelette. La cinquième et dernière tombe, en voie de dégagement, laisse apparaître au moins sept chevaux, dont un à genoux.

HERVÉ PAITIER/INRAP2002

Grâce à leur denture, les chercheurs ont pu déterminer que tous les chevaux étaient des mâles. Mais l'examen des squelettes n'a pas permis de découvrir la cause de leur mort, qui n'est sans doute pas due à une épizootie, car l'enfouissement des cadavres aurait été plus désordonné.

Cette pratique funéraire intrigue les chercheurs. Pourquoi faire l'effort de creuser des fosses assez larges et d'y disposer méticuleusement les cadavres, lorsqu'il ne s'agit « que » de chevaux ? En l'absence de référence, de texte, mais aussi de matériel funéraire puisqu'on n'a retrouvé ni céramique ni élément de harnachement, les spécialistes s'interrogent sur le sens de ces inhumations collectives.

HÉTÉROGÉNÉITÉ

La seule indication, donnée par Pierre Caillat, archéozoologue de l'Institut national de recherches archéologiques préventives : *« Grâce à la denture, on peut dire que ce sont uniquement des mâles, parce qu'ils ont la canine qui manque aux juments. Il s'agit d'animaux adultes dont on essaiera de déterminer l'âge par l'analyse du stade d'usure des dents et de leur cément. »*

Un examen préliminaire des squelettes n'a pas permis de découvrir quelle avait été la cause de la mort, qui, selon toute vraisemblance, n'a pas été provoquée par une épizootie, car l'enfouissement des corps aurait été plus désordonné. *« En l'absence de tout indice, nous nous trouvons devant une véritable énigme et nous en sommes malheureusement réduits à émettre des hypothèses,* déplore le spécialiste de la Gaule Christian Goudineau, professeur au Collège de France. *La première tendance, quand on tombe sur quelque chose que l'on n'a jamais rencontré, consiste à dire : c'est cultuel... Mais cette pratique est-elle déjà avérée dans les rituels religieux du monde celtique ? On connaît des sacrifices de chevaux laissés à l'air libre, qui se sont décomposés et dont on a ensuite ramassé et enfoui les os, mais pas de telles sépultures, ou alors de type individuel. Par ailleurs, on voit mal un temple avec des dépôts sacrificiels dispersés sur une aire aussi importante. »*

« La seconde envie du chercheur consiste à rapporter un événement incompris à un événement historique, poursuit Christian Goudineau. *Ici, nous sommes à un kilomètre de Gergovie... S'agit-il d'un fait de guerre, sachant que les Gaulois n'ont pas seulement livré bataille aux Romains mais qu'ils se battaient aussi souvent entre eux ? Un certain nombre de peuples avaient coutume, lorsqu'un cavalier mourait à la guerre, de tuer son cheval. Mais alors pourquoi, contrairement à l'année dernière, n'a-t-on pas les squelettes des hommes ? »*

De l'avis de l'historien, une explication pourrait provenir du fait que les tribus gauloises ne suivaient pas toutes les mêmes rites funéraires : chez les Arvernes, on continuait à inhumer, contrairement à plusieurs peuples de la Gaule qui étaient passés à l'incinération. Or de nombreuses tribus s'étaient alliées pour combattre César, hétérogénéité qui pourrait trouver sa traduction dans la diversité des sépultures. Si cette théorie était exacte, la tombe mixte mise au jour en 2001 contiendrait des cavaliers arvernes et les fosses à chevaux découvertes cette année les montures de guerriers issus de différentes tribus. *« Il nous faut plus de renseignements, il faut que l'étude des squelettes nous dise comment ont été tués ces hommes et ces chevaux,* souligne Christian Goudineau. *Nous sommes ici sur quelque chose dont plusieurs de mes collègues européens estiment qu'il s'agit d'un événement dans l'archéologie du monde celtique. Mais, si l'analyse en laboratoire ne nous donne pas ces réponses, nous resterons dans l'imaginaire et la fantaisie. »*

P. B.

Les algues toxiques étendent la durée de leur présence sur les côtes françaises

Trois espèces perturbent pêche et ramassage

BREST
de notre correspondant

L'algue dinophysis, qui produit des toxines diarrhéiques – responsabilité mise en évidence en 1983 —, s'invite depuis des années au printemps et en été dans les eaux côtières de la Manche et de l'Atlantique et, de façon plus variable, en Méditerranée. Pourtant, à la mi-octobre, ce qui est rare, la pêche et le ramassage de coquillages étaient encore interdits dans certains secteurs du Finistère sud. Depuis le mois de mai, en baie de Douarnenez, les pêcheurs professionnels de tellines, des petits mollusques bivalves, n'ont donc pu exercer leur activité et protestent. Dans le Morbihan et en Loire-Atlantique, épargnés par la contamination du dinophysis cet été, l'alerte a été donnée, car l'algue toxique est apparue en septembre, ce qui est nouveau.

Pour expliquer cette présence tardive, on évoque des conditions climatiques et hydrologiques, mais le cycle de cette algue et son développement restent mal connus. Elle ne se cultive pas non plus en laboratoire, à la différence de deux autres, moins sympathiques encore, l'*Alexandrium* et le *Pseudo-nitzschia,* dont l'apparition a été constatée plus récemment. Ces deux-là produisent respectivement des toxines paralysantes et amnésiantes qui, dans des situations extrêmes, peuvent se révéler mortelles ou provoquer un coma.

« Il n'y a eu aucun cas d'intoxication en France, mais c'est notre frayeur », observe Catherine Belin, biologiste à l'Ifremer et coordonnatrice du Rephy (réseau de surveillance du phytoplancton et des phytotoxines), qui gère 60 points de prélèvement sur le littoral français durant l'année et peut en activer 200 en cas de besoin. Plusieurs espèces d'*Alexandrium* sont observées sur les côtes françaises, mais seules deux d'entre elles sont toxiques. Particularité : leurs cellules peuvent se tranformer en kystes, se réfugier l'hiver dans le sédiment et prospérer de nouveau à la belle saison. Bref, elles refleurissent...

La première observation d'une concentration élevée d'*Alexandrium minutum* associée à des toxines dans les coquillages date de 1988, en Bretagne nord. Pendant plusieurs années, les foyers toxiques ont été localisés dans les abers du Finistère nord, la baie de Morlaix et le secteur de la Rance, et l'Ifremer observait régulièrement la même algue sur une partie de la façade Atlantique, mais en faible quantité. Jusqu'en 2000, où une zone nouvelle est apparue en rade de Toulon. La souche était plus toxique, mais la concentration de toxines était nettement inférieure à celle observée en Bretagne.

L'observation de la seconde espèce toxique d'*Alexandrium*, la *tamarense-catenella*, date de novembre 1998, dans l'étang de Thau (Languedoc). Elle avait alors entraîné une interdiction de vente et de ramassage des coquillages.

Pour expliquer l'apparition de l'*Alexandrium* sur les côtes françaises, Catherine Belin émet des hypothèses. *« Les espèces,* dit-elle, *ont été vraisemblablement importées par des eaux de ballast de bateaux ou encore par des transferts de coquillages entre des pays. »* En revanche, elle ne se prononce pas sur l'origine de deux formes toxiques du *Pseudo-nitzschia*, dont des variétés inoffensives sont connues depuis longtemps sur le littoral français. Le *Pseudo-nitzschia pseudodelicatissima* et *P. multiseries* identifiés récemment pourraient être deux espèces nouvelles ou avoir échappé aux observations. Pour les reconnaître, il faut recourir au microscope électronique.

TOXINES AMNÉSIANTES

Ces espèces existent pour l'heure en quantité limitée par rapport à un seuil de sécurité sanitaire qui inclut une marge de précaution, mais la prolifération de l'une d'elles a entraîné tout de même au printemps 2000 la première interdiction de vente de coquillages, pour cause de toxines amnésiantes, en mer d'Iroise et dans la baie de Douarnenez. *« Et,* précise l'Ifremer, *en avril-mai 2002, le littoral de l'Hérault, celui du Gard et une partie des Bouches-du-Rhône ont été touchés. »*

Si les espèces d'algues toxiques paralysantes ou amnésiantes ont tendance à croître, leurs effets nocifs supposent une forte concentration, à la différence du classique dinophysis, qui parvient à ses fins plus modestement. *« On voit arriver leur développement »,* constate Catherine Belin, dont le réseau surveille, mais prévient aussi.

Ces trois types d'algues (dinophysis, *Alexandrium, Pseudo-nitzschia*) dont la présence est observée de façon croissante en Europe et dans le monde sont actuellement les trois seuls maux du littoral français. En 1987, sur la Côte est des Etats-Unis, une neurotoxine produite par un organisme, le *Pfiesteria,* avait provoqué trois décès à Chasepeake Bay. La Chine connaît elle- même chaque année son lot d'intoxications mortelles provoquées par des coquillages infectés.

Vincent Durupt

Les glaces du Kilimandjaro fondent à grande vitesse sous l'effet du réchauffement climatique

Elles devraient avoir complètement disparu entre 2015 et 2020

LES NEIGES du Kilimandjaro sont en train de fondre à grande vitesse sous l'effet du réchauffement climatique. Après avoir perdu 17 mètres d'épaisseur depuis 1962, soit 50 cm par an, les glaciers de ce sommet tanzanien qui culmine à 5 895 mètres devraient avoir complètement disparu entre 2015 et 2020. C'est l'un des résultats obtenus par une équipe internationale qui a séjourné pendant un mois, en 2000, sur le plus haut sommet de l'Afrique, au prix d'efforts considérables.

Dirigée par Lonnie Thomson, professeur de géologie à l'université de l'Ohio, l'équipe a prélevé six carottes de glace qui, analysées, viennent de fournir de précieuses informations sur 11 700 ans d'histoire du climat africain. Les glaces piègent en effet des bulles d'air dont la composition fluctue en fonction des conditions météorologiques. Les chercheurs expliquent dans la revue *Science* du 18 octobre que la région a connu deux grandes phases climatiques : l'une, chaude et plus humide, entre 11 000 et 4 000 ans, suivie d'une période plus sèche et plus fraîche qui dure encore aujourd'hui. Les scientifiques ont également détecté trois sécheresses catastrophiques : il y a 8 300 ans, 5 200 ans et 4 000 ans.

Pendant la période humide, le niveau des lacs de la région était supérieur de cent mètres à celui qui existe actuellement, et dans la zone subsaharienne, l'expansion lacustre était massive. *« Le lac Tchad couvrait une superficie de 330 000 à 438 000 km², comparable à celle de la mer Caspienne aujourd'hui »,* ajoutent les scientifiques. Il tombait environ 650 mm d'eau par an sur le bassin du lac Tchad – contre 350 mm aujourd'hui – et les précipitations sur le bassin de Ziway-Shala en Ethiopie étaient supérieures de 47 %.

UNE SÉCHERESSE MARQUÉE

A partir de 4 000 ans, le climat a commencé à changer, et cette période a connu une sécheresse si marquée qu'*« elle a vraisemblablement provoqué l'effondrement de plusieurs civilisations ».* Un fait attesté par la présence d'une grande quantité de poussières dans les carottes. Cette sécheresse a touché d'autres régions de la planète, puisque l'on retrouve de grandes quantités de poussières dans les échantillons de glace prélevés sur le Huascaràn, le plus haut sommet des Andes péruviennes (6 768 m), et datés de – 4 300 ans.

« Ces données confirment ce que l'on savait déjà grâce à l'étude des données lacustres, géologiques et archéologiques. Mais elles sont très intéressantes, car c'est la première fois qu'on prélève et qu'on analyse des carottes de glace en Afrique. Et c'est sans doute la dernière », confirme Françoise Gasse, directeur de recherche au CNRS, au Centre européen de recherche et d'enseignement en géosciences de l'environnement (Cerege) à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), qui signe un commentaire dans le même numéro de *Science. « Toutes ces informations traduisent de toute évidence des changements climatiques considérables et abrupts en Afrique. »* Variations dues, pour une bonne part, à la position de la Terre par rapport au Soleil pendant cette période.

Christiane Galus

■ **ESPACE : l'astronaute belge Franck De Winne** et ses coéquipiers russes Serguei Zaliotine et Iouri Lontchakov devaient s'amarrer à la station spatiale internationale, vendredi 1er novembre, pour une mission-taxi de dix jours. Les trois hommes, partis de Baïkonour (Kazakhstan) mercredi 30 octobre, à bord d'une capsule Soyouz-TMA de nouvelle génération, reviendront sur Terre le 10 novembre avec l'actuel vaisseau de secours.

Lyon n'a pas su gérer sa rencontre avec l'Ajax Amsterdam

Football • Battus (0-2) au terme d'un match qu'ils n'ont pas su aborder, les Lyonnais devront s'imposer dans quinze jours chez les Norvégiens de Rosenborg pour franchir le premier tour de la Ligue des champions

LYON
de notre envoyé spécial

L'avenir de Lyon en Ligue des champions s'est soudainement assombri, mercredi 30 octobre, sur la pelouse du stade de Gerland. Battu (0-2) par l'Ajax Amsterdam, l'Olympique lyonnais a laissé filer une chance de se qualifier pour la deuxième phase de la compétition européenne, l'un des objectifs majeurs de sa saison. Si rien n'est encore perdu, les hommes de Paul Le Guen se sont sérieusement compliqué la tâche. Il leur faudra s'imposer mardi 12 novembre en Norvège, face à Rosenborg, un club qui ne jouera plus que pour l'honneur après sa défaite dans l'autre match du groupe D, devant l'Inter Milan (3-0). S'il n'y parvient pas, l'OL devra se contenter d'une place en Coupe de l'UEFA et verra filer les 12 millions d'euros promis aux qualifiés pour le deuxième tour de la plus lucrative des Coupes d'Europe.

Il va sans dire que ce manque à gagner porterait un rude coup aux finances de l'OL. L'image du champion de France en serait également écornée. Pour un club qui a rejoint cette année le G14, le groupement réunissant les dix-huit clubs les plus puissants d'Europe, l'échec serait de taille. Jean-Michel Aulas, président de l'OL, s'est fixé comme objectif d'installer son club parmi les grands d'Europe dans les quatre années à venir.Dans son groupe, considéré comme l'un des plus ardus de la Ligue des champions, Lyon a prouvé sur le terrain qu'il était à la hauteur de ses ambitions en écrasant Rosenborg (5-0) au match aller, puis en s'imposant à Milan contre l'Inter (1-2) ou en revenant au score toujours face à l'Inter (3-3), mardi 22 octobre. Au résultat, il a souvent ajouté la manière, proposant un jeu vif et tourné vers l'offensive. Alors que s'est-il passé face à l'Ajax d'Amsterdam, un club sur lequel il avait déjà buté au match aller (2-1), en septembre ? Plusieurs enseignements peuvent être tirés de cette deuxième défaite.

S'il veut devenir un club reconnu et craint au niveau européen, l'OL doit d'abord améliorer la gestion de certains matches, notamment de ceux qui ne semblent pas forcément présenter l'enjeu le plus important. A la fin de poules qualificatives, il est fréquent de disputer, comme ce fut le cas mercredi contre l'Ajax, des rencontres *« qu'il vaut mieux gagner mais où le match nul peut suffire »*. La manière de les aborder est souvent délicate : faut-il attaquer, se replier en défense, procéder par contres ?

Pour ne pas avoir su par quel bout prendre son match face à l'Ajax, Lyon a été puni, et ce dès la 7e minute, par un but du Sud-Africain Steven Pienaar. Les alertes sérieuses devant le but de Gregory Coupet, avant même cette rapide ouverture du score, n'avaient pas manqué. *« Notre début de match a été particulièrement mauvais,* a déploré Paul Le Guen, l'entraîneur. *Nous avons beaucoup trop subi le jeu de nos adversaires jusqu'au premier but. J'ai même l'impression que nous l'avons attendu avant de commencer à gagner nos duels. »* Sans cette mauvaise entame, l'OL n'aurait pas eu à courir en vain derrière le score pendant toute la rencontre.

Le deuxième enseignement que Lyon pourra retenir de ce match est que dominer n'est pas gagner. Les statistiques de la rencontre plaident largement en faveur des champions de France. Sonny Anderson et ses partenaires ont tiré dix-sept fois au but (contre cinq tirs pour les Néerlandais) et ils ont eu le ballon en leur possession 64 % du temps. Mais cela n'a pas suffi. Malgré leur supériorité numérique (le Néerlandais Christian Chivu a été expulsé à la 62e minute pour une faute sur Tony Vairelles), il a toujours manqué aux Lyonnais une accélération, un dribble ou une passe qui leur aurait permis de faire la différence et de s'épargner bien des soucis.

Lyon devra aussi revoir ses schémas tactiques. Car, malgré un Vikash Dhorasoo survolté, mais occupant une position davantage en retrait que lors des précédents matches, le milieu de terrain lyonnais a semblé moins inspiré que face à l'Inter ou à Rosenborg. *« Nous avons persisté à passer dans l'axe, alors qu'il aurait fallu déployer le jeu sur les ailes »*, a regretté Paul Le Guen.

Le secteur défensif, hésitant dans ses relances et ses interventions, a montré quelques maladresses. Match après match, il apparaît comme le talon d'Achille des Rhodaniens. Le but de Rafael Van der Waart, dans les arrêts de jeu, est le cinquième encaissé par l'OL au cours des deux derniers matches de Ligue des champions. Et sans la vigilance de Gregory Coupet, notamment en début de rencontre, l'addition aurait pu être plus lourde. On retiendra aussi que l'absence du Malien Mahamadou Diarra, révélation du début de saison et victime d'une crise de paludisme, a pesé dans l'organisation des joueurs locaux.

A l'avenir, Lyon devra aussi apprendre à accepter les décisions arbitrales litigieuses. Le ballon propulsé de la tête par Sonny Anderson à la 43e minute a-t-il entièrement franchi la ligne de but néerlandaise avant d'être dégagé par Christian Chivu ? *« Tout le monde a vu que le but était valable. C'est d'autant plus rageant,* s'est emporté Jean-Michel Aulas. *Les gens de la télévision ont mesuré que le ballon avait franchi la ligne de cinquante centimètres. On accepte le verdict, mais nous en avons gros sur le cœur, car l'équipe avait fait ce qu'il fallait pour égaliser. Ce soir, l'OL paie cash une très grosse erreur d'arbitrage. L'arbitre-assistant était effondré. Il pleurait lorsque je suis allé le voir. Est-ce suffisant ? Non. Nous avons tenté de maîtriser nos émotions et d'être correct, car c'est la seule solution, mais, ce soir, c'est dur à avaler. »*

Pierre Lepidi

PATRICKGARDIN/AP

Face à un Ajax Amsterdam opportuniste et réaliste, la défense lyonnaise a montré une nouvelle fois ses limites. Les Lyonnais Jérémie Bréchet et Edmilson (à droite) tentent ici de s'interposer devant Ahmed Mido, l'attaquant égyptien de l'Ajax.

« On accepte le verdict, mais nous en avons gros sur le cœur »

JEAN-MICHEL AULAS

LYON-AJAX AMSTERDAM 0-2

Ligue des champions,
1re phase - Groupe D - 5e journée
• Stade de Gerland
• Beau temps • 38 134 spectateurs
Arbitre : M. Vassaras (Gre)

BUTS

AJAX AMSTERDAM :
Pienaar (7e), Van der Vaart (90e+3)

AVERTISSEMENTS

AJAX AMSTERDAM : De Jong (36e), Sikora (44e), Pienaar (49e), Ibrahimovic (75e), Van der Vaart (80e), Didulica (90e+4)

EXPULSION

AJAX AMSTERDAM : Chivu (62e)

LES ÉQUIPES

- **LYON (entraîneur : Le Guen) :** Coupet • Mueller, Edmilson, Caçapa, Brechet • Dhorasoo, Juninho, Violeau (Vairelles, 60e), Carrière (Luyindula, 79e) • Anderson, Govou.
- **AJAX AMSTERDAM (entraîneur : R. Koeman) :** Didulica • Trabelsi, Bergdolmo, Chivu, Maxwell • Galasek, Pienaar, De Jong, Sikora (Yakubu, 65e) • Mido (Van der Vaart, 56e), Ibrahimovic (Van der Meyde, 76e).

L'AJ Auxerre quitte la Ligue des champions, le Real battu mais qualifié

L'AJ AUXERRE a vécu une triste soirée, mercredi 30 octobre, à Eindhoven, s'inclinant 3-0 face au PSV au terme d'une rencontre marquée par les exclusions des internationaux français Philippe Mexès (26e) et Olivier Kapo (51e) et l'élimination du club bourguignon de la Ligue des champions. Les hommes de Guy Roux, désormais derniers du groupe A, sont mathématiquement éliminés, le résultat du match Borussia Dortmund-Arsenal (2-1) qualifiant ces deux équipes pour la deuxième phase de la compétition européenne. Auxerre et le PSV se disputeront à distance la troisième place du groupe, synonyme de repêchage en Coupe de l'UEFA, à l'occasion de la dernière journée de la première phase, mardi 12 novembre, au cours de laquelle les Bourguignons recevront le Borussia Dortmund.

La rencontre de mardi soir a tardé à s'enflammer, les deux formations étant visiblement freinées par la peur de mal faire. Déjà peu à l'aise devant un adversaire leur laissant peu d'espaces, les Auxerrois se compliquaient la tâche à la 26e minute, quand Philippe Mexès écopait d'un second carton jaune, sévère, pour une obstruction sur Arjen Robben. Désorganisés en défense centrale, les Bourguignons encaissaient un premier but à la 34e minute, Arnold Bruggink, isolé aux six mètres, ne laissant aucune chance à Fabien Cool.

Privés pour ce match de leur meneur de jeu finlandais Teemu Tainio, blessé, les Auxerrois subissaient sans donner l'impression de pouvoir réagir. Le PSV en profitait pour doubler la mise dès la reprise (48e) au terme d'une action conclue par Dennis Rommedhal. Le match tournait définitivement au cauchemar pour l'AJA après une nouvelle exclusion, celle d'Olivier Kapo, coupable d'un mauvais geste à la 51e minute. Quelques minutes plus tard, Arjen Robben aggravait le score.

La soirée a également été marquée par les défaites à domicile de Liverpool devant Valence (0-1) et surtout du Real Madrid – qualifié malgré cela pour la deuxième phase – face à l'AS Rome (0-1). Les Romains ont pris leur revanche sur le match aller, qui les avait vus se faire humilier devant leur public par les Madrilènes (0-3). Déjà tenu en échec chez lui par l'AEK Athènes, lors de la précédente journée de Ligue des champions, et par la modeste équipe de Villarreal, le week-end dernier en championnat d'Espagne, le Real traverse une période difficile. Pour ne rien arranger, Zinedine Zidane a quitté le terrain à la 78e minute, face à la Roma. Selon le service médical du Real, il souffre d'un hématome à la cuisse gauche. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

LIGUE DES CHAMPIONS

1re phase, 5e journée
Groupe A :
PSV Eindhoven (Hol)-Auxerre 3-0
Borussia Dortmund (All)-Arsenal (Ang) 2-1
Déjà joués : Auxerre-PSV Eindhoven 0-0 ; Arsenal-Borussia Dortmund 2-0 ; Borussia Dortmund-Auxerre, 2-1 ; PSV Eindhoven-Arsenal 0-4 ; Auxerre-Arsenal 0-1 ; PSV Eindhoven-Borussia Dortmund 1-3 ; Arsenal-Auxerre-1-2 ; Borussia Dortmund-PSV Eindhoven 1-1.
Classement : 1. Borussia Dortmund, 10 pts (qualifié) ; 2. Arsenal, 9 ; 3. PSV Eindhoven, 5 ; 4. Auxerre, 4.

Groupe B :
Liverpool (Ang)- Valence (Esp) 0-1
Spartak Moscou (Rus)-FC Bâle (Sui) repoussé au 5 novembre.
Déjà joués : Valence-Liverpool 2-0 ; FC Bâle-Spartak Moscou 2-0 ; Spartak Moscou-Valence 0-3 ; Liverpool-Bâle 1-1 ; Liverpool-Spartak Moscou 5-0 ;Valence-FC Bâle 6-2 ; Spartak Moscou-Liverpool 1-3 ; Bâle-Valence 2-2.
Classement : 1. Valence, 13 pts (qualifié) ; 2. Liverpool, 7 ; 3. FC Bâle, 5 ; 4. Spartak Moscou, 0.
Groupe C :
AEK Athènes (Gre)-Genk (Bel) 1-1 ;
Real Madrid (Esp)-AS Rome (Ita) 0-1 ;
Déjà joués : Genk-AEK Athène s0-0 ;
AS Rome-Real Madrid 0-3 ; Real Madrid-Genk 6-0 ; AEK Athène-AS Rome 0-0 ;
AEK Athènes-Real Madrid 3-3 ; Genk-AS Rome 0-1 ; Real Madrid-AEK Athènes 2-2 ;
AS Rome-Genk 0-0.
Classement : 1. Real Madrid, 8 pts (qualifié) ; 2. AS Rome, 8 ; 3. AEK Athènes, 5 ; 4. Genk, 3.
Groupe D :
Lyon (Fra)-Ajax Amsterdam (P-B) 0-2 ;
Inter Milan (Ita)-Rosenborg (Nor) 3-0 ;
Déjà joués : Rosenborg-Inter Milan 2-2 ; Ajax Amsterdam-Lyon 2-1 ; Lyon-Rosenborg 5-0 ; Inter Milan-Ajax Amsterdam 1-0 ; Inter Milan-Lyon 1-2 ; Rosenborg-Ajax Amsterdam 0-0 ; Lyon-Inter Milan 3-3 ; Ajax Amsterdam-Rosenborg 1-1.
Classement : 1. Inter Milan, 8 pts ; 2. Ajax Amsterdam, 8 ; 3. Lyon, 7 ; 4. Rosenborg, 3.
Au terme des six journées, les deux premiers de chaque poule sont qualifiés pour la deuxième phase de la Ligue des champions, le troisième est reversé en Coupe de l'UEFA.

Sébastien Grosjean et Nicolas Escudé se sont imposés dans la douleur

Tennis • Les deux derniers Français encore en lice à Bercy ont respectivement écarté Kenneth Carlsen et Albert Costa

LA BALLE de match fut interminable, et avant même sa conclusion, le public du Palais omnisports de Paris-Bercy (POPB) partit dans une volumineuse bouffée de rire. Au bout de quelque vingt échanges, Kenneth Carlsen craqua. Sébastien Grosjean marqua un temps d'hésitation, puis se tourna vers les gradins et propulsa son poing à la manière d'un uppercut. Face au 1,91 m du Danois, le Français, qui entrait en lice, mercredi 30 octobre dans l'Open de Paris, pouvait exprimer son soulagement du haut de son 1,75 m. Ainsi qu'en témoignait le score (7-6 [7/2], 7-5), il venait d'empocher une victoire difficile et serrée.

Les milliers de spectateurs qui avaient suspendu leur souffle n'en attendaient pas tant pour exploser. C'est d'ailleurs à eux que le Marseillais rendit hommage en premier, remerciant le public de ce *« soutien déterminant »*. Un soutien qui n'a pas été superflu, vu l'opiniâtreté témoignée par Kenneth Carlsen, vainqueur du tournoi de Tokyo le 6 octobre. *« C'est un joueur pas facile à jouer et il a fait un bon match*, expliquait Sébastien Grosjean, tenant du titre à l'Open de Paris. *Le court était plus rapide qu'à Saint-Pétersbourg et je ressentais une fatigue générale. C'était un tour difficile. »*

Sa place de septième tête de série lui permettant d'intégrer le tournoi directement au deuxième tour, Sébastien Grosjean a pu gagner un jour supplémentaire de récupération après sa victoire, dimanche 27 octobre, au tournoi de Saint-Pétersbourg, où il a battu en finale, déjà sur un score serré (7-5, 6-4), le Russe Mikhaïl Youzhny. De plus en plus confiant dans son jeu, doté d'une capacité de résistance rare et d'un mental à toute épreuve, il emmène ses adversaires dans son propre espace où il finit, le plus souvent, par les noyer. Ces qualités-là ne lui ont jamais manqué, notamment dans la deuxième manche, lorsque le gaucher de Copenhague le mit sous la menace de deux balles de set.

« BELLE PARTIE, BELLE BAGARRE »

En cas d'échec, Sébastien Grosjean savait qu'il aurait dû disputer une troisième manche que sa condition physique ne lui aurait peut-être pas permis d'encaisser. *« Même si je perds le deuxième set, il y a encore un set derrière et ce n'est pas un désastre »*, affirmait-il pourtant après sa victoire, au terme d'un match durant lequel il commit plus de fautes directes (24 contre 23) que son adversaire.

Ce fut d'ailleurs une faute directe de Kenneth Carlsen, suivie d'un service gagnant et d'un ace, qui permit au Français de revenir à égalité (5-5) dans la deuxième manche. Ce coup au moral fut fatal à Kenneth Carlsen. Dans la foulée, Sébastien Grosjean lui prenait son service et concluait par un jeu blanc. Jeudi 31, en huitième de finale, il sera confronté à l'Espagnol Carlos Moya.

« Belle partie, belle bagarre, je suis content d'avoir gagné » : Nicolas Escudé parle comme il joue au tennis. De manière incisive et précise. Il a tout de même fallu une heure et quarante-cinq minutes à l'as du service-volée pour se défaire d'Albert Costa (6-1, 3-6, 6-3), dernier vainqueur de Roland-Garros, qu'il avait déjà battu en trois manches au premier tour du tournoi de Moscou. Alors qu'il avait expédié la première manche en vingt et une minutes en ne commettant que deux fautes directes, le Palois se laissait rattraper dans la deuxième.

Menacé par deux breaks en début de troisième manche, Nicolas Escudé parvenait à remettre la pression sur son adversaire. C'est le filet - auquel, à plusieurs reprise, il s'était heurté au set précédent, au point de lui asséner quelques coups de raquette vengeurs – qui devait sceller sa victoire : à 4-3 dans la dernière manche, sur le service de l'Espagnol, une balle du Français heurta encore le filet, mais retomba cette fois du côté de son adversaire. Du court aux gradins, une très grosse tension emplit la salle et il fallut à Nicolas Escudé trois balles de break pour finalement prendre le service d'Albert Costa sur un retour gagnant libérateur. Le plus gros était fait, et le dernier jeu fut conclu par un ace. Le Français doit rencontrer en huitième de finale le Britannique Tim Henman, tête de série n° 6, qui l'a battu cette saison à trois reprises, à Indian Wells, Hambourg et enfin à Bâle, la semaine dernière.

Jean-Jacques Larrochelle

Douzième défaite du Défi Areva

LE DÉFI AREVA S'EST INCLINÉ face au Team Dennis Conner, dans le cadre du deuxième Round Robin de la Coupe Louis-Vuitton, jeudi 30 octobre dans le golfe d'Hauraki (Nouvelle-Zélande). Le voilier américain barré par Ken Read l'a emporté d'une minute et douze secondes. Très serrée au début, la régate a tourné à l'avantage des Américains sur une bascule de vent. *FRA-69*, qui enregistre sa douzième défaite consécutive, n'a toujours pas marqué de point. La régate au cours de laquelle les Français et les Italiens de Mascalzone Latino se disputeront la huitième et dernière place qualificative pour la suite de la compétition est pour l'instant fixée à dimanche.

Rugby : la France présente son projet pour 2007

LA FRANCE a présenté, mercredi 30 octobre, son projet d'organisation de la Coupe du monde 2007. Celui-ci se distingue assez nettement du projet anglais, qui propose une Coupe du monde à deux niveaux. Le projet français prévoit un tournoi final rassemblant vingt équipes, près de cent nations s'affrontant au cours des qualifications. Bernard Lapasset, le président de la FFR, a insisté sur le choix des dates – 7 septembre au 20 octobre – en expliquant qu'elles représentent un juste milieu : les conditions climatiques seront encore estivales et le rugby n'entrera pas en concurrence médiatique avec d'autres sports. Les rencontres se dérouleraient dans les dix stades de la Coupe du monde de football 1998. L'attribution de la Coupe du monde 2007 devrait avoir lieu en avril 2003.

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL : Pau-Orthez a décroché une deuxième victoire en Euroligue messieurs**, mercredi 30 octobre à Pau, contre les Italiens de Fortitudo Bologne (76-71) à l'occasion de la 4e soirée de la compétition. Chez les dames, Gdynia a dominé Bourges (72-62) sur son parquet lors d'un match comptant pour la première journée de l'Euroligue (groupe B).

■ **RUGBY : Bernard Laporte, le sélectionneur national, a fait appel à trois nouveaux éléments** dans le groupe de 24 joueurs retenu, mercredi 30 octobre, en vue du test-match qui doit opposer le XV de France aux Sud-Africains le 9 novembre à Marseille : le demi de mêlée biarrot Dimitri Yachvili, le trois-quart aile toulousain Vincent Clerc et le talonneur agenais Jean-Baptiste Rué.
Arrières : Nicolas Brusque (Pau), Clément Poitrenaud (Stade Toulousain), David Bory (Montferrand), Cédric Heymans (Stade Toulousain), Vincent Clerc (Stade Toulousain), Damien Traille (Pau), Tony Marsh (Montferrand), Gérald Merceron (Montferrand), Dimitri Yachvili (Biarritz), Fabien Galthié (Stade Français, cap).
Avants : Pieter de Villiers (Stade Français), Jean-Jacques Crenca (Agen), Sylvain Marconnet (Stade Français), Raphaël Ibanez (Castres), Jean-Baptiste Rué (Agen), Olivier Brouzet (Montferrand), Fabien Pelous (Stade Toulousain), Thibault Privat (Béziers), Rémy Martin (Stade Français), Sébastien Chabal (Bourgoin), Serge Betsen (Biarritz), Olivier Magne (Montferrand), Imanol Harinordoquy (Pau).

■ **LOTO : résultats des tirages n°87** effectués mercredi 30 octobre. **Premier tirage** : 11, 17, 22, 26, 28, 47 ; complémentaire le 4. Rapports pour 6 numéros : 1 554 596 € ; 5 numéros et le complémentaire : 6 333,80 € ; 5 numéros : 780 € ; 4 numéros et le complémentaire : 35,40 € ; 4 numéros : 17,70 € ; 3 numéros et le complémentaire : 3,80 € ; 3 numéros : 1,90 €. **Second tirage** : 1, 5, 6, 20, 27, 42 ; complémentaire le 18. Rapports pour 6 numéros : 1 166 667 € ; 5 numéros et le complémentaire : 10 268,60 € ; 5 numéros : 722,80 € ; 4 numéros et le complémentaire : 34 € ; 4 numéros : 17 € ; 3 numéros et le complémentaire : 3,80 € ; 3 numéros : 1,90 €.

AUJOURD'HUI

Temps humide sur l'Ouest

VENDREDI 1ER NOVEMBRE

Lever du soleil à Paris : 7 h 39

Coucher du soleil à Paris : 17 h 29

De hautes pressions se maintiennent dans le sud de la France tandis qu'une dépression est située à l'ouest de l'Irlande. Une nouvelle perturbation abordera la Bretagne l'après-midi avec quelques pluies faibles.

Bretagne, pays de la Loire, Basse-Normandie. Le ciel deviendra très nuageux par l'ouest puis couvert l'après-midi avec quelques pluies. Le vent de sud-ouest soufflera à 60 km/h en rafales près des côtes. Il fera de 15 à 18 degrés l'après-midi.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.

Les nuages et les éclaircies alterneront le matin, puis le ciel deviendra très nuageux l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 15 à 17 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.

Après dissipation des brouillards locaux, les nuages et les belles éclaircies se partageront le ciel. Les températures maximales avoisineront 16 à 18 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.

Sur Poitou-Charentes, le ciel deviendra très nuageux l'après-midi.

Ailleurs, après dissipation des brouillards matinaux, le soleil sera généreux. Les températures maximales avoisineront 18 à 20 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Les brouillards matinaux se dissiperont lentement par endroits pour laisser place au soleil l'après-midi. Les températures maximales avoisineront 16 à 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.

En Corse, le ciel sera nuageux avec encore quelques orages locaux.

Ailleurs, le temps sera bien ensoleillé. Le thermomètre marquera 17 à 20 degrés l'après-midi.

01 NOV. 2002 PRÉVISIONS

*Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.*

FRANCE MÉTROPOLE

Ajaccio	10/19 P
Biarritz	10/19 N
Bordeaux	9/19 N
Bourges	9/16 N
Brest	12/17 P
Caen	11/15 P
Cherbourg	10/15 P
Clermont-F.	5/18 N
Dijon	6/17 S
Grenoble	2/17 S
Lille	9/15 N
Limoges	9/15 N
Lyon	7/17 S
Marseille	9/18 S
Nancy	8/17 N
Nantes	11/18 C
Nice	10/19 S
Paris	10/16 N
Pau	8/19 S
Perpignan	11/20 S
Rennes	11/18 P
St-Etienne	6/17 S
Strasbourg	8/17 S
Toulouse	9/18 S
Tours	9/16 N

FRANCE OUTRE-MER

Cayenne	22/31 P
Fort-de-Fr.	25/31 S
Nouméa	21/28 S
Papeete	25/31 S
Pointe-à-P.	24/31 P
St Denis Réu.	21/27 P

EUROPE

Amsterdam	3/13 C
Athènes	13/20 S
Barcelone	13/20 S
Belfast	9/14 P
Belgrade	6/15 N
Berlin	1/8 S
Berne	3/13 C
Bruxelles	9/14 C
Bucarest	1/11 N
Budapest	4/10 N
Copenhague	4/8 N
Dublin	11/15 P
Francfort	9/13 C
Genève	5/13 C
Helsinki	-4/3 *
Istanbul	12/17 N
Kiev	-2/6 N
Lisbonne	14/20 N
Liverpool	12/15 P
Londres	13/17 C
Luxembourg	9/11 C
Madrid	5/17 S
Milan	8/18 S
Moscou	-1/1 N
Munich	5/13 N
Naples	14/20 P
Oslo	-4/4 S
Palma de M.	13/22 S
Prague	3/11 S
Rome	16/20 P
Séville	10/23 S
Sofia	1/13 N
St-Pétersb.	-2/2 N
Stockholm	-2/4 N
Ténérife	20/25 C
Varsovie	4/7 N
Venise	10/18 S
Vienne	7/10 S

AMÉRIQUES

Brasilia	17/24 P
Buenos Aires	15/26 C
Caracas	26/31 P
Chicago	-3/3 S
Lima	18/23 S
Los Angeles	13/17 S
Mexico	13/16 P
Montréal	-4/3 P
New York	5/10 S
San Francisco	10/16 S
Santiago Ch.	12/23 S
Toronto	-2/3 P
Washingt. DC	2/11 S

AFRIQUE

Alger	13/20 P
Dakar	28/30 S
Kinshasa	22/28 P
Le Caire	18/26 S
Nairobi	16/25 S
Pretoria	15/24 S
Rabat	14/22 N
Tunis	16/23 P

ASIE-OCÉANIE

Bangkok	26/34 P
Beyrouth	18/25 S
Bombay	23/34 S
Djakarta	25/32 P
Dubaï	24/34 C
Hanoï	24/28 S
Hongkong	19/24 S
Jérusalem	12/22 S
New Delhi	18/30 S
Pékin	1/7 S
Séoul	2/8 S
Singapour	26/34 P
Sydney	17/23 S
Tokyo	15/17 P

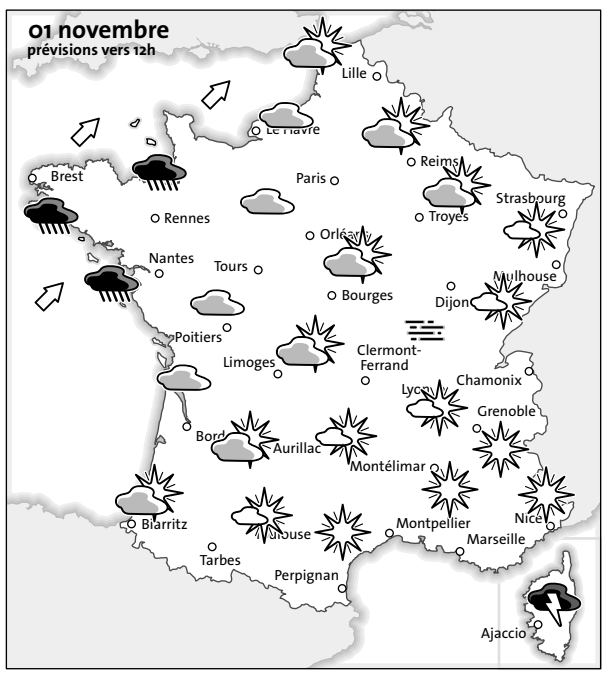

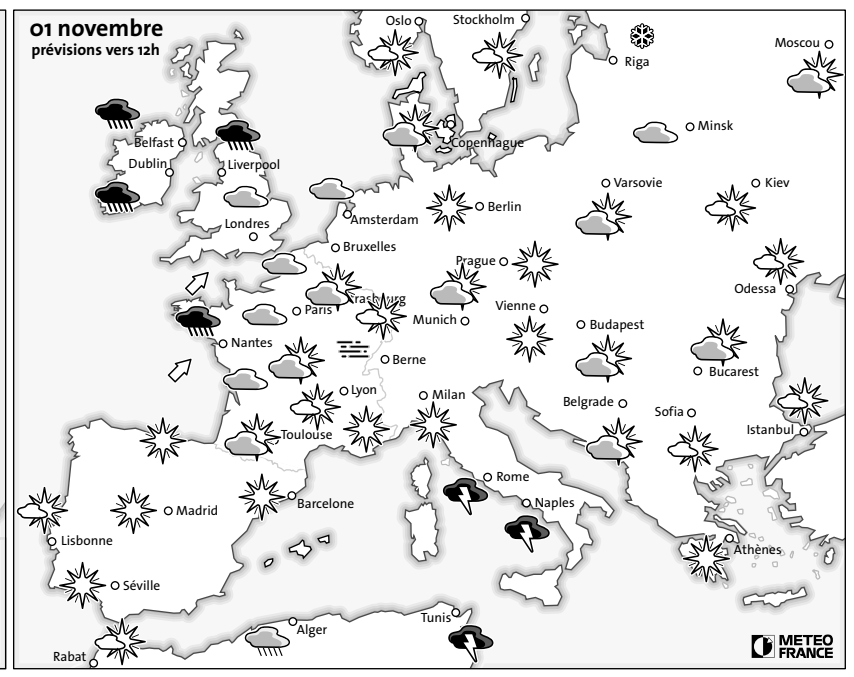

Soleil · Peu nuageux · Couvert · Brèves éclaircies · Averses · Pluie · Orage · Neige · Brouillard · Vent fort

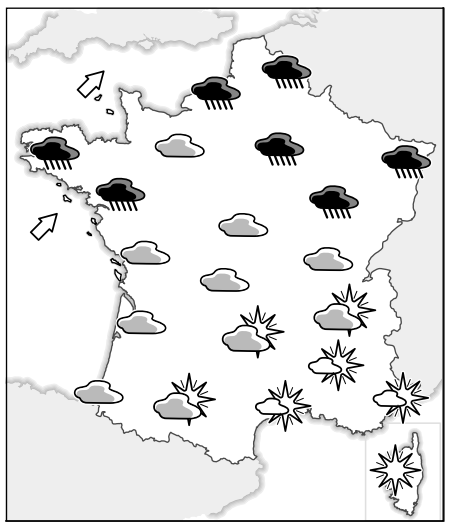

PRÉVISIONS POUR LE 2 NOVEMBRE

Tarif Evasion 30
Vous n'étiez pas habitués à de si petits prix.

Paris/Toulouse à 38 € ttc aller simple

AIR FRANCE

Tarif soumis à conditions, disponible uniquement en aller-retour.

Le 2 novembre
Au nord de la Loire le temps sera couvert et faiblement pluvieux. Sur le pourtour méditerranéen, le soleil sera généreux. Sur le reste de la moitié sud du pays, les nuages seront nombreux. Les températures resteront douces pour la saison.

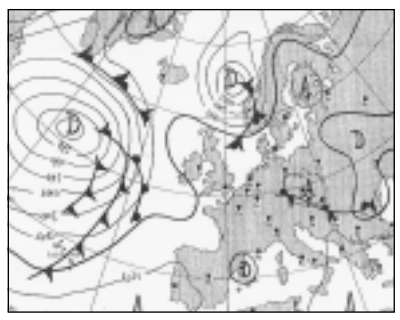

SITUATION LE 31 OCTOBRE À 0 HEURE TU

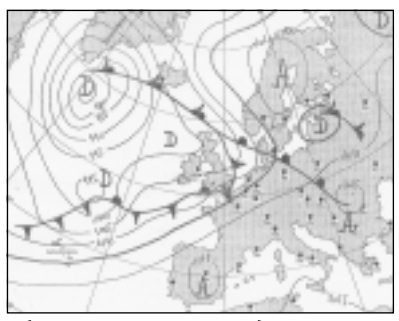

PRÉVISIONS POUR LE 2 NOVEMBRE À 0 HEURE TU

Des tapis kilims du Moyen-Orient

VENTES

Tous les jeudis datés vendredi, l'agenda du chineur

INTITULÉE « Voyage sur un kilim », une exposition organisée par la galerie Triff invite le public à la découverte des kilims, des tapis tissés à la manière des tapisseries dans tout le Moyen-Orient.

Fabriqués par des tribus rurales ou nomades, ils sont souvent leur unique forme de création artistique et témoignent de la spécificité du groupe. Chacun a sa propre technique de tissage, ses couleurs et ses motifs, transmis de génération en génération, dont certains remontent à la période néolithique (8000-1500 avant notre ère). Ils sont pour la plupart géométriques et abstraits, parfois naturalistes mais fortement stylisés. Tissés par les femmes, les kilims sont traditionnellement réservés à l'usage du groupe familial, ce qui a freiné longtemps leur commercialisation.

Répandus dans une aire géographique immense, qui va du Maroc à l'Inde, ces tapis déploient une grande diversité de couleurs et de décors. Autour de trente pièces de collection significatives des différentes régions, la galerie Triff a réuni des modèles réalisés entre 1900 et 1950, proposés entre 1 000 et 2 000 € et mesurent environ 170 × 115 cm. Ils sont indifféremment utilisés comme tentures ou comme tapis.

A la frontière de l'Asie et de l'Europe, l'ancienne région de la Thrace (aujourd'hui la Bulgarie) a fait partie de l'Empire ottoman. Autour de Kotel, dans le nord du pays, ont été tissés dans la première partie du XIXe siècle des kilims très fins, souvent offerts lors de mariages ou donnés aux mosquées et aux couvents chrétiens. L'un d'entre eux offre un décor divisé en neuf rectangles ornés chacun d'un « mirhab » sur fond bleu (motif en forme de niche que le fidèle place dans la direction de La Mecque pour ses prières), alors que deux lignes en zig-zag fendent le fond rouge du motif central (5 700 €).

En Turquie, l'Anatolie est considérée comme le berceau de cet art. Des découvertes archéologiques ont mis au jour des fresques datées entre 7000 et 6000 avant J.-C., où se retrouve le répertoire local des kilims. Sur un exemplaire du XVIIIe siècle, le décor géométrique disposé en bandes est animé par un jeu de couleurs aux nuances subtilement opposées (16 000 €).

La production perse est présente par un ensemble de « sofrehs », des kilims carrés de petite taille (de 1 m à 1,20 m de côté), servant à envelopper le pain à l'abri de la poussière (100 à 1 500 €).

Les sofrehs constituent le thème d'une autre exposition à l'Espace Chevalier du 22 novembre au 22 décembre. Soixante-dix exemplaires d'époques et de régions différentes montrent la variété de ces textiles dont les dimensions et le décor changent selon l'utilisation. Si les plus courants ont un rapport avec le pain, d'autres, de forme longue et étroite, servent de nappes, d'autres sont placés comme centre décoratif lors de réunions (300 à 2 600 €).

Catherine Bedel

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

● **Trouville (Calvados),** du jeudi 31 octobre au dimanche 3 novembre ; tél. : 02-33-36-83-98.

● **Dinard (Ille-et-Vilaine),** du jeudi 31 octobre au dimanche 3 novembre ; tél. : 02-98-44-97-36.

● **Le Touquet (Pas-de-Calais),** du jeudi 31 octobre au dimanche 3 novembre ; tél. : 02-21-06-72-00.

● **Collioure (Pyrénées-Orientales),** du jeudi 31 octobre au lundi 4 novembre ; tél. : 04-68-82-11-73.

● **Paris, boulevard Edgar-Quinet,** les jeudi 31 octobre et vendredi 1er novembre ; tél. : 01-45-89-32-07.

● **Semur-en-Auxois (Côte-d'Or),** du vendredi 1er novembre au dimanche 3 novembre ; tél. : 03-80-97-02-93.

● **La Teste-de-Buch (Gironde),** du vendredi 1er novembre au dimanche 3 novembre ; tél. : 05-56-54-76-36.

● **Eyguières (Bouches-du-Rhône),** du vendredi 1er novembre au dimanche 3 novembre ; tél. : 04-90-59-95-20.

● **Rennes (Ille-et-Vilaine),** du vendredi 1er novembre au dimanche 3 novembre ; tél. : 02-43-86-66-25.

● **Cabourg (Calvados),** du vendredi 1er novembre au dimanche 3 novembre ; tél. : 02-31-23-86-69

COLLECTIONS

● **Lattes (Hérault),** minéraux et fossiles, du vendredi 1er novembre au dimanche 3 novembre ; tél. : 04-67-50-66-36.

● **Tannay (Nièvre),** livres, cartes postales, vendredi 1er novembre ; tél. : 03-86-34-24-88.

● **Bavay (Nord),** armes, vendredi 1er novembre ; tél. : 03-27-39-82-29.

★ Galerie Triff, 35, rue Jacob, 75006 Paris ; tél. : 01-42-60-22-60. Jusqu'au 25 novembre ; du mardi au samedi de 10 h 30 à 19 heures, le lundi de 14 h 30 à 19 heures.
Espace Chevalier, viaduc des Arts, 1, avenue Daumesnil, 75012 Paris ; tél. : 01-43-07-87-52. Du 22 novembre au 22 décembre, du mardi au samedi, de 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 h 30. Ouvert les dimanches 8, 15 et 22 décembre, de 14 heures à 18 h 30.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 260

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr

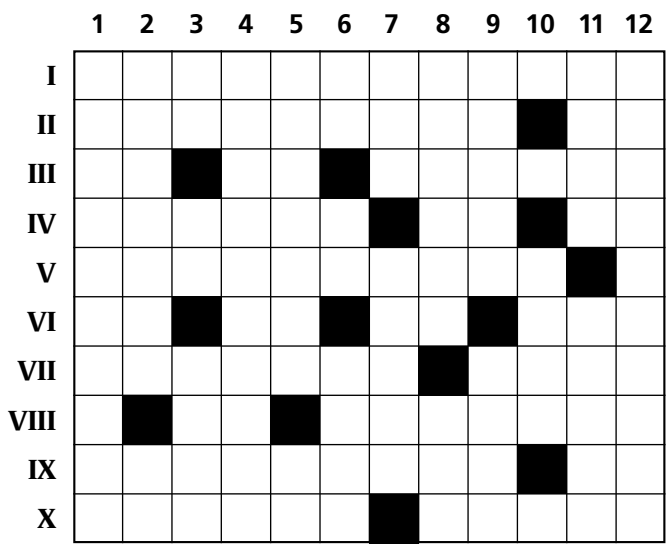

HORIZONTALEMENT

I. Réserve des surprises en période électorale ou au labo. - II. Jamais vue. Négation. - III. Spectacle nippon. Bien arrivé. Quand il n'y a pas de temps à perdre. - IV. Ne laisse pas le choix. Parcouru à contresens. Préposition. - V. Bien protégée. - VI. Bon à jeter. Patrie d'Abraham. Entrent en duel. En grains ou en poudre selon l'usage. - VII. A repris du service. Ne le cherchez pas plus tard. - VIII. Voyelles. Impudences ou imprudences. - IX. Chanteur des cours. Le matin à New York. - X. Bien là. Percée dans le temps.

VERTICALEMENT

1. Peinture ou photographie chez les Klein. - 2. Introduit votre nouvelle adresse. Un ancien. - 3. Conjonction. Lettre d'Espagne. Traîne à la Bastille. - 4. Résisteront en cas de coup de feu. - 5. Attrapera. Patron au jour le jour. - 6. Point de départ. Bien attrapé. Comblé ou pourri. - 7. Couplet du Moyen Age. Bon descendeur. - 8. Belle dans le maintien. Roulent en piste. - 9. Semblable. Homme ou bête. - 10. Couronnés en Suède et au Danemark. - 11. Morceau de livre. Bien sous tous rapports. - 12. Relent de l'histoire.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 259

Horizontalement

I. Immunisation. - II. Nô. Tope. Elf. - III. Virements. Fi. - IV. Et. Râ. Tâtais. - V. Neruda. Banco. - VI. Tu. Seurat. Ec. - VII. Art. St. Crise. - VIII. Ar. En. IV. - IX. Relégué. Camé. - X. Encadrements.

Verticalement

1. Inventaire. - 2. Moiteur. En. - 3. Talc. - 4. Utérus. Réa. - 5. Nomades. Gd. - 6. Ipé. Auteur. - 7. Sent. Née. - 8. Tabac. - 9. Testatrice. - 10. Il. An. Ivan. - 11. Offices. Mt. - 12. Isocèles.

L'ART EN QUESTION

N° 298

EN COLLABORATION AVEC LA Réunion des Musées Nationaux

L'art de vivre

LA TECHNIQUE de la lithographie est connue à Shanghaï depuis la fin des années 1870 ; elle a été introduite en Chine par les Occidentaux, qui seront également, quelques décennies plus tard, à l'origine de l'essor de la consommation de produits d'importation. Le graphisme des affiches qui accompagnent la diffusion de ces produits est très influencé successivement par les formes de l'art nouveau, puis par celles de l'art déco. Avec l'arrivée des communistes au pouvoir, en 1949, les affiches changent de fonction, elles ne vantent plus les mérites des cigarettes ou des chaussures à semelles de caoutchouc, mais ceux du nouveau régime.

Elles prônent le civisme et les devoirs du peuple, mettent en scène des travailleurs heureux de contribuer au développement du pays. La propagande se décline dans des campagnes d'information, d'éducation et de motivation des masses avant de se consacrer de manière quasi exclusive au culte du président Mao.

Ce n'est que depuis le milieu des années 1980, avec les prémices d'une ouverture de la Chine, qu'une nouvelle génération de graphistes retrouvera une relative marge de créativité.

Le Musée de la publicité, anciennement appelé Musée de l'affiche, qui accueille cette exposition d'affiches chinoises a ouvert en 1999 des salles d'expositions permanentes dues à l'architecte :

● Gae Aulenti ?
● Jean Nouvel ?
● Richard Peduzzi ?

Réponse dans *Le Monde* du 8 novembre.

D.R.

Ha Qiangwei, « Travaillez intensivement en promouvant le grand changement pour répandre le modèle de Dazhaï », décembre 1976. A Paris, au Musée de la publicité (Union centrale des arts décoratifs), à l'occasion de l'exposition « L'affiche chinoise. 1921-2001 », jusqu'au 12 janvier 2003.

Solution du jeu n° 297 paru dans *Le Monde* du 25 octobre.

Le peintre Lucian Freud (1922) est le petit-fils du célèbre psychiatre autrichien Sigmund Freud.

CARNET

DISPARITIONS

André De Toth

Le quatrième grand borgne de Hollywood

LE CINÉASTE américain André De Toth est mort dimanche 27 octobre, à Burbank (Californie), à l'âge de 96 ans. Né en Hongrie en 1906 dans une famille de hauts fonctionnaires de l'empire austro-hongrois, Endre von Toth, que son père aurait aimé voir épouser une carrière de hussard, affiche très jeune des velléités artistiques. Il a raconté dans ses Mémoires (*Fragments, Portraits de l'intérieur,* Actes Sud/Institut Lumière, 1998) comment il s'était initié aux insurrections poétiques dans les cafés de Budapest, et comment, avant de s'exiler aux Etats-Unis, de devenir un *« cow-boy à la manque »,* de se payer une Buick au pays du Rio Grande, il avait fait le grouillot sur les plateaux hongrois, était devenu *« le laquais d'Istvan Eiben »,* grand chef opérateur de l'Europe centrale des années 1930 qui lui trouve des boulots à Vienne, l'expédie à Londres rencontrer Alexandre Korda, dont il devient l'assistant de production.

Dans l'ombre, André De Toth aura été monteur, décorateur, scénariste, producteur délégué. Nombre de ses prestations ne sont pas créditées dans les génériques. Il a tâté du péplum *« merdique »* à Cinecittà, du James Bond dans le désert d'Israël. Il a touché à tout, au point qu'on l'avait surnommé *« Qui a fait quoi ? ».* Il avale un œil de mouton pendant le tournage de *Lawrence d'Arabie* afin de pactiser avec un cheik fournisseur de chameaux, assiste à la morsure d'une secrétaire de direction d'un studio par un lièvre saoulé au café noir, voit un jour l'épouse d'Harry Saltzman déshabillée par trois cygnes enivrés au Dom Pérignon. Il a réalisé les vues aériennes de *Superman,* tourné les séquences animales du *Livre de la jungle,* et déclaré, fin connaisseur, qu'il était *« beaucoup plus facile de travailler avec des animaux sauvages qu'avec certains acteurs imbus de leur personne ».*

En 1939, André De Toth signe cinq longs métrages en Hongrie et filme l'invasion allemande en Pologne. La guerre le propulse vers Hollywood. L'un de ses repaires favoris est le Little Hungary. C'est là, dans cette *« Mecque pour tous les expatriés »,* restaurant du Sunset Strip, que se retrouve la colonie hongroise : le morphinomane Peter Lorre, le tyran Michael Curtiz, les femmes ouragans à la Zsa Zsa Gabor, les coureurs de jupons, arnaqueurs, Korda brothers, et quelques princes à propos desquels court une blague assassine : *« Un Hongrois, c'est quelqu'un qui vous laisse passer devant lui dans une porte à tambour mais en ressort devant vous. »*

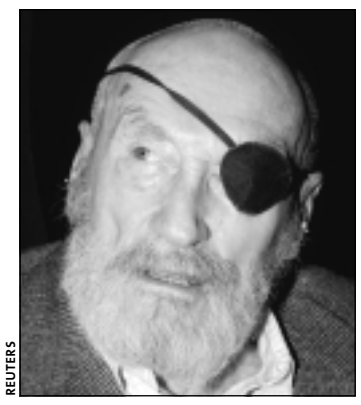
REUTERS

ALLURE DE VIEUX PIRATE

C'est Harry Cohn, patron de la Columbia, qui lui confie sa première réalisation américaine en 1943, *Passport to Suez.* Son deuxième film, *None Shall Escape,* est prémonitoire : il relate, plus de deux ans avant Nuremberg, le procès des criminels de guerre nazis par un tribunal international. Sa période la plus fructueuse aura lieu sous les auspices de la Warner, dans les années 1950. Il signe alors des westerns avec Kirk Douglas (*La Rivière de nos amours*), Robert Ryan (*La Chevauchée des bannis,* l'un de ses chefs-d'œuvre, épopée dans la neige), Randolph Scott (six films en étroite collaboration), ainsi que deux classiques du film noir (*Crime Wave*, avec Sterling Hayden, et *Pitfall,* avec Dick Powell). Sans oublier *Play Dirty,* l'un des films préférés de Martin Scorsese, pour lequel De Toth était *« un héros méconnu ».*

Au royaume du cinéma, section hâbleurs, baroudeurs, vieux crocodiles et chauds lapins, les borgnes étaient rois. Avec John Ford, Raoul Walsh et Fritz Lang, André De Toth était le quatrième grand borgne de Hollywood, et le seul d'entre eux à avoir réalisé un film en relief, *L'Homme au masque de cire,* avec Vincent Price. Lorsque son ami Bertrand Tavernier fut, récemment, opéré de la rétine, De Toth lui envoya son bandeau avec ces mots : *« Si tu perds un œil, tu ne verras plus la moitié des saloperies du monde. Ce qu'il y a de beau, tu pourras l'imaginer. »*

André De Toth avait une allure de vieux pirate et se vantait d'être l'un de ces *« fils de pute »* qui adoraient *« simplement faire des films ».* Il n'avait pas sa langue dans sa poche. Dans ses Mémoires, comme dans le livre d'entretiens avec Philippe Garnier (*Bon pied bon œil,* Actes Sud/Institut Lumière, 1993), avec une verve pétillante, il dépeint les nababs-dictateurs : Selznick habillé comme un clochard et orchestrant ses conférences en chaussettes, Jack Warner (dit *« Mâchoire de granit »*), avide lecteur de la Bible, portant bottes et éperons, et Harry Cohn avec des yeux qui forent comme un marteau piqueur. Fidèle à sa réputation d'Attila des Carpates, il a tenu tête à Frank Orsatti, un parrain qui *« tenait le lion de la Metro Goldwyn Mayer par la queue ».* Il aura croisé Leni Riefenstahl (que *« tout le monde snobe, sauf Disney »*), Raymond Chandler, qui boit du Coca et vend des Chevrolet, Gary Cooper, qui fait la sieste debout. Véronika Lake, l'une des épouses de cet homme à femmes, traîne *« un singe sur le dos »* : élégante expression pour signifier que la belle blonde n'était pas seulement droguée à la vodka. Ce grand professionnel était aussi modeste qu'intarissable conteur, chasseur de sensations.

Jean-Luc Douin

Alina Pienkowska

Membre de l'équipe fondatrice de Solidarité

MILITANTE de la première heure de ce qui allait devenir Solidarité, infirmière de son état, Alina Pienkowska est morte d'un cancer, à l'âge de 50 ans, dans un hôpital de Gdansk, jeudi 17 octobre.

Née le 12 janvier 1952, Alina Pienkowska, restée peu connue du monde extérieur, était pourtant, dès les années 1970, l'un des piliers de la petite équipe qui, défiant le système communiste, s'était mise en tête de lutter, à Gdansk, pour la liberté syndicale d'abord, la démocratie ensuite. C'est à cette époque qu'elle fit la connaissance de Lech Walesa, et surtout de Bogdan Borusewicz, membre du Comité de défense des ouvriers (KOR) et initiateur de la grève des chantiers navals en août 1980, qu'elle allait épouser peu après.

Alina Pienkowska était infirmière au chantier naval Lénine, et, à la mi-août 1980, avec deux autres femmes, elle joua un rôle déterminant pour dissuader les ouvriers de quitter le chantier qu'ils occupaient, après que le pouvoir eut fait quelques concessions matérielles. Membre ensuite de l'équipe fondatrice de Solidarité, Alina Pienkowska plongea dans la clandestinité après l'imposition de l'état de guerre par le général Jaruzelski, en décembre 1981. Après l'effondrement du régime, dix ans plus tard, elle fut élue au Sénat sur les listes de Solidarité, mais se contenta d'un rôle assez discret, rejoignant le parti de l'Union de la liberté et devenant en 1998 membre du conseil municipal de Gdansk. *« C'était une femme de grande classe, héroïque dans la lutte, quelqu'un sur qui on pouvait toujours compter »,* a déclaré l'ancien président Lech Walesa en apprenant sa mort.

Jan Krauze

■ **RAYMOND SAVIGNAC,** affichiste, est mort mercredi 30 octobre à son domicile de Trouville (Seine-Maritime), à l'âge de 95 ans *(lire page 30).*

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde *(www.lemonde.fr/carnet) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au* Journal officiel*, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.*

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 28-mardi 29 octobre est publié :

● **Mission temporaire :** un décret chargeant Françoise de Panafieu, députée (UMP) de Paris, d'une mission temporaire auprès de Christian Jacob, ministre délégué à la famille.

Au *Journal officiel* du mercredi 30 octobre sont publiés :

● **Commerce :** une loi modifiant certaines dispositions du code du commerce relatives aux mandats sociaux.

● **Accords internationaux :** une loi autorisant l'approbation de l'avenant à l'accord du 17 mars 1988, tel que modifié par l'avenant du 19 décembre 1991, entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République tunisienne en matière de séjour et de travail ; une loi autorisant l'approbation du troisième avenant à l'accord du 27 décembre 1968 entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République algérienne démocratique et populaire relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles et à son protocole annexe.

DOCUMENTS OFFICIELS

Le Sénat publie une proposition de loi relative à la sécurité des piscines.
www.senat.fr/dossierleg/ppo0-436.html

La Documentation française publie un rapport relatif au contrôle en cours de formation (10 propositions pour 2002).
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000534.shtml

La Documentation française publie un rapport relatif à la Banque centrale européenne.
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000556.shtml

La Documentation française publie un rapport relatif à la télévision numérique terrestre.
www.ladocumentationfrancaise.fr/brp/notices/024000551.shtml

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Xavier OLIVERA
et
Laetitia CLAVREUL
ont la joie d'annoncer la naissance de

Manolo,

le 15 octobre 2002.

85, rue Saint-Fargeau,
75020 Paris.

Anniversaires de naissance

– D'Auxerre, à Karlsruhe, en passant par le Morvan et un clin d'œil de Toulouse, tous ensemble, nous te souhaitons un doux anniversaire,

Pierre BONDEAU,

pour tes quatre-vingt-quatre ans.

Mariages

Mme et **M. Michel BORIE,**
Evry-sur-Seine,
Mme et **M. Jean LEGRAND,**
Vincennes,
sont heureux de faire part du mariage de

Karen et **Stéphan,**

le 30 septembre 2002,
et de la naissance de

Matthieu,

le 28 octobre 2002.

Karen, Stéphan et Matthieu Legrand,
7401 W. Washington Avenue - 2027,
Las Vegas NV 89128 (USA).

Décès

– Annick Goetz,
Adrien Goetz,
Cyrille et Elisabeth Goetz,
Marie et Julie,
Ainsi que toute leur famille,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

André GOETZ,

le 20 octobre 2002.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'abbatiale Saint-Etienne de Caen.

44, rue Ecuyère,
14000 Caen.
108, rue du Cherche-Midi,
75006 Paris.

– Mme Monique Huet,
son épouse,
Isabelle et Luc,
ses enfants,
La famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Christian HUET,
professeur honoraire
de l'Ecole des ponts-et-chaussées
de Paris,
professeur honoraire
de l'Ecole polytechnique fédérale
de Lausanne,

survenu le 29 octobre 2002.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, ce jeudi 31 octobre, à 17 heures.

CARNET DU MONDE
Fax : **01-42-17-21-36**
Téléphone :
01-42-17-39-80
01-42-17-38-42
01-42-17-29-96
e-mail:carnet@mondepub.fr

– M. Arnaud Poincaré,
son fils,
M. et Mme François Poincaré,
M. et Mme Alain Poincaré,
ses frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean POINCARÉ,
ancien élève de l'ENA,
promotion Nations unies 1949,
officier de la Légion d'honneur,

survenu le 26 octobre 2002.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Une messe sera dite à son intention le jeudi 7 novembre, à 19 h 15, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Résidence La Côte fleurie,
14800 Tourgéville.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Louisette Jeanne POISSONNET,

survenu le 21 septembre 2002, en son domicile, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Une messe sera célébrée le samedi 23 novembre, à 15 heures, en l'église Saint-François de Molitor, 27, rue Michel-Ange, Paris-16e.

De la part de
Gilberte Berdonneau-Poissonnet,
sa sœur,
Françoise Marçais,
Catherine Berdonneau,
ses nièces,
Vladimir et Etienne,
ses petits-neveux.

Remerciements

– Montiers. Levallois. Paris-18e. Meudon.

Joséphine et Alain Stern,
Frédéric et Yvette Fresson,
ses enfants,
Frédérique Ruchaud,
leur mère,
Annie Fouché,
sa sœur,

très touchés par les marques de sympathie témoignées lors du décès de

Bernard FRESSON,

vous expriment leurs sincères remerciements.

Anniversaires de décès

– Il y a dix ans, disparaissait

Zdenek Vladimir BALAS,
docteur en philosophie
et en économie politique.

La famille Balas.

– Il y a cinq ans disparaissait

René DIATKINE,
psychiatre et psychanalyste.

Il écrivait :

« Celui qui va mal
reste fasciné par l'horizon infini
de ses rêveries d'enfant.
Il devient statue,
sans plus savoir les raisons
de son immobilité.
C'est à nous de les retrouver
avec lui. »

Sa pensée de l'œuvre à accomplir reste toujours vivante.

Sa famille et ses amis.

– En mémoire de

Roland SCHWARTZ

et de ses parents,

Denise et **Pierre,**

musiques !

Le roi immortel des siècles ,
c'est la mort.
Pascal Quignard.

Pour saluer avec affection la mémoire de

Nane STERN,
29 octobre 1929-1er novembre 1998.

Lise Dunoyer.

Souvenir

– Cinq ans déjà. C'était hier.

Le 30 octobre 1997, l'homme passionné qu'était

Jacques DEROGY,
pionnier du journalisme
d'investigation et écrivain,

disparaissait.

Souvenons-nous.

Il était notre père. Notre ami. Nous nous aimions.

– Le 1er novembre 1987,

Vasso DEVETZI

nous quittait.

Il y a quinze ans.

Toutes celles et tous ceux qui, de par le monde, l'ont vraiment connue, l'ont entendue, ne peuvent l'oublier et la gardent, au meilleur de leur cœur, vivante et proche.

Conférences

Vendredi 1er novembre, 20 h 15 à 21 h 30.
« La méditation et la voie de l'immortalité ».

Dimanche 3 novembre, 17 h 30 à 19 h 30.
« La mort et les nécessaires métamorphoses de l'âme ».
Loge unie des théosophes,
11 *bis,* rue Kepler, Paris-16e.
Entrée libre et gratuite.
Tél. : 01-47-20-42-87.
www.theosophie.asso.fr

Séminaires

L'Institut des hautes études de l'Amérique latine (Iheal)
et **l'ambassade du Chili en France**
invitent au séminaire international
« Accord Chili-UE : un pas décisif pour la coopération et l'intégration birégionale »,
le 7 novembre 2002,
de 9 heures à 19 heures, à la Fondation des Etats-Unis de la Cité universitaire,
15, boulevard Jourdan, Paris-14e.
Tél. : 01-44-18-59-60.

Soutenances de thèse

– Soutenance de thèse d'Etat ès lettres et sciences humaines : **Pierre Bonniffet : « Structures sonores de l'humanisme en France.** De la *Délie*... (M. Scève, Lyon, 1544) au *Second Livre des Meslanges de Claude Le Jeune* (Paris, 1612) »,
à Paris IV-Sorbonne, amphi Milne-Edwards, le 9 novembre 2002, à 14 heures.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Le Monde
A LA TELEVISION ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10, 15 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 16 h 10

■

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

■

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

■

A la « une » du *Monde*
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 0 h 10 (heures de Paris)

■

La « une » du *Monde*
BFM
Du lundi au vendredi
à 13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
***LE MONDE*, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 €** (181,70 F) par mois par prélèvement automatique.

❑ M. ❑ Mme Prénom : ..... Nom : .....
Adresse : .....
Code postal : |_|_|_|_|_| Localité : .....
Offre valable jusqu'au 31/12/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 201MQPAN

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde.*

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : .....
Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

Organisme créancier : ***Société Editrice du Monde***
21 *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom .....
Prénom .....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*
.....
.....
N° .....rue .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville .....

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code Etablissement | Code Guichet | N°de compte | Clé RIB

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.
Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

"*Le Monde*" (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year "*Le Monde*" 21 *bis,* rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additionnal mailing offices, POSTMASTER : Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129 19 1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

L'artiste qui sut illustrer l'esprit des « trente glorieuses » à travers des centaines de publicités pour des marques comme Bic, Seb ou Citroën, est mort vendredi 30 octobre à Trouville (Seine-Maritime) à 94 ans, dernier acteur de l'âge d'or du graphisme d'auteur

Savignac, l'affichiste avec un grand A

À QUELQUES jours de ses 95 ans – il était né à Paris le 6 novembre 1907 –, Savignac a tiré sa révérence. Affichiste symbole de l'école française, il s'est éteint le 30 octobre à Trouville, non sans avoir fait l'an dernier à ses fidèles la surprise de venir à Paris lors de l'exposition qui lui était consacrée à la bibliothèque Forney. Mais ce Parigot à moustache et casquette parti sur la côte normande il y a vingt ans ne quittait plus guère la cité tranquille où il continuait de dessiner : pour la marque Citroën dans les années 1980, sa dernière grande commande commerciale, ou pour d'autres événements, comme les hommages qui lui sont rendus régulièrement. Le plus récent, rappelle son ami et notre collaborateur Desclozeaux, avait lieu, cet été, à Cognac. C'est donc un *Artiste* au tonneau qui clôt une abondante iconographie d'un geste de convivialité bien dans la ligne de cet observateur aigu et prolifique de son époque.

Car si l'affiche et la publicité sont les arts de la rue les plus populaires et ont contribué à l'éducation de l'œil et au partage des impressions, il n'était pas interdit, du temps de Savignac, d'en faire un art à part entière.

Les débuts sont difficiles. Fils d'Aveyronnais de la capitale, le garçon, qui rêvait d'être champion cycliste, sorti tôt du cours Lavoisier, apprend un peu de dessin. Il le pratique ici ou là, dans un studio de dessin animé, notamment. Mais il s'ennuie.

Dubo, Dubon, Dubonnet, ce n'est pas lui. Le petit bonhomme qui hante les couloirs du métro sur ce slogan au rythme haletant, on le doit à Cassandre, l'un des maîtres de Raymond Savignac qui, se présentant à son atelier, un jour de grande déprime, en 1933, a la chance d'en ressortir avec la commande d'un dépliant. Il obtient un travail régulier auprès du célèbre graphiste de l'entre-deux-guerres. Il entend, il apprend, il se forme. Mais Savignac fait d'abord du Cassandre : lignes nettes, cubisme élégant. Avant de quitter la France, en 1937, Cassandre place son protégé chez Draeger, l'imprimeur. A nouveau, l'ennui.

Savignac disait être né à 41 ans, de la vache Monsavon... L'histoire est avérée. Travaillant à partir de 1948 avec un autre graphiste, Villemot, il décide avec son ami d'exposer leurs projets dans une galerie de la rue des Beaux-Arts, et notamment ceux qui restent dans les cartons. La vache, rose, ironique et sereine, refusée par les publicitaires, est là. Le même publicitaire vient, la voit mieux, et passe commande. Début de l'aventure. Massin, le maquettiste qui édita en 1987 le *Savignac de A à Z* (Hoebeke, réédité en 2001), se souvient de cette image. « *Pour lui, une bonne affiche, c'était un scandale visuel. Elle devait surprendre, déranger les gens. Faire vendre. Aujourd'hui, on parle d'affiches culturelles, mais cette distinction n'existe pas. Le rôle de l'affiche est toujours le même, faire vendre un produit ou un musée, se faire remarquer.* »

BIBLIOTHÈQUE FORNEY

L'homme avec un grand H : affiche réalisée pour le Musée de l'homme, en 1981. Savignac a dessiné des centaines d'affiches, avec ce style si reconnaissable. Très tôt, il fait vivre les objets comme des personnages, créant des hybrides homme-outil, animal-produit, quitte à prendre la fonction pour l'image et vice versa.

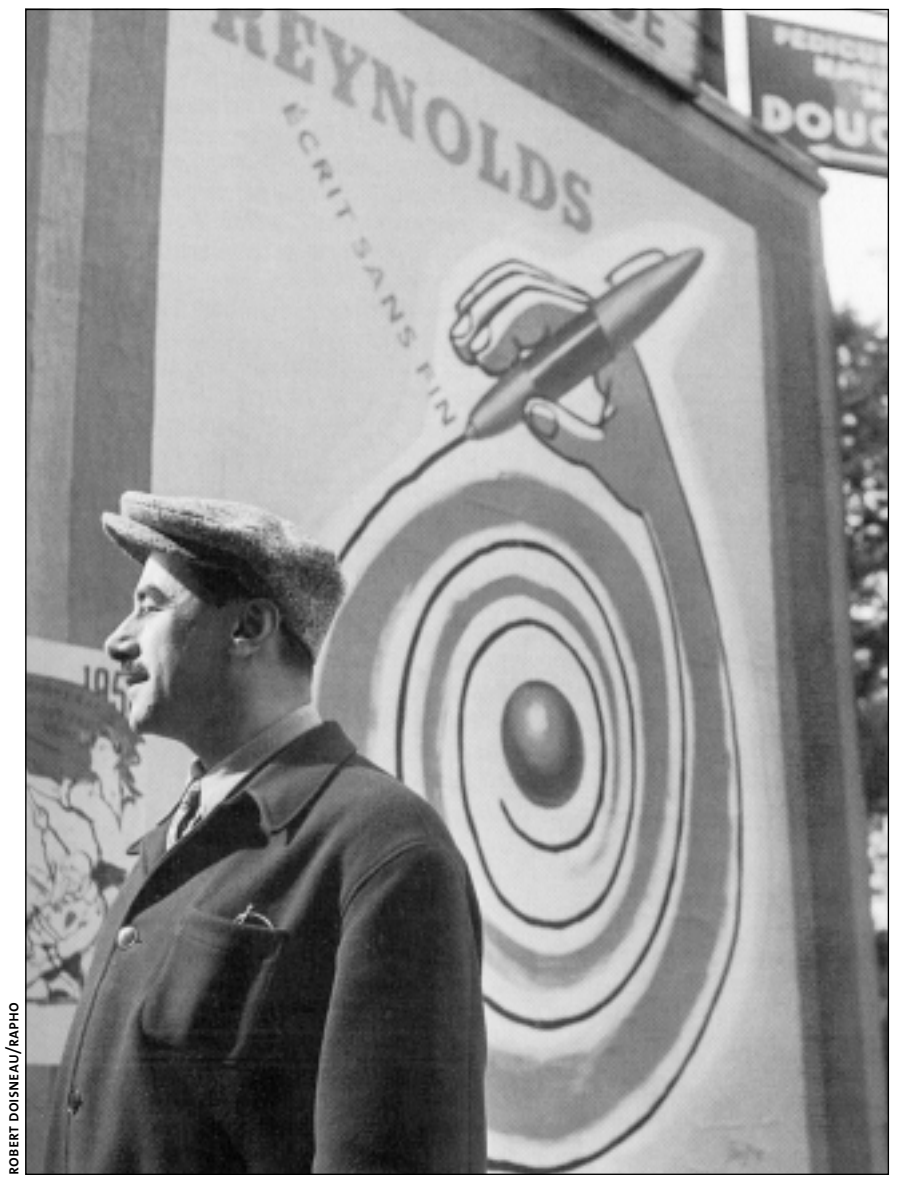

ROBERT DOISNEAU/RAPHO

Savignac photographié par Robert Doisneau, dans la rue, devant son affiche pour Reynolds, en 1950. C'est le début de sa célébrité et de sa collaboration avec de nombreuses marques : Dunlop, Bic, la Seita, Perrier, Air France... « J'enlève tout, il reste l'essentiel », disait l'artiste, qui privilégiait les rébus visuels drôles et percutants.

RACCOURCI GRAPHIQUE

Tout Savignac était déjà dans cette image, ce gag visuel, prenant, comme il disait, « *deux idées pour en faire une* », trouvant le raccourci graphique qui fait plus qu'un long discours. Déjà, apparaissait sa manière de peupler l'image, de faire vivre l'objet comme un personnage, quitte à créer des hybrides homme-outil, animal-produit, quitte à prendre la fonction pour l'usage, et vice versa, le tout dans un carnaval joyeux de chimères prêtes à transformer magiquement la vie quotidienne.

Ayant trouvé sa voie, l'humour graphique, qui le détache de l'ombre froide du grand Cassandre, il a un demi-siècle devant lui pour s'affirmer, très vite, devenir populaire et internationalement reconnu, ne jamais enseigner – « *Je continue d'apprendre* », disait-il –, et pourtant éduquer le regard de plusieurs générations qui se souviennent de tout. De ce flot de voitures qui traverse le crâne du pauvre bonhomme Aspro, des contorsions de la pointe Bic, acrobate de l'écriture, de la tête d'œuf du rasoir Bic (quinze ans de collaboration avec cette marque), des pneus Dunlop qui roulent tout seuls, du cou de la girafe aux drapeaux d'Air France, du bœuf rouge de Maggi trop content d'être coupé en deux et humant la marmite. Et encore, des Cocotte-Minute à toute vapeur, des lampes Mazda découpant la lumière, et de ces lecteurs qui ouvrent le journal comme on ouvre une fenêtre sur un jour nouveau, tout frais...

Rébus immédiatement intelligible, l'image de Savignac est dense : « *J'enlève tout, il reste l'essentiel.* » Plus que l'art et le dessin, « *c'est le cinéma qui m'inspire* », avouait Savignac. Chaplin et Buster Keaton bien sûr, mais aussi le mouvement, la vitesse. Ses images bougent, ses silhouettes se découpent, s'inclinent, se courbent. Jusqu'à cet homme-sandwich se déroulant pour inaugurer le Musée de l'affiche, fondé par Alain Weill.

LA MATÉRIALITÉ PAS SI JOYEUSE

Par l'usage des couleurs franches, fortes, contrastées, par un trait dynamique et un peu gras, jamais mièvre, Savignac donne le maximum d'énergie à sa composition. Même un personnage statique, le P'tit Jules de *La Guerre des boutons*, le film d'Yves Robert, environné d'une pluie de projectiles, est sur le point de s'animer.

Trois cent cinquante annonceurs lui feront confiance, il dessinera des centaines d'affiches. Il travaillera aussi pour l'édition, le spectacle, le cinéma. L'affiche la plus surprenante étant celle qui annonce *Lancelot du Lac,* de Robert Bresson, cavalier en armure perdant et sa vie et son sang, en rouge, blanc et noir : expressionniste.

Les humoristes aussi ont le droit d'être d'humeur sombre, mais ils le cachent mieux que les autres. Si Savignac compte autant dans l'histoire des arts visuels d'un siècle qui leur a fait la part belle, c'est parce que son œuvre accompagne étroitement ce qu'on a appelé depuis les « trente glorieuses ». Cette France s'ébrouant dans la pénurie de l'après-guerre, ces familles nombreuses s'équipant aux Arts ménagers, voyageant par le train et bientôt en avion, roulant voiture et peignant leurs logis de couleurs claires. Ce credo facile d'une matérialité joyeuse, les Savignac en dressent l'inventaire spontané.

Le versant moins optimiste du progrès n'est pas oublié. Lui-même en a fait l'expérience. La publicité a changé, il faut montrer les objets, les photographier, et le marketing a tout conquis. Dans les années 1970, s'adonnant pour lui-même à une série d'anti-affiches (avec l'appui de Robert Delpire), Savignac a noirci le tableau de l'époque avec la même verve qu'il avait mise à en accompagner les joies : ses villes enfumées, ses tours de Notre-Dame criant au secours dans un flot de voitures, ses usines à nuage toxique, ses familles chosifiées devant leur poste de télévision disent combien il n'était pas dupe. Salut l'artiste !

Michèle Champenois

Le siècle d'un graphiste

- **1907**. Naissance à Paris, le 6 novembre.
- **1922.** Quitte le cours Lavoisier. Emplois divers, notamment avec Robert Lortac sur l'animation.
- **1933-1937.** Travaille chez Cassandre.
- **1938.** Entre chez Draeger.
- **1939-1940.** Mobilisé.
- **1941.** Rencontre Robert Guérin et collabore au Consortium de la publicité.
- **1948-1949.** Présente avec Bernard Villemot la vache Monsavon, rue des Beaux-Arts.
- **1950-1955.** Affiches pour Cinzano, Air Wick, Tréca, Gitanes.
- **1960-1968.** Affiches pour la SNCF, Maggi, Aspro. Expositions à New York et Montréal.
- **1971.** « Défense d'afficher » à la galerie Delpire.
- **1979-1981.** S'installe à Trouville. Travaille pour Bic, le Secours populaire et Citroën.
- **1993.** Une salle lui est dédiée au Musée de Trouville.
- **1996.** Réalise l'affiche du Mondial de football à Saint-Denis. Rétrospective à Echirolles (Isère).
- **2001.** Rétrospective à la Bibliothèque Forney. Catalogue raisonné de son œuvre (diffusé par Paris-Bibliothèques).

VERBATIM

« Le dernier interdit de la publicité, c'est la subjectivité »

RAYMOND SAVIGNAC avait répondu aux questions de Jean-Louis Perrier (*Le Monde* du 23 avril 1996). Extraits.

« Ce qu'on appelle maintenant des affiches n'en sont plus. C'est le mur de l'insignifiance. Il y avait la réclame, avant que je débute, puis la déesse publicité, que nous avons vénérée. L'affiche, c'était la couleur, un art mural enchanteur. Les boulevards étaient un théâtre. *(...)* Quand je travaillais sur une marque, j'essayais de la mettre sur son trente et un. *(...)* Pourquoi aimer l'ellipse ? Parce que j'aimais les choses rapides. Les mots d'auteur, le burlesque au cinéma. L'affiche, c'est le gag transporté en image fixe.

Cassandre a été un des chocs de ma vie. Je l'ai rencontré sur un mur. Je suis allé le voir et je suis resté près de quatre ans avec lui. Je fumais ses mégots dans l'atelier. Il ne perdait pas de temps dans le spectacle ou l'anecdote. C'etait un visuel. En même temps, Cendrars écrivait des textes là-dessus. La machine était reine. On pensait qu'elle sauverait l'homme. Huxley n'avait pas écrit *Le Meilleur des mondes*. Ça a mis du temps à se déglinguer. Le jour où Cassandre a commencé à décomposer le mot Dubonnet, il nous a épatés. Je me suis dit : c'est ça qu'il faut faire pour que le produit soit acteur. *(...)*

J'avais le goût du raccourci, un sens du comique. Ça m'a guidé sur ma voie. C'est assez cérébral de faire une affiche. Je suis devenu une espèce de maniaque de la clarté. Et puis, un jour, curieusement, les gens ont cessé d'aimer la clarté. Ils ont feint d'aimer le non-dit. On le leur a tellement répété sur tous les tons !

Les jeunes graphistes vont à l'école comme tout le monde aujourd'hui. Ils sortent avec leur diplôme d'artisan. S'ils sont bons, ils deviennent directeurs artistiques, ils ne tracent plus un trait, ils ont raté leur vocation. L'interdit de la publicité, c'est la subjectivité. C'est le dernier interdit. Il faut l'objectivité. Avec les électeurs en ligne de mire. L'esprit a disparu. Si Chaplin et Keaton réapparaissaient, ils ne trouveraient pas de producteurs : on ne saurait pas quelle tranche d'âge ils touchent. *(...)*

J'ai eu une certaine chance. Je suis content comme un monument, content d'être indépendant. Cassandre avait raison de dire que les affichistes sont des télégraphistes, mais, tout de même, on donne aussi notre opinion. »

L'ORÉAL PUBLICITÉ / BEDOS, PARIS

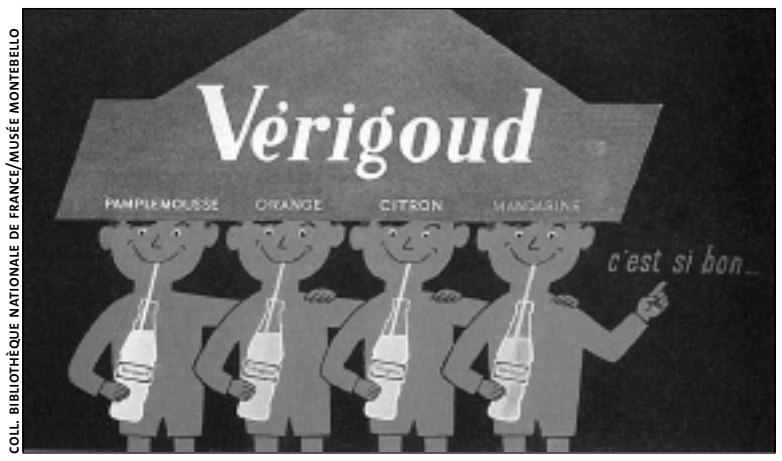

COLL. BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE/MUSÉE MONTEBELLO

A gauche, la fameuse vache Monsavon (1948/50), d'abord refusée par les publicistes, et qui finit par s'imposer par son humour et son évidence. Ci-contre à gauche, la marque de soda Vérigoud. A droite, une « anti-affiche », « L'Information ». En 1971, devant l'absence de commandes commerciales, Savignac réalisa de son propre chef des compositions, souvent sarcastiques, illustrant sa vision de la société et affirmant son caractère indépendant.

COLLECTION MUSÉE DE LA PUBLICITÉ

L'établissement a ouvert trois salles permanentes entièrement consacrées au XIXe siècle, où seront exposées, par roulement, les 50 000 images de ce fonds exceptionnel

Le Musée d'Orsay sort de l'ombre ses collections de photographies

C'EST quasiment une première en France. Le Musée d'Orsay a ouvert, le 29 octobre, trois salles permanentes consacrées à la photographie du XIXe siècle pour y présenter, par roulement, ses collections – 50 000 images rassemblées depuis 1979. Cet espace de 130 m², situé près de la nef, au rez-de-chaussée, abritait des expositions temporaires. Le premier accrochage réunit 70 chefs-d'œuvre, depuis une nature morte de Bayard, vers 1839, jusqu'à la vue d'un pont de bateau, par Stieglitz, en 1915. De l'invention du procédé à un emblème de la modernité.

Nombre d'acquisitions récentes sont aux murs, comme *Le Stryge*, de Charles Nègre, et deux daguerréotypes signés Thibault, représentant des vues rarissimes des barricades de Paris, lors de la révolution de 1848. Les grands maîtres du XIXe – Le Gray, Baldus, Nadar, Le Secq, Marville, Talbot, Hill et Adamson –, jusqu'à Atget qui embrasse deux siècles, sont là avec des épreuves souvent exceptionnelles, calquées sur des thèmes picturaux (paysage, nu, portrait, nature morte) bien plus que sur les bouleversements de la société.

La collection tournera à raison de trois expositions par an. Sont annoncés « La beauté documentaire » au printemps 2003 et « Le pictorialisme et Atget » durant l'été. Différentes techniques sont représentées, notamment des daguerréotypes (objet unique constitué d'une plaque de cuivre miroitante) mais surtout des épreuves sur papier, donc fragiles, qui impliquent une exposition limitée dans le temps et sous une lumière réduite. Cet accrochage est l'occasion de rappeler l'acuité avec laquelle cette collection *« extraordinaire »*, selon Serge Lemoine, directeur du Musée, a été constituée par Françoise Heilbrun et Philippe Néagu, ce dernier disparu en 1994. Une absurdité bien française se trouve en partie corrigée : les musées et institutions possèdent des trésors photographiques, mais le public ne peut les voir.

Un autre enjeu concerne Serge Lemoine, qui a pris la décision d'ouvrir ces salles. Le patron d'Orsay, dont la passion pour la photographie est ancienne, pose sa griffe sur un établissement dans lequel il est contesté depuis sa nomination, il y a près d'un an. Ce dernier a également accentué les acquisitions de photos (580 000 euros d'achats lors de la vente Jammes puis, à Londres, deux daguerréotypes de 1848). Il annonce, pour 2004, un livre sur la photographie à Orsay et un catalogue des collections, sans doute sous forme de cédérom.

MUSÉE D'ORSAY, PARIS

« In memoriam », d'Edward Steichen (1904). Le photographe aurait tiré l'épreuve de ce nu après la mort du modèle, qui se serait tué par amour pour lui, d'où le titre. Une image achetée par le Musée d'Orsay en 1999.

MUSÉES EN RETARD

Ce spécialiste de la peinture abstraite géométrique, qui a pour ambition d'intensifier les passerelles entre XIXe et XXe siècle, a trouvé en la photographie un « passeur » idéal. *« La photographie est une affirmation de ce qu'est le XIXe siècle avec ses inventeurs, mais elle est aussi constitutive de l'art moderne au XXe siècle, avec Atget comme pionnier. Il nous appartient d'étudier ce passage. »* Et non au Centre Pompidou ? *« Le sens de l'histoire, c'est regarder vers l'avenir. Le Centre Pompidou doit aussi aller de l'avant, non vers le passé. »*

L'ouverture de ces salles pourrait-elle freiner les expositions d'ampleur en photographie – qui manquent le plus en France, championne de la quantité et non de la qualité ? *« Sûrement pas »*, répond Serge Lemoine, qui annonce une exposition sur le daguerréotype, une autre sur Stieglitz. Le doute vient du retard spectaculaire de la plupart des musées, surtout en province, notamment au regard de la « folie de l'image » qui a gagné le pays en vingt ans. Ainsi, le Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg, le premier, en 1998, a offert 300 mètres carrés à l'image fixe.

« Au bout de deux ans, l'espace a été confisqué pour y présenter autre chose », constate Sylvain Morand. Prenons Orsay. Lors de son ouverture, en 1986, la photographie y était plutôt bien présentée. *« Ces trois salles ne sont pas tant une révolution qu'un retour aux origines »*, confirme Quentin Bajac, conservateur pour la photographie avec Françoise Heilbrun. 1989 fut également une année-phare avec « L'invention d'un regard (1839-1918) » qui est une des rares expositions d'anthologie en France.

Par la suite, la situation s'est dégradée, avec des expositions reléguées dans un espace médiocre et introuvable. La dernière rétrospective d'ampleur reste celle de Nadar en 1994. C'était l'époque où un ancien responsable d'Orsay confiait à Philippe Néagu ses réticences envers la photographie, au motif que, sur les épreuves du XIXe, *« les gens avaient les ongles sales et les cheveux gras »*.

La dernière question est celle de l'autonomie de la photographie par rapport aux peintures et sculptures. La solution d'Orsay suit le modèle du Musée d'art moderne de New York (MoMA) qui, depuis 1964, présente aux visiteurs un parcours permanent d'images – 200 par roulement – visant à définir une histoire de la photographie, de l'invention jusqu'à nos jours. Mais les animateurs du MoMA, dont le bâtiment est en travaux, réfléchissent à un autre accrochage qui ferait *« dialoguer Kertész avec Picasso et Matisse »*.

D'autres musées travaillent dans la même voie. Serge Lemoine se dit *« favorable à cette intégration mais l'architecture du musée ne la permet pas »*. La coupure historique entre Orsay (XIXe) et le Centre Pompidou (XXe) ne permet pas, non plus, d'offrir un parcours pédagogique similaire à celui du MoMA. Mais au moins, et c'est l'essentiel, les collections sont visibles...

Michel Guerrin

« Chefs-d'œuvre de la collection photographique du Musée d'Orsay », 62, rue de Lille, Paris-7e. M° Solferino ou RER-Orsay. Tél. : 01-40-49-48-14. Tous les jours, de 10 heures à 18 heures, jeudi jusqu'à 21 h 45, dimanche, de 9 heures à 18 heures ; fermé le lundi. 7 € et 5 €. Jusqu'au 23 février 2003.

Exception se présente comme un nouveau schéma de financement du film en France

Les ex-« mousquetaires » de Studiocanal créent une société de cinéma originale

***« A LA SANTÉ** d'Exception ! »* Des quatre mousquetaires issus de Studiocanal, trois seulement sont à Paris, dans un bon restaurant du Marais où ils lèvent leur verre à la société qu'ils viennent de fonder. Financier et organisateur reconnu, Vincent Grimond, l'ancien patron de la filiale de production de la chaîne cryptée, était devenu « le Français de Vivendi Universal » à Los Angeles, témoin privilégié des dérives qui allaient mener au naufrage Messier. Brahim Chioua, directeur exécutif de Studiocanal, Vincent Maraval et Alain de La Matta (basé à Londres, l'absent du quatuor), créateurs au sein du même Studio de la structure de vente de films à l'étranger Wild Bunch, sont les trois autres « inventeurs » de cette structure singulière, qui sans le dire se pose comme un nouveau modèle au moment où les systèmes de financement du cinéma sont remis en question.

Démissionnaires au cours des trois derniers mois, les compères ont choisi le nom de leur société en réaction à la petite phrase de Jean-Marie Messier contre *« l'exception française »*. Mais s'ils se présentent comme des défenseurs d'une diversité artistique *« qui n'a rien de particulièrement français »*, souligne Vincent Grimond, ils insistent sur la singularité de leur démarche dans le paysage professionnel. Ils avaient les compétences, les relations et les moyens de créer une société de production de taille respectable. *« Nous avons préféré proposer une nouvelle manière d'organiser la production,* explique Brahim Chioua. *Hors films de majors américaines, il y a aujourd'hui une recette globale du cinéma dans le monde d'environ 4 milliards d'euros, tous marchés confondus. Cette somme évolue peu. Mais elle peut être gérée de différentes manières. »*

ÊTRE INVENTIF

Exception est une *« société de services à la production »*, éventuellement coproductrice, mais jamais en assumant la production exécutive. Sa stratégie repose sur la définition de plusieurs types de films ayant une viabilité économique suffisante mais qui ont du mal à trouver des financements – le « cinéma d'auteur international » – et les films visant le succès sur leur seul marché local. A rebours de la morosité de la plupart des professionnels, les nouveaux venus affirment que les possibilités de production existent, à condition d'être inventif. *« Le marché des salles françaises est en hausse, la vidéo a explosé, les films s'exportent mieux que jamais au cours des quinze dernières années et il existe de nombreuses opportunités dans les télévisions payantes »*, martèle Brahim Chioua tandis que Vincent Grimond pointe la multiplicité des fonds, en France, en Europe et au-delà, où il est possible de trouver des investisseurs bien disposés.

Il n'est pas besoin de beaucoup tendre l'oreille pour entendre la critique implicite de professionnels qui préfèrent réclamer toujours davantage des mécanismes automatiques d'aide essentiellement alimentés par les télévisions, plutôt que travailler à monter chaque projet. Encore faut-il vendre ces films. Wild Bunch, qui conserve les mandats de vente confiés du temps où le label faisait partie de Studiocanal (soit un des plus beaux catalogues indépendants du monde) est un praticien reconnu pour l'étranger. Pour la distribution en France, une situation complexe s'installe : le nom de Stéphane Célérier, dirigeant de Mars Film, avait circulé comme acolyte des transfuges du Studio. Il ne fait pas partie d'Exception, mais sera son interlocuteur privilégié pour la sortie en France, alors même que sa société est une filiale de Bac Distribution, elle-même filiale à 80 % de Studiocanal (et à 20 % de Bac Majestic, la société de Jean Labadie, aujourd'hui en difficulté). Si les liens personnels entre les fondateurs de la nouvelle société et Stéphane Célarié sont revendiqués *« où qu'il travaille »*, la relation quasi œdipienne avec l'ancien bercail reste complexe.

Anticipant le lancement d'Exception, Vincent Maraval avait avec le label Wild Bunch commencé d'investir dans des projets. On attend ainsi les documentaires réalisés par Oliver Stone sur Fidel Castro et Yasser Arafat, inaugurant une série consacrée aux *« grands rebelles du XXe siècle »*, que devraient compléter des portraits de Mandela par Spike Lee, du dalaï-lama par Scorsese, de Hugo Chavez par Michael Mann. Vincent Maraval annonce la prochaine proposition aux acheteurs des nouveaux films d'André Téchiné, d'Emir Kusturica, d'Alain Corneau, mais aussi du deuxième long métrage de Damien Odoul (après *Le Souffle*) aussi bien que du *Mystère de la chambre jaune* signé Denis Podalydès, ou d'un premier film à très petit budget.

Ce programme dessine le profil esthétique que revendique Exception, et que complètent ses projets internationaux, avec par exemple une importante production chinoise, *Purple Butterfly* de Lu Yue, une comédie britannique décalée, ou les prochaines œuvres de la famille Makhmalbaf, à commencer par celle de Samira, située en Afghanistan.

J.-M. F.

MUSIQUE • Blue Note sort une collection de disques intitulée « Groovexperience »

Le jazz des années 1970 entre fantaisie et expérimentation

DANS le numéro de septembre du mensuel *Jazz magazine,* Jacques Réda rappelle dans une chronique sur des archives de concert de jazz des années 1950 et 1960 qu'à ce moment-là *« de musique populaire savante encore étroitement lié à la danse,* [le jazz] *est devenu un art sonore que l'on écoute assis »*. De fait, à partir du milieu des années 1960, le rock occupe ce terrain du populaire – parfois savamment – du divertissement, du défoulement et de la jubilation conquérante. Pour tenir tête à la jeune garde pop, de nombreux jazzmen vont faire ce qu'ils ont fait depuis les origines : s'adapter aux nouvelles sonorités (en particulier des claviers et guitares, mais aussi des outils des studios d'enregistrement), emprunter aux ambiances et arrangements en vogue (afro-brésilien, soul, funk, psyché) et s'efforcer de ne pas trop se perdre. Les gardiens du temple hurlèrent au mauvais goût et à la déchéance pour cause de dérive vers le commerce.

A rebours, il n'y avait pourtant pas de quoi s'énerver. Ce courant dit soul jazz, rare groove ou fusion recèle son content de fantaisie nécessaire, de swing fondateur (quand bien même électrifié) et d'attention à l'expérimentation. Il a été, grosso modo, de 1965 à la fin des années 1970, le fait de petits maîtres, de stylistes de second rang souvent inventifs. L'une des mythologies du jazz est aussi de montrer de l'attachement à ceux qui ne sont pas des héros en vue. Aujourd'hui, sous poussée de l'acid jazz ou du jazz électro qui y puisent largement, la période et ses artisans bénéficient même d'une réhabilitation nostalgique que plusieurs compagnies phonographiques accompagnent. Et notamment la maison Blue Note, dont le fonds de catalogue était l'un des plus fournis à l'époque, avec une série intitulée « Groovexperience » qui constitue un excellent résumé du genre et démontre qu'une compilation peut aussi être réalisée avec intelligence.

Pour tenir tête à la jeune garde pop, les jazzmen s'adaptent aux nouvelles sonorités. Les gardiens du temple hurlent au mauvais goût

Visuellement, les concepteurs des neuf CD, dont six ont déjà été publiés, ont joué avec beaucoup d'astuce sur une présentation qui met en scène les clichés d'habillement, de décoration ou de graphisme de l'époque. Rien ne manque. Béret des Black Panthers et cuir noir pour le volume *Say It Loud !* centré sur l'apport du funk radical et politique dans le jazz, de même que la pochette de *Carnival* affiche une imagerie qui mêle le Brésil et l'Afrique. Ce qui ne tient que parce qu'il y a toujours cohérence avec le maniement d'autres clichés, musicaux ceux-là, sur lesquels s'exercent la plupart des musiciens convoqués. Ainsi *Look Into The Flower* est bourré d'arrangements avec force effets sonores, flûtes, clochettes, sitars, envolées vocales et violons, tous indiquant clairement l'orientation pop psychédélique prise par les musiciens.

De ces six premiers volumes il ressort beaucoup d'allégresse, pas mal de talent dans les enchaînements et le choix des titres. On y découvre des raretés, des musiciens dont le parcours prend plus de poids concentré sur quelques titres que sur une dizaine d'albums, une impression de familiarité avec bien des sons d'aujourd'hui. Et, surtout, musiciens, producteurs et arrangeurs n'hésitent jamais à pousser au maximum une idée. Quand il y a des chœurs – sur ce plan *Tender Feelin's,* volume consacré à la romance est indispensable – c'est façon Hollywood, spectaculaire. Idem pour les cordes. Et, quand la soul ou le funk sont convoqués pour leur énergie dansante (*Home Cookin'* ou *Strut'n Get Up*), l'auditeur le plus balourd pourrait difficilement rester sur sa chaise.

Ce que célèbre cet ensemble, c'est bien cette notion d'excès, de grandiloquence assumée (le pon-pon va aux titres d'Yma Sumac, Ananda Shankar, Raoul de Souza ou Earl Klugh) qui n'empêche pas que surgisse l'exigence la plus sérieuse dans l'interprétation. Car, même mis, de leur plein gré, à toutes les sauces, les solistes trouvent à chaque note le moyen d'affirmer ce qu'ils sont, des hommes du jazz. Ce qu'il serait difficile de retirer au trompettiste Donald Byrd, aux saxophonistes Cannonball Adderley et Lou Donaldson, au batteur Buddy Rich (version très classe de *The Beat Goes On* sur *Home Cookin'*), au guitariste Grant Green ou aux pianistes Gene Harris et Lonnie Smith, pour ne citer que quelques-uns des musiciens sélectionnés pour cette série amusante et musicienne.

Sylvain Siclier

La collection « Groovexperience » de Blue Note, disponible en CD et 33-tours, est distribuée par Capitol-EMI.

THÉÂTRE DE LA COMMUNE
CENTRE DRAMATIQUE NATIONAL D'AUBERVILLIERS

Trois mises en scène de Didier Bezace en alternance

Chère Eléna Serguéiévna
de Ludmilla Razoumovskaïa
Une mise en scène qui tient du génie... On est happé, subjugué, conquis **La Croix** *Sylvie Debrun est splendide, ardente irrécusable* **Le Figaro** *Une intelligence circule, ping-pong brillant* **Le Monde**

La Noce chez les petits bourgeois suivi de **Grand'peur et misère du IIIe Reich**
de Bertolt Brecht
Un très grand pouvoir d'émotion **Le Figaro Magazine** *Du théâtre éminemment nécessaire* **Télérama** *Une acuité terrible, drolatique* **La Croix**

Une femme sans importance
Un lit parmi les lentilles
de Alan Bennett
Tout simplement bouleversant **Le Figaroscope** *Un pur régal - A voir absolument* **Le Soir** *Une décoiffante férocité* **L&A Théâtre**

France Inter
01 48 33 16 16
Théâtre de la Commune - Direction Didier Bezace
2 rue Edouard Poisson - 93300 Aubervilliers
Un événement Télérama

Dominique Wallon, le hussard de la culture

L'ancien directeur du Centre national du cinéma met fin à sa carrière consacrée au service public et à l'action culturelle. Une retraite marquée, comme ses débuts en 1961, par une polémique

LIONEL BRIOT

BIOGRAPHIE

▶ **1939**
Naissance à Paris.

▶ **1961**
Président de l'UNEF.

▶ **1977**
Préside la Maison de la culture de Grenoble.

▶ **1981**
Directeur du développement culturel Rue de Valois.

▶ **1989**
Directeur du CNC.

▶ **2000**
Président de l'Ifcic.

« C'EST aujourd'hui le premier jour de ma retraite », dit Dominique Wallon. Dans la ferme réaménagée, loin de Paris, où il s'est installé seul, il parcourt du regard les cartons amoncelés. Là s'entassent les livres et les documents accumulés au long d'une carrière, d'une vie tout entière placée sous le signe double de l'engagement politique et du service de l'Etat. Double fidélité qui lui valut, il y a quarante et un ans, une célébrité prématurée, lui dont la discrétion semble la nature même, parfois le pire défaut : l'« affaire Wallon » fit les titres des journaux lorsque son activisme contre la guerre d'Algérie à la tête de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF) lui valut – cas sans précédent – d'être interdit de candidature à l'ENA en 1961 par le gouvernement de Michel Debré.

Cet épisode, qui se dénouera un an plus tard pour permettre à Dominique Wallon d'entrer parmi les derniers dans une institution où il sera constamment ostracisé mais dont – en authentique chrétien social respectueux des textes – il sortira parmi les premiers, est au carrefour d'un héritage et d'une vocation. L'héritage est militant et républicain. Lorsque, beaucoup plus tard, Wallon rencontrera Aimé Césaire, celui-ci lui demandera s'il est apparenté à « Henri ». Henri Wallon, cosignataire avec Paul Langevin du grand texte de référence du syndicalisme enseignant depuis la Libération ? C'est bien l'oncle de Dominique, mais ce n'est pas de lui que parle l'auteur de *La Tragédie du roi Christophe*. Il évoque l'arrière-arrière-grand-père, secrétaire de la commission pour l'abolition de l'esclavage en 1848, entré dans l'histoire pour avoir déposé, le 30 janvier 1875, devant l'Assemblée nationale, l'amendement qui donna naissance à la IIIe République. Pourtant, la véritable figure tutélaire est celle du père de Dominique Wallon, patron des maquis de la Marne, tué au combat en août 1944. *« Il m'emmenait avec lui transporter des armes cachées dans des ruches, ça ne s'oublie pas... »* Dominique avait 5 ans.

Adolescent, il vivra *« comme une évidence »* l'engagement progressiste et le refus du communisme. A l'école des prêtres-ouvriers, de *Témoignage chrétien* et de *« la République selon Mendès »*, le voilà activiste de la Jeunesse étudiante catholique, se trouvant *« d'instinct »* dans la manifestation contre le Parti communiste français au moment de Budapest comme dans les échauffourées contre les partisans de Pierre Poujade. Elu président de l'amicale des anciens de Sciences-Po, il se retrouve au bureau de l'UNEF : là naît la vocation. Avant la présidence du syndicat étudiant, il y sera responsable des relations avec les organisations étudiantes de ce qu'on nomme encore l'outre-mer. Aujourd'hui, c'est la calvitie recuite qu'il prend sa retraite : *« Je reviens d'Afrique, c'est mon dernier voyage là-bas. »* Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Bénin : étapes d'une enquête, une de plus, pour préparer le rapport que l'Union économique et monétaire ouest-africaine lui a commandé sur l'état du cinéma et de l'audiovisuel dans la région. Dans toute sa carrière se dessine une « ligne africaine » sans interruption. Sans interruption, mais non sans rupture : en décembre 2001, il démissionnait de la direction générale du comité de pilotage de l'année de l'Algérie (prévue en 2003) *« pour protester contre le manque de moyens et d'ambition »*.

Sorti inspecteur des finances de l'ENA, il adhère au PSU, qui l'envoie défier dans son fief le ténor Chaban-Delmas lors des élections de juin 1968 : *« Chaban était sidéré qu'on vienne lui porter la contradiction publiquement, ça ne se faisait pas... »*, se souvient, amusé, l'ancien militant. Economiste par formation, politique par vocation, il découvre à la fin des années 1970 la troisième dominante de son existence : l'action culturelle. Professeur à l'université de Grenoble, devenu *« un peu par hasard »* directeur de la Maison de la culture, il y élabore ce qui constituera la matière d'une note envoyée à Jack Lang dès juin 1981, aussitôt après la nomination du nouveau ministre.

Aujourd'hui, dans la grande maison où il se retire, les murs et les étagères témoignent que Dominique Wallon est connu un peu partout dans le monde pour avoir été l'un des patrons les plus marquants et les plus longtemps en poste au Centre national du cinéma (CNC). Mais l'essentiel reste pour lui ce qui s'est joué entre 1981 et 1986, lorsque Lang lui confie une toute nouvelle direction du ministère, celle du développement culturel (DDC).

UNE DEUXIÈME « AFFAIRE »

Wallon chez Lang, c'est un assemblage des contraires. Mais, à la DDC, il s'agit de mettre en place, dans le cadre de la décentralisation, une *« culture de terrain »*, articulant les projets d'artistes *« aux associations, aux quartiers, aux jeunes, aux prisons... »*, et qui relaie par la base les initiatives régaliennes inventées naguère par Malraux, reprises et démultipliées par son lointain successeur socialiste. A ce poste, l'énarque, qui a la foi en la mission égalitaire de l'Etat chevillée au corps, fait merveille. Dominique Wallon parle encore avec émotion de la *« qualité du travail collectif Rue de Valois »* et des *« effets concrets, immédiatement visibles, des efforts déployés »*.

Des liens tissés alors, et depuis (au CNC ou à la direction de la musique, de la danse, du théâtre et du spectacle vivant qu'il a créé Rue de Valois à la demande de Catherine Trautmann), beaucoup se sont réactivés au cours de l'été 2002. En juin, un organisme de perception de droits obtenait sa condamnation en justice pour des incompatibilités juridiques entre ses différents postes. Dans une lettre ouverte, grands noms du théâtre, de la danse, du cinéma et de l'action culturelle diront leur stupeur devant cette condamnation qui *« heurte le bon sens et culbute la logique juridique »*.

Cette deuxième « affaire Wallon », perçue par sa victime comme *« une souillure injuste et absurde »*, l'a laissé meurtri à la veille de son retrait de l'activité publique. Chez ce technicien du droit administratif qu'on a vu rester calme dans les batailles pour l'exception culturelle, stoïque pendant des heures sous le soleil de Ouagadougou pour inaugurer la Cinémathèque africaine, impassible aux côtés des stars comme des puissants, une amertume et une tension, cette fois, fait vaciller la voix. Etrange détour qui aura fait découvrir la tentation de l'érémitisme à un homme dont la vie entière fut vouée au service public.

Jean-Michel Frodon

LES GENS DU MONDE

■ **Bruno Boutleux,** directeur du Fonds pour la création musicale (FCM), a été nommé directeur général de l'Union nationale des Jeunesses musicales de France (JMF). Cet organisme, présidé par **Jean-Loup Tournier**, assure une double mission d'insertion professionnelle de jeunes artistes et de formation du public. Le 24 octobre, le tribunal de grande instance de Paris a mis fin à la procédure de redressement judiciaire qu'il avait imposée le 2 août aux JMF. Un plan de continuation de l'association a été arrêté pour quatre ans, échelonnant le paiement des dettes qui s'élèvent à 1,39 million d'euros. Le ministère de la culture s'est engagé à verser des subventions pour un montant de 2,5 millions d'euros en trois ans à cette association dotée d'un budget de 5,25 millions d'euros en 2001.

■ **Woody Allen** a déclaré à la presse italienne, que s'il devait se définir en quelques mots, ce serait comme *« un artiste raté »*. *« Je ne suis même pas un acteur »*, se plaint le cinéaste et clarinettiste, avant de souligner que s'il n'était pas célèbre, personne n'irait à ses concerts : *« Je suis moins que médiocre à la clarinette. »* Cet aveu intervient tardivement pour les spectateurs ayant retenu leurs places pour les concerts de Woody Allen et de son orchestre, qui devaient avoir lieu le 30 octobre et le 1er novembre au Théâtre des Champs-Elysées, à Paris.

■ **Keith Richards** a fait une apparition surprise le 28 octobre au Joint, un petit club de Los Angeles. Le guitariste a rejoint sur scène deux choristes des Rolling Stones, **Bernard Fowler** et **Blondie Chaplin**, **Waddy Wachtel,** guitariste de **Stevie Nicks**, **Phil Jones**, ancien batteur de **Tom Petty**, et le bassiste **Rick Rosas**. Avec Richards au chant et à la guitare, le groupe s'est lancé dans une reprise du standard de blues *Key to the Highway* avant d'interpréter *Jumpin' Jack Flash*.

■ L'acteur nord-irlandais de théâtre et de cinéma **Liam Neeson** a été décoré le 29 octobre, par la reine Elizabeth II, de la médaille de l'ordre de l'Empire britannique. *« Je n'ai jamais été aussi nerveux depuis ma rencontre avec Muhammad Ali »*, a déclaré à Buckingham Palace le récipiendaire, qui a incarné à l'écran Michael Collins et Oskar Schindler.

■ **Hildur Runa Hauksdottir** a cessé sa grève de la faim entamée le 7 octobre. La mère de la chanteuse islandaise **Björk** protestait contre le projet de la firme d'aluminium Alcoa visant à construire une usine dans la région du Vatnajokull, le plus grand glacier d'Europe (*Le Monde* du 21 octobre). Après avoir perdu 14 livres, Hildur Runa Hauksdottir a estimé que son action avait atteint son but, provoquer une prise de conscience et une mobilisation contre ce projet.

TÉLÉVISION

Rivette, l'évidence du désir

En attendant la rétrospective de la Cinémathèque française annoncée en 2003, un superbe doublé entre Arte Vidéo et CineCinema autour de Jacques Rivette. La première fait l'événement avec un coffret de huit DVD, dont six longs métrages remarquablement restaurés, réalisés entre 1983 et 1998 – *L'Amour par terre* (version inédite), *Hurlevent*, *La Bande des quatre*, *La Belle Noiseuse* (version longue), *Haut bas fragile*, *Secret défense* –, assortis d'un long entretien avec Frédéric Bonnaud, d'extraits d'émissions et d'histoires de scénarios. Point de vue en amont sur CineCinema Auteur avec *La Religieuse*, adaptation du roman de Diderot qui fit scandale et subit les foudres de la censure lors de sa sortie, en 1963, et le premier volet du « Cinéma, de notre temps » (70 min, intitulé *Le Jour)* réalisé par Claire Denis en 1990. Entretien en déambulation avec Serge Daney, dans la cité si souvent et magnifiquement arpentée par l'auteur de *Paris nous appartient*. Vivant et mouvant, le cinéma comme *« art du temps »* ; exploration et mise en abyme de la liberté au cœur de la contrainte, de l'intensité et du mystère des rapports entre les êtres. Rivette au regard juste, élégant, dans l'évidence du désir. – Val. C.

« Cinéma, de notre temps : Jacques Rivette, le veilleur » [1/2] et *La Religieuse*, vendredi 1er novembre, 19 h 20 et 22 h 55, CineCinema Auteur. *Le Pont du Nord*, lundi 4 novembre, 20 h 45, CineCinema Classic.

VENDREDI 1ER NOVEMBRE

▶ **Le Choix des armes**
10 h 20, CineCinema Succès
Un gangster reconverti à une vie rangée voit surgir un ancien complice évadé et un jeune voyou blessé qui, sans le vouloir, provoque des catastrophes.
Ce film d'Alain Corneau (1981) oppose deux générations de flics et de truands. Une magistrale étude de comportement servie par d'excellents comédiens (Yves Montand, Gérard Depardieu, Catherine Deneuve).

▶ **Elé Télé**
11 h 10, France 5
Une première dans un parc naturel d'Afrique du Sud : une caméra est fixée sur la tête d'un éléphant de manière à capter les interactions sociales du groupe d'un point de vue original.
Un documentaire (52 min) réalisé par Clifford Bestall en 2000.

▶ **Le Peuple singe**
16 h 05, France 5
Du Japon au Kenya en passant par de nombreux autres pays, ce documentaire (80 min) de Gérard Vienne nous amène au contact de toutes sortes de grands singes filmés dans leur environnement naturel.

▶ **Bibliothèque Médicis**
18 h 30, Public Sénat
L'émission présentée par Jean-Pierre Elkabbach s'intitule aujourd'hui « Enfants : anges ou démons ? » Y participent Luc Ferry, ministre de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche ; Serge Tisseron, psychanalyste ; Liliane Turçat, directrice de recherche honoraire au CNRS ; Judith Lazar, sociologue, et Jean-Claude Carle, sénateur.

▶ **Bienvenue chez Pikachu**
19 h 45, Planète
Les Pokémons ont débarqué sur Terre en 1996, fascinant les jeunes mais inquiétant parfois les plus grands. D'autant que ces petites créatures virtuelles ont été déclinées sous toutes les formes possibles par leur créateur japonais, Nintendo : films au cinéma, séries télévisées, sans parler des milliers de produits dérivés, constamment renouvelés pour aiguiser l'appétit des jeunes.
Un documentaire (30 min) de Corinne Maurine réalisé en 2001.

▶ **VGE, le théâtre du pouvoir**
20 h 50, Odyssée
Pour ceux qui n'auraient pu suivre les deux volets de ce documentaire de William Karel (diffusés cette semaine au cours de deux soirées sur France 3), Odyssée les programme ce soir à la suite.

▶ **Blow up**
21 heures, CineCinema Auteur
Un jeune photographe de mode londonien s'épuise à chercher des sujets originaux. Ayant pris, à la sauvette, des images d'un couple d'amoureux dans un parc, il est intrigué par le comportement de la femme et découvre, sur les photos agrandies, une forme qui semble être un cadavre. Témoignage sur le « Swinging London » de la fin des années 1960, sujet policier virant à la métaphysique, superbe construction formelle et frénésie érotique. Pour ce premier film tourné hors d'Italie (1966), Michelangelo Antonioni reçut en 1967 le Grand Prix du Festival de Cannes.

▶ **Paysage dans le brouillard**
22 h 50, CineCinema Emotion
Un film (1987) de Theo Angelopoulos. Une fillette de 12 ans quitte Athènes avec son petit frère pour aller rejoindre en Allemagne leur père, travailleur immigré. Ce père n'est qu'une fiction inventée par leur mère, mais les enfants s'en vont et font d'étranges rencontres. Un film d'errance traité dans un style presque onirique.

RADIO

VENDREDI 1ER NOVEMBRE

▶ **Concert des Nations**
10 h 30, France-Musiques
Diffusion du concert donné le 17 avril à Berlin dans le cadre de la Biennale de musique ancienne 2002.

▶ **Le monde change**
13 h 10, RFI
L'émission de Patrick Chompré est consacrée aux secrets chimiques et physiques qui se cachent dans nos casseroles et nos saucières. Avec Hervé This, grand maître de la gastronomie moléculaire et auteur de *Casseroles et éprouvettes* (Belin).

▶ **Un poco agitato**
16 h 30, France-Culture
Brad Mehldau en concert, autour de l'intégrale du plasticien Michaël Snow au Centre Pompidou.

▶ **Résonance**
18 h 15, France-Inter
Pierre Weill reçoit Jacques Weber et Patrick Bruel pour *Le Limier*, pièce d'Anthony Shaffer qui se joue au Théâtre de la Madeleine.

▶ **Rendez-vous du soir**
20 h 40, Radio Classique
Concert Jean-Christian Bach et Abel.

Le Monde www.lemonde.fr
Abonnés du *Monde*, votre nouvel avantage : les dossiers du Monde.fr
Consultez, sur lemonde.fr, les dossiers exclusifs avec entretiens, documents et analyses.
Inscrivez-vous vite au Desk, l'édition abonnés du Monde.fr
Le Monde.fr édition abonnés

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 31 OCTOBRE

TF1

14.45 Fantôme.com Téléfilm. Kelly Sandefur. (EU, 2002, ♦) **16.25** Providence Une femme à la mer **17.15** Dawson Sexualité, mensonges et vidéo ♦ **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil Jeu **20.00** Journal, Tiercé, Météo.

20.55 Les Cordier, juge et flic MENSONGES ET VÉRITÉS Série. J. - M. Seban. Avec Pierre Mondy, Bruno Madinier, Didier Bienaimé, Estelle Caumartin, Andréa Ferréol (France, 2001, ♦). 2047344
Le juge Cordier, enquêtant sur la mort d'une ancienne petite amie, apprend qu'il serait papa d'une fille aujourd'hui âgée de cinq ans.

22.45 Menace sur Sydney Téléfilm. Brian Trenchard-Smith. Avec Kimberley Davies, Antonio Sabato Jr (EU, 2002, ♦) ♻. 8601580 **0.30** Les Coulisses de l'économie 5870555 **1.15** Star Academy 2305710 **1.55** Météo.

2.00 Très chasse Scènes de chasse en Irlande. 4320826 **3.00** Reportages La Longue Marche du docteur Laroche. 4578468 **3.15** Enquêtes à l'italienne La mort mystérieuse du joueur de boules. 9322246 **4.15** Musique (40 min).

FRANCE 2

17.00 Des chiffres et des lettres Jeu **17.35** Le Prince de Bel-Air ✪ **18.00** Parents à tout prix ♦ **18.25** Sabrina, l'apprentie sorcière Le Cœur partagé ♦ **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille ♦ **20.00** Journal, Météo ♦.

21.00 Envoyé spécial Magazine présenté par Guilaine Chenu. Au sommaire : Le retour de l'internat. Documentaire. Alexandra Riguet et Vincent Liger ; La ruée sur l'ADN au Brésil. Documentaire. S. Vibert et Jean-François Monier ♦. 3993870

23.05 Double-Je SPÉCIALE BERLIN Présenté par Bernard Pivot. 9228306 **0.40** Journal de la nuit, Météo **1.05** Tennis Masters Series. Tournoi messieurs de Paris (4e jour). Le match du jour. 7380246.

2.40 ET 3.55 Contre-courant Napoléon et la légende de Sainte-Hélène ✪ 4629791. Sœurs en résistance 3020505 **3.30** 24 heures d'info **3.50** Météo **4.50** Le Dernier Survivant. *Court métrage.* J.-M. Surcin (10 min) ✪ 7293569.

FRANCE 3

17.30 Mon Kanar **17.45** C'est pas sorcier ♦ **18.15** Un livre, un jour *Austerlitz,* de Winfried Georg Sebald **18.20** Questions pour un champion Jeu **18.50** Le 19-20 de l'info, Météo **20.15** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de...

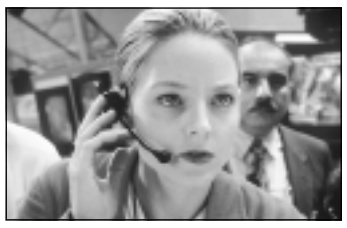

20.55 Contact Film. Robert Zemeckis. Avec Jodie Foster, Matthew McConaughey, James Wood, John Hurt, Tom Skerritt. *Science-fiction* (EU, 1997, ♦) ✪. 3398528
Une jeune femme astronome capte des messages d'origine extraterrestre. Bourrative science-fiction new-age.

23.25 Météo, Soir 3.

23.55 Passé sous silence - Docteur La Mort UN DOCTEUR MENGELE EN AFRIQUE DU SUD Documentaire. Jean-Pierre Prévost (2001, ♦). 783783 **0.45** Ombre et lumière C. Lacroix. 1796710.

1.15 J'ai pas sommeil 61449420 **1.50** Espace francophone **2.15** Soir 3 **2.40** Vie privée, vie publique Patrick Henry, l'impossible liberté ? 9370975 **4.40** La case de l'oncle Doc Jérusalem ou les défis du christianisme (60 min) ♦.

CANAL+

17.05 Crinière au vent, une âme indomptable Film. Sergei Bodrov. *Aventures* (EU, 1999) ✪ ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.30** Hyper Show ✪ **19.30** Journal des bonnes nouvelles **19.55** Guignols **20.05** H Série ✪ **20.45** Journal du cinéma ✪.

21.00 Little Senegal ■ ■ Film. Rachid Bouchareb. Avec K. Koussein Traoré, Sotigui Kouyaté (Fr.-All., 2000, ♦) ✪. 8155054
Un Sénégalais découvre les Etats-Unis. Une réflexion pertinente sur le racisme et les chocs de cultures, servie par l'interprétation de Sotigui Kouyaté.

22.35 Making of « Décalage horaire ». 9513431.

22.55 Football COUPE DE L'UEFA National Bucarest (Roum.) - Paris-SG (Fr.) (2e tour, Match aller). En différé. 189961 **0.35** Habillé(es) pour l'été **1.30** La Louve solitaire ■ Film (Fr. - It., 1968, ♦) ✪ 1697449.

3.00 Hockey sur glace NHL : Washington Capitals - Boston Bruins. 3933468 **4.45** Surprises 52825401 **4.50** L'Exorciste ■ Film. William Friedkin. Avec Linda Blair (EU, version intégrale, 2001, 100 min, ♦) ♻ 71735517.

FRANCE 5 / ARTE

16.35 Des vivants chez les morts Doc. ♦ **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Voyages, voyages Jamaïque **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Spéciale Chine : La Cité des suicidés. Documentaire.

20.40 Première séance - À la verticale de l'été Film. Tran Anh Hung. Avec Tran Nu Yen Khe, Nguyen Nhu Quynh, Le Khan, Ngo Quang Hai, Chu Hung (France - Vietam, 2000, v.o., ♦). 688764
Portrait de trois sœurs, à Hanoï, qui évoquent leur passé à l'occasion du décès de leur mère.

22.30 Thema - Vivre son deuil EN DEUIL DE LAYLA Doc. Vanessa Gormann (Australie, 2002). 100057238 **23.30** ET 0.10, 0.50 Thema - Analyses du deuil [1 à 3/3]. Doc. Benno Trautmann. 24493

23.40 Thema - Le Partage des larmes Doc. 7128580 **0.20** Thema - Perte Doc. (Fr. - All., 2002). 28807 **1.00** Quai des Orfèvres ■ ■ Film. Henri-George Clouzot. 3528710 **2.45** Why Are You Creative ? (30 min) 69544569.

M6

17.05 Agence tous risques Le Pain quotidien ✪ **17.55** Stargate SG-1 Le Jour sans fin ✪ **18.55** Charmed Au service du mal ✪ **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Le Testament ♦.

20.50 Popstars Feuilleton-Documentaire (2002). 320899

22.05 Un an avec les L5 Doc. 9757257.

23.00 Bratisla Boys : l'hommage Divertissement présenté par Michaël Youn, Benjamin et Vincent. Invités : Gad Elmaleh, Annie Cordy, Kad et Olivier, Bruno Solo, Francis Lalanne. 2602948

0.35 Halloween Party 4 Enregistré au Zénith de Paris, le 31 octobre 2002. Concert présenté par les « L5 ». 4007062 **1.49** Météo **1.50** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (310 min) 87908915.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.50 Stromboli ■ ■ ■ Roberto Rossellini. Avec Ingrid Bergman, Mario Vitale (Italie, 1949, N., v.o., 105 min) ✪ **CC Classic**
15.00 Les Truands ■ ■ Carlo Rim (France, 1956, N., 95 min) ✪ **Cinétoile**
16.35 La Poison ■ ■ Sacha Guitry (France, 1951, N., 85 min) ✪ **Cinétoile**
17.50 Les Portes de la gloire ■ Christian Merret-Palmair (France, 2000, 100 min) ✪ **Cinéstar 2**
18.00 Never Let Go ■ John Guillermin (Grande-Bretagne, 1960, N., v.o., 90 min) ✪ **Cinétoile**
18.10 La Petite Voleuse ■ ■ Claude Miller (France, 1988, 110 min) ✪ **TPS Star**
19.00 Le jour où la terre s'arrêta ■ ■ Robert Wise (Etats-Unis, 1951, N., v.m., 90 min) ✪ **CC Succès**
20.45 Conte d'automne ■ ■ Eric Rohmer (France, 1998, 115 min) ✪ **Cinéfaz**
21.00 Trois petits mots ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1950, v.o., 100 min) ✪ **Cinétoile**
22.40 Mafia Blues ■ ■ Harold Ramis (Etats-Unis, 1999, v.m., 105 min) ✪ **CC Frisson**
23.10 Boniface somnambule ■ Maurice Labro (France, 1950, N., 90 min) ✪ **CC Classic**
23.15 Vivre au paradis ■ ■ Bourlem Guerdjou (France, 1998, v.m., 95 min) ✪. **CC Emotion**

DÉBATS

14.00 Studio ouvert. L'Irak. Invité : Yves Dauge. **Public Sénat**

MAGAZINES

13.40 Tendance Amanda. Le phénomène techno. City-guide d'Avignon. Portrait de Fernando Botero, sculpteur de formes. Alerte à Malibu sur la côte atlantique. **Match TV**
17.00 Explorer. Le retour du puma. Sous le charme du tigre. Sur la piste du tigre, le making of. **Nat. Geographic**
17.00 Les Lumières du music-hall. C'est si bon. Odette Laure. **Paris Première**
18.50 ET 23.35 J'y étais. Invités : Frédéric François ; Philippe Manœuvre ; Véronique Campion-Vincent. **Match TV**
22.45 Ripostes. Droite - Gauche : la nouvelle bataille. Avec Arnaud de Montebourg ; Christophe Barbier ; Claude Goasguen ; Noël Mamère ; Claude Askolovitch. **France 5 Sat.**

DOCUMENTAIRES

17.00 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [5/13]. Metropolis. **Planète**
19.00 La Chine secrète. Sexe et révolution. **Nat. Geo.**
19.00 Biographie. Monsieur Hergé. **La Chaîne Histoire**
19.05 Napoléon. [2/2]. La chute d'un géant. **Odyssée**
19.45 Multimanga. **Planète**
19.50 Les Dossiers de guerre. Des croix gammées dans les îles Anglo-Normandes. **La Chaîne Histoire**
20.00 Les îles Vierges britanniques. **Voyage**
20.00 Cinq mariages et quelques enterrements. Un enterrement à Soweto. **National Geographic**
20.05 Le Monde en guerre. [4/5]. Seule. **Histoire**
20.20 Living Stones. Carthage, ville nouvelle. **Odyssée**
20.30 Venus d'ailleurs. Le lac de lave. **National Geographic**
20.50 George Washington. **La Chaîne Histoire**
21.00 Créatures d'Halloween. **National Geographic**
21.35 Fellini par Fellini. **Planète**
21.55 Patricio Guzman, une histoire chilienne. **Histoire**
21.55 La Guerre froide. [3/6]. **La Chaîne Histoire**
22.30 Mike contre Tyson. **Planète**
22.50 Auprès de Franco en Espagne. **La Chaîne Histoire**
23.30 L'Album. Harrison Ford. **Téva**

SPORTS EN DIRECT

18.55 Football. Coupe de l'UEFA (2e tour) Match aller : National Bucarest - Paris-SG. **Canal + vert**
20.30 Football. Coupe de l'UEFA (2e tour) : Vitesse Arnhem - Werber Brême. **Eurosport**
20.30 Basket-ball. Euroligue masculine (4e journée, Groupe C) : Asvel - CSKA Moscou. **Sport+**
22.15 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris (4e jour). **Sport+**

MUSIQUE

20.45 Piotr Anderszewski joue les « Variations Diabelli ». *Les Trente trois variations sur thème d'Anton Diabelli* op. 120. **Mezzo**
22.10 Gautier Capuçon et Jérôme Ducros. En 2001. Œuvres de Prokofiev, Grieg, Joplin. **Mezzo**
23.15 Jazz Open 1999. Avec Rosemary Clooney, Dee Dee Bridgewater, Lionel Hampton, Indigo Swing, Big Kahuna & the Copa Cats. **Mezzo**

THÉÂTRE

17.40 La Malibran. Pièce de Sacha Guitry. **Festival**
0.00 Le Portefeuille. Pièce d'Octave Mirbeau. **Festival**

TÉLÉFILMS

20.40 La Dernière des romantiques. Joyce Buñuel. **Festival**
22.15 Noël et après. Daniel Vigne. **Festival**
22.50 L'Affaire Seznec. Yves Boisset [1/2] ✪ **Histoire**
0.05 Belphégor. Claude Barma [1/4] ✪ **Série Club**

SÉRIES

19.45 Ally McBeal. L'accompagnateur (S2) ✪ **Téva**
20.50 Washington Police. La chasse au flic. Jeudi noir (saison 2) ✪ **Série Club**
23.50 New York Police Blues. Témoins gênants. La peur au ventre (saison 8, v.o.) ✪. **Canal Jimmy**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Quadrille.
21.00 Le Gai Savoir. Claude-François Bauder.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

20.30 Concert UER. Par le Chœur de Radio France, Marcus Creed, chef de chœur, Vincent Varnier et Thierry Escaich, orgues : œuvres de Bach, Duruflé.
22.00 En attendant la nuit. Présenté par Lionel Esparza.
23.00 Jazz poursuite. Le big band [4/4].

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir.
Cinq pièces de genre, de Massenet ; Œuvres de Saint-Saëns. 20.40 L'Orchestre de Meinigen. Œuvres de Brahms, R. Strauss, Beethoven, Wagner.
22.33 Les Rendez-Vous du soir (suite).
Concerto brandebourgeois n°1 BWV 1046, de Bach, dir. Karl Münchinger ; Œuvres de Reger, Elgar, Debussy.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

VENDREDI 1er NOVEMBRE

TF1

12.05 Attention à la marche ! ♦ **12.50** A vrai dire Spécial Halloween **13.00** Journal, Météo **13.55** Forever Young Film. Steve Miner. Avec Mel Gibson (EU, 1992, ♦) **15.40** Les Fous du stade Film. Claude Zidi. Avec Jean-Guy Fechner (Fr., 1972, ♦) **17.20** Dawson Série (saison 1). Autant en emporte le temps ♦ **18.10** Star Academy En direct **18.55** Le Bigdil Jeu **19.55** Météo, Journal, Tiercé, Météo.

20.50 Les Enfants de la télé SPÉCIALE PUB Divertissement présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Invités : Dave, Pierre Palmade, Patrick Bosso, Francis Lalanne, Richard Bohringer, Fanny Cottençon, Georges Corraface. 82600456
Les débuts en images des invités du jour, agrémentés d'un tour du monde des publicités.

23.10 Sans aucun doute Magazine présenté par Julien Courbet. Invités : Daniel Prévost, Eva de « Star Academy ». 5120994

1.30 Les Coups d'humour Divertissement. 8294598 **2.05** Star Academy 6508314 **2.45** Météo **2.50** Reportages Dons d'organes, actes d'amour. Magazine ♦ 6892192.

3.20 Enquêtes à l'italienne Le Cas de l'étrangleur de girafe. Série. Avec Renzo Montagnani, Andy Luotto. 6156395 **4.15** Musique 30093463 **4.50** Mode in France Prêt-à-porter printemps-été 2003. Magazine (60 min) 2822647.

FRANCE 2

12.20 Pyramide **12.55** Météo, Journal, Météo **13.50** A tout jamais ■ ■ Film. Andy Tennant (EU, 1998, ♦) ✪ **15.50** La Famille Addams ■ Film. Barry Sonnenfeld (1991, ♦) ✪ **17.25** Un livre *Mummy, Mummies,* d'Alain Fleischer **17.35** Le Prince de Bel-Air Série ♦ **18.00** Parents à tout prix Série ♦ **18.25** Sabrina Série ♦ **18.55** On a tout essayé Best of **19.50** Un gars, une fille ♦ **20.00** Journal, Météo ♦.

20.55 Une soirée de polars - P.J. SQUELETTES Série. Gérard Vergez. Avec Bruno Wolkowitch, Jocelyne Desverchère, Guillaume Cramoisan (Fr., ♦) ✪. 6672449
21.50 Avocats et associés Le parasite. Série. C. Bonnet. Avec Victor Garrivier ♦ ✪. 1910333
22.45 Les Enquêtes d'Eloïse Rome Jugement en appel. Série (saison 1, 3/6). Denys Granier-Deferre. Avec Christine Citti ♦ ✪. 3791130.

23.40 Contre-courant EL CHE, ENQUÊTE SUR UN HOMME DE LÉGENDE Documentaire. Maurice Dugowson. Présenté par Stéphane Paoli ♦. 2152468
Enquête sur un homme mythique d'après l'ouvrage de Pierre Kalfon « Che- Ernesto Guevara, une légende ».

1.15 Journal de la nuit, Météo **1.35** CD'aujourd'hui Daniel Levi. 29951024.

1.40 Tennis Masters Series. Tournoi messieurs de Paris (5e jour). Au Palais Omnisports de Paris-Bercy. 6909579 **3.10** Envoyé spécial Le retour de l'internat ; Ruée sur l'ADN au Brésil. Magazine (115 min, ♦). 2683192.

FRANCE 3

13.25 C'est mon choix **14.30** Always, « Pour toujours » Film. Steven Spielberg (EU, 1989, ♦) **16.30** Richard au pays des livres magiques Film. M. Hunt et J. Johnston (EU, 1994, ♦). **17.50** C'est pas sorcier ♦ **18.15** Un livre, un jour *Paysages aléatoires*, de Peter Stamm **18.20** Questions pour un champion **18.50** 19-20 de l'info, Météo **20.25** Le Fabuleux Destin de... Avec Inès de la Fressange.

20.55 Thalassa Magazine présenté par Georges Pernoud. Au sommaire : Grégoria et les Garifuna du Honduras. Documentaire. Claudine Le Tourneur d'Ison, Yvon Bodin et François Devaux ; Amanda et les hippocampes. Documentaire. Béatrice Berge, Yvon Bodin et Yves Gladu ♦. 9214178

22.30 Météo, Soir 3.

22.55 On ne peut pas plaire à tout le monde Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel. 7598975

1.10 Ombre et lumière Présenté par Philippe Labro. Invitée : Mireille Darc 1754734.

1.40 La Nuit littéraire « Apostrophes » de Bernard Pivot, avec Alexandre Soljenitsyne ; « Lecture pour tous » de Pierre Dumayet et Pierre Desgraupes ; « Bibliothèque de poche » de Michel Polac ; etc (205 min) 33479956.

CANAL+

14.00 Presque célèbre ■ Film. Cameron Crowe. Avec Patrick Fugit (EU, 2000) ✪ **15.55** Minutes en + **16.05** Le Mexicain Film. Gore Verbinski. Avec Brad Pitt (EU, 2001) ✪ **18.05** 7 jours au Groland ✪ ► *En clair jusqu'à 21.00* **18.25** La Météo **18.30** Hyper Show Invités : Gérard Jugnot, Miss Dynamite ✪ **19.25** Le Zapping, Journal des bonnes nouvelles, Météo **19.55** Guignols **20.05** H Série **20.35** Les Journaux ✪.

21.00 The Tailor of Panama ■ Film. John Boorman. Avec Pierce Brosnan, Geoffrey Rush, Jamie Lee Curtis, Leonor Varela, Brendan Gleeson, Harrold Pinter. *Comédie* (Etats-Unis -Irlande, 2001, ♦) ✪ 7242913
L'adaptation du roman éponyme de John Le Carré. Une satire réussie.

22.45 Surprises Magazine. 6504888.

23.00 24 heures chrono 12 h 00 - 13 h 00 ✪ 19352. 13 h 00 - 14 h 00 ✪ 1510998. Série (S1) [13 et 14/24]. S. Hopkins ; Jon Cassar. Avec Kiefer Sutherland, Michael Massee, Devika Parikh, Elisha Cuthbert, Leslie Hope, Vicellous Reon Shannon (2002).

0.25 Le Lait de la tendresse humaine ■ Film. Dominique Cabrera. Avec Marilyne Canto, Patrick Bruel (France, 2001, ♦) ✪ 1577734.

1.55 Quills, la plume et le sang Film. Philip Kaufman. Avec Geoffrey Rush (EU, 2000, ♦) ♻ 5642901 **3.55** Tout près des étoiles ■ ■ Film. Nils Tavernier. Avec Aurélie Dupont (France, 2000, 100 min, ♦) ✪ 23928869.

FRANCE 5 / ARTE

12.05 Midi les zouzous Magazine **13.45** Le Journal de la santé **14.10** Les Refrains de la mémoire [8/20]. L'Ecole est finie, 1963 **14.40** Sciences et coïncidences [2/6]. L'Imagerie médicale **15.35** Familles [5/8]. Toffin. **16.05** Le Peuple singe **17.30** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Flash info **19.01** Tracks Magazine **19.45** Arte info, Météo **20.15** Reportage Spéciale Chine : Xian Connection.

20.40 La Novice Téléfilm. Anno Saul. Avec Kathrin Kühnel, Stephan Kampwirth, Barbara Focke, Minh-Khai Phan-Thi, Nicolas von Wackerbarth (All., 2002, ♦). 169265
Une jeune étudiante en droit entre au couvent pour une période probatoire de six mois, ce qui suscite la colère et l'incompréhension de sa famille et de son fiancé.

22.10 La Vie en face LES FEMMES DE KABOUL Documentaire. Elke Jonigkeit (2002). 5641642
Quatorze ans après un documentaire sur les femmes afghanes, la réalisatrice Elke Jonigkeit retourne à Kaboul à la recherche de trois d'entre elles : Parwin, Hafiza et Tajwar.
23.05 Profils - La Revue Magazine. Invité : Enki Bilal, dessinateur et cinéaste 8396642.

0.20 Mister Frost ■ Film. Philippe Setbon. Avec Jeff Goldblum. *Drame* (Fr. - GB, 1989). 7381647 **2.05** Connaissance Des gènes dans notre assiette. 7718460 **2.45** Why Are You Creative ? Dave Droga (5 min). 46274051.

M6

12.35 Docteur Quinn, femme médecin Série. La Soirée des dames ✪ **13.35** Le Troisième Jumeau Téléfilm. Tom McLoughlin [1 et 2/2] (EU, 1997, ♦) ✪ **16.40** Zorro Série. Les Fugitifs **17.05** Agence tous risques Pression amicale ✪ **17.55** Stargate SG-1 Le passé oublié **18.55** Charmed Série **19.45** ET 20.40 Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Une nounou d'enfer Série ♦ ✪.

20.50 Absolument 80 Présenté par Benjamin Castaldi. Invités : Loana, Amanda Lear, Jean-Yves Lafesse, La Cicciolina, David Hallyday, Martin Lamotte, Peter et Sloane, Jean Schulteiss, Desireless, Ricchi et Poveri, Mad House, Jean Pierre Mader. 1289371
Ce soir, vingt candidats restent en lice pour remporter les quarante mille euros de gains.

23.20 Spécial années 80 - K 2000 Téléfilm. Daniel Haller. Avec David Hasselhoff, Edward Mulhare, Phyllis Davis, R. Basehart (Etats-Unis, 1982, ♦). 9228826
Officiellement décédé, un detective est finalement sauvé par un millionnaire qui lui donne une voiture futuriste pour lutter contre le crime. Les belles années de la 5.
1.09 Météo.

1.10 Ça me révolte ! Ecole, boulot et banlieue : les délits de sales gueules. Magazine présenté par Bernard de La Villardière. 4146260 **2.55** M6 Music / Les Nuits de M6 Emission musicale (235 min). 76277685.

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

14.00 Mafia Blues ■ ■ Harold Ramis (Etats-Unis, 1999, v.m., 100 min) ✪ **CC Frisson**
14.40 The Philadelphia Experiment ■ ■ Stewart Raffill (Etats-Unis, 1984, v.m., 105 min) ✪ **CC Premier**
15.50 Plein soleil ■ ■ ■ René Clément (France - Italie, 1959, 120 min) ✪ **CC Frisson**
16.25 Le jour où la terre s'arrêta ■ ■ Robert Wise (Etats-Unis, 1951, N., v.m., 90 min) ✪ **CC Succès**
17.35 L'Extravagant M. Ruggles ■ ■ Leo McCarey (Etats-Unis, 1935, N., v.o., 90 min) ✪ **CC Classic**
18.15 L'Amour en herbe ■ Roger Andrieux (France, 1976, 100 min). **TV 5**
19.05 Tovarich ■ ■ Anatole Litvak (Etats-Unis, 1937, N., 100 min) ✪ **CC Classic**
20.45 Drei von der Tankstelle ■ ■ Wilhelm Thiele (Allemagne, 1930, N., v.o., 95 min) ✪ **CC Classic**
21.00 A la campagne ■ ■ Manuel Poirier (France, 1995, 105 min) ✪ **Cinéstar 2**
21.00 Conte d'hiver ■ ■ Eric Rohmer (France, 1991, 110 min) ✪ **Cinéfaz**
22.45 Madame Bovary ■ ■ Claude Chabrol (France, 1991, 134 min) ✪ **TPS Star**
22.50 Conte de printemps ■ ■ Eric Rohmer (France, 1990, 105 min) ✪ **Cinéfaz**
22.50 La Religieuse ■ ■ Jacques Rivette (France, 1967, 140 min) ✪ **CC Auteur**
0.35 Conte d'été ■ ■ Eric Rohmer (France, 1996, 110 min) ✪. **Cinéfaz**

DÉBATS

16.30 En commission au Sénat. Audition de Jean-Jacques Aillagon. **Public Sénat**
18.30 Bibliothèque Médicis. L'Islam en France. **Public Sénat**

MAGAZINES

13.40 Un jour deux stars. Invités : Michèle Torr ; Marc Jolivet. **Match TV**
15.55 ET 21.40 Comme à la télé. Invités : Amanda Lear ; Ilario Calvo. **Match TV**
17.10 Les Lumières du music-hall. Il était une fois. Bernard Lavilliers. **Paris Première**
20.50 Une histoire de spectacle. Dieudonné. **Paris Première**
22.15 Spéciale Vie privée, vie publique. Patrick Henry, l'impossible liberté ? Invités : Michel Bourgat ; Joël Troussier ; José Giovanni. **TV 5**
23.00 Explorer. L'invasion des serpents. Les montagnes des Mayas. Sumos, la danse des géants. **Nat. Geographic**
23.45 Droits d'auteurs. L'éducation. Invités : Christophe Dufosse ; Philippe Meirieu ; Marcel Gauchet ; Marie Duru-Bellat. **France 5 Sat.**
0.30 Armorick'n'roll. Philippe Pascal. **TV Breizh**

DOCUMENTAIRES

17.00 Halloween créatures. **National Geographic**
17.15 17 octobre 1961, dissimulation d'un massacre. **Histoire**
17.25 Le Mystère du cercle de Miami. **Odyssée**
17.50 Un siècle pour le meilleur et pour le pire. [8/13]. Au nom de la liberté. **Planète**
18.00 Au zoo de Melbourne. **National Geographic**
18.20 Hollywood Stories. Les Dents de la mer. **Paris Première**
18.30 Insectia ! Le nouvel ordre mondial. **Nat. Geographic**
18.30 Living Stones. Carthage, ville nouvelle. **Voyage**
18.45 Les Lions indomptables. **Planète**
19.00 Les Mystères de l'Histoire. La guerre secrète russe. **La Chaîne Histoire**
19.45 Bienvenue chez Pikachu. **Planète**
20.00 Les Lumières de la Toussaint. **Odyssée**
20.05 Le Monde en guerre. [5/5]. **Histoire**
20.45 Tranches d'ados à Los Angeles. [13/14]. **Planète**
20.50 Femmes de l'ombre. [2/2]. **La Chaîne Histoire**
20.55 VGE, le théâtre du pouvoir. [1/2]. **Odyssée**
21.00 Tuer de Gaulle ! [2/2]. Le Petit-Clamart. **Histoire**
21.00 Le Rêve américain. [5/5]. Ne jamais renoncer. **Voyage**
21.25 La Guerre culturelle du Front national. **Chaîne Histoire**
22.00 Treks du monde. Escalade dans les Alpes. **Voyage**
22.15 L'Eté des festivals. [2/8]. Torreton, engagé. **Planète**
22.45 Juan Carmona. Flamenco. **Mezzo**
22.50 Les Tyrans les plus sanguinaires de l'Histoire. Pol Pot. **La Chaîne Histoire**
0.00 La Mecque secrète. Au cœur de l'islam. **Voyage**
0.10 Histoire de l'archéologie. Au service de l'Etat. **Odyssée**

SPORTS EN DIRECT

14.00 Tennis. Masters Series. Tournoi messieurs de Paris. Quarts de finale. **Sport+**
20.00 Football. Championnat de Ligue 2 (14e journée) : Caen - Le Mans. **Eurosport**

MUSIQUE

20.45 Fauré. *Requiem*. Avec Sheila Armstrong (soprano), Herman Prey (baryton) et le New Philharmonia Orchestra, dir. D. Willlcoks. **Mezzo**
21.25 Saint-Saëns. *Requiem de Camille*. Avec Marie-Lys Langlois (soprano), Christian Nabalet (baryton), Michel Pastor (ténor), Christine Labadens (mezzo-soprano), Etienne Morel (orgue). Par l'Orchestre et les Chœurs du Sinfonia de Lyon, dir. Jean-Claude Guérinot. **Mezzo**
22.10 Mendelssohn. *Quatuor avec piano* n° 3 » en si mineur, opus 3. **Mezzo**

THÉÂTRE

21.35 Un dîner intime ou un maître Coq. Vaudeville de Yves Châtelain. Mise en scène de Robert Manuel. **Festival**

TÉLÉFILMS

20.30 Le Manoir enchanté. Paul Lynch [3/3]. **Canal J**
20.45 Entre terre et mer. Hervé Baslé [4/6] ✪ **TV Breizh**
20.45 Mae West. Lee Philips ✪ **Canal Jimmy**
22.50 L'Affaire Seznec. Yves Boisset [2/2]. **Histoire**

SÉRIES

17.30 Roswell. Fausse note (S3, v.m.) **TSR**
19.30 Cosby Show. Donne-leur la vie (S3) **Série Club**
22.25 Six Feet Under. Driving Mr. Mossback. The Invisible Woman (saison 2, v.o.). ✪ **Canal Jimmy**
22.30 Columbo. Requiem pour une star (v.m.) **TSR**
22.45 Sex and the City. L'art du compromis (S4) ✪. **Téva**

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue. Gilles Anquetil.
21.30 Cultures d'islam.
22.00 Journal, Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit. Amateurs de visage.
0.00 Du jour au lendemain. Geneviève Brisac, pour *La Marche du cavalier*.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck : *Lichtstudie pour orchestre*, de Widmann ; Œuvres de Mozart, Reger.
22.30 Alla breve. *Emilygrams*, de Culpo.
22.45 Jazz-club. Au Sunside à Paris.
1.00 Programme Hector. Œuvres de Debussy, De Falla, Dukas, Fauré, Albeniz.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Joplin, Johnson, Gershwin, Piazzolla, Gardel. 20.40 Les Concerts Bach. Œuvres de Bach, Abel, J.-C. Bach ; *Samson* (extraits de l'acte II), de Haendel, AR Johnson (Samson) ; Œuvres de J.-C. Bach, Mozart, Abel.
22.48 Les Rendez-Vous du soir (suite).
Davidsbündlertänze op. 6, de R. Schumann ; Œuvres de Schubert, Mendelssohn.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

Les codes du CSA ✪ Tous publics ✪ Accord parental souhaitable ♻ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans ✪ Public adulte. Interdit aux moins de 16 ans ✪ Interdit aux moins de 18 ans.
Les cotes des films ■ On peut voir ■ ■ A ne pas manquer ■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique. **Les symboles spéciaux de Canal +** DD Dernière diffusion ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et malentendants.

Le Monde

LES BALADES DE L'AUTOMNE

Alpes-Maritimes, l'arboretum de la vallée de la Tinée

A l'automne, c'est un festival de couleurs. Au milieu du vert sombre des pins éclatent le rouge sang des érables du Japon et le jaune d'or des érables sycomores, tandis que la teinte lie-de-vin des pélites du sol répond au bleu du ciel. Pour accéder à l'arboretum en voiture, il faut emprunter la petite route dominant le village de Roure et la suivre jusqu'à la fin de la partie goudronnée. Ceux qui préfèrent la marche peuvent suivre le GR 5 (balisage rouge et blanc, départ du centre du village), qui y mène en une demi-heure.

L'accès à l'arboretum est libre. Dans l'enclos, il suffit de suivre l'un des nombreux sentiers qui s'éparpillent dans la forêt dominée par le mélèze. Sapin de Corée, cèdre de l'Atlas, genévrier de Phénicie, sapin du Colorado, érable de l'Amour, les panneaux énumérant les noms des arbres sont une invitation aux voyages imaginaires.

Dans les endroits plus dégagés, le sol se couvre de fétuque des moutons, sarriette des montagnes, armoise champêtre, bugrane épineuse ou encore lavande vraie. A travers ces ensembles de végétaux, le nom des Alpes-Maritimes prend tout son sens : c'est bien la confluence des climats alpin et méditerranéen, à l'origine de la richesse du milieu. La table d'orientation de l'arboretum permet de mieux comprendre la situation du lieu. Face à la table, vers l'est, le sommet du mont Giraud, culminant à 2 606 mètres ; un peu plus au nord, le mont Saint-Sauveur, plus élevé d'une centaine de mètres, qui masque le site d'Isola 2000 et la crête frontalière ; enfin, au pied, la vallée de la Tinée, qui trace un profond sillon suivant un axe nord-sud.

Pour finir, une halte au « chalet de l'arbre » permet de découvrir l'univers des différentes essences, avec les étonnants échantillons de la xylothèque. Les graines font l'objet d'une collection tout aussi surprenante : la carpothèque. Il est ainsi possible de comparer l'imposant cône du pin Pinus coulteri au minuscule cône du mélèze d'Amérique ! Des livres et brochures ainsi que des cartes postales sont proposés sur place. Ces dernières sont des reproductions d'œuvres d'artistes soutenant l'arboretum. Les fonds recueillis servent à la plantation de nouveaux arbres.

Franck Rozet
(Alpes Magazine)

PRATIQUE

Accès :
on rejoint le village perché de Roure depuis Saint-Sauveur-sur-Tinée (Alpes-Maritimes) par la départementale 30.
Se renseigner :
mairie de Roure, tél. : 04-93-35-00-50.
Pour l'arboretum : michele.ramin@libertysurf.fr
Adresses :
l'auberge Le Robur. En automne, la cuisine met à l'honneur gibier et champignons. Chambres avec vue sur la vallée ; tél. : 04-93-02-03-57.
Ferme-auberge de Terre rouge, cachée au cœur du village. Les moutons et les porcs élevés dans la campagne de Roure y sont finement cuisinés ; tél. : 04-93-02-08-70.

CARNET DE ROUTE

Dans un collège de Clamart, un « forum electronicum »

COMME tous les vendredis après-midi, 23 élèves de la classe de 5e D du collège Petits-Ponts de Clamart (Hauts-de-Seine), classé en zone d'éducation prioritaire (ZEP), s'installent dans la salle d'informatique. Tandis qu'ils allument les ordinateurs, le professeur leur rappelle : *« Lorsque j'aurai démarré la conférence virtuelle, vous vous connecterez en TCP/IP habituel. »* Dans un gentil brouhaha, chacun s'exécute sans broncher. On entend les souris cliquer, tandis que sur les écrans les messageries électroniques apparaissent. *« En surfant sur le forum, vous verrez qu'Horatius a répondu à vos questions. »* Aussitôt, Faelan, 12 ans, demande : *« Monsieur, comment on dit déjà "j'étudie le latin" ? »* Car, malgré ce que l'environnement informatique pourrait laisser croire, ces élèves ne s'apprêtent pas uniquement à découvrir les joies de la technologie : ils s'initient avant tout aux subtilités de la langue de Virgile. Et s'ils se retrouvent dans la salle informatique du collège, ça n'est pas un hasard mais bien une volonté de leur professeur, Robin Delisle, qui se reconnaît volontiers comme atypique. Celui-ci assure en effet ses cours de latin et de grec ancien en s'appuyant sur les richesses du Net. *« Je donne des cours classiques, avec des thèmes et des versions, mais grâce à Internet les élèves peuvent mettre en pratique directement ce qu'ils apprennent, en communiquant avec d'autres latinistes de leur âge. Cette idée d'échange et de réseau est très importante. Le Net est un support attractif, qui offre de nombreuses possibilités aux hellénistes et aux latinistes, débutants ou non. »* Autrement dit, il permet de transformer une langue morte en une langue cyber, bel et bien vivante.

Et ça marche : pour s'en convaincre, il suffit de regarder les 23 élèves, pour qui cette matière n'est qu'une option, très à l'aise pour chatter entre eux en latin. Sur le forum spécialisé créé il y a trois ans par Robin Delisle sur le serveur de l'académie de Versailles, ils correspondent, toujours en latin, avec deux autres classes de collèges situés à Gennevilliers et à Angoulême. Tous participent à ce « forum electronicum » voulu par Robin Delisle, qui vise à créer une communauté virtuelle autour de l'enseignement des langues anciennes. Au détour des messages postés par les élèves dans le cadre de leurs cours, on pourra croiser de nombreuses références à notre monde actuel. Ainsi, il n'est pas rare de voir apparaître des Harry Potter et autres mangas, chers à l'univers des adolescents, au milieu des traditionnels *« studeo linguae latinae »*. *« En choisissant le latin, je ne pensais vraiment pas faire de l'informatique. Mais j'aime beaucoup. On peut travailler avec d'autres élèves de notre âge, on parle des films qu'on va voir, on se demande ce qu'on aime comme loisirs, c'est vraiment bien »*, explique Lola, 12 ans. *« On ne va sur Internet que pendant les heures de latin ! A la maison, je suis fâchée avec l'ordinateur, mais en cours, ça se passe bien. C'est vraiment intéressant de faire du latin comme ça ! »*, renchérit Keshia, 12 ans également. Et ils n'ont pas tout vu : leur professeur a bien l'intention de prolonger son projet pédagogique en leur apprenant à construire un site entièrement rédigé en latin.

LAURENCE LOUVET

En 2000, la salle informatique du collège Petits-Ponts de Clamart.

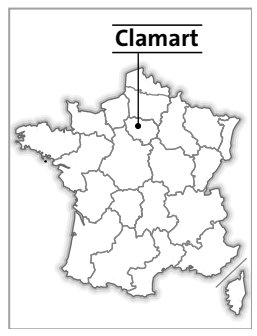

Pourtant, à la rentrée, la plupart des élèves de Robin Delisle ne savaient pas se servir d'un ordinateur et ignoraient tout du nominatif et du vocatif. En près de deux mois, ils ont donc ingurgité en parallèle l'apprentissage d'une nouvelle langue et la maîtrise de l'outil informatique. Pour Nelly Dade, la principale du collège Petits-Ponts, l'initiative de Robin Delisle va dans le bon sens. *« Nous sommes en ZEP et, sur 660 inscrits, le collège compte quelques éléments difficiles. Lorsque M. Delisle m'a présenté son projet, j'y ai vu un moyen de faire tomber les clichés qui accompagnent souvent l'enseignement du latin, et de faire en sorte que cette matière ne soit pas une matière élitiste,* souligne Nelly Dade. *Plus qu'une langue, les élèves peuvent élargir leur culture grâce à cette alliance entre le Net et les langues anciennes. »* Partant de ce principe, elle a donné carte blanche à Robin Delisle pour ouvrir, à la rentrée, un cours *« sauvage »* de grec ancien, dans une classe de troisième réputée difficile. *« Je leur ai expliqué que, s'il y avait des tags, ils devaient être en grec ancien »,* sourit Nelly Dade. Aujourd'hui, ils ne sont que trois élèves à suivre les cours de grec de Robin Delisle. Mais celui-ci reste très confiant et enthousiaste, et pense déjà à l'année prochaine : *« J'espère bien que la classe de grec comptera entre 15 et 20 hellénistes. Je vais faire sauter le bouchon ! »*

Laurence Bernaert
(Le Monde interactif)

news://news.ac-versailles.fr
/ac-versailles.disciplines.langues-anciennes.latin

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La peine de mort intérieure

TOUT LE MONDE n'aura pas la même opinion sur la condamnation confirmée des adolescents criminels de Valence. Mais il est rare que les juges, surtout populaires, et les simples justes qui assistent d'un cœur léger au jugement – pour la plupart, l'emprisonnement assorti d'un coefficient variable est une donnée abstraite – aient l'occasion de revoir « leur » condamné. Dans ce procès, ils l'ont revu. Ils ont vu du même coup comment trente mois de prison changent une fille de 20 ans affreusement vivante sans doute, mais vivante, en une chose inerte et vide. Il faut croire qu'ils ont trouvé cela bien puisque, après ce court intermède, la condamnée a été renvoyée dans son bagne pour dix-sept ans encore. Au moins sait-on désormais comment elle en sortira. Ce qui est grave, c'est que la peine subie n'est pas la peine infligée. L'hypocrisie réside en ceci qu'on condamne théoriquement un homme, une femme à la privation temporaire de liberté aux fins de punition et par surcroît, assure-t-on, d'amendement, mais qu'en réalité on condamne cet homme ou cette femme (et surtout cette femme, par sa moindre résistance nerveuse) à la destruction intérieure.

Yves Florenne
(1er novembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr

■ **Repères.** Le peuple kurde, dispersé sur 4 Etats, se trouve à un tournant de son histoire.
■ **Musexpo**. Le Mail Art. Portfolio de la semaine.
■ **« Le Monde des livres »**. L'intégralité de notre supplément littéraire est en ligne.
■ **Météo**. Au numéro 61-7-61, envoyez par SMS le mot « METEO » et votre numéro de département. Vous recevrez sur votre téléphone mobile les prévisions météorologiques sur 24 heures (0,35 €/envoi hors coût d'un SMS).

CONTACTS

▶ **RÉDACTION**
21 *bis*, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F
▶ **ABONNEMENTS**
Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : http://abo.lemonde.fr
Par courrier : bulletin p. 29
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)
▶ **INTERNET**
Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : http://finances.lemonde.fr
Site nouvelles technologies : http ://interactif.lemonde.fr
Guide culturel : http://aden.lemonde.fr
Marché de l'emploi : http://emploi.lemonde.fr
Site éducation : http://educ.lemonde.fr
Marché de l'immobilier : http://immo.lemonde.fr
▶ **TÉLÉMATIQUE**
3615 lemonde
▶ **DOCUMENTATION**
Sur Internet : http://archives.lemonde.fr
▶ **COLLECTION**
***Le Monde* sur CD-ROM :** 01-44-09-43-21
***Le Monde* sur microfilms :** 03-88-71-42-30
▶ **LE MONDE 2**
Abonnements : 01-44-97-54-54
En vente : « A Bagdad, chez Saddam ».

■ Tirage du *Monde* daté jeudi 31 octobre 2002 : 508 912 exemplaires.

Le Monde
DES LIVRES
VENDREDI 1er NOVEMBRE 2002

MICHEL CHAILLOU
page II

ENQUÊTE
Les nouveaux agents littéraires
page IV

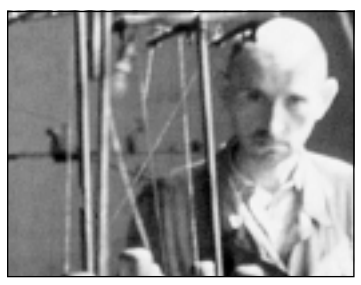

HOLOCAUSTE
page V

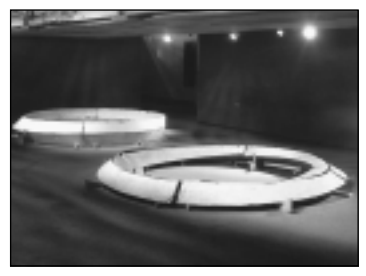

ARTS
page VI

ACTUALITÉS
Le temps des éditeurs globaux : entretien avec Jane Friedman, PDG de HarperCollins
page VIII

Carl Einstein à l'avant-garde

Il manquait une biographie de Carl Einstein, écrivain, critique, révolutionnaire, figure centrale des avant-gardes allemande et française de l'entre-deux-guerres, homme aux activités innombrables et aux engagements exemplaires. Grâce aux travaux de Liliane Meffre, c'est enfin chose faite

ARCHIVES GALERIE MARTINI ET RONCHETTI, GÊNES, ITALIE

Florence Henri et Carl Einstein à Florence vers 1923

Le 5 juillet 1940, un homme s'est suicidé en se jetant du haut d'un pont dans le gave de Pau. Il s'appelait Carl Einstein. C'était un romancier, essayiste, historien et critique d'art. Il avait été spartakiste dans l'Allemagne de la défaite de 1918 et combattant dans la Colonne Durruti durant la guerre d'Espagne. Il était allemand et juif. Pour toutes ces raisons, ce 5 juillet, il n'avait plus d'espoir. Passer la frontière espagnole lui était interdit car il aurait été traité en ennemi par les franquistes qui, à cette époque, ne se faisaient pas scrupule de fusiller les « *rouges* » qu'ils capturaient. Ne rien faire, c'était attendre que la Gestapo ou la police de Vichy l'arrête – une mort non moins sûre. Donc, il s'est tué. Il l'avait annoncé à Kahnweiler : « *Je sais ce qui va se passer. On va m'interner et des gendarmes français nous garderont. Un beau jour ce seront des SS. Mais ça, je n'en veux pas. Je me foutrai à l'eau.* »

Au même moment, à l'autre extrémité des Pyrénées, à Port-Bou, Walter Benjamin s'est suicidé, parce qu'il s'est senti pris dans le même piège parfaitement clos. Le parallèle vient nécessairement à l'esprit : deux juifs allemands, deux penseurs de la modernité, deux défenseurs des avant-gardes artistiques, deux écrivains disparaissent en même temps et sont enterrés dans le sol du pays qu'ils avaient cru une retraite sûre. Ils avaient les mêmes admirations picturales – Picasso, Klee – et quelques relations communes – Bataille, les Kahnweiler, les Leiris. Et, naturellement, des lectures, des références, des convictions semblables. Ces dernières, Benjamin a essentiellement travaillé à les légitimer philosophiquement et historiquement, cherchant à préserver la liberté de la pensée individuelle

■ Philippe Dagen

de tout ce qui menace sans cesse de l'écraser – les spectacles et les idéologies de masse.

Einstein a lutté de manière plus directe, se jetant dans l'action politique et militaire, ne refusant pas les projets collectifs, s'efforçant même d'en susciter. Aussi leurs vies, en dépit de tant de similitudes intellectuelles profondes, sont-elles aussi dissemblables que possible : d'un côté, un méditatif peu enclin à paraître en public, de l'autre un aventurier, ennemi impétueux de l'immobilité. Ses curiosités, ses engouements, ses expériences sont sans fin. Il va vite, beaucoup plus vite que la plupart de ses contemporains, beaucoup trop vite pour qu'ils le suivent.

A 27 ans, en 1912, il publie *Bebuquin ou les dilettantes du miracle*, roman expérimental qui laisse ses contemporains stupéfaits et dont l'importance n'est pas encore estimée aujourd'hui à sa juste importance. En 1915, le premier, il affirme par un livre décisif, *Negerplastik*, la splendeur de la sculpture africaine que ne comprennent alors que quelques peintres – Picasso, Derain, Braque, Matisse – et Apollinaire. Après guerre, il se fait le propagandiste prolifique du cubisme et l'un des principaux passeurs d'idées et d'œuvres entre Allemagne et France, au mépris des nationalismes. Il a des épouses successives et des maîtresses plus remarquables que ses épouses, la comtesse Aga von Hagen, la photographe Florence Henri et la romancière Elsa Triolet – celle-ci juste avant qu'elle ne prenne possession de Louis Aragon. Il a des correspondants dans l'Europe entière, tout ce que ce continent compte dans l'entre-deux-guerres d'esprits dégagés des conventions – des révolutionnaires disait-on alors. Il a des relations suivies avec les deux principaux marchands d'art moderne, le Berlinois Fleichtheim et le Parisien Kahnweiler. Il fonde la revue *Documents* avec Bataille et Leiris. Il s'essaie au cinéma avec Renoir, collaborant à la réalisation de *Toni*... Il y a tant de noms propres, tant d'événements, tant de voyages, tant d'articles et d'essais dans la vie et l'œuvre de Carl Einstein que l'on peut s'y perdre.

Cette surabondance n'a pas été pour rien dans l'effacement de son nom pendant à peu près un demi-siècle. Comment recomposer la trajectoire d'un créateur à ce point polymorphe ? Il a fallu des années à la germaniste Liliane Meffre pour rassembler les éléments nécessaires à sa recherche et publier ce que l'on savait nécessaire depuis la traduction, par ses soins, de *Negerplastik* et de deux volumes de lettres : une biographie intime et intellectuelle d'Einstein qui permette enfin de prendre la mesure de son action. Non que l'ouvrage se prétende définitif : il reste assurément des informations à collecter, les lettres à retrouver et bien des textes à traduire et analyser avant qu'Einstein soit établi à sa place dans l'histoire des arts et des lettres du XXe siècle. Mais l'essentiel est fait, désormais – et bien fait, avec conviction, avec force.

Isoler l'un de ses épisodes captivants et emblématiques, mettre en évidence tel ou tel écrit, tel ou tel combat, serait évidemment tentant. On pourrait ici s'attacher au rôle d'Einstein dans *Documents*, ou essayer de comprendre son goût pour Braque, ou s'interroger sur les principes directeurs de l'un des ouvrages majeurs d'Einstein, son *Art du XXe siècle*, publié d'abord en 1926 et retravaillé jusqu'en 1931, et en discuter partis pris et raccourcis. Ou s'interroger sur ses relations avec les dadaïstes, étrangement brèves, et avec le surréalisme, dont il préféra les peintres aux poètes. Ce serait cependant aux dépens du dynamisme de sa pensée, en en figeant le tourbillon.

Car c'est là ce qui stupéfie et suscite l'admiration : Einstein ne tolère pas de s'arrêter. Donc, il ne fixe pas ses jugements esthétiques en système, pas plus qu'il ne peut consentir à adhérer à une idéologie rigide – l'anarchisme le plus individualiste étant la seule attitude politique qui lui convienne. Pas plus qu'il ne se sent contraint à une fidélité constante, sentimentale ou artistique. La chose peut être écrite autrement : il n'est jamais à l'abri d'un doute, d'une désillusion, d'un désenchantement et, quand tel est le cas, il est trop entier, trop peu hypocrite, pour le masquer. Son esprit, sans protection commode, s'expose à tous les chocs, de l'émerveillement le plus lumineux à la dépression la plus mélancolique.

Dans une lettre de 1932, lettre terrible, presque insupportable, il se moque de lui-même et de son rôle : « *On est devenu petit à petit dans son numéro une star sans concurrence et on s'emmerde. On a ses amis parmi les grands, on est interviewé, photographié et je sens, si je continue ce bluff encore quelques années, que je vais devenir une sorte de Caruso dans ma spécialité.* » Ce qu'il faut de liberté par rapport à soi-même et à la société pour oser cette confession, ce détachement aggravé en dérision, voilà ce qui rend nécessaire Einstein.

Il a compris, très vite, que le penseur le plus brillant, l'écrivain le plus talentueux, le critique le plus influent, était menacé par la société moderne de la plus risible des compromissions : celle qui le change en acteur complaisant de son propre rôle. En singe de sa gloire aurait dit Picabia. Peu importe ce qu'il écrit dès lors. Il est à sa place. Il l'occupe. Donc rien ne change. Donc l'ordre est maintenu. Les exemples de tels destins confortables pullulent aujourd'hui. La leçon d'Einstein est dans la justesse de ses engagements esthétiques et dans l'héroïsme de sa conduite en Espagne. Mais elle est, plus encore, dans son inflexible, sa féroce honnêteté. Carl Einstein est celui qui n'a jamais écrit que ce qu'il pensait ; celui qui n'a menti ni à ses semblables, ni à lui-même.

CARL EINSTEIN, 1885-1940
Itinéraires d'une pensée moderne.
de Liliane Meffre.
Presses de l'université de Paris-Sorbonne, 344 p., 30 €.

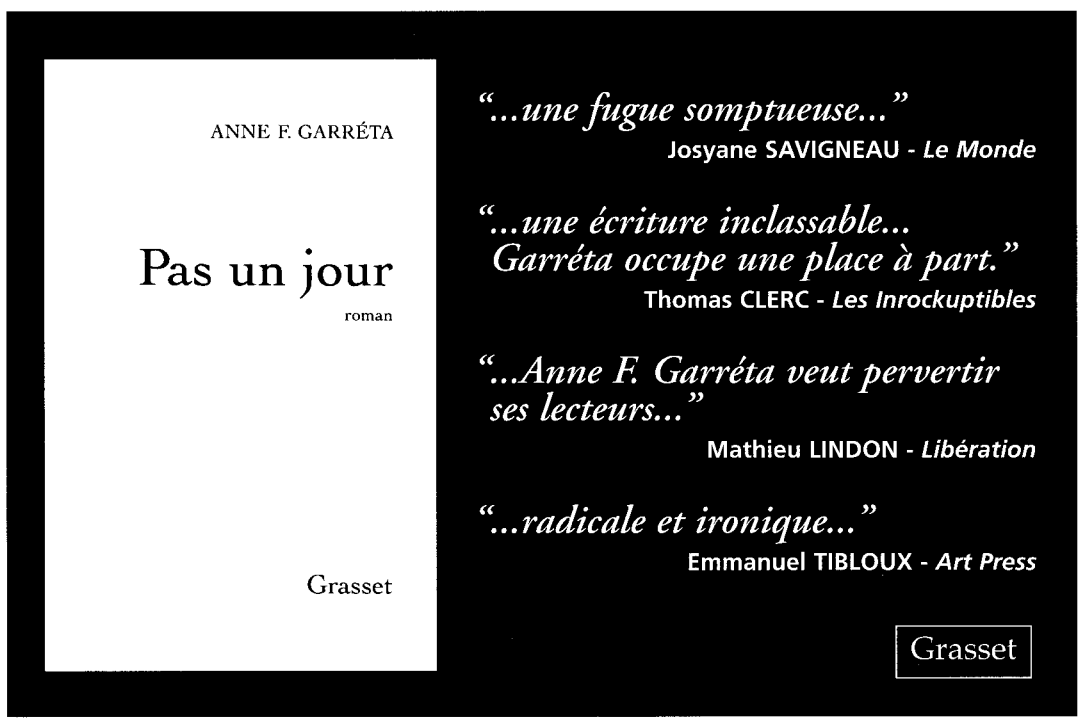

Michel Chaillou, entre rêve et passion

Depuis l'enfance, il était fasciné par la figure de Mirabeau. Devenu écrivain, il pensait lui consacrer une biographie. Mais il a préféré ce roman exubérant qui fait revivre son héros et toute une communauté

LE MATAMORE ÉBOURIFFÉ
de Michel Chaillou.
Fayard, 504 p., 22 €.

Michel Chaillou est un rêveur éveillé, un promeneur fou de littérature, un passionné, un curieux, un bienveillant égaré dans une méchante époque de repli, d'invectives, d'agressions et de haines ressassées. Il la regarde, cette époque, avec l'étonnement de celui qui ne comprend pas comment on en est arrivé là, pensant que *« la méchanceté est toujours une étroitesse de l'intelligence »*. Par bonheur, il est écrivain, alors il peut fuir à son gré. Et il ne s'en prive pas, depuis son premier roman, *Jonathamour* (« Folio », Gallimard, n° 2244) – paru il y a presque trente-cinq ans, en 1968, grâce à Georges Lambrichs, auquel Chaillou voue une reconnaissance émue – jusqu'à ce *Matamore ébouriffé,* son dix-neuvième livre, 500 pages sur Mirabeau, ou plutôt autour de Mirabeau.

Car ce n'est pas une biographie, mais un roman exubérant, une enquête, roman dans le roman, menée non par Chaillou lui-même, mais par un homme qui, au printemps de 1796, soit cinq ans après la mort de Mirabeau (1749-1791), revient dans le village natal de celui-ci, le Bignon, dans le Gâtinais, entre Nemours et Montargis, *« un lieu singulier, où le château est dans un creux et le village sur une hauteur »*. Pour comprendre comment Honoré Gabriel Riqueti, comte de Mirabeau, fils de Victor Riqueti, marquis de Mirabeau, devint ce tribun magnifique, élu, bien que noble, représentant du tiers état, l'enquêteur part à la recherche de l'enfant qu'il fut, *« fils de la forge plutôt que du château »*, dit Michel Chaillou.

Pour Chaillou, Mirabeau, c'est l'affaire de toute une vie, *« peut-être parce que, dès l'enfance, je me suis senti proche de cet homme, qui, comme moi, avait une morphologie étrange, une grosse tête sur un corps gracile »*. Chaillou s'est constitué toute une bibliothèque autour de Mirabeau, quelque 2 000 ouvrages, et a toujours souhaité écrire sur lui. *« Mais je devais attendre*, précise-t-il, *car je ne trouvais pas le ton. »* Mirabeau est à ses yeux un héros romanesque absolu, *« car il est hors sujet, et moi, le sujet en art ne m'intéresse pas. On le croit frère, il est amant, on le croit fils, il est amant de sa mère... »*. Si Mirabeau est réellement frère de quelqu'un, c'est sûrement de Chaillou, à travers les siècles. *« C'était l'éloquence même. Il aimait l'improvisation orale, un goût de l'oralité que je partage. C'est pourquoi j'écris pour retrouver l'oralité des morts. »*

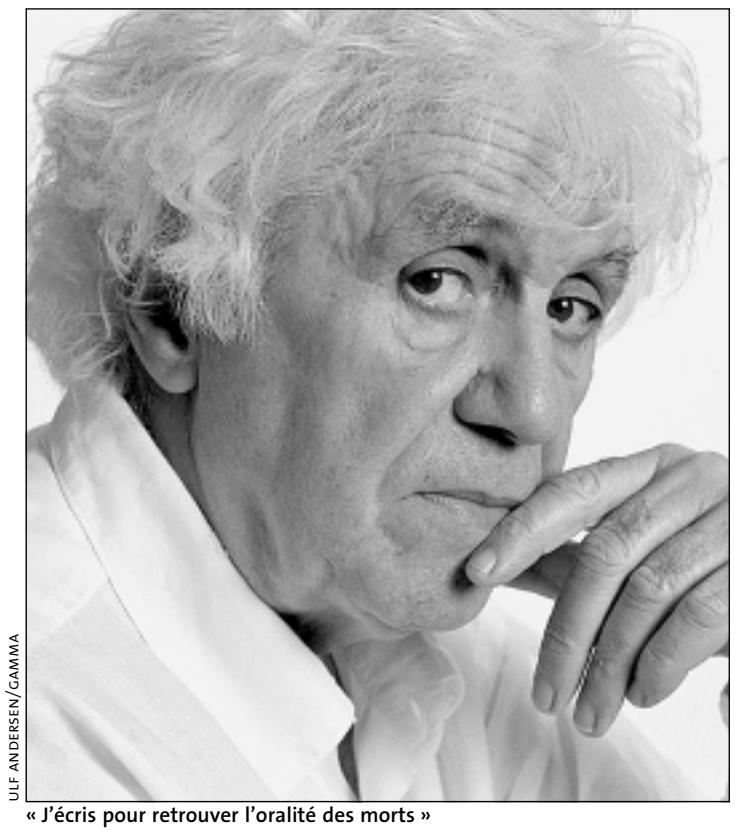

ULF ANDERSEN/GAMMA

« J'écris pour retrouver l'oralité des morts »

ROMAN DU CHŒUR

« Au début, évidemment, après toutes ces années passées sur les traces de Mirabeau, je pensais faire une biographie. J'ai vu que ce n'était pas le genre qui me convenait. J'ai donc commencé le roman. Mais très vite, j'ai compris que je n'allais pas écrire le roman du héros, mais le roman du chœur. » C'est précisément ce qui rend ce texte si passionnant : les figures des personnages censément secondaires, la capacité de Michel Chaillou à faire revivre un village entier, une communauté, une foule. *« Tout le monde connaît un peu la vie publique de Mirabeau. Moi, je voulais faire sortir cette vie publique de sa vie privée. »* Dans ce roman, nourri d'histoire et de généalogie, mais re-création enthousiaste d'un homme qu'on admire, on retrouve, appliqué à la perfection, le conseil que donnait Marguerite Yourcenar quand on l'interrogeait sur son évocation de la vie de l'empereur Hadrien, *Mémoires d'Hadrien* : *« Reconstruire, avec son propre imaginaire, mais veiller à ce que toutes les pierres soient authentiques. »*

L'enquêteur, qui est aussi le héros de ce livre, se heurte aux difficultés de tout biographe. Chaque personne qu'il interroge lui fournit quelques informations neuves, mais veut surtout en savoir plus sur Mirabeau. *« Au fond, qu'est-ce qui est important dans l'enquête,* commente Michel Chaillou, *ce qu'on vous dit ou le bruit de la porte ? »* Tout dépend de l'identité véritable de l'enquêteur. S'il est romancier, c'est le bruit de la porte... Et c'est ainsi qu'on se perd parfois dans ce récit, comme l'enquêteur lui-même, mais pas comme l'auteur, très conscient de se vouloir, à certains moments, confus : *« J'aime beaucoup le mot confus. C'est très romanesque, la fusion avec quelque chose. »* Le lecteur aussi apprécie cette demande de fusion – jamais d'effusion – avec l'enquêteur, et même avec l'auteur. Ce que confirment les propos de Michel Chaillou, parlant de Mirabeau comme s'il l'avait entendu : *« Je suis sensible à l'animalité de sa voix. Cette animalité, cette force comptent beaucoup dans son succès d'orateur. Il avait un timbre superbe. Je pense qu'il était ténor. »* Michel Chaillou est doué pour le roman, mais aussi pour le théâtre, qui fut l'une de ses premières passions – il a écrit des pièces, mais elles sont demeurées, dit-il sans autre précision, dans ses tiroirs. Quand il évoque Mirabeau, sa voix, ses *« yeux d'enfant »*, c'est comme si le personnage surgissait au milieu de cet appartement parisien du XXIe siècle, on est soudain projeté auprès de *« cet esprit totalement en alerte »*, ce *« génie politique »*. *« Et il aurait été girondin, comme moi »*, conclut, avec jubilation, Michel Chaillou.

Il lui importe peu que dans ce pays de jacobinisme arrogant, les Girondins soient toujours minoritaires – et à jamais ? Il a toujours été minoritaire et s'en porte très bien. D'abord *« mauvais élève. Je lisais tout le temps. J'avais, par chance, une bibliothèque, vestige de la branche aristocrate de ma famille. Ainsi j'ai lu Sade à 12 ans »*.

Ensuite, comme Mirabeau, *« une intelligence chimérique »*. Puis, *« une conception héroïque de la littérature »*, *« un désir de réinventer son langage, de parler un français nouveau à chaque livre »*, toutes choses qui ne prédisposent guère à figurer sur les éphémères listes de meilleures ventes (qui, dans cent ans, si on lit encore, soulèveront, à quelques exceptions près, une hilarité semblable à la nôtre devant les best-sellers des siècles passés). Michel Chaillou cherche sa satisfaction ailleurs, dans la joie d'avoir *« fait chanter Mirabeau et toute une population »*. Il a *« 17 nouveaux projets »*, donc aucun risque de connaître l'ennui. Son lecteur non plus. A condition d'accepter de le suivre, sans préjugés, sans vouloir le contrôler. En prenant pour lire ce qu'il a pris pour écrire : le temps et l'enthousiasme.

Josyane Savigneau

EXTRAIT

« Et moi qui recommence sans cesse le mien. Je veux dire le récit, le conte, l'enquête, de quel nom qu'on nomme cette volonté de soumettre un village à la question, faute d'en avoir déjà trouvé une qui constituerait enfin la vraie réponse. A la source de tout être, un secret s'épancherait-il que l'existence recouvre ensuite de ses événements limoneux ? Entre la naissance et la petite vérole, trois années de visage intact de Gabriel. Nulles pustules alors, boursouflures, pellicules rouges et blanchâtres, éruption volcanique suivie d'irrémédiables crevasses, pas de fièvre autre que celle du jour animé. »

page 245

Mauvais sang

SUGAR BABIES
de Roland Jaccard.
Photographies de Romain Slocombe, éd. Zulma, 284 p., 15 €.

JOURNAL D'UN OISIF
de Roland Jaccard.
PUF, 190 p., 17 €.

Il se regarde dans le miroir de Cioran, Kafka, Schopenhauer et Wittgenstein, pour se trouver des frères de mauvais sang. Faux cynique, joyeux nihiliste, il collectionne des aphorismes à rendre suicidaire un hédoniste acharné. *« Anxieux converti au dilettantisme »*, *« puritain assoiffé de plaisirs »* ? Roland Jaccard vit avec une idée fixe : se venger. *« De Dieu, de la vie, de tout et de n'importe quoi. »* Ajoutons : de sa mère, de ses conquêtes, de l'amour auquel il prétend ne pas croire depuis qu'il a découvert que c'était un sentiment *« soumis à l'entropie »*, mais dont il parle sans cesse comme s'il avait été blessé à mort, comme s'il s'était juré qu'on ne l'y reprendrait pas. Aurait-il créé ce personnage d'*« infâme RJ, amateur de nymphettes et auteur d'opuscules désespérés »* par orgueil, comme *« on se raidit dans une image mensongère de soi »* ?

Outre leur style, superbe, ses écrits intimes (une anthologie de ses meilleurs textes composés dans la veine des écrivains japonais qu'il admire, et un journal tenu entre mars 2000 et novembre 2001) ont l'élégance d'une franchise parfois impudique et cruelle. Il n'est pas de ses calculateurs qui filtrent leurs pensées pour la postérité, il se livre tel qu'il est, sans illusions, sans censures, failles et vacheries assumées. Quitte à avouer ce paradoxe : Roland Jaccard a fait *« du dégoût de l'existence et du sexe son fonds de commerce et jouit avidement de l'une comme de l'autre »*.

Parties d'échecs, lectures, conversations avec des amis, flirts, films... D'où vient que le récit du quotidien de cet hypocondriaque qui s'est juré de se désinvestir de tout, d'être *« en dehors »* et jamais dupe des mises en scène et mascarades de la vie, nous touche ? Pourquoi le *« rire du diable »* dévoile-t-il au fil des pages un stoïcisme plutôt fraternel, et même, lorsqu'il se risque à ses plus profondes confidences, quelque mélancolie voilant un sanglot ? La provocation qui l'amuse, la forme ironique de détachement qu'il a choisi d'adopter pour se détourner de ce qui fait courir les autres, sont évidemment des masques. Jaccard, encore une confession, est un *« compassionnel légèrement sadique »*. Il y a dans ce *« légèrement »* une philosophie : la politesse du désespoir. Il est d'abord sadique envers lui-même. On n'est pas loin d'André Breton, de la quête éperdue d'un amour fou dans les *« amours jaccardiennes »*, quête vite perdue, transformée en révolte folle. La drague de lolitas qui distillent des bonbons fourrés au cyanure, l'acharnement à *« distiller le venin du doute dans ces cervelles candides »* sont des poses d'idéaliste transpercé par l'imminence d'une trahison. *« Je vole les illusions*, écrit-il, *avec l'espoir toujours déçu d'en être moi aussi, un jour, la victime »*. Or ce qu'il nous dit, ici et là, c'est que victime il se considère, depuis sa naissance, depuis telle liaison, telle plongée ontologique dans les ténèbres, assassine.

Jean-Luc Douin

■ LES INDÉCISES
de Martine Roffinella

Depuis *Elle* (Phébus, 1988) son premier roman, Martine Roffinella explore avec une même âpreté, une même tension poétique, la part obscure de passions violentes, exacerbées par des désirs pervertis, contrariés ou empêchés comme avec ces *Indécises.* Face à face, deux femmes, « Elle » et « l'Autre » ou plutôt deux voix qui se cherchent, s'attirent, se fuient, se confrontent et se déchirent. Dans le silence et l'attente pour « L'Autre », qui dit le trouble brouillant les jours et creusant les nuits, l'inquiétude face à l'envahissement d'un désir *« sans cesse, au bord des lèvres »* et prêt à rompre aux moindres signes ou paroles d'« Elle ». Mais « Elle » (qui n'est pas sans évoquer l'héroïne du récit éponyme), mariée et mère d'un petit garçon, a peur de cette jeune femme qu'elle pressent excessive en tout, peur de ses *« sentiments qui flambent trop vite »*, d'un *« amour qui dépossède, qui détruit, qui engendre au hasard les multiples formes de la mort »*. Peur aussi, d'être enfin elle-même, d'aimer pour enfin s'aimer. Tour à tour, « Elle » et « L'Autre », tenue à distance d'une passion impossible, font entendre leur colère, leurs doutes, leur cruauté, leur rancœur et leurs douleurs. Comme la valse hésitation de deux corps qui s'attisent pour mieux se repousser au gré des vagues d'un désir étouffé dans les non-dits et le mensonge. Jusqu'à la confrontation finale. Aussi inévitable que tragique (Phébus, « D'Aujourd'hui », 144 p., 13 €). **Christine Rousseau**

■ J'ENVIE LA FÉLICITÉ DES BÊTES
de Christophe Bataille

L'une se déshabille et l'autre parle, *« parle à vous rendre fou »*. Drôle de cérémonie sacrificielle où l'angoisse guette. Terrée dans le regard d'eau sale de Maël ; à l'œuvre dans l'attention concentrée des spectateurs, sous le chapiteau où l'*« on donne à voir le néant. »* L'illusionniste, Simarre, alias Abraca Mola Stermione, est de retour. Dans sa ville, Vilenne, dénervée mais soudain excitée par la promesse du scandale, comme dans l'œuvre en quête de Bataille qui lui confiait l'hallucination de *Vive l'enfer* (1999).

Par-delà la prose heurtée d'humains désaccordés, la parabole est musicale. *« Et qu'entendaient les foules au désert ? »* (Grasset, 126 p., 10 €). **Ph.-J. C.**

Par la voix de la Belle Otero

A partir des carnets qu'elle aurait tenus, Ramon Chao restitue le portrait d'une femme inflexible et folâtre, animale et raffinée

LA PASSION DE CAROLINE OTERO
de Ramon Chao.
Traduit de l'espagnol
par Claude Bleton,
Plon, 276 p., 19 €.

Comment évoquer la Belle Otero, sa légende tapageuse, sans basculer dans l'hagiographie ou céder aux clichés égrillards et clinquants attachés à la courtisane du siècle dernier, à cette *« sirène du suicide »*, comme on l'appelait parfois ? Tout simplement en la laissant parler, s'exprimer elle-même. Dans les huit cahiers intimes qu'elle aurait écrits et que Ramon Chao aurait retrouvés, chez un antiquaire, dans un coffret rescapé de ses quelques biens mis aux enchères en 1965 (il y a une très belle scène, d'ailleurs, dans laquelle l'auteur, originaire comme elle de Galice, raconte, avec une fascination apitoyée, la visite qu'il lui avait rendue, dix ans auparavant, dans la petite pension de Nice où elle survivait à peine). Pas d'effort, d'effet de style dans ces cahiers : juste une langue rude, irrégulière, insoucieuse parfois des lois de la syntaxe, très naturelle (et l'exploit de Ramon Chao est de s'effacer, de s'éclipser derrière ce flot rocailleux).

Caroline Otero n'avait, dans ces pages consacrées surtout à sa jeunesse, que l'intention sincère d'éloigner *« toutes les sornettes sur le mythe de la Belle Otero qui ont ruiné la part humaine de sa personne, détruit le peu de valeur de son existence »*. Que raconte-t-elle ? Une enfance très pauvre à la campagne, ses révoltes déjà, son éveil très précoce à la sexualité, sa vitalité érotique, sa jouissance à se laisser dépasser par des pulsions plus fortes qu'elle-même, envahir par toute la sensualité qu'elle voyait exploser autour d'elle dans la nature. Pas question d'admettre la moindre punition, de ressentir la moindre culpabilité : il y a, chez elle, une belle innocence, une belle candeur sauvage. Et Ramon Chao est merveilleusement à l'aise dans ce panthéisme survolté. Mais le viol qu'elle subit de la part du cordonnier de Valga la bouleverse ; même si elle ne cesse de s'y adonner, elle ne connaîtra plus jamais vraiment le plaisir (sauf avec des compagnes de l'orphelinat dans lequel on l'enferme un temps, et qui savent, elles, être délicates, douces et expertes en caresses), décide d'utiliser son corps pour dominer les hommes. Ce n'est pas tant l'attrait du profit, même si on lui donne, de plus en plus souvent, de l'argent pour ses prestations, qui la guide que le goût du vagabondage, des rencontres, le désir de traverser de nouveaux milieux, de nouvelles régions. On pourrait avoir l'impression que son existence se ramène à un tourbillon malin, à une tornade de conquêtes à peine heureuses, très vite abandonnées en chemin, son seul souci étant de se constituer un réseau d'ex-amants dont elle pourrait régler les mouvements.

Il y a un axe dans la vie amoureuse de Caroline O. : le chant. Seule la voix lui a permis de s'élever au-dessus des autres, de s'évader de sa vie de misère, de découvrir *« la tendresse et la nostalgie »*, de connaître des heures de paix et d'harmonie. Ce sont toujours des enclaves de douceur, des moments où, suspendant ses pérégrinations, elle prend des cours de chant auprès de ténors célèbres, ne songe qu'à perfectionner son art, passant de la tessiture de mezzo à celle de soprano.

TENDRE RESPECT

Mais trop de nomadisme, de vie aléatoire minent sa voix ; elle semble disparaître, chaque jour elle perd une note, *« peut-être pas une blanche, mais au moins une noire »*. Ce n'est pas sur les grands thèmes lyriques qu'elle triomphe, comme elle l'avait imaginé, mais à l'Empori de Barcelone, où, *« la fibre canaille chevillée au corps »*, elle danse dans des tableaux vivants et s'impose dans le fameux : *« J'ai un fiancé cuisinier ! »* Il y a, chez elle, une sorte de souffrance à ne pas être à la hauteur de son art. Elle préférera rester à la hauteur de ses désirs, *« pour ne pas être lâche »*. Ces désirs qui la mènent vers Gustave Eiffel, qui mettra plus de temps à la déshabiller qu'à construire des tours, ou vers le roi Alphonse XII d'Espagne, qui la poursuit dans la nuit des jardins du palais... Ramon Chao réussit le portrait d'une femme à la fois inflexible et folâtre, animale et raffinée, inconsciente et stratège, prête à toutes les gloires sans jamais renoncer à la *morrina*, cette nostalgie galicienne. Et si tout sonne aussi juste dans son livre, c'est parce qu'il s'est surtout attaché à préserver sa vérité, son intimité, même imaginaire, en l'accompagnant, avec un respect tendre, dans les coulisses de sa vie.

Jean-Noël Pancrazi

Ramon Chao collabore au *Monde*

Double enfance

Christoph Hein évoque dans une fiction autobiographique une enfance dans un pays qui ne connaissait pas encore le Mur

DÈS LE TOUT DÉBUT
(Von allem Anfang an)
de Christoph Hein.
Traduit de l'allemand
par Nicole Bary.
Ed. Métailié, 220 p., 18,5 €.

Ce livre raconte une enfance entre 1953 et 1956, dans un pays qui s'appelait encore la République démocratique allemande et où tout était encore possible : les espoirs, les utopies, les refus. L'enfance d'un pays se superpose à l'enfance d'un individu.

Les points de convergence entre Daniel, le héros du livre, un enfant de 13 ans, et l'écrivain Christoph Hein sont suffisamment importants pour que l'on puisse parler de fiction autobiographique : tous deux sont nés en Silésie, tous deux sont fils de pasteur, tous deux sont élevés dans un milieu anticommuniste, tous deux se voient refuser le droit de passer le baccalauréat, et tous deux décident de passer à l'Ouest. On sait que Christoph Hein reviendra en RDA, où il restera jusqu'à la chute du Mur. Cet écrivain né en 1944 a donné du fil à retordre au régime. On se souvient de son intervention au 10e congrès des écrivains en 1987, où il ne demande ni plus ni moins que l'abolition de la censure.

On ne sait pas ce que va faire Daniel. Le livre s'arrête en 1956, au moment de l'entrée des chars russes à Budapest. Daniel avoue être soulagé que tout rentre dans l'ordre voulu par le bloc socialiste : il n'aura plus de devoirs supplémentaires à faire sur les méchants contre-révolutionnaires et l'on ne viendra plus l'aider, lui *« l'élève politiquement immature »*, à avoir une vision du monde *« plus solide »*. On le laissera en paix. Du moins il l'espère. Ce parti pris de naïveté est la force du livre : Christophe Hein ne profite pas de son regard d'adulte pour régler des comptes avec la RDA par le biais d'un enfant ; il laisse remonter les souvenirs et les impressions.

Les premiers émois de la puberté tiennent une place importante ici, qu'ils soient provoqués par les fesses lunaires de la professeur de géographie ou par la nudité de la belle Pille, la petite amie de son copain Jochen, dont il zieute les ébats entre les herbes. C'est dans les détails de ce genre qu'affleure la politique ; dans l'étonnement du garçon qui apprend que celle qui vient de se faire baiser dans les roseaux aspire à entrer au Parti et à s'intégrer à l'élite du peuple. La sarabande d'images où se mêlent alors nudité et uniformes provoque un trouble profond dans l'esprit de l'enfant, immunisation durable contre tout dogmatisme. Parmi les personnages que l'auteur fait revivre, une place de choix est réservée à la tante Magdelena : figure plus importante que les parents, elle irradie une force et une bonté que Christophe Hein sait traduire dans des pages admirables. Pourtant, comme il dit à la fin : *« Je n'ai rien d'elle, je ne possède rien d'elle, pas même une photo. »* L'ambition du livre est là, mille fois déjà tentée par d'autres avec plus ou moins de bonheur, magistralement réussie ici : retrouver par la chair des mots le temps perdu. Le livre de Hein, écrit en 1997, ne s'inscrit ni dans le plaidoyer, ni dans la critique, ni dans la nostalgie. Il cherche à redonner à la RDA âme et atmosphère. Il déconstruit par la vérité des détails ce qui a été trop construit, que ce soit pour être magnifié d'un côté ou critiqué de l'autre.

Pierre Deshusses

■ LES INITIALES
de Bernardo Carvalho

Bernardo Carvalho aime les mystères : les illusions d'optique, les cheminements tortueux, les révélations à tiroirs, les mystifications, le tout prenant forme grâce à une organisation subtile de la langue. Déjà, dans *Aberration*, son premier livre traduit en français, ce romancier brésilien manifestait son penchant pour la complexité. Avec *Les Initiales*, l'auteur pousse encore plus loin ce goût, en entraînant le lecteur dans un labyrinthe. Qui sont ces personnages, réunis dans un ancien monastère, sur une île méditerranéenne, autour d'un charismatique écrivain condamné par la maladie? Un auteur qui rédige un *« journal interminable »*, dont tous les protagonistes sont désignés par leurs initiales et qui se passionne pour la photo ? Le vrai secret n'est pas l'identité des personnages (la figure d'Hervé Guibert est assez transparente), mais les relations des personnages entre eux et avec le narrateur, les liens qui existent entre réalité et fiction. Il faut quelques pages pour s'habituer au style en spirale (et parfois même alambiqué) de Bernardo Carvalho, à ses descriptions minutieuses des faits et gestes d'une microcommunauté narcissique. Passé cette petite épreuve, on se prend au jeu de son écriture cruelle et de sa réflexion sur le combat que se mènent l'écriture et la mort (traduit du portugais – Brésil – par Maryvonne Lapouge-Pettorelli, Rivages, 158 p., 14,95 €). **R. R.**

LE SYNDROME D'ATLAS,
d'Ingrid Naour

A la question « De quelle origine êtes-vous ? » Zozime répond *« D'origine nerveuse »*. Elle a l'air de porter toute la misère du monde. Elle ne le cache pas à ses amis de Chez Raymond où, entre deux verres, on rit pour n'avoir pas à pleurer.

Avec des dialogues drolatiques, un vocabulaire qui évite le laisser-aller d'un faux langage faubourien, des personnages qui n'abusent pas du pittoresque, un bonheur d'écrire et une dose d'émotion qui renforce la satire, Ingrid Naour donne vie à un univers de quartier qui semble en voie de disparition (Le Cherche Midi, 170 p., 14 €).

P. R. L.

Ces nouveaux agents venus d'Europe

Conséquence directe de la disparition des éditeurs traditionnels, une nouvelle génération d'agents littéraires, tout à la fois chercheurs de talent, imprésarios et avocats-conseils a émergé. Pour l'heure, la France fait toujours figure d'exception

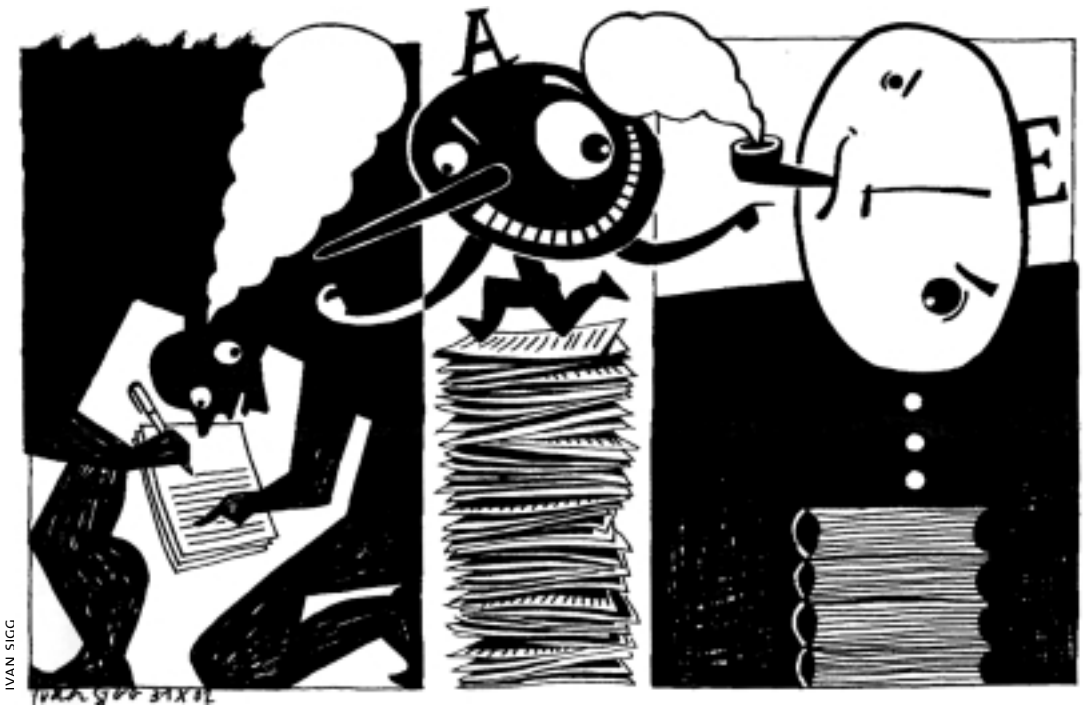

IVAN SIGG

Ils s'appellent Anna Soler-Pont, Niclas et Marcus Salomonsson, Alexander Simon, Marco Vigevani... Ils viennent de Barcelone, Stockholm, Berlin ou Milan. Ils n'ont pas encore la notoriété de leurs aînés – les Carmen Balcells, les Andrew Wylie, les Paul Marsh ou les Eva Koralnik... – qui sont les stars du milieu. Mais qu'importe ? D'ailleurs, il n'est pas certain qu'ils fassent exactement le même métier. Ils sont, eux, la nouvelle génération d'agents littéraires. A Francfort, dans le hall qui leur est réservé, ils plaisantent d'une table à l'autre, comme une bande de copains. Un petit club. « *En ce moment,* dit Anna Soler-Pont, *ces nouveaux agents poussent comme des champignons, un peu partout en Europe...* » C'est vrai. « *En Allemagne, il y a sept ans, il n'y avait encore que trois ou quatre agences littéraires. Aujourd'hui, il y en a vingt-cinq, c'était très frappant à Francfort* », note l'agent parisien Boris Hoffman. Même chose en Suède où, il y a dix ans, il n'y avait qu'« *une agence sérieuse* », remarque Niclas Salomonsson. Pour les Allemands comme pour les Suédois, cette éclosion est une conséquence naturelle de cette « *édition sans éditeurs* » dénoncée par André Schiffrin. « *Si j'ai fondé l'agence, il y a trois ans, c'est que je m'étais aperçu que les auteurs n'avaient plus de contact réel avec leur maison d'édition,* explique Alexander Simon, un ancien de l'agence Liepman, qui a créé à Berlin la Literarische Agentur Simon & Gaeb. *Avec la concentration, la figure de l'éditeur classique s'est évanouie. Dans les conglomérats comme Bertelsmann, Springer ou Holtzbrinck, les "editors", qui devraient normalement s'occuper des auteurs, sont absorbés par le marketing ou la presse. Et puis tout est mouvant, les interlocuteurs changent tout le temps. Du coup, les auteurs ont perdu leur "homeland". Ils ne savent plus vers qui se tourner. C'est là que le rôle de l'agent peut être décisif.* »

CONSEILLER ET PROTÉGER

L'ancien éditeur Marco Vigevani, qui a fondé l'an dernier son agence à Milan, tient le même discours. « *Après quinze ans chez Longanesi puis Mondadori, j'ai constaté que je devenais de plus en plus un manager. Les maisons étaient autrefois des lieux de connaissance et de reconnaissance. Aujourd'hui, elles ont perdu leur caractère familial. Leur identité est floue. Je me suis dit que si je voulais continuer à travailler avec les auteurs, les aider à améliorer leur texte, les orienter vers l'éditeur approprié, c'était une idée que de devenir leur agent.* » Restaurer un lien privilégié avec l'auteur, le conseiller, mais aussi le protéger dans ses droits : c'est ainsi que ces « nouveaux agents » conçoivent leur métier. Comme des Janus qui seraient à la fois chercheurs de talents, imprésarios et avocats-conseils. Car « *s'il n'est pas question de s'interposer dans la relation de confiance qui doit continuer de lier auteur et éditeur, on ne peut nier que les intérêts des deux ne coïncident pas complètement* », remarque Marco Vigevani. « *Les contrats que l'on me montre quelquefois pourraient dater du XVIIIe siècle*, renchérit Alexander Simon. *Les droits, la rémunération de l'auteur y sont réduits à la portion congrue ! Ce qui ne veut pas dire que j'approuve les à-valoir délirants qui sont parfois accordés. Ils sont la faute d'agents irresponsables, incapables de prendre en compte les grands équilibres des maisons d'édition.* » Ces jeunes agents ne semblent pas privilégier à tout prix la rentabilité immédiate. La preuve : ils ont tous mis l'accent, non sur les best-sellers anglo-saxons, mais sur les auteurs de leur pays.

Moyennant quoi, ils cherchent à « *valoriser* » cette création de toutes les façons possibles, en traduction, mais aussi au cinéma et à la télévision. « *Je rentre du Forum Ecriture-Cinéma de Monte-Carlo*, dit Anna Soler-Pont, enthousiaste. *C'est une foire d'adaptation littéraire lancée par les organisateurs du Festival de Cannes. Il y avait des éditeurs, des producteurs, des agents, des auteurs, des scénaristes. Aujourd'hui 35 à 40 % des films proviennent de livres adaptés. Pour nous, c'est une opportunité de développement formidable.* » Exception culturelle ? Le phénomène des nouveaux agents n'a pas encore touché la France. Il est vrai que la relation aux auteurs y demeure plus centrale qu'ailleurs. L'expérience d'un agent comme François Samuelson n'a pas vraiment fait d'émules. Même la brillante Susanna Lea est surtout connue pour ses documents médiatiques. Quant aux autres agents parisiens – Michelle Lapautre, Mary Kling, Eliane Benisti, Boris Hoffman... – sont en réalité des « *subagents* », c'est-à-dire en général des agents d'agents étrangers. « *Il n'est pas né ici encore l'agent idéal, celui qui découvre dans son propre pays des talents littéraires nouveaux et à qui le jeune auteur inconnu aura envie d'envoyer en exclusivité son premier roman* », observe Anne-Solange Noble, directrice des droits étrangers chez Gallimard. Cela fait sourire Anna Soler-Pont et Marco Vigevani. « *En Italie, c'était comme ça, il y a vingt ans. Mais les choses changent. Regardez Hachette et VUP. C'est une question de temps. Je ne vois pas pourquoi la France devrait rester en dehors de ce phénomène.* »

Florence Noiville

Anna Soler-Pont et Pontas

RICARD DOMINGO

Elle déborde d'énergie et de foi en son métier. A la Foire de Francfort, la jeune Barcelonaise Anna Soler-Pont fêtait les dix ans de son agence, Pontas. Une aventure dans laquelle elle s'est lancée seule, faisant tout elle-même. Aujourd'hui, elle a formé une équipe et ouvert deux antennes à Cologne et Melbourne. Elle déjeune avec tous ceux qui comptent dans l'édition internationale et rit de la façon dont elle se « *faisait jeter de tous les stands, à Francfort, il y a exactement dix ans !* ». Elle ne traverse plus le monde à vélo. Elle ne va plus seule au Caire tenter de convaincre Mahfouz – en arabe – de lui donner ses droits. Mais son enthousiasme est intact. Le logo de sa maison – 3 pictogrammes de la Chine ancienne qui ont aussi une signification chez les Touaregs, les Aborigènes ou les peuples du Pacifique – en dit long sur sa volonté de faire dialoguer les cultures. Son catalogue comprend, outre de nombreux Espagnols, des auteurs comme la Vietnamienne Duong Thu Huong, la Sénégalaise Aminata Sow Fall ou le grand Indonésien Pramoedya Ananta Toer. A ce nom, son œil brille : elle vient de vendre ses droits à Leopard Förlag, en Suède. Un pas de plus peut-être vers le Nobel ?

« Le Chacal » côté cour

Cultivé, enthousiaste, drôle, convaincant et surtout féroce en affaires, tel est Andrew Wylie, l'un des agents littéraires les plus craints de l'édition

Il est craint par ses confrères et par beaucoup d'éditeurs à travers le monde. Détesté parfois. Respecté aussi. Andrew Wylie, l'agent littéraire qui, depuis ses débuts, en 1980, s'est constitué l'un des plus beaux portefeuilles d'auteurs, vivants et morts (de Borges, Malraux, Calvino, Burroughs à Rushdie, Bellow, Mailer, Roth...), est porté aux nues par les écrivains qu'il défend : « *Le bien que m'a fait Andrew, je pourrais vous en parler pendant des heures,* confiait en riant Philip Roth, *mais en fait ça tient en une phrase : il a changé ma vie !* »

Les adversaires de Wylie prétendent qu'ils auraient beaucoup de choses à dire, à condition de rester anonymes. Trop facile. Restent les rumeurs, suggérant qu'il rencontre les écrivains dans les cocktails et leur glisse à l'oreille « *Voulez-vous gagner des millions ?* » « *Absurde*, répond Wylie, *je déteste ces lieux, je suis assez inadapté socialement, je préfère rentrer chez moi. Du reste, je me lève très tôt, vers 4 h 30, 5 heures, et je commence à travailler avec mes bureaux à l'étranger, Londres, Madrid, Tokyo, où la journée est déjà bien avancée. L'édition a été pendant un temps un métier où il fallait faire de la représentation sociale. A mes yeux, c'est fini.* »

Roger Straus, l'un des éditeurs américains les plus respectés – et qui, à 85 ans, vient de passer les rênes de Farrar Straus & Giroux à Jonathan Galassi –, est probablement celui qui parle le plus ouvertement et le plus lucidement de Wylie, auquel il ne pardonne évidemment pas de lui avoir enlevé Philip Roth. « *Je donnais à Roth 150 000 $ par livre pour les droits mondiaux,* expliquait-il dans le long article que lui a consacré le *New Yorker* dans son numéro du 8 avril. *Wylie m'a dit, c'est 900 000 $ pour trois livres et seulement pour les Etats-Unis. J'ai répondu "allez-vous faire foutre".* » « *Je vais vous dire la vérité sur Wylie*, ajoutait-il, *c'est un emmerdeur, il a tous les défauts, mais il est très brillant, c'est vraiment le plus intelligent de tous les agents. Il sait lire, il a bon goût* (...). *Il a su se rendre indispensable à des gens comme Rushdie, Philip Roth. Il connaît leur œuvre, il les comprend et il peut leur parler.* »

Roger Straus sait aussi qu'il est, lui, une sorte de dinosaure et qu'aujourd'hui, au gré des concentrations les « editors » changent de poste, de maison, laissant les auteurs à un sentiment de totale solitude. « *Non que les bons écrivains aient besoin qu'on leur dise comment écrire,* précise Wylie, *mais ils ont besoin d'être soutenus. Or qui les soutient désormais dans les maisons d'édition ?* »

C'est sur une analyse très pointue du paysage éditorial que Wylie a construit sa réussite. « *J'ai décidé d'être le représentant d'auteurs que j'aimais lire. Et de ne pas faire de compromis. Au début, cela m'a valu beaucoup de difficultés, des comportements très agressifs, dans un milieu de moins en moins concerné par la qualité et de plus en plus accroché au commerce. J'ai donc dû moi aussi être agressif et imaginatif. Il faut décider que les écrivains réputés difficiles peuvent se vendre, et il faut l'imposer. Je devais tenter d'empêcher que les livres d'écrivains soient relégués dans le fond des magasins tandis que les produits commerciaux s'étalaient dans les vitrines. Pour cela, il faut que les éditeurs paient pour la qualité. S'ils ont payé cher pour avoir un livre, ils auront à cœur de le vendre.* »

Il suffit de l'entendre prononcer ces paroles pour comprendre que Andrew Wylie ne fait, en affaires, aucun cadeau. Mais il suffit aussi de passer un moment dans son bureau pour mesurer sa force de persuasion sur les auteurs. Il est cultivé, enthousiaste, il a de l'humour, il parle magnifiquement des textes, avec passion et sans emphase. Il peut, en passant, évoquer sa passion pour Rimbaud, qu'il a traduit, sur lequel il a travaillé pendant ses études à Harvard, puis se mettre à réciter une page de *Finnegans Wake* avant de s'avoue un peu triste de ne pas avoir Joyce à son catalogue...

Il veut épater la galerie, diront ses ennemis. Peut-être, mais il est la séduction même, avec une grande ironie sur la société contemporaine. On voit immédiatement qu'il a eu plusieurs vies et que lorsqu'il a décidé, en 1980, de devenir agent « *sans être introduit dans le milieu, sans avoir un seul contact* », c'était pour devenir le meilleur. On aimerait bien sûr en savoir plus sur ce Wylie « côté cour », sur ses jardins secrets, sur ce qui, profondément, l'a conduit où il est. Mais il est peu enclin aux confidences. Oui, il était à l'université dans l'effervescence de la fin des sixties et du début de seventies. Oui, il a lui-même écrit de la poésie – « *oublions, ce n'était pas excellent* ». Oui, il a connu Andy Warhol – « *quand je suis arrivé à New York, fauché, et maintenant je représente la fondation Warhol* ».

« *Ce qui m'intéresse ce sont plus les Rimbaud, les Flaubert d'aujourd'hui que Danielle Steel et Tom Clancy, plutôt ce qui se joue face à la postérité que sur les listes de best-sellers, je crois que je l'ai fait clairement savoir.* » Quelque 350 écrivains chez Wylie et aucun Français vivant ? « *Les Américains pensent que depuis Sartre et Camus, il ne se passe plus rien en France, ce n'est évidemment pas mon avis. Mais Gallimard, monument que j'admire, ne m'a jamais demandé de m'occuper d'un auteur, car la France a une tradition éditoriale dans laquelle les agents n'ont pas leur place. A l'avenir ça pourrait changer.* » « *Je devrais peut-être ouvrir un bureau à Paris...* », conclut-il, malicieux, conscient de l'inquiétude que susciteront ses propos...

Jo. S.

ESSAIS

La rationalité du mal

Livre d'inquiétude et d'alerte, l'essai du sociologue Zygmunt Bauman analyse comment l'Holocauste s'est inscrit au cœur du processus de modernité

MODERNITÉ ET HOLOCAUSTE
de Zygmunt Bauman.
Traduit de l'anglais
par Paule Guivarch,
La Fabrique, 286 p., 19 €.

YAD VASHEN-GHETTO FIGHTERS' HOUSE

Atelier dans le Ghetto de Lodz entre 1940 et 1944

La question est insistante, récurrente : comment un génocide a-t-il été possible, au cœur de l'Europe, dans un pays « civilisé », au milieu de ce XXe siècle misant sur le progrès ? Des historiens se sont efforcés d'y répondre. L'historiographie est maintenant considérable, les faits et leur déroulement sont bien connus, mais les explications, elles, demeurent sujet à réflexion. A la thèse « intentionnaliste », selon laquelle la mise en œuvre de la Solution finale faisait intrinsèquement partie du projet de Hitler dès le début, s'oppose la thèse « fonctionnaliste » qui prévaut aujourd'hui et considère qu'à partir de l'objectif initial, celui d'un Reich *judenfrei* (littéralement libéré des juifs), la machine exterminatrice s'est progressivement et bureaucratiquement mise en place. Des philosophes se sont, eux aussi, affrontés à cette question. Dans la foulée décisive et pionnière de Hannah Arendt, ils ont exploré la « *banalité du mal* » et son anti-humanisme radical. C'est en sociologue que Zygmunt Bauman reprend et prolonge ces analyses, poussé à la fois par « *un besoin intellectuel et un devoir moral* ».

De son propre aveu, cette double exigence est venue tardivement, quand son épouse Janina, rescapée du ghetto de Varsovie, a entrepris de raconter son histoire, à la fin des années 1980 (1). Jusque-là, ses préoccupations étaient ailleurs. Sa propre famille avait quitté Poznan et fui en URSS dès 1939. Combattant devenu officier dans l'armée polonaise, puis professeur de sociologie à l'université de Varsovie, il a quitté le pays et le parti après la vague antisémite de 1968. Installé en Grande-Bretagne, nommé professeur à l'université de Leeds, il a alors abandonné le cadre théorique marxiste et écrit, en langue anglaise, plusieurs ouvrages importants sur les formes constitutives de la postmodernité (2). La question des conditions de possibilité du génocide l'a, en quelque sorte, rattrapé. Il ne pouvait plus se contenter des explications faciles, et finalement rassurantes, en termes de débordement irrationnel, d'exception pathologique, d'accident de parcours dans l'histoire occidentale, lié à un antisémitisme allemand spécifique et délirant. Loin d'y voir la résurgence d'une barbarie archaïque, il découvrait « *les affinités électives* » entre l'Holocauste et la modernité. Et voilà qui mettait sérieusement en cause les illusions du processus de civilisation.

Un Etat fort sans aucun contre-pouvoir, un projet de société « idéale » racialement purifiée, une bureaucratie engagée dans une action logique et rationnelle pour le réaliser, telle est l'exceptionnelle conjonction d'éléments qui, selon lui, a rendu le crime possible. Il s'agissait certes d'une « *rencontre unique* », mais nombre de ces éléments, pris isolément, sont courants, voire omniprésents dans les sociétés développées. C'est cette rationalité et cette modernité du mal que Zygmunt Bauman entend analyser avec lucidité. Il montre ainsi le rôle de la rhétorique scientifique dans la légitimation d'une ingénierie sociale censée produire un ordre nouveau. Et, de façon forte, précise et convaincante, il démonte les mécanismes qui, à travers une division hiérarchique et fonctionnelle du travail et un souci constant de l'efficacité, substituent progressivement la responsabilité technique à la responsabilité morale. Cette « *production sociale d'indifférence morale* » permet de perpétrer des crimes sans être porté par la passion, ni freiné par l'émotion ou la pitié. Tout aussi efficaces sont les mécanismes suscitant la « *coopération des victimes* ». De l'isolement des juifs allemands dans « *un monde sans voisins* » au système pervers des exemptions pour quelques-uns, des distinctions intracommunautaires aux décisions imposées aux conseils juifs dans les ghettos, à chaque étape les victimes se trouvaient confrontées à une alternative vitale, sous la forme d'une parodie de choix rationnel au profit d'une stratégie du moindre mal. Ce monde terriblement organisé pour exterminer, ce n'est évidemment pas le nôtre. Mais, nous dit Bauman dans ce livre d'inquiétude et d'alerte (qui méritait mieux que cette traduction souvent fautive et une quatrième de couverture provocante), il dérive bien de notre modernité.

Nicole Lapierre

(1) *Winter in the Morning*, de Janina Bauman, Virago Press, 1986.
(2) Un seul autre de ses livres traduit en français : *Les Coûts humains de la mondialisation*, Hachette, 1999.

La réunion de Wannsee

Mark Roseman sur les lieux de la conférence où fut décidé le génocide

ORDRE DU JOUR : GÉNOCIDE.
Le 20 janvier 1942
(The Villa, the Lake, the Meeting)
de Mark Roseman.
Traduit de l'anglais
par Claude Markovits,
préface de Philippe Burrin,
éd. Louis Audibert, 206 p., 20 €.

Le mardi 20 janvier 1942, quinze hauts responsables nazis, jeunes, cultivés, titulaires d'un doctorat pour la moitié d'entre eux, se réunissaient dans la banlieue résidentielle de Wannsee, au sud-ouest de Berlin, à l'invitation de Reinhard Heydrich, chef des forces de sécurité du Reichssicherheitshauptamt (RSHA). À l'ordre du jour de cette réunion préparée par Adolf Eichmann, rien de moins que la « *solution finale de la question juive* ». Dans un livre limpide et passionnant, l'historien britannique Mark Roseman tente de comprendre ce qui s'est passé lors de cette conférence aussi célèbre que mystérieuse.

Sa lugubre notoriété tient à la découverte, en mars 1947, par les Américains, d'un compte rendu de la réunion. Le mystère réside dans la fonction à assigner à cette rencontre à huis clos dans le processus de l'extermination. En dépit des apparences, il est, en effet, douteux que l'Holocauste ait été décidé à cette occasion. Des juifs avaient été gazés à Chelmno à partir du début décembre 1941 et la construction du camp d'extermination de Belzec était commencée. Pour percer le mystère, Roseman rappelle que le cheminement vers la Shoah releva de la ligne brisée. Jusqu'à la guerre, le but des nazis était de diminuer l'influence des juifs et de les pousser à émigrer. Entre 1933 et 1939, l'Allemagne s'engagea très loin déjà dans la voie des persécutions antisémites. La guerre inaugura l'apprentissage d'une violence de masse qui connut une accélération décisive avec l'invasion de l'URSS. A dater de l'été 1941, les juifs soviétiques furent massacrés par communautés entières. Cette frénésie meurtrière s'aggrava, en septembre, quand Hitler approuva la déportation des juifs allemands vers l'Est.

Pour Roseman, au terme d'un processus de « *cristallisation* », les dirigeants nazis auraient résolu, vers octobre-novembre, que les juifs d'Europe devaient mourir, tous, à brève échéance. Dès décembre 1941, un demi-million d'entre eux avaient été assassinés et deux millions de prisonniers soviétiques étaient morts affamés. Les nazis étaient entrés dans l'ère du génocide sans qu'un ordre unique eût été donné en ce sens. Si le génocide avait « *cristallisé* », il restait à en donner une traduction opérationnelle. Tel fut sans doute l'objet de la réunion au cours de laquelle Heydrich informa les services convoqués par ses soins qu'au meurtre de masse se substituait désormais le projet, mis en avant dans le protocole de Wannsee, de rassembler et d'assassiner systématiquement les juifs.

Que les moyens de tuer aient été ou non clairement définis, le sens de la « Solution finale » était sans ambiguïté : il s'agissait bien d'anéantir tous les juifs d'Europe. A Wannsee, on entérina donc, entre gens de bonne compagnie et sans que cela soulevât la moindre objection, le génocide. Débutèrent alors les vagues massives de déportations que bridèrent, seules, un temps, les possibilités techniques des transports. Signe et signal que le génocide était devenu la politique officielle, c'est à juste titre que Wannsee a focalisé l'attention. En attendant la publication prochaine de la thèse de Florent Brayard consacrée au même questionnement, l'ouvrage de Roseman offre une remarquable synthèse qui met en lumière les mécanismes et précise la chronologie de la folie exterminatrice nazie.

Laurent Douzou

L'ombre portée

Etre à la hauteur du drame des siens : défi d'une petite-fille de déportés à Auschwitz

TOUT LE MONDE N'A PAS
LA CHANCE D'ÊTRE ORPHELIN
de Marianne Rubinstein
Préface de Serge Klarsfeld.
Verticales, 126 p., 14 €.

Il y a des phrases qui claquent et qui résonnent longtemps, très longtemps après avoir été prononcées. Quand Marianne Rubinstein, adolescente, se rebiffait contre l'autorité parentale, son père rétorquait, caustique et tranchant : « *Tout le monde n'a pas la chance d'être orphelin.* » Lui n'avait que 7 ans quand ses parents furent arrêtés et déportés de Drancy vers Auschwitz. Une perte définitive, irréparable évidemment. Devenir père à son tour n'y avait rien changé. Cela aussi, il le disait souvent à ses enfants, Marianne et Nicolas, ces « *petits bourgeois* » trop gâtés selon lui, qui ne manquaient de rien et ne le savaient pas assez. Ils ont donc grandi avec le souvenir de ces reproches récurrents. Nicolas est devenu sculpteur, il crée un étrange bestiaire : des animaux dont une moitié, en résine ou en bronze, semble animée tant elle est réaliste, alors que l'autre est un squelette prenant relief dans une superposition de verre gravé. Une œuvre où le mort saisit le vif. Marianne, elle, a mis dix ans pour trouver la forme de ce livre qui entrelace subtilement son récit à ceux d'une quinzaine de fils et filles de parents orphelins de la Shoah.

« *Ces parents, ils ont eu toutes les difficultés du monde. Nous, on ne peut pas en avoir* », explique l'un d'eux. Et une autre, en écho : « *Avec l'enfance qu'ils avaient eue, il fallait que je sois parfaite.* » Être à la hauteur du drame des siens, mesurer sa chance à l'aune de leur détresse, ce sont de redoutables injonctions. Et puis, comment s'amuser avec des parents dont l'enfance a été saccagée, qui n'ont jamais pu, jamais su, jouer ? Même la musique pouvait devenir une sorte de tourment. Du train partant pour Auschwitz, le grand-père de Marianne Rubinstein avait jeté une carte adressée à un ami et sur laquelle était écrit : « *Apprenez à mon fils à jouer du violon.* » Bien des années plus tard, le fils, médecin, a construit un violon de ses mains et a appris à en jouer, mais « *l'instrument semble le torturer par son absolue exigence et lui apporter peu de satisfaction.* »

Tous ces enfants de parents orphelins disent la tension à la maison, l'absence d'insouciance, l'exigence qui pesait sur leurs épaules, sur fond de ce drame qui avait eu lieu avant leur naissance, mais dont leur existence même était un rappel insistant. Adultes avant l'heure, trop sérieux et jamais assez, toujours un peu déplacés, leur malaise est palpable. Le rire, le bonheur, souvent les laissent vaguement coupables. Cependant, le véritable malheur est réservé et comme confisqué par leurs parents. Eux sont dans l'entre-deux. Ils évoquent la présence fantomale des grands-parents et racontent leur pâle et pénible figuration de remplaçants impossibles, tantôt sommés de l'être, tantôt récusés comme tels. Par exemple, lors de cette pénible séance de pose où Marianne Rubinstein, à 13 ans, la mine sinistre, est photographiée avec une écharpe blanche autour du cou, pour accuser la ressemblance avec l'image rayonnante de sa grand-mère jeune. « *On fait parfois de vraies conneries* », dira plus tard sa mère à propos de cet épisode.

Sans doute. Mais comment éviter que les transmissions soient brouillées et les relations entre générations perturbées quand la mémoire est ainsi blessée, trouée à jamais ? La réponse est ce texte mûri, nécessaire et discrètement bouleversant. Nul pathos, en effet, dans ces récits, mais l'acuité d'une écoute et la précision d'une écriture limpide et sensible, qui va à l'essentiel. Marianne Rubinstein, comme ceux et celles qu'elle a rencontrés, est d'une remarquable lucidité sur sa propre histoire. Une histoire avec laquelle elle pense avoir, désormais, une relation pacifiée. L'écriture de ce très beau livre l'y a aidée.

N. L.

© B. Garcin-Gasser

Olivier Adam

Poids léger

« Ce roman raconte la chute d'un jeune homme, poids léger, sur lequel la vie, poids vraiment très lourd, cogne, quand il ne se cogne pas lui-même. (…) Olivier Adam ira loin. » *Bernard Pivot*

« Dès les dix premières lignes, on comprend qu'il a " la phrase ", qu'il est écrivain. »
Josyane Savigneau, Le Monde

« Un beau roman, à la révolte vaine et à la tendresse sans retour. (…) Olivier Adam, 28 ans, fait preuve ici d'une étonnante virtuosité. »
Jérôme Garcin, Le Nouvel Observateur

« " Un écrivain sans oreille, disait Hemingway, est comme un boxeur sans main gauche. " Et cet Adam a de l'oreille. »
Philippe Sollers, Le Journal du Dimanche

« Écrivain authentique, traqueur courageux et inlassable de ses propres obsessions, Olivier Adam offre une nouvelle et puissante voix au roman français. »
Cédric Fabre, L'Humanité

« Une rare maîtrise de style. (…) Le jeune Adam est un écrivain à suivre. »
Annie Copperman, Les Echos

« On ne saura trop conseiller la lecture de cet excellent roman. »
Stéphane Hoffmann, Le Figaro Magazine

« L'histoire d'une jeunesse perdue. Un récit superbement mené. Olivier Adam sait émouvoir en peu de mots. Une rare qualité. »
Edmonde Charles-Roux, La Provence

Éditions de l'Olivier

« Il n'y a pas de transgression sans sanction »

La sociologue Nathalie Heinich et le juriste Bernard Edelman examinent les questions soulevées par l'évolution de l'art contemporain. Original et provocant

L'ART EN CONFLITS
L'œuvre de l'esprit entre droit et sociologie
de Bernard Edelman et Nathalie Heinich.
La Découverte, « Armillaire », 276 p., 21 €.

Il y a belle lurette que l'art n'est plus ce qu'il était. Toutes les manières de tourner les normes en dérision et de se défaire des critères anciens ont été pratiquées. La transgression s'est étendue à peu près sans limites. Commentée à perte de vue par les spécialistes des paradoxes esthétiques contemporains, cette évolution et les multiples questions qu'elle soulève ont relativement peu attiré l'attention des sociologues ou des juristes. Il convient donc de se réjouir de l'initiative, heureuse et originale, prise par Bernard Edelman et Nathalie Heinich en publiant un recueil d'articles commun. On y trouve conjugués, confrontés, mis en dialogues sur une série d'exemples concrets, l'approche de la sociologie de l'art contemporain de Nathalie Heinich, auteur d'une quinzaine d'ouvrages, et les analyses de Bernard Edelman, à qui l'on doit également un bon nombre de travaux sur les nouvelles perplexités des juristes en matière de définition des œuvres et de droits d'auteur. Cet avocat philosophe évoque ici quelques aspects du livre.

Un des exemples-clés abordés par Nathalie Heinich et par vous-même est l'affaire Pinoncelli. De quoi s'agit-il ?

A Nîmes, en 1993, une exposition consacrée aux objets dans l'art contemporain rassemblait notamment des *ready made* de Marcel Duchamp, dont le célèbre urinoir qu'il avait signé R. Mutt. Entrant dans l'exposition, un certain Pinoncelli, qui se dit « *artiste de comportement* », avise l'urinoir, y urine et le brise ensuite d'un coup de marteau. Il affirme que son geste est artistique. En urinant, il aurait d'abord rendu l'objet à sa vocation première, défaisant ainsi la mystification mise en place par Duchamp. En fracassant l'objet, il affirme avoir accompli une œuvre.

Interviennent alors le Centre Pompidou, propriétaire de l'œuvre, et sa compagnie d'assurance, Axa, qui veulent faire payer au sieur Pinoncelli les frais de restauration de l'objet. Dans cette affaire aussi extraordinaire qu'instructive, le tribunal de Tarascon a rendu un jugement très intelligent, en condamnant Pinoncelli pour *« parasitisme de la gloire »*. En brisant un urinoir célèbre, il cherchait à s'accaparer la notoriété de l'artiste qui y avait apposé sa signature. Cette histoire révèle aussi comment Duchamp a provoqué un télescopage entre le droit d'auteur et le droit des marques, en faisant jouer sur le terrain de l'art la commercialisation de la notoriété.

Cet exemple peut-il se relier à la question de la protection de la transgression, qui en un sens traverse tout le livre ?

Duchamp affirme que ce qu'il fait n'est pas une œuvre d'art, mais en même temps il demande que son travail soit protégé comme l'est une œuvre d'art. On trouve ici une sorte d'aller et retour aux frontières du droit, mouvement caractéristique se retrouvant ailleurs : je détruis l'idée d'œuvre, j'exige que cette destruction soit protégée comme œuvre, tout en précisant qu'elle doit demeurer destruction !

PHOTO MNAM/CENTRE POMPIDOU
« Smoke Rings », de Bruce Nauman (1979)

Finalement, les contours de l'idée d'œuvre deviennent flous...

Dans la conception classique du droit, l'œuvre d'art est considérée comme l'expression d'une personnalité. Cela suppose que l'œuvre et l'artiste sont distincts ! Or on constate aujourd'hui une perversion : tout devient artistique, mon corps, ma vie, mon comportement. Je suis, en tant que tel, une œuvre. On est ainsi conduit à des confusions très graves entre la protection de la personne et la protection de l'œuvre. La crise de l'art est aussi une crise du sujet, comme l'avait déjà noté Sloterdijk.

Cette confusion entre l'œuvre et la personne se retrouve selon vous dans « Loft Story »...

Le statut des participants à cette émission soulève des problèmes nouveaux. En effet, ce ne sont pas des artistes-interprètes, ils ne disent pas un texte qu'ils auraient appris. Mais ce ne sont pas non plus des auteurs : vivre sa vie ne constitue pas une œuvre, qui doit être extériorisée, qui exige une séparation de la personne. Dans « Loft Story » apparaît, à mes yeux, que l'auteur est la machine elle-même, le dispositif, « la production ». Les participants ne sont que des effets de cette machine-système, qui est aussi la machine du marché. C'est aussi pour cette raison qu'il s'agit d'une machine à notoriété, car celle-ci ne s'évalue qu'en termes de marché.

Dans le dialogue final, consacré à ce que Nathalie Heinich nomme le *« paradoxe permissif »*, vous analysez l'attitude des artistes exigeant de voir leurs transgressions protégées par la loi...

Tout se passe comme si l'on avait oublié qu'il n'y a pas de transgression sans sanction ! On veut à la fois supprimer la sanction et institutionnaliser la transgression, tout en garantissant qu'elle demeure bien une transgression... Il y a là des exigences incompatibles. Je ne peux pas vous demander de l'argent pour me révolter contre vous tout en exigeant que vous me garantissiez mon droit à la révolte ! Les artistes ne se rendent plus compte que ce système est en un sens totalitaire. De façon déplorable, les institutions, conseils régionaux ou départements, reprennent à leur compte ces désirs des artistes. Il faudrait que chacun retrouve son rôle. Il est catastrophique, à mes yeux, que la principale demande des artistes soit d'être subventionnés. Pour moi, c'est un abandon total de la vraie révolte individuelle.

Propos recueillis par Roger-Pol Droit

L'art de la glose

En dix courts essais, l'historien d'art Jean-Pierre Criqui donne une leçon d'analyse critique appliquée à quelques artistes majeurs d'aujourd'hui

UN TROU DANS LA VIE
Essais sur l'art depuis 1960
de Jean-Pierre Criqui.
Ed. Desclée de Brouwer, 202 p., 15 €.

L'ouvrage étant composé d'études monographiques séparées, le lecteur prend la liberté de ne pas commencer par la première d'entre elles, mais par la deuxième. Elle s'ouvre ainsi : *« L'art donne à penser en même temps qu'il donne à voir une pensée, et les œuvres sont toujours mêlées, mal assurées, choses parties de très loin qui poursuivent leur existence en nous. »* Une idée vient aussitôt : cette phrase ne peut être que celle de quelqu'un qui a le sens de l'attaque tranchante et ne déteste probablement pas procéder par aphorismes. La vérification est immédiate, le chapitre suivant débutant ainsi : *« A Rome, dit-on, le visiteur ne fait jamais que revenir... »*

Le visiteur, en l'occurrence, ce serait Robert Smithson, artiste américain dont on ne connaît guère en France, le plus souvent, que la *Spiral Jetty*, spirale de rochers et de terre qu'il fit tracer en 1970 sur le Grand Lac Salé, chef-d'œuvre du *land art*. Or Smithson, tel que Jean-Pierre Criqui le présente – et le traduit – se révèle, comme lui, amateur de maximes aiguës, telle celle-ci, à propos de l'image mécanique et de son triomphe : *« Mais le désert de Cameraland s'étend. »* Ou cette autre, à laquelle le livre doit son titre : *« Passer du temps dans une salle de cinéma, c'est faire un "trou" dans sa propre vie. »* Autrement dit : si Criqui manifeste une prédilection appuyée pour Smithson, c'est parce qu'il a trouvé en lui une forme d'esprit – ironique, désillusionnée – qui ressemble assez à la sienne. L'artiste et son analyste s'entendent si bien qu'il arrive que l'on ne sache plus qui, des deux, écrit que médias et films accumulent *« en nous une masse grouillante de clichés d'origine incertaine, un dépotoir d'images et de citations qui nous gouverne et nous épuise »*. Symboliquement, Smithson projetait de renverser cette situation en construisant une salle de cinéma dans une caverne ou une mine abandonnée et de ne projeter dans ce trou de ténèbres qu'un seul film, celui qui aurait montré la construction de cette salle inutile elle-même. Criqui reconnaît dans ce projet des traces du goût que l'artiste, adolescent, avait pour le Musée d'histoire naturelle de New York. On pourrait aussi y soupçonner une farce anti-platonicienne.

Ce ne serait qu'abonder dans le sens du commentaire que Criqui avance de l'œuvre de l'artiste, en deux textes complémentaires, et l'imiter dans l'un de ses exercices préférés, celui qui consiste à introduire des références inattendues, philosophiques et littéraires, alors qu'il traite exclusivement d'artistes du dernier tiers du XXe siècle. Kant, Pessoa, Calvino ou Barthes surgissent soudain à propos de Manzoni, Smith, Morris ou Cadere. Le chapitre consacré à Nauman, sans doute le chef-d'œuvre du livre, a pour tremplin un aphorisme de Valéry : *« Il reste d'un homme ce que donne à songer son nom, et les œuvres qui font de ce nom un signe d'admiration, de haine ou d'indifférence. »* Il se trouve que ces mots caractérisent parfaitement les débuts de Bruce Nauman, en 1967, et que l'incongruité du rapprochement n'est qu'apparente.

VIRTUOSITÉ

En procédant de la sorte, en faisant naître des échos, en orchestrant les travaux qu'il étudie, Criqui fait œuvre d'autant plus nécessaire que la plupart des artistes dont il traite n'ont jusqu'ici suscité que très peu d'attention dans l'édition française, à laquelle il manque, par exemple, le ou les livres que l'ampleur et la puissance de Nauman exigent évidemment. Les fragments autobiographiques rapportés par Criqui, ses analyses des vidéos ou des néons, ses réflexions sur la place centrale de la violence, ses remarques aussi bien sur la relation entre De Kooning et Nauman que sur la figure allégorique du clown, les allusions constantes à Warhol, tout cela relève d'un art de l'analyse que l'on ne voit guère souvent pratiqué avec tant de maîtrise. Elle est telle que, quelquefois, on en viendrait à soupçonner que le commentateur fait plus que découvrir des mérites à ses artistes : qu'il les augmente, qu'il en invente peut-être. Il n'en est pas ainsi de Smithson, de Manzoni, de Morris ou de Nauman. Mais, sans la virtuosité de Criqui, serait-on pleinement convaincu par la démarche d'Andre Cadere, adepte, dans les années 1970, d'une forme délibérément peu visible de performance – déposer une barre de bois ronde dans l'exposition d'un autre artiste ?

Reste l'essai le plus étrange du recueil, le plus court, une méditation à partir d'*Une sale histoire* de Jean Eustache. Elle est conçue sur un rapprochement dont Criqui affirme d'entrée de jeu qu'il n'essaiera pas de le justifier : d'une part le film d'Eustache, de l'autre *L'Aleph*, le conte de Borges. Cette fois, plus nettement encore que d'habitude, l'auteur écrit à la première personne. Son propos n'est plus d'un historien, mais d'un phénoménologue de la perception artistique et de la mémoire qui, à défaut d'en pouvoir comprendre toutes les mécaniques, s'applique à en décrire le fonctionnement en se prenant lui-même comme sujet d'observation. Le moins que l'on puisse dire est que le résultat est extrêmement intéressant.

Ph. D.

■ LE BAUHAUS ET LA FRANCE, 1919-1940

L'histoire des relations artistiques entre l'Allemagne et la France dans l'entre-deux-guerres commence enfin à susciter l'intérêt. Le Centre allemand d'histoire de l'art, qui s'est créé à Paris sous l'impulsion de l'universitaire berlinois Thomas W. Gaehtgens, joue, dans cette découverte, un rôle décisif. A preuve *Le Bauhaus et la France*, volume collectif et bilingue : des historiens de l'art des deux pays, jeunes chercheurs pour la plupart, y écrivent quelques chapitres d'un récit qui est appelé à se développer ultérieurement. Première certitude récemment acquise : en dépit du nationalisme des vainqueurs et des vaincus, en dépit de ce qui était alors l'insupportable fatuité de la critique parisienne, toujours prête à déclarer la royale supériorité de l'art français et l'indigence barbare des artistes germaniques (on disait alors boches ou teutons), le Bauhaus n'a pas été absolument ignoré en France. Des œuvres ont franchi le Rhin, les peintures de Klee et de Kandinsky, le Ballet triadique de Schlemmer. Elles n'ont pas reçu un accueil beaucoup plus attentif que les toiles de Beckmann, mais du moins ont-elles été visibles un moment. Plus serrés ont été les rapports entre les architectes, Gropius d'un côté, Le Corbusier de l'autre – serrés, mais marqués par bien des soupçons (préface de Thomas W. Gaehtgens, introduction d'Eric Michaud, Akademie Verlag, 510 p., 49,80 €). **Ph. D.**

■ LE MONOLOGUE DU PEINTRE

C'était au temps où les artistes n'étaient pas encore les victimes de l'Audimat : de 1950 à 1957, la RTF a diffusé 36 entretiens réalisés par le critique et historien d'art Georges Charbonnier (1921-1990). De vrais entretiens, pas de micro-déclarations de 3 minutes. Chacun avait le temps de se présenter autant qu'il le souhaitait. Mieux : s'il fallait deux prises, il y en avait deux, ce qui vaut au lecteur d'aujourd'hui d'écouter Giacometti expliquer et analyser son œuvre avec une justesse de ton et une simplicité admirables.

La liste des interlocuteurs est saisissante. On y trouve, à l'exception de Picasso, tous les fondateurs français de l'art moderne, Matisse, Léger, Braque, Le Corbusier ; un fort contingent de surréalistes, Ernst, Miro, Masson, Dali, Ubac ; l'indéfinissable Picabia ; et les « jeunes » d'alors. Là, le choix de Charbonnier est plus incertain. S'il rencontre Hartung et Soulages, il ne croit pas inutile de solliciter aussi Marchand et Buffet, afin de couvrir tout le champ de la création, de l'abstraction la plus novatrice au réalisme le plus militant. Toutes les réponses ne sont, naturellement, pas également passionnantes. Mais l'historien trouve son compte jusque dans les dialogues les plus poussifs, dans lesquels tout est daté et symptomatique, le vocabulaire, les exemples et les sous-entendus. Avoir réédité ces textes est une excellente idée. On se prend même à rêver du CD que l'on obtiendrait en ne conservant que les meilleurs de ces entretiens, comme l'éditeur André Dimanche l'a fait en rééditant – CD et livret – l'autre grand travail de Charbonnier, son long dialogue avec Marcel Duchamp (éd. de La Villette, 272 p., 12 €). **Ph. D.**

■ LE GRAND APICULTEUR
de Gérard Garouste et Hortense Lyon

Répondre librement, en cent petites pages, à la question « Qui donc est Dieu ? » n'est pas une tâche simple. C'est pourtant l'objet de cette nouvelle collection où sont déjà parus sept titres, composés par des personnalités très diverses. Avec le peintre Gérard Garouste, la difficulté est devenue plus intense encore. Car cet amoureux des formes et des symboles est aussi grand lecteur de la Bible et grand ami du silence. Il ne cesse de s'exposer et de se dérober, de parler clair et pourtant par énigmes. Il manie le paradoxe avec autant d'aisance que les couleurs.

La journaliste Hortense Lyon s'est faite complice de ces démarches au premier regard déconcertantes. Elle nous livre, avec Gérard Garouste et à propos de lui, un livre charmant de malicieuse étrangeté. On y passe sans crier gare de la confusion aux mathématiques, du chaos à la vérité conçue comme discordance. Ici, on médite sur *« les inscriptions monumentales et illisibles »* figurant dans *Ellipse*, œuvre installée par Garouste à la Fondation Cartier à Paris de novembre 2001 à mars 2002, on assiste à la rencontre des Classiques et des Indiens ; là, on s'aperçoit que la confusion pourrait bien être une secrète voie d'accès à la connaissance. Le tout est inattendu, elliptique évidemment, et singulier. Bien qu'il soit dit que *« mentir, c'est la règle du jeu »*, ou peut-être à cause de cela, voilà qui sonne vrai (Bayard, « Qui donc est Dieu ? », 92 p., 12 €). **R.-P. D.**

La famille réfute les vieux modèles

Les temps changent, la famille aussi. Elle se transforme pour subsister, s'adapte aux nouveaux comportements sexuels. Elisabeth Roudinesco dresse un bilan plutôt optimiste de ces métamorphoses

LA FAMILLE EN DÉSORDRE
d'Elisabeth Roudinesco.
Fayard, 246 p., 18 €.

© OUKA LELE/VU

Les pères s'effacent, le pouvoir se défait, la famille, vieux pilier de la tradition comme de la modernité, semble se décomposer sous nos yeux : famille *« incertaine »*, *« monoparentale »*, *« recomposée »*, les mots ne se comptent plus qui évoquent en creux le modèle perdu. Les pacs ajoutent à la confusion, profilant une famille où la différence des sexes n'est plus un des ciments obligés, bousculant des habitudes ancrées jusqu'à les défier.

L'intérêt du livre d'Elisabeth Roudinesco est d'aller au-delà du désordre apparent pour suivre la transformation des modèles et apprécier plus sereinement le présent : la famille contemporaine n'en est pas à sa première rupture. Ce qui ne l'invalide pas, bien au contraire : l'ordre familial résiste au point que ceux qui lui attribuent leur propre malheur, ceux *« qualifiés tour à tour de sodomites, d'invertis, de pervers »*, en viennent aujourd'hui à le revendiquer. L'important serait même cette prétention des homosexuels à fonder un bonheur familial : constat souvent minoré et pourtant marquant, il conduit le livre à une véritable originalité.

Le déclin de la souveraineté du père d'abord. L'effacement de l'autorité traverse l'Occident depuis des décennies : montée de l'égalité, lente installation de la démocratie, mais aussi *« irruption du féminin »*, triomphe du maternel. L'histoire de la famille est faite de ces tensions où la misogynie se révèle comme une longue crispation. L'exemple de la psychanalyse, longuement étudiée ici, est d'autant plus important qu'il s'est voulu normatif. Première à transformer en théorie l'affaiblissement des pouvoirs autocratiques, la psychanalyse accompagne la révolte des fils, affinant et nuançant sans fin le débat entre autorité et liberté, répression des instincts et avènement du désir. Rien d'absolu pourtant, elle correspond à un moment historique de la famille occidentale : une contestation du pouvoir et son maintien, une libération de la sexualité et sa culpabilité. Freud lui-même demeure attaché à l'image de la famille *« autoritaire »*, devinant les rébellions futures sans pouvoir les approuver : libérateur du désir, il dit s'en tenir, sur le statut de la femme, à *« la vieille façon de penser »*, émancipateur du moi, il demeure centré sur un schéma masculin. Or la psychanalyse est elle-même travaillée par l'ascendance du féminin. Mélanie Klein, Winnicott, d'autres encore ont déplacé le pôle du regard. Les vieux modèles psychanalytiques bougent comme bougent les relations familiales dans la deuxième moitié du XXe siècle.

Impossible par exemple d'ignorer la présence récente, jusque dans la loi, de la *« parité parentale »*. La conséquence est claire : le père a perdu ses prérogatives, le pouvoir sur l'enfant n'est autre que partagé. Mais, outre qu'il faut bien intérioriser ce nouveau modèle, y compris dans sa subversion des vieilles évidences, il faut aussi l'apprécier dans ses effets : aucun rejet de la famille n'en est résulté. L'ordre familial y a même gagné quelque richesse nouvelle : une sensibilité plus grande au psychologique et au respect. Autant relever cette *« humanisation des liens »*, cette voie plus laborieuse mais plus authentique vers une maturation des sujets, avant d'inutilement sacraliser les normes œdipiennes ou de basculer dans la nostalgie des modèles perdus. C'est ici sans doute que le livre d'Elisabeth Roudinesco est le plus aigu, reprochant à nombre de psychanalystes ou d'experts en sciences humaines une difficulté à *« penser le mouvement de l'histoire »*.

C'est ici aussi que la logique du livre conduit à mesurer l'inévitable légitimité d'une famille *« homoparentale »* : comment refuser à ceux qui ne sont l'objet d'aucune discrimination le droit de fonder une famille ? Conséquence directe d'une interminable dynamique d'émancipation qui donne aux homosexuels de nouveaux droits. Conséquence directe encore d'une médicalisation de la procréation, cette autre mutation tout aussi décisive : pour la première fois, à la fin du XXe siècle, l'acte sexuel pouvait être remplacé par un acte médical. La science se substituait à l'homme dans ce qui semblait le plus intime. L'institution du mariage devait en être de part en part repensée, devenue pour la première fois indépendante de l'acte sexuel.

L'intérêt du livre est bien de croiser lucidement la logique émancipatrice et la logique scientifique, celle du nouveau pouvoir sur la vie. Il est aussi de repenser la mutation de l'ordre familial dans le respect des sujets. Reste le continent noir de la *« procréation médicale assistée »*, celui du risque d'eugénisme, celui du fantasme d'éternité ou du narcissisme incontrôlé, celui précisément où manque le respect.

★ A noter : la publication en France de l'album de Ralph Steadman sur Sigmund Freud, préfacé par Elisabeth Roudinesco (Aubier, 118 p., 22 €).

■ **Georges Vigarello**

Elisabeth Roudinesco
collabore au « Monde des livres »

L'Amérique bousculée

Le directeur du « Harper's Magazine » étrille la classe politique de son pays

LE DJIHAD AMÉRICAIN
(Theater of War)
de Lewis Lapham.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marina Boraso,
Saint-Simon, 204 p., 14,90 €.

On dirait l'un des leurs. Elégance naturelle, démarche patricienne, culture *Ivy League*, front large, dégagé, lunettes d'intellectuel et hâle de sportif, un physique de secrétaire d'Etat ; un profil et des origines familiales qui devraient faire de lui l'un des membres de l'élite politique américaine. Et c'est tout le contraire ou presque : Lewis Lapham est l'un des critiques les plus féroces de la classe dirigeante outre-Atlantique, qu'il questionne, malmène, bouscule, dénonce et étrille chaque mois dans ses éditoriaux du *Harper's Magazine*. Comme il s'agit du plus vieux mensuel et de l'un des plus brillants magazines du pays – Mark Twain et Léon Trotski y pigèrent –, on ne s'étonnera pas que Lapham mène son combat dans une langue superbe et acérée : le directeur du *Harper's* écrit à la rapière.

Il pourfend une élite publique à laquelle il fait le procès d'avoir abandonné les idéaux des Pères fondateurs, d'être indigne d'une population généreuse et ambitieuse, d'être corruptible, de pratiquer l'hypocrisie à grande échelle, d'avoir abaissé le niveau du débat à celui d'un talk show de série C., assimilé la pratique de la politique à la collecte de fonds et, surtout, de ne pas comprendre son époque et encore moins le rôle que l'Amérique devrait y jouer. Voilà l'objet, la cible, de ce recueil d'essais politiques, de réflexions pré- et post-11 septembre 2001. Les anti-américains ne s'y retrouveront pas : Lapham ne tombe pas dans la critique radicale-chic de l'Amérique. Son propos est différent, mélange de réalisme et d'idéalisme : *« Nul ne songe à contester notre supériorité militaire et économique, mais de quelles armes intellectuelles et morales disposons-nous*, interroge-t-il, *pour affronter l'hostilité d'un monde au sein duquel des populations de plus en plus nombreuses nourrissent des griefs contre nous et risquent en outre de mettre au point un armement aussi destructeur que le nôtre ? »*

Lapham observe le *« statut impérial »* des Etats-Unis. Et interpelle le pouvoir : qu'avez-vous fait de ce statut ? Il répond : *« Nous avons interprété notre triomphe guerrier comme le signe d'une élection divine. »* Il mène l'assaut contre un discours politique hyper-patriote nourri de bonne conscience – cette conviction que le pays incarne le Bien : *« Vous êtes avec nous ou contre nous »* –, lesté de références à la religion et dépourvu du moindre doute : *« Je voudrais suggérer que le temps est peut-être venu de renoncer à la pose de l'innocence, de cesser de croire en nos privilèges spéciaux, et de supprimer Dieu du scénario. »*

L'angélisme de quelques vestales de la conscience *« libérale »* (pauvre Al Gore !) est bousculé autant que la morale binaire des chrétiens fondamentalistes, que l'auteur soupçonne d'occuper la Maison Blanche (malheureux George W. Bush !). L'outrance dans l'attaque fait partie, bien sûr, de l'art du polémiste ; l'auteur a beau boxer en costume de chez Brooks Brothers, il frappe dur. Il y a chez Lapham une courtoisie de gentleman au service d'un journalisme de combat : pas d'attaque basse, jamais, mais pas de prisonnier non plus. L'érudition, l'humour, l'élégance de la phrase sont ici au service d'une charge à la Attila qu'on apprécie autant pour la justesse du propos que pour quelques méchancetés qui pourront, parfois, paraître injustes. Lapham cultive avec talent l'une des plus belles traditions américaines, celle du justicier solitaire qui s'en prend aux puissants.

Alain Frachon

Des philosophes entre sagesse et folie

Thalès, Pythagore, Socrate et les autres sont souvent plus déroutants qu'on ne le croit
Mis en scène par Roger-Pol Droit et Jean-Philippe de Tonnac, leurs faits et gestes surprennent

FOUS COMME DES SAGES
Scènes grecques et romaines
de Roger-Pol Droit
et Jean-Philippe de Tonnac.
Seuil, 230 p., 19 €

Ces jours derniers, revenant d'Italie et de France en ces nouveaux Etats d'Angleterre, pour ne pas perdre totalement le temps que je devais passer à cheval et sur mer en bavardage sans rapport avec les Muses et les Lettres, j'avais emporté un petit volume dont le titre me semblait bien venu : "Fous comme des sages, scènes grecques et romaines." Comme te le disait ma précédente lettre, j'ai cru bon de m'amuser à un "Eloge de"... »

Les guillemets, quelques points de suspension, je vous explique, la suite est perdue. Je tiens la confidence d'un philosophe seiziémiste de Johns Hopkins, la fameuse université du Pays de Marie – les indigènes disent Maryland –, il m'a certifié qu'il s'agissait d'un fragment de la lettre adressée par Erasme à son ami Thomas More, avant de rédiger un libelle, peut-être, probablement, vraisemblablement, son *Eloge de la folie*, fragment perdu, disparu à jamais, introuvable en tout cas jusqu'à présent dans les bibliothèques de l'Ancien comme du Nouveau Monde.

Inestimable découverte, et le *Monde*, lecteur, n'a pas hésité un seul instant à s'en assurer l'exclusivité. Nous connaissons maintenant une des sources, sinon la source, du petit livre d'Erasme. Deux philosophes contemporains, disons plutôt deux fous comme des sages, se sont amusés à écrire une version vernaculaire et accessible à la France d'en bas de ces très connues *Scènes grecques et romaines*.

Beau divertissement en perspective, sans parler de l'assaisonnement qu'apporte à la vie ce vade-mecum, oui, viens avec moi ! Je vois déjà les amphithéâtres s'emplir de filles et de garçons qui jouent à vivre dans une perpétuelle adolescence, sur la nef emmenée par Roger-Pol Droit et Jean-Philippe de Tonnac, les copilotes.

Un zeste d'introduction, même si le genre est connu : *Les Vies de...*, ici des philosophes, rédigées, compilées par un certain Diogène. Non pas le Cynique mais un Diogène, dit de Laërte comme Ulysse en est le fils. Pourquoi pas ? En 1868, et encore après, Nietzsche, Frédéric, qui fut en sa jeunesse philologue, composa plusieurs mémoires sur les sources de cet Ulysse de la biographie des philosophes. Folie des sources, dans le milieu des hellénistes, on l'appelle *« pégomanie »*, et il est bien que le danseur de Zarathoustra en ait bu une ou deux gorgées au temps de son *« Programme de Bâle »*. 1870, la guerre est là, et l'Université au garde-à-vous, haut de forme et redingote.

La version que vous lirez est dédiée *« à tous ceux qui croient la sagesse triste »*, elle envoie paître l'érudition et ses bêtes à concours. Elle choisit de raconter des histoires, le plus souvent imaginaires, inspirées par une anecdote, une saynète, une rencontre faite en feuilletant les Mémoires de ce Casanova des pensoirs et lupanars annexes.

Thalès, Anaxagore, Empédocle, Diogène, Pythagore, vous vous souvenez ? des gens bizarres, pas comme les autres, l'un se promène avec une lanterne en plein jour, l'autre se cache derrière un rideau ou disparaît dans un volcan, le troisième se met à faire l'amour en place publique. Etranges, ces individus, sans diplômes, sans permis de penser et qui inventent de l'astronomie, de la géométrie et même de la dite *« métaphysique »*, en marchant, à l'aventure.

Par exemple, Thalès, il monte le chemin pierreux, longe le champ d'oliviers, et, comme chaque nuit, arrivé au sommet de la colline, il observe, il mesure les étoiles. Toujours le nez dans le ciel, et pour découvrir quoi ? la Petite Ourse ou pour prédire des éclipses de soleil, disait-il, et avec cela pauvre comme Job. Même si, dit-on, un jour il avait raflé toute la mise en réalisant une sorte d'OPA sur les valeurs de l'or clair, l'huile d'olive au soleil de Milet. Un fou de théorie, ce Thalès errant sous le ciel étoilé mais qui, par son intelligence pratique, laisse stupéfaits tous ceux qui en riant le montraient du doigt.

Chemins tracés par les astres de Thalès, chemins ouverts par les disertes juments de Parménide, chemin de vie tracé par Pythagore de Samos. Nos deux pilotes y insistent : ces premiers découvreurs ont tous un style, ils inventent des genres de vie. Pythagore, par exemple, si présent dans les cités de Grande Grèce, à Tarente, à Crotone. Vêtu de blanc, rejetant ostensiblement le régime carné et sanglant des autels de la cité, il façonne le genre de vie dit *« pythagorique »*, avec ses exercices de mémoire, ses examens de conscience, l'ascèse du corps et de l'âme, mêlant les pratiques spirituelles à la gymnastique du citoyen en armes. Ne voulait-il pas réformer les cités gangrenées par le luxe, l'inégalité et les guerres entre pauvres et riches ?

Une des leçons proposées par la mise en scène des *« fous comme des sages »*, c'est en somme que *« le Sage trouve refuge dans les livres des Anciens où il n'apprend que des arguties verbales ; le Fou aborde et essaie de près les réalités ; par là, il acquiert, si je ne m'abuse, une authentique prudence »*. Bien dit, mon cher Erasme, et à bon entendeur, salut !

■ **Marcel Détienne**

Roger-Pol Droit
collabore au « Monde des livres »

Chaque lundi
avec Le Monde DATÉ MARDI
LE MONDE ECONOMIE

Chaque vendredi avec
Le Monde DATÉ SAMEDI
retrouvez
LE MONDE TELEVISION

© Franck Courtès

Flammarion

ÉRIC
HOLDER
Hongroise

« *Hongroise* est un exemple parfait
de cette maîtrise du récit que possède Holder. »
Josyane Savigneau – Le Monde

« On voudrait que d'autres vies puissent être ainsi volées par un grand écrivain et devenir un roman comme *Hongroise*, beau à pleurer. Un chef-d'œuvre. »
Jean-Pierre Tison – Lire

« Dans *Hongroise*, chant pour un ami défunt, l'auteur fait l'éloge de la fuite, de la légèreté et du voyage intérieur… Un beau roman. »
Jérôme Garcin – Le Nouvel Observateur

L'ÉDITION FRANÇAISE

■ **UN PRIX POUR LES ÉDITEURS DES BELLES-LETTRES.** Le prix du *Petit-Gaillon* a été décerné, lundi 28 octobre, à *Tombeau de l'éléphant d'Asie*, de Gérard Busquet et Jean-Marie Javron, publié aux éditions Michel Chandeigne. Ce prix d'un montant de 2 286,74 euros est né de la rencontre de Jacques Damade, des éditions de La Bibliothèque et du restaurateur du *Petit-Gaillon*, pour récompenser un ouvrage publié par un éditeur distribué par Les Belles Lettres, dont les entrepôts ont brûlé le 29 mai. Le prix a été annoncé le même jour que le prix Goncourt, dans le restaurant qui est juste en face de Drouant. Pendant ce temps, dans le Nord, un jury d'avocats et de journalistes du Nord-Pas-de-Calais a décerné le prix de Gondecourt – du nom d'un village au sud de Lille – à Denis Robert pour *La Boîte noire* (éd. les Arènes).

■ **FIXOT LANCE OH ! ÉDITIONS.** Bernard Fixot, Florent Massot et Philippe Robinet créent Oh ! éditions. Le premier titre qu'ils publient est *Le Journal de Kurt Cobain*, le chanteur du groupe Nirvana qui s'est suicidé en 1994. Le livre paraîtra le 7 novembre, dans le cadre d'un lancement mondial, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en Allemagne, en Espagne et en Italie. Florent Massot et Philippe Robinet avaient quitté le groupe de Nicolas Philippe, où ils animaient Florent Massot présente, pour créer cette nouvelle maison avec Bernard Fixot, PDG de XO éditions. Florent Massot et Philippe Robinet détiennent, à parts égales, 34 % du capital, avec le projet de monter à 49 %. XO a le reste du capital. Oh ! éditions publiera dix titres par an, et notamment, en janvier 2003, un document sur les collégiens, *Ce que je ne peux pas vous dire*, et en mars un roman de Saska Mulder, la sœur de Karen Mulder, en coédition avec Susanna Lea.

■ **UN ÉDITEUR NOMMÉ QUIDAM.** Une nouvelle maison d'édition, Quidam Editeur, vient de se créer, en publiant ses deux premiers ouvrages : *Amor* de Maïca Sanconie, un recueil de nouvelles, et *La Chorée de Perchan* de l'Américain Robert Perchan, une chronique humoristique sur la Corée du Sud. L'éditeur désire se consacrer à la littérature contemporaine, française et étrangère en publiant notamment l'œuvre de l'auteur anglais, B. S. Johnson, salué par Beckett, auquel Jonathan Coe consacre une biographie (1, rue Mansart, 92190 Meudon).

■ **DERNIÈRES SÉLECTIONS.** Le prix Décembre, qui sera décerné mardi 5 novembre, a retenu pour sa dernière sélection : *Poids léger*, d'Olivier Adam (L'Olivier) ; *Pourquoi le Brésil ?*, de Christine Angot (Stock) ; *Rapport sur moi,* de Grégoire Bouillier (Allia) ; *Corps du Roi* et *Abbés*, de Pierre Michon (Verdier). Le même jour, le prix Interallié départagera : *Les Mots étrangers*, de Vassilis Alexakis (Stock) ; *Le Peseur d'âmes*, d'Eve de Castro (Albin Michel) ; *La Mission des frontières*, de Gilles Lapouge (Albin Michel) ; *Les Vieillards de Brighton*, de Gonzague Saint-Bris (Grasset).

Le temps des éditeurs globaux

Un entretien avec Jane Friedman, PDG de HarperCollins, qui explique sa volonté d'acquérir les droits anglais des livres pour les lancer simultanément dans plusieurs pays et critique un secteur qui « publie trop de livres »

Voici venu le temps des éditeurs globaux. Dans le pavillon anglo-saxon de la Foire du livre de Francfort, les frontières sont abolies. Il n'y a presque plus de distinction entre les Américains, les Britanniques et les Australiens. Les petits éditeurs sont répartis dans des allées nationales, mais les grands stands des grands groupes internationaux qui sont les plus spectaculaires montrent la domination et la concentration d'un secteur dominé par ces groupes anglo-saxons : Random House, Penguin ou HarperCollins. Chaque maison vend de nombreux auteurs, dont les portraits sont alignés sous chaque marque de ces groupes multinationaux. Mais l'attention se porte sur les posters de quelques auteurs phares vendus dans le monde entier.

D.R.
Jane Friedman

Devant le stand de HarperCollins, trois portraits : le footballeur David Beckham, l'écrivain Michael Crichton et l'ancien PDG d'IBM, Lou Gerstner. Ils ont des points communs : HarperCollins leur a versé de très, très grosses avances, ils n'ont pas fini d'écrire leurs livres et leurs droits se revendent déjà dans le monde entier. Jane Friedman, PDG de HarperCollins, désigne ces trois portraits et commente : *« Nous sommes vraiment un éditeur global et, à chaque minute, nous devenons de plus en plus global. Notre but est de publier, aussi souvent que nous le pouvons, nos livres en même temps dans tous les pays de langue anglaise. Nous voulons partager la richesse des talents. »*

Cette tendance rencontre une certaine réticence des agents, qui préfèrent faire jouer la concurrence pays par pays. *« Au début, les agents étaient sceptiques,* reconnaît Jane Friedman. *Mais ils évoluent. Ils sont de plus en plus concernés par la carrière des auteurs et veulent accroître leur réputation dans le monde. Nous ne prenons pas l'argent dans les poches des auteurs et de leurs agents. Pour des écrivains très importants, nous versons des avances extraordinaires. Ce système ne fonctionne pas seulement avec des blockbusters, mais aussi avec des auteurs plus modestes. »*

Jane Friedman a repris les rênes de HarperCollins, la branche édition du groupe de Rupert Murdoch, en 1997. Cette Américaine de 56 ans, directe et énergique, a fait l'essentiel de sa carrière chez Random House où elle a commencé comme secrétaire, avant d'en devenir vice-présidente. Elle a renouvelé HarperCollins, en changeant le management et en développant la maison, avec huit acquisitions, faisant taire les nombreuses rumeurs de vente sur cette branche qui a connu des difficultés.

Est-elle intéressée par Houghton Mifflin, la branche américaine de Vivendi Universal Publishing ? *« Houghton Mifflin a une excellente place dans la littérature, les dictionnaires et la jeunesse. Mais c'est très compliqué de séparer ces maisons de la partie scolaire. »* Houghton Mifflin devrait revenir au fonds d'investissements menés par Blackstone. De nombreux éditeurs parient sur une vente par appartements dans un deuxième temps. Elle n'a pas été intéressée par le reste de VUP : *« Je ne crois pas qu'une entreprise de langue anglaise puisse réussir dans d'autres pays étrangers. »*

Jane Friedman est connue pour son pragmatisme et son franc-parler. Elle ne croit pas au déclin du livre, mais dénonce régulièrement la surproduction éditoriale (qui n'affecte pas que la rentrée romanesque française) : *« Nous publions trop de livres. Aujourd'hui tout le monde veut écrire. Certains livres sont bons, d'autres mauvais, la plupart entre les deux. Comment arrêter ça ? Toute l'industrie du livre est concernée. Les étagères des librairies ne sont pas extensibles, même si ce n'est pas le cas pour les librairies électroniques. Mais le plus n'est pas forcément le mieux. Nous sommes très prudents dans nos achats de titres. Il ne suffit pas de publier les livres, il faut les promouvoir. Chaque livre a son budget de marketing. Nos éditeurs sont conscients de ça et font des efforts. C'est le seul moyen de sortir de cette surproduction. »*

HarperCollins est né en 1990 du rapprochement, sous l'égide de Rupert Murdoch, de deux maisons presque bicentenaires, Harper & Row aux Etats-Unis et William Collins en Angleterre, ce qui permet de compter dans les racines de la maison Mark Twain, Dickens ou Thackeray, qui côtoient aujourd'hui Michael Crichton ou Clive Barker, mais aussi, Joyce Carol Oates, John Fante ou Timothy Findley. Sous l'impulsion de Jane Friedman, HarperCollins a racheté deux éditeurs indépendants reconnus, Ecco Press, aux Etats-Unis et Fourth Estate en Angleterre.

C'est le septième éditeur du monde mais ce n'est qu'une toute petite partie de l'empire de Rupert Murdoch (7 % de son chiffre d'affaires). *« Nous sommes beaucoup plus important en termes de reconnaissance, car nous avons de bons résultats et nous sommes des producteurs de contenus. Je suis très favorable aux synergies. Nous sommes très bien intégrés au groupe et nous profitons de partenariats avec les chaînes de télévision, pour la jeunesse notamment, ou avec les sites Web du* New York Post. *»*

L'utilisation de la maison d'édition par Rupert Murdoch a souvent défrayé la chronique, notamment quand il a refusé de publier les Mémoires du dernier gouverneur de Hongkong, Chris Patten, pour ne pas déplaire à la Chine. *« C'est de l'histoire ancienne »*, réplique énervée Jane Friedman. Le rachat de Fourth Estate a arrêté un projet de biographie de Murdoch. *« Le livre va sortir ailleurs. Ce n'est pas Rupert Murdoch qui a acheté Fourth Estate, c'est moi, pour avoir cette maison et sa directrice, Victoria Barnsley, qui est aujourd'hui à la tête de HarperCollins au Royaume-Uni. Je sais qui est mon propriétaire. C'est ma responsabilité de ne pas publier quelque chose de contraire aux intérêts de mon entreprise. Mais personne ne nous dit ce que nous devons publier ou ne pas publier. »*

Jane Friedman retrouve son sourire pour parler de la *« passion de l'édition »* et de la nécessité de publier des livres non rentables : *« Nous sommes une entreprise d'idées et les idées ne rapportent pas toutes de l'argent. »*

Alain Salles

Saint-Malo fait le plein de bulles

Toujours plus d'auteurs, toujours plus de monde. La 22e édition de Quai des Bulles, festival de la bande dessinée de Saint-Malo, a accueilli du 25 au 27 octobre quelque 170 scénaristes ou dessinateurs, plus de 35 000 amateurs et de nombreux éditeurs, petits et grands, de Granit aux Rêveurs de Runes, de Dargaud, Casterman, Glénat, Soleil à Dupuis. L'important éditeur belge est même devenu un habitué du festival malouin alors qu'il persiste à bouder Angoulême. Dupuis reproche au principal salon de ne pas faire assez place à la BD jeunesse, et accessoirement d'avoir rarement primé ses auteurs. Reproche que d'autres éditeurs pourraient adresser au festival malouin, qui avoue des préférences répétées à l'endroit de certains éditeurs, en snobant d'autres – et donc leurs auteurs...

Mais la polémique n'est pas le verre de tafia du festival. D'autant qu'il a encore une fois réussi à mettre les critiques de son côté, par sa profusion. Saint-Malo, ce sont des débats, des *« contes à bulles »* (un conteur, un musicien et un dessinateur, pour un récit à trois voix), des films – dont bien sûr *La Cour secrète des Arcanes*, adapté par Pascal Bonelli de l'album de Hugo Pratt, *Corto Maltese en Sibérie* – et des expositions.

L'invité d'honneur de Saint-Malo était un autre maître italien de la BD, Vittorio Giardino. Quelles que soient les séries qu'il a créées, de Max Fridman à Jonas Fink, cet admirateur de Piero Della Francesca croise l'élégance graphique et la richesse ambigüe de ses personnages à la précision contextuelle des thèmes qui lui sont chers : les ex-pays de l'Est, la guerre froide, l'espionnage à la Eric Ambler, l'intrigue policière façon Chandler.

D'autres expositions, consacrées à Pascal Rabaté, Franck Pé, François Roca (illustrateur inspiré de *Diotime et les lions,* d'Henry Bauchau, notamment) ou Olivier Ledroit, prouvaient l'inventivité de ce Quai des Bulles. Au chapitre des couronnés, c'est justement Franck Pé, son gentil *Broussaille* et sa *Manon, héroïne de Zoo,* qui a été distingué, en compagnie de Xavier Fourquemin (*Outlaw*, avec Dieter au scénario) et Fabrice Neaud, auteur courageux et talentueux du *Journal*, tome 4, chronique intimiste d'un jeune homosexuel aux prises avec les préjugés provinciaux.

Yves-Marie Labé

AGENDA

■ **DU 30 OCTOBRE AU 20 DÉCEMBRE. ORPHÉE. A Paris,** le Théâtre Molière - Maison de la poésie célèbre la poésie avec onze spectacles de danse, théâtre et musique, « Territoires d'Orphée » (tarif : 22 € ; rens. et rés. : 01-44-54-53-00).

■ **LE 4 NOVEMBRE. RENUCCI. A Paris,** dans le cadre des lectures du Louvre, Robin Renucci lira *Ruines et paysages d'Egypte*, de Gaston Maspero (Payot) (à 20 h 30, auditorium du Louvre ; entrée : 8 € ; rés. : 01-40-20-84-00).

■ **LE 5 NOVEMBRE. DESSINS. A Paris,** pour le lancement de leur nouvelle collection « Les cahiers dessinés », les éditions Buchet-Chastel invitent à rencontrer les dessinateurs Gébé, Muzo, Noyau, Frédéric Pajak et Anna Sommer à la Maroquinerie (à 20 h 30, 23, rue Boyer, 75020 ; rens. : 01-40-33-30-60).

■ **LE 5 NOVEMBRE. ANCIENS. A Paris** débute le premier des séminaires « La conjugaison des Anciens » organisés par Levent Yilmaz et Sylvie Taussig (CHPM-CNRS) (à 18 heures, bibliothèque du Centre Louis-Gernet, 10, rue Monsieur-le-Prince, 75005 ; prochaines dates : 19-11 ; 3 et 17-12 ; 7 et 21-1-2003 ; 4 et 18-2).

■ **DU 7 AU 16 NOVEMBRE. SEXUALITÉ. A Lille,** 9e édition de Fest'Africa sur le thème « sexualité créative ? » avec notamment une rencontre-débat « la séduction dans la littérature », une journée d'études sur la littérature francophone et l'érotisme (rens. : 03-20-06-21-59 ou www.nordnet.fr/festafrica).

■ **DU 8 AU 24 NOVEMBRE. PHILOSOPHIE. A Lille** et région Nord-Pas-de-Calais, 6e édition de la Semaine européenne de la philosophie « Dynamique des frontières », avec le Portugal en invité d'honneur (rens. : 03-20-55-66-34 ou www.citephilo.com).

■ **LE 7 NOVEMBRE. BIOLOGIE. A Paris,** à l'Espace Georges-Bernanos s'ouvre la première conférence du cycle biologie et réflexion éthique sur le thème « Principes philosophiques, convictions théologiques » (à 18 h 30, 4, rue du Havre, 75009 ; prochains rendez-vous les 14, 21, 25 nov., 5, 12 déc. (rens. : 01-45-26-65-26).

■ **DU 8 AU 10 NOVEMBRE. TRADUCTION. A Arles** se tiendront les 19es Assises de la traduction littéraire (rens. : 01-45-49-18-95 ou 04-90-52-05-50).

À L'ÉTRANGER

■ **ESPAGNE : polémique pour un roman basque**

Il a 29 ans, il s'appelle Unai Elorriaga et il vient de remporter le Prix national de narration avec un roman intitulé *SPrako Tranbia* (*Le Tramway de SP*) ce qui fait de lui le plus jeune écrivain à recevoir ce prix (Antonio Munoz Molina l'avait reçu à 32 ans pour *Un hiver à Lisbonne*) et le deuxième écrivain basque (après Bernardo Atxaga, en 1989 avec *Obabakoak*). On aurait pu se contenter de le féliciter, mais la polémique est survenue rapidement. On l'a accusé d'avoir des liens avec le parti indépendantiste Batasuna et le jury a été soupçonné de n'avoir lu que les deux premiers chapitres du roman, écrit en basque. Il semblerait qu'en fait, le jury ait demandé au jeune écrivain après avoir lu les deux premiers chapitres, de traduire entièrement son roman. Les livres écrits en basque sont souvent traduits à la hâte pour pouvoir être présentés à des prix littéraires, ce qui est un handicap. Quant à l'aspect politique, il est difficile de savoir si son éditeur Elkar est lié ou non à des mouvements nationalistes, mais on peut se demander quel éditeur non nationaliste publierait un livre en basque ? *(Corresp.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE : le Booker pour Yann Martel et Canongate**

L'écrivain canadien Yann Martel a remporté le Man Booker Prize, l'un des plus importants prix de la littérature anglo-saxonne, doté de 50 000 livres (79 125 euros), pour son deuxième roman, *Life of Pi*. « La Vie de Pi » met en scène l'adolescent Pi Patel, fils d'un directeur de zoo indien qui émigre en Amérique du Nord avec une ménagerie. Il faisait figure de favori. Son nom avait même été annoncé avec une semaine d'avance sur le site du prix, à la suite d'une erreur informatique. Yann Martel, 39 ans, né en Espagne d'un père diplomate canadien, vit à Montréal. Le prix récompense pour la première fois l'éditeur écossais indépendant Canongate, dirigé par Jamye Byng, qui en a fait une des maisons les plus dynamiques de Grande-Bretagne. Mr Byng reçoit depuis l'annonce du prix de nombreux messages d'auteurs connus. *« Notre succès s'explique parce que nous ne sommes pas à Londres »*, explique Jamie Byng, dans *The Scotsman* du 25 octobre, avant d'ajouter : *« Nous ne devons pas nous laisser griser par le succès, pour qu'il n'affecte pas ce en quoi nous croyons. De nouvelles portes vont s'ouvrir, des boulevards vont s'offrir à nous, mais si nous sommes prudents et rusés, tout sera parfait. »* De nombreux éditeurs doivent se mordre les doigts. L'agent de Yann Martel a indiqué que le roman avait été refusé par cinq grandes maison londoniennes !